

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur Et de la recherche scientifique
Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Sociales et Humaines



MEMOIRE DE MAGISTERE
ECOLE DOCTORALE

Spécialité : Anthropologie

Option : Anthropologie des pratiques sociales de la religion.

Présenté par :

M^{elle}. SILHADI Karima

Sujet

***Le lien social et religieux à l'épreuve du
changement***
Cas de Tawrirt Menguellet dans le Djurdjura

Composition du jury:

Mr. OUTMANI Settar, Maitre de conférences catégorie A Université de Béjaia: Président.

Mr. SALHI Mohammed Brahim, Professeur. Université Tizi-Ouzou: Rapporteur.

Mr. RECHAM Ali, Maitre de conférences catégorie A, Université de Tizi-Ouzou : Examineur.

Mr. HADIBI Mouhend Akli. Maitre de conférences catégorie B. Université de Tizi-Ouzou : Examineur.

Soutenu le : 23/05/2012

remerciement

En premier lieu, je présente mes sincères remerciements à toutes personnes qui m'ont aidé de près ou de loin dans la réalisation de cette modeste recherche.

En l'occurrence, je transmets ma franche reconnaissance à mon directeur de recherche monsieur Mohammed Brahim Salhi qui m'a encadré et dirigé par ses respectueuses directives et conseils en matière méthodologiques tout au long de cette recherche.

Comme je présente ma sincère reconnaissance à mes enseignants dans l'école doctorale d'Anthropologie qui nous ont aidés à creuser notre chemin dans cette noble discipline.

Je remercie aussi les membres de juré : Monsieur Ouathmani settar président du jury, Monsieur Hadibi Mouhend Akli et Recham Ali qui ont accepté avec joie d'évaluer cette perspective.

Pour mes parents et mes proches je transmets mes sincères salutations et reconnaissance à leurs soutient morale tout au long de ces années d'études.

Plan du travail :

Introduction générale:	1-15
-------------------------------------	-------------

Chapitre 1 : Histoire du village :

Introduction :	17
I- 1 – Le rôle de la sainteté dans la formation du village <i>Tawrirt n <u>Thaïdhith</u> (Menguellet)</i> et de son toponyme :	17-25
I-2- Le village avant la période coloniale :	25-28
I-3- Les premiers découpages administratifs :	28-33
I-4- Le village pendant la période coloniale nationale:.....	33-36
Conclusion :	37

Chapitre II : Aspect monographique :

Introduction :	39
II-1-Description géographique du territoire des <i>Ath Menguellet</i> :	39-42
II-2- Présentation des groupes sociaux du village:.....	43-48
II-3- Le contexte global auquel appartient le village : La commune d'Ain El Ham mam :	48-53
II-4-Les facteurs conducteurs de changements :	53-62
Conclusion :	63

Chapitre III : Transformations de l'espace physique du village « *Tawrirt Menguellet* » :

Introduction :	68
III-1- Des transformations dans le cadre bâti au sein du village :	68-81
III-2- De la densification du village à son éclatement :	76-81
III-3- L'impact de l'éclatement villageois sur les rapports sociaux :	81-85
Conclusion :	86

Chapitre IV : Le *Sûk* :

Introduction :	88
IV-1- Les marchés et leurs emplacements:.....	88-100
IV- 2- La fonction sociale du marché en voie de changement :	101-103
Conclusion :	104

Chapitre V : La gestion du village « *Tawrirt Menguellet* » :

Introduction :	107
V-1- Le passage de <i>tajmaet</i> au comité du village :	107-114

V-2- la mise en place du comité 2007-2008 :	114-118
V-3- La mise en place d'un nouveau comité du village 2009-2010 :	118-123
V-4-la présentation de la structure actuelle du comité du village:	124-127
V-5-Le règlement intérieur du comité du village.....	127-134
V- 4- Les ressource du comité du village « <i>Tawrirt Menguellet</i> » :	135-137
Conclusion :	138

Chapitre VI: L'association religieuse « *Tawrirt Menguellet* » :

Introduction :	140
VI- 1- La mosquée du village « <i>Tawrirt Menguellet</i> » :	141-147
VI- 2- L'association religieuse, une nouvelle forme de gestion du sacré dans le village :	148-153
VI-3- Le fonctionnement de l'association :	153-156
VI- 3- Les ressources financières de l'association :	156-157
VI- 4- Le rapport de l'association religieuse avec le comité du village :	157-160
Conclusion :	161

Chapitre VII : Le saint Jeddi Menguellet, et les différentes pratiques sociales et religieuses organisées autours de sa Koubba :

Introduction :	163
VII-1- Présentation du saint et son arrivée dans le Djurdjura :	163-167
VII-2- La ziyara :	167-181
VII-3- La production symbolique en l'honneur du saint :	181-194
Conclusion :	195
Conclusion générale :	200-204
Bibliographie :	206-213

Annexes :

Résumé en langue française:

Résumé en langue arabe:

Introduction générale

Le temps présent, est celui de la mondialisation¹ et de la globalisation ainsi que l'avènement de la société de la communication. La société est en plein changement et dynamique d'une manière permanente. Comme l'atteste G. Balandier « *tout bouge et partout* »². Cependant, est ce que ces changements ont pu occulté les continuités et les permanences qui caractérisent nos sociétés ?

Nos observations quotidiennes nous ont révélée que, les premiers domaines à avoir été touchés par les changements en cours sont l'économique, le culturel et le social. A savoir que, ces transformations ont engendré une situation d'instabilité et de désordre, en ayant une résonance sur les rapports sociaux. Une situation qui a fait pression sur les groupes sociaux, qui afin de maintenir l'ordre social, ont été contraint de faire appel à d'autres alternatives, et cela en ouvrant des réseaux relationnels par l'utilisation des moyens d'intégration sociale. En l'occurrence, deux champs de socialisation par excellence dans notre société ont été les plus visés, à savoir celui du social et celui du religieux.

Par conséquent, nos lectures liées au « *lien social* »³ nous ont montré que le lien social est perçu par la plupart des sociologues et anthropologues, notamment, après l'avènement de la société de la communication comme affaibli, voir touché par ces changements en permanence. Des changements qui ont créé un environnement de désordre social, comme nous le montre si bien les travaux de Georges Balandier dans lesquels il a étudié cette question en creux.⁴ A côté de nos lectures liées au « fait

¹ Edoird Goldsmith (Sous direction), *Le procès de la mondialisation*, Paris, Ed Fayard, 200, P469. Voir aussi Jacques Adda, la mondialisation de l'économie, Alger, collection Approche, Ed CASBAH 1998, p 122.

² Georges Balandier, *Anthropologie politique*, paris, 1^{re} édition, 1967, 2^{ème} édition «Quadrige »1991 p19.

³ Le lien social comme le définit Guy Rocher dans son ouvrage sur le changement social, il écrit qu'« Il désigne l'ensembles des relations qui unissent des individus faisant partie d'un même groupe social et/ou qui établissent des règles sociales entre individus ou groupes sociaux différents », comme il ajoute aussi que les liens sociaux « permettent d'assurer la cohésion sociale et l'intégration d'agents : soit par le partage de valeurs communes soit par la reconnaissance sociale des différences lors de l'établissement des règles sociales, comme ils permettent aux individus d'acquérir une identité sociale ». Guy Rocher, *Le Changement social ; approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Edition Armand Collin /V.U.E.F. Paris, 2003, PI88.

⁴ Balandier perçoit le lien social dans la société d'aujourd'hui qui est en plein mutation notamment, par l'avènement de la société de la communication, comme affaibli, voir touché par ces changement en permanence. Des changements qui ont créé un environnement de désordre social, ce qui a produit une nouvelle représentation de la société qui dit que " celle-ci ne peut plus être vue comme un vaste ensemble construit, déjà « fait », unifié et reproductible, et ainsi capable d'une contrainte multiforme et omniprésente. La société se conçoit davantage dans le mouvement d'une production continue, jamais achevée, toujours à reprendre ; cette création permanente et incertaine implique de redonner toute sa place et sa responsabilité à l'acteur individuel " toute fois, l'auteur en question, dit que les causes du recul des rapports sociaux survient d'un processus qui détruit ce qui lui fait relation en longue durée. Une détérioration qui survient de la relation ambiguë de l'individu à son

religieux »¹, notamment, celles faites sur la question religieuse au sein de notre société, qui montrent que le fait religieux est un champ de sociabilité par excellence en Algérie grâce auquel des réseaux sociaux sont établis. A savoir que, ce champ aussi est l'un des plus touché par les changements actuels notamment après l'apparition et l'adaptation des nouvelles conduites religieuses.

En effet, en Algérie la religion occupe une place importante et influente notamment dans les domaines publics et privé. Ceci dit, que les changements qui l'ont affecté n'ont pas causé une rupture définitive avec l'histoire individuelle et collective des groupes sociaux. Ce qui implique que les transformations se sont alliées au modèle traditionnel en lui apportant certaines modifications visibles dans sa structure organisationnelle. Comme l'explique Georges Balandier dans sa définition des mutations sociales « *elles désignent alors les changements qui assurent le passage d'une structure à une autre* »². Sur ce point, R.Bastid ajoute que « *nous réserverons ce terme à tout changement qui se définit comme passage d'une structure à une autre* »³. Ceci atteste que, tout changement ne peut occulter les continuités. Comme il le souligne toujours « *aucune société ne peut être préservée de sa continuité* »⁴. C'est-à-dire de son histoire, collective ou individuelle.

Donc, à côté de la vie sociale, la vie religieuse aussi, se manifeste sous différentes pratiques et utilise de différents instruments, et fonctionne dans un cadre traditionnel⁵ telles que la sainteté, on peut la qualifier d'un champ qui fonctionne à l'aide des

environnement social et naturel. D'autre part, la fragmentation par la multiplication et redéfinition incessantes des compétences et des tâches et par foisonnement des informations ; ainsi que l'affaiblissement des relations interindividuels. Et, enfin se constate le dé-forcement des systèmes de totalisation générateurs de relations générales et de sens". Comme alternatives, l'auteur en question constate que cet affaiblissement poussent les individus à faire appel "aux anciens rapports sociaux défaits, il substitue les relations de *réseaux* constitués selon les affinités, et les relations *d'association* formées selon les intérêts et les solidarités" en l'occurrence les éléments d'intégration sociales et de sociabilité. Georges BALANDIER, « Réel social » et nouvelles démarches. Le lien social en question». Cahiers internationaux de sociologie, vol. 86, janvier-juin 1989, pp. 5-13. Paris PUF. Voir aussi du même auteur, *Le détour, pouvoir et modernité*, Paris, Fayard, 1985 ; *Le désordre, éloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988.

¹Fanny Colonna, Ahmed Nadir, E. Dumas, Mouloud Mammeri, Guelner, Clifford Geertz, M. Brahim Salhi Mohamed Arkoun, Emil Dermengheim, M. Akli Hadibi.....etc.

²Georges Balandier, « sociologie des mutations » In Revue, « Sociologie des mutations », Paris, Georges Balandier (sous direction). Ed Anthropos, 1970, PP13-37.

³R.Bastid, « *Le problème des mutations religieuses* », In Cahier internationaux de sociologie, Vol, XI, VI 1969.

⁴Georges Balandier, « *sociologie des...* », Op-cit. P25.

⁵Fanny Colonna, « Rituels et histoire : A propos d'un ancien pèlerinage Aurasien », In Revue, Islam et Politique au Maghreb, Paris, Ed CNRS, 1981, PP 91-101. Voir aussi, Fanny Colonna, « *La répétition des Tolbas dans une commune rurale de l'Aurès* », In « *Le Maghreb musulman en 1979* », Paris, ed CNRS, 1981 PP 187-205.

pratiques sociales et religieuses organisées dans des lieux de culte implantées un peu partout¹, que ce soit en Kabylie, ou sur le reste du territoire algérien.

Dès lors, ce qui était visible pendant les années 1990 c'est l'émergence de nouvelles conduites religieuses dans notre société. Ces nouvelles conduites religieuses ont été reliée au mouvement réformiste des années 1930-1940² et au mouvement islamiste des années 1970-1990. A savoir que l'avènement de ces nouvelles conduites a causé un recul de ces pratiques sociales et religieuses, notamment celles reliées au culte des saints³. Toutefois, ce qui est visible aujourd'hui, notamment dans Kabylie du Djurdjura c'est ce retour vers ces pratiques organisées autour des lieux de sainteté, ce qui leurs attribua un rôle d'intermédiaire entre la culture locale et le fait religieux.

Nos lectures liées au fait religieux en Algérie indiquent que le culte des saints constitue l'un des noyaux de la religion populaire en Algérie, plus particulièrement en Kabylie⁴. A savoir que, dans cette partie de l'Algérie, plusieurs de ces sanctuaires sont préservés par les habitants, ce qui leur donne cet état fonctionnel en permanence. Donc, cette persistance et cette continuité n'est autre chose qu'un révélateur d'une gestion persistante du sacré par les communautés villageoises. Ce qui attribue à ces lieux une importance et une forte articulation à leur entourage social.

¹ Mohammed Brahim Salhi, « Entre subversion et résistance, l'autorité des saints dans l'Algérie du milieu du XX^{me} siècle » In Revue « *L'autorité des saints, perspective historique et socio anthropologique en Méditerranée occidentale* », sous direction de Mohammed Kerrou, Paris, Ed Recherche sur les civilisations. 1998, PP 305-322. Voir aussi, Fanny Colonna, sur le cas de l'Aurès, « *Présence des ordres mystiques dans l'Aurès au XIX, contribution à une histoire sociale des forces religieuses en Algérie* » in Revue, « *Les ordres mystiques dans l'Islam, cheminement et situation actuelle* », sous direction d'A. popovic et G. Veistein, Ed EHESS, Paris, 1988 PP245-265.

² Salhi Mohammed Brahim. *Étude d'une confrérie religieuse algérienne : La Rahmaniya*, thèse de doctorat 3^e cycle, Paris EHESS, 1979. *Société et religion en Kabylie. 1850-2000*, thèse de doctorat d'Etat en lettre et en science humaine université paris III, 2004. Voir aussi, Ali Merad. *Le réformisme musulman en Algérie, de 1925 à 1940. Essai d'histoire religieuse et sociale*, Alger, El Hikma (seconde édition), 1999. Fanny Colonna *Les versets de l'invincibilité: permanence et changement religieux dans l'Algérie contemporaine*, Paris presse de la fondation Nationale des sciences politiques, 1995 p35. Cet ouvrage a été présenté dans une note de lecture par Mohammed Brahim Salhi dans un article. Fanny Colonna. « *Les versets de l'invincibilité : Permanence et changement religieux dans l'Algérie contemporaine* », Sciences-Po, Paris, 1996. In Revue Insaniyat, N° 27 2005. pp. 120-123.

³ Mohammed Brahim Salhi, « Élément pour une réflexion sur les styles religieux dans l'Algérie d'aujourd'hui » In Revue Insaniyat, N°11, Mai- Août 2000, (vol, IV, 2), *Le sacré et le politique* Ed CRASC, PP43-63.

⁴ Hamoudi, *sainteté, pouvoir et société*, Annales, Mai-Aout, 1980. Voir aussi sur la question, Joseph Desparmet *coutumes, institutions, croyances des indigènes de l'Algérie*, Paris, Carbonnel 1939. Voir aussi, Ahmed Nadir, *Maraboutisme superstition ou révolution*, in F. Colonna et M. Haddab *Méthode d'approche du monde rural*, Alger. OPU, 1984, P303.

Quant à la gestion de ces sanctuaires dans la région du Djurdjura elle se divise en deux catégories: on a ceux qui sont gérés par l'assemblée villageoise aujourd'hui le comité du village et d'autres lieux saints qui sont gérés par des lignages religieux (*Imrabden*). Quant à la région d'*Ain El Hammam*, à laquelle appartient le terrain de notre enquête, à l'image de l'ensemble de la Kabylie du Djurdjura, on trouve des lieux saints qui sont gérés par des lignages religieux à l'exemple de celui de *cheikh Muhend u Lhucin*¹, *sidi el hadi bû dharbal* ainsi que celui de *Bûthmesmarin n dheb*². D'autres sont gérés par l'assemblée du village (*tajmaet*) comme le sanctuaire de *l'Misoura*³, de *Yemma Mekka*⁴ et de *sidi Yahya*⁵ ainsi que le cas de *Jeddi Menguellet* dans la région des *Ath Menguellet*, pour ne pas citer d'autres. Cependant dans le village en question le sanctuaire de *Jeddi Menguellet* représente un point d'articulation entre le social et le culturel, l'économique et le politique. Comme il représente aussi un point de production d'ordre et de désordre social dans le village, et un pôle autour duquel se structure la vie sociale dans le village. Par conséquent, il constitue l'un des pôles de notre intérêt dans cette recherche, il nous intéresse dans la mesure où il constitue le point le plus important autour duquel se structure toute la dynamique interne et externe du village, dans la mesure où il est un point d'articulation avec la société locale, en l'occurrence, *Tawrirt n'Ath Menguellet*, et la région des *Ath Menguellet*⁶.

Comme nous l'avons déjà souligné, dans une étude monographique sur une collectivité donnée, il faut d'abord saisir les points d'articulation qui engendrent une dynamique par le biais d'un bon nombre de liens. A savoir qu'en Kabylie, notamment, la Kabylie du Djurdjura, les lieux d'interactions sociales, par excellence sont les espaces villageois où s'articulent le sacré et le profane, le social et le culturel dans un environnement d'interdépendance et d'interaction en continu.

¹ Mouloud Mammeri, *cheikh Muhend a dit*, Alger, Ed CERAM, 1989, P 208. Voir aussi *Isefra de si Muhend* Paris, Ed, de la fondation, 1987, P479.

² Le saint fondateur du lignage religieux dans le village *Tawrirt Menguellet* « ouled oulhaj ».

³ Le sanctuaire d'une sainte femme dans le village « Ighil Bougni » dans la région des *Ath Menguellet*.

⁴ Le sanctuaire d'une sainte femme dans le village de Tililit dans la région des *Ath Menguellet*.

⁵ Le sanctuaire d'un homme saint dans le village des *Ath Khelifa* dans la région des *Ath Bou Youcef*.

⁶ Voir supra, Chapitre II : l'Aspect monographique. PP 38-66.

Par ailleurs, dans cette perspective qui a pour objectif de saisir les changements en cours on va axer notre intérêt sur les domaines privilégiés de production et de reproduction du lien social.

Par conséquent, nous allons procéder en deux temps d'abord, nous visons à mettre en lumière l'état actuel du village et cela à partir de quelques éléments de changements qui se traduisent dans les éléments d'intégration sociale, tels que : Le nouveau mode de gestion du village, la remise en route d'un nouveau lieu de sociabilité religieuse qui est la mosquée en utilisant un nouveau mode de gestion qui se présente dans l'association religieuse, à côté de celui de la cohabitation des groupes sociaux du village appartenant à des groupes laïcs et à des lignages religieux (*imrabden*). Une cohabitation qui crée une atmosphère, parfois d'homogénéisation et parfois de tensions. Des pressions qui deviennent plus visibles quand il est question de la gestion du village, en l'occurrence, dans le choix des gestionnaires principaux du village...etc. A côté de l'étalement de l'espace traditionnel du village, qui est un élément influant sur le maintien des rapports sociaux entre les habitants du village.

L'étude de ces éléments va présenter l'aspect synchronique dans notre recherche. Par la suite, ce qui est relatif à la permanence et à l'histoire du village comme l'élément de la sainteté, et du rôle du village durant la période coloniale ce qui va présenter l'aspect diachronique dans notre recherche.

Notre travail s'inscrit dans l'approche du changement social, celle-ci qui se propose de montrer les changements qui ont touché les rapports sociaux produits par plusieurs facteurs régissant cette collectivité villageoise.

Notre choix pour cette approche d'analyse est basé sur le fait qu'à partir de là nous puissions arriver à connaître l'influence des changements opérés sur la vie sociale au sein du village par le biais, notamment, des nouveaux éléments d'intégration sociale. Par conséquent, notre perspective s'inscrit dans le champ de l'anthropologie dynamique qui consiste à définir le changement des autres formes de permanences. Selon l'approche de G.Balandier¹ qui est un anthropologue du changement et de la

¹ Nous citons quelques œuvres de cet auteur, Georges Balandier, *Anthropologie politique*, 1^{re} édition, 1967 2^{ème} édition «Quadrige », Paris, PUF. 1991. George Balandier, *Sens et puissance*, paris, 1^{ère} édition, 1971, 3^{ème} édition 1986. Septembre, Paris, P.U.F.1971, Bibliothèque de sociologie contemporaine, 1986. Georges Balandier, *Le désordre*, Paris, Fayard, coll. Éloge du mouvement, 1989, p 249...etc.

dynamique sociale, avec ses idées qui nous contraignent à percevoir le monde autrement. Son approche va nous permettre de comprendre les transformations des rapports qui sont produits à la fois par la vie sociale et religieuse dans cette communauté villageoise et ce vu son intérêt porter, à la fois à la tradition et à la modernité.

Selon G. Balandier, cette modernisation¹, se forme et se propose à partir de ce qui effectue en profondeur, en mouvement de fond, le travail d'une société et d'une culture, elle le révèle et elle exprime les contradictions d'une époque, les tensions et les éclatements qu'elle génère². Ceci atteste que, la modernisation opère une fonction de révélateur des changements qui touchent la société en mutation. Ce qui explique qu'il n'y a pas une disparition des choses mais il y a modifications et transformations dans les composantes de la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Cette situation de mouvement, de dynamique est beaucoup plus plausible dans les éléments ou les structures d'intégration sociale comme étant les domaines les plus sensibles dans la société.

A partir de là, parvient notre première ébauche, à savoir celle de comprendre comment, ces éléments de changements sont-ils appliqués sur des domaines de la vie en communauté. Et pour ce faire, nous avons pris pour éléments d'intérêt : le comité du village qui est une forme moderne de l'assemblée traditionnelle du village. Et qui a pris en charge les anciennes préoccupations de cette dernière à l'exemple de : la gestion de la sainteté en plus de celle du village, et cela, en utilisant de nouvelles méthodes de gestion et en choisissant des gestionnaires plus jeunes. D'autres éléments touchés par le changement et qui sont en relation directe avec ce groupe social ont fait l'objet de notre intérêt, à savoir les *Sûk* organisaient dans la région des *Ath Menguellet*, l'association religieuse qui est un nouveau mode de gestion du sacré ainsi que tous les aspects touchés par les changements en cours; des aspects en

¹Comme elle est définie dans le dictionnaire de sociologie, Modernisation : Ce concept s'applique beaucoup plus chez les historiens et les sociologues, par la suite, il a affecté le champ anthropologique. C'est un ensemble de changements très complexes qui affecte toutes les sociétés humaines, bien que d'une manière très inégale et selon des mécanismes de diffusion très variés, à compter des dix-neuvièmes siècles et à partir de l'Europe occidentale. -Gresle Francois, Perrin Michel et autres. Dictionnaire des sciences humaines, Sociologie Psychologie Sociale, Anthropologie, Paris, Nathan, 1990, P360. Comme elle est défini par Georges Balandier : « C'est une relation de manifestation et d'expression du nouveau de l'inédit des ruptures sous-jacentes aux continuités ». In Georges Balandier, *Le Détour*, op-cit. P132.

² Georges Balandier, *ibid.* P132.

relation directe avec ce groupe social et cela afin de percevoir le village *Tawrirt Menguellet* à la lumière des changements actuels, en conduisant notre regard sur la composition, la décomposition et la recomposition du lien social dans le village en question. En l'occurrence, ce qui est considéré comme point crucial dans cette perspective, ainsi lequel est considéré comme un axe auquel sont reliés tout les autres domaines que nous avons touché dans cette recherche, c'est celui de la sainteté de *Jeddi Menguellet*, autour duquel se structurait toute la vie sociale du village dans le passé. Aujourd'hui, avec l'avènement des changements actuels, cette importance est compromise par l'apparition de nouveaux lieux de sociabilité religieuse, à savoir celui de la mosquée du village. Un lieu qui était toujours présent au village mais qui était d'une visibilité trop timide. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui notamment, après la mise en place d'une nouvelle organisation de gestion du sacré. Ce qui a créé un environnement électrifié par de différents conflits, notamment par rapport à cet édifice.

A partir de là, nous avons traduit nos préoccupations dans la problématique suivante :

Comment se présente aujourd'hui le village *Tawrirt Menguellet* ? Quel est le rôle du sanctuaire de *Jeddi Menguellet* aujourd'hui et comment se présente les activités organisées autour de ce lieu saint ? Comment est ce que les habitants du village ont-ils marqué un glissement vers une autre forme de sociabilité religieuse et qu'elle est la fonction de l'association religieuse ? La fonction de la nouvelle forme de gestion du village qui se présente dans le comité du village ? Comment se présente le lien entre le saint *Jeddi Menguellet* et le comité du village *Tawrirt Menguellet*

Pour répondre à ces questionnements, nous avons mis en place quelques réponses temporaires aux questions que nous nous sommes initialement posées et que nous résumons dans cinq hypothèses :

Le village *Tawrirt Menguellet* est l'un des villages qui jouissait d'un grand prestige dans la région du Djurdjura et cela en ayant occupé un grand rôle avant et après la colonisation française, cette importance dont il jouissait s'est poursuivie jusqu'à la veille de la guerre de libération nationale.

Le village de *Tawrirt Menguellet* est aujourd'hui l'une des grosses constellations villageoises dans la région de *Djurdjura* à cause de son étalement en

dehors de son espace traditionnel jusqu'à son intégration dans la ville, chef-lieu de la commune, d'*Ain El Hammam*, ce qui est l'effet des changements économiques et sociaux chez ces villageois. Malgré tous ces changements, le marché hebdomadaire qui était toujours considéré comme un espace de sociabilité avant d'être considéré comme un espace d'échanges économique, reste fonctionnel malgré l'introduction de nouveaux lieux de commerce chez les *Ath Menguellet*.

Le comité du village *Tawirt Menguellet*¹ joue un double rôle d'où il tient un rapport de subordination et de médiation quand à l'espace villageois et de coopérateur avec l'extérieur. Il fonctionne selon des modalités modernes en s'occupant de la gestion du village et du mausolée de *Jeddi Menguellet* qui représente la principale source rentable pour le village.

Le sanctuaire de "*Jeddi Menguellet*" est connu par ses différentes formes de sociabilités, exemple de la célébration du jour de la *Taâchourt (mûsam)*², et de différents rituels de la *ziyara*³. Par ailleurs, ce sanctuaire constitue un point de ralliement pour les groupes sociaux de la région des *Ath Menguellet* et des régions qui forment le versant Nord du Djurdjura.

Le champ du religieux dans le village en question, commence à être investi par de nouvelles conduites religieuses qui ont trouvés de nouveaux lieux de sociabilité telle que la mosquée du village, cette nouvelle situation a engendré une nouvelle forme de gestion du sacré. C'est un basculement des habitants de ce village vers d'autres formes de conduites religieuses qui a engendré une rupture entre la gestion globale du village et la gestion de ce lieu de culte à *Tawirt Menguellet*. Une nouvelle situation à laquelle se sont confrontés les principaux gestionnaires du village.

Le choix de la méthodologie de cette recherche est dicté par la nature de l'objet abordé, c'est dans cette optique que nous nous sommes appuyés sur des techniques qui nous semblent pertinentes pour notre recherche.

L'observation qui est une technique importante pour saisir, d'abord les différents changements qui se sont opérés au village tels que l'éclatement de l'espace

¹Voir supra, Chapitre V : La gestion du village, PP106-138.

²Berman. P. J, Th. Blanquis, et autre, Encyclopédie de L'Islam. LEIDEN. BRIU. Tome 11, 2005.

³Pour plus ample détails sur la définition de la ziyara, Beraman. J. P, Blaque TH et autres. Encyclopédie de L'Islam, Paris, LEIDEN. BRIU, Tome X. 2002.P201.

traditionnel du village, ainsi que l'aspect économique que nous avons traduit dans le *Sûk*¹ du dimanche qui se déroule en bas du village et un autre qui est organisé en ville chef lieu de la commune de *Ain El Hammam*. Nous nous sommes aussi appuyés sur cette technique lors de notre observation des rituels lors du *mûsam* à *Jeddi Menguellet*².

L'enquête par entretien³, est aussi mise en œuvre afin de recueillir des faits et des récits ainsi que des avis différents de la part des habitants du village. Pour ce faire nous avons interrogé les membres du comité du village sur l'organisation du comité et de ses fonctions pour cela nous nous sommes approchés des membres telles que : le président du comité du village 2007-2009, le trésorier du nouveau comité du village 2010 et d'autres membres à côté de quelques habitants du village. Nous nous sommes aussi entretenus avec l'Imam de la mosquée du village, le président de l'association religieuse et le trésorier de l'association.

Sur la place de *Jeddi Menguellet*, nous avons longuement discuté avec le gardien du mausolée qui travaille sur cette place depuis 15ans, et d'autres pèlerins que nous avons pu rencontrer sur place.

En plus de ces deux techniques, l'usage du document est une étape incontournable dans cette recherche. Par ailleurs, c'est grâce à quelques documents que nous avons pu entamer notre recherche. Ces documents sont : la monographie d'Henri Genevois⁴ qui nous a permis de connaître la vie au village « *Tawrirt Menguellet* » dans le passé, ainsi que les modalités selon lesquels fonctionnaient ce village et les ressources desquelles se rémunère ce groupe. Une lecture qui nous a

¹Voir sur la question Carette Emile. Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841 1842. Étude sur la Kabylie proprement dite, Paris, I.M.P national, 1848.

² Voir supra, Chapitre VII : *Jeddi Menguellet*, PP162-198.

³ Jean copains, l'enquête de terrain, (l'entretien), paris, Armand colin, p56. Alain Blanchet et Anne Gotman L'enquête et ses méthodes : l'Entretien, Paris, collection sociologie 128, Ed NATAHAN 2001 P127. Raymond H, « Analyse de contenu et entretien non directif, application au symbolisme de l'habitat », revue française de sociologie, vol, IX, 1968, PP. 167-179. Raymond Quivy, Van Campenhoudt, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Ed Dunod, 1988. Abdelkader Lakjâa, « l'entretien non directif dans la pratique socio-anthropologique », in « la socio-anthropologie ou comment repenser la méthode ? », Oran actes des journées d'études organisées par le CRASC en collaboration avec l'université de Constantine. Les 20 et 21 Mai 1997 à Constantine, S/D de Faouzi Adel, Cahier N° 1, Ed CRASC, 2001, PP 11-20.

⁴ Henri Genevois, Monographie villageoise, *Tawrirt Menguellet*, note de Folklore et d'histoire, Fort National FDB, 1955.P52.

éclairée afin de formuler une idée préliminaire au sujet des domaines : social, économique et religieux, notamment, la sainteté et de son rôle important pour cette collectivité villageoise.

La monographie d'Henri Genevois se décline en deux parties:

La première partie est intitulée « présentation » dans laquelle l'auteur s'est intéressé à la présentation de l'environnement social, géographique et économique du village comme l'organisation sociale et administrative du village, les sources d'eaux les ressources agricoles la vie religieuse. En parallèle il a mis en pratique ces aspects en décrivant l'habitant de *Tawrirt Menguellet* dans son quotidien d'agriculteur en l'associant à une vie magico religieuse très riche, notamment, par les rituels liés à l'agriculture. Comme il a fait participer le genre féminin en s'intéressant aussi à leur quotidien domestique. Dans la deuxième partie l'auteur s'est intéressé à l'aspect diachronique de son terrain de recherche en décrivant l'histoire du village à travers les personnalités importantes ayant joué un rôle important dans la fondation du village et de la tribu, en l'occurrence, *Jeddi Menguellet*, sidi *El Hadi Boudarbal*, et d'autres saints comme sidi *Mhend Usaâdoun*. Le marché hebdomadaire est aussi l'un des pôles d'intérêt de l'auteur en question pour montrer l'importance de ces champs relationnels dans la vie de ce groupe.

Pour terminer, l'auteur a évoqué la situation politique du village à travers ses relations avec les villages environnants qui se traduisaient dans différents conflits qui se sont transformés en guerres. La poésie aussi, notamment, celle qui se rapporte au religieux est l'un des points importants par lesquels l'auteur fait un détour, pour clôturer sa monographie. Il a transcrit des poèmes collectés au village et dans la région du Djurdjura et qui sont répétés en l'honneur des saints de la région et du village en question.

Pour approfondir notre connaissance du terrain de notre enquête, notamment durant la période coloniale, nous nous sommes appuyés sur le *sénatus* consulte de 1896 parlant de cette période. Pour connaître la situation actuelle de la région de Ain El Hammam, qui constitue le champ globale dans lequel évolue le village *Tawrirt Menguellet* nous nous sommes appuyés sur plusieurs documents, résultant des

différents recensements de (1966, 1977, 1988) ¹, 1998² 2008³, afin d'établir les différents découpages du *ârshe* des *Ath Menguellet* et de la région du Djurdjura. Comme nous nous sommes référés au PDEAU⁴ (plan directeur d'aménagement urbanisme) 2005-2009. Nous avons aussi eu comme document, la monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le POS⁵ (plan d'occupation des sols, Pos C1, C2 C3et C4 ville de Ain El Hammam).

Toujours pour l'usage du document et pour l'analyse du fonctionnement du comité du village, nous avons utilisé le règlement intérieur du comité en question⁶. Pour un regard plus avisé sur sa gestion, il nous a été possible de consulter le registre des dépenses et des rentes du comité qui nous a été fournis par le trésorier lui-même.

Pour la descendance du saint *Jeddi Menguellet*, nous nous sommes appuyés sur un document⁷ attestant l'appartenance du saint à la lignée du prophète par le biais de son gendre et cousin Ali. Nous avons eu ce document dans la zawiya des *Ath Bouyahya* dans la région des Béni Douala, par le biais d'une collègue.

Pour la présentation des groupes sociaux du village, notamment, les lignages religieux du village, en plus des informations collecté chez nos informateurs, nous nous sommes appuyés sur des documents représentant les arbres généalogiques de ces groupes qui ont été établis par les autorités françaises en 1892⁸.

Pour l'association religieuse, nous avons aussi collectés des données dans des archives appartenant à l'association religieuse.

En plus de ces documents nous avons utilisés des cartes géographiques et des croquis datant de l'époque coloniales et celles ayant été réalisées lors du dernier recensement RGPH 2008⁹. Comme nous avons eu recours aux moyens audio-visuels ce qui a permis une illustration claire et concrète de notre enquête.

¹ Office National des statistiques, Evolution des agglomérations, 1966-1977-1987, collection Statistiques, Juin 1992. PP68-86.

² RGPH 1998.

³ RGPH 2008.

⁴ Arc (bureau d'Etude d'Architecture et d'Urbanisme, Plan Directeur, Aménagement, Urbanisme, synthèse. Ain El Hammam, 2005-2009, PP1-79.

⁵ Plan d'occupation des sols, Pos C1, C2 C3et C4 ville de Ain El Hammam, synthèse, 2008. PP1-69.

⁶ Voir annexe N°10. Le Règlement intérieur du comité du village *Tawirt Menguellet*.

⁷ Voir annexe N°11. L'origine du saint *Jeddi Menguellet*.

⁸ Voir annexes N°2-3-4-5. Les arbres généalogiques des quatre lignages religieux du village.

⁹ RGPH 2008.

Nos informateurs ont été des femmes et des hommes. Nous avons choisis la plupart du temps ceux ayant fréquenté de près l'organisation sociale du village et qui ont vécus sa réalité, pour l'association religieuse, nous avons opté pour les membres de cette association, pour le comité du village, nous avons aussi opté pour les membres qui ont activé dans cette organisation depuis 2003 et les membres de cette organisation a savoir le président du comité 2003-2007 et des autres membres à l'exemple du trésorier...etc. Pour le mausolée de *Jeddi Menguellet* nous avons aussi opté pour des personnes ayant l'habitude de se rendre sur place, notamment, l'âssas du sanctuaire et les pèlerins (femmes- hommes) que nous avons rencontrées sur place. Donc l'exploration du terrain et les lectures nous ont permis d'étudier ce village de prêt et de choisir quelques aspects à travers lesquels se manifeste le lien social et le lien produit par le rapport au saint du village ainsi que le rapport du village avec son environnement social.

Cette idée centrale se décline en plusieurs axes développés dans sept chapitres :

Dans le premier chapitre, nous avons essayé de reconstruire l'histoire du village en mettant l'accent sur le regroupement de ces habitants dans ce village. Comme avons donné une importance particulière à l'origine du toponyme du village et le rôle de la sainteté dans la mise en place de ce toponyme. Dans une deuxième section nous avons fait un survol historique du village, qui commence d'avant la période coloniale jusqu'à la période de l'indépendance de l'Algérie.

Afin de mettre en perspective les éléments de permanence et de changement nous avons élaborés un deuxième chapitre dans lequel nous avons présenté la société locale tout en donnant une description topographique du terrain d'enquête. Dans la deuxième section nous avons ramené le village dans son contexte global qui est celui de la commune de *Ain El Hammam* aujourd'hui. En donnant une visibilité à l'évolution démographique économique et sociale de la région en question.

Le troisième chapitre est consacré à l'étalement du village hors de son espace traditionnel, qui est un aspect de changement dans ce milieu montagneux¹. Nous avons

¹Mohammed Brahim Salhi, « *Espace montagnard : mutation et permanence* », in Revue Espace montagnard entre mutation et permanence, Ed CRASC, 2001. Voir aussi Nadia Messaci Bel Houcine, « *Un espace montagnard en pleine reconstruction, la Ath Waghlis* », Oran, in, l'espace montagnard entre mutations et permanences, sous direction Nadia Messaci Bel Houcine, Ed CRASC, 2005 PP51-79.

divisés ce chapitre en quatre sections une introduction et une conclusion. Dans la première section nous avons analysé la rupture que les habitants du village ont marquée avec la maison traditionnelle en réaménageant l'espace intérieur de ces demeures. La deuxième section est consacrée à l'éclatement de l'espace traditionnel ce qui a induit à un nouvel aménagement de l'espace villageois en exploitant les voies carrossables et les champs qui servaient, autrefois de jardin potager. Ce qui a donné à l'implantation de la demeure une importance primordiale chez ces habitants. Dans la troisième section nous avons essayé de montrer l'impact de l'éclatement de l'espace villageois sur les rapports sociaux dans le village. Comme nous nous sommes intéressés à la gestion de l'état à l'espace bâti dans le village, et au degré dont cette réglementation à la construction est elle respecté par les villageois.

Le quatrième chapitre nous l'avons consacré pour une autre structure qui représente un autre champ relationnel qui est le marché hebdomadaire¹, dans le village et dans la région de *Ain El Hammam*. Nous avons divisé ce chapitre en trois sections en premier lieu nous avons fait une description des *Sûk* qui sont en rapport direct avec le village et qui le relie avec le reste de la commune de *Ain El Hammam*. La deuxième section est consacrée pour déterminer la fonction sociale du *Sûk*. La troisième section est consacrée pour le commerce en général dans la région de *Ain El Hammam* et dans le village *Tawrirt Menguellet*.

Dans le cinquième chapitre concernant la gestion du village par une forme moderne de gestion qui est le comité du village, qui a marqué un passage de l'ancienne forme de gestion qui était *tajmaçt*² à la forme moderne qui est celle du comité du

¹ Carette Émile. *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842. Étude sur la Kabylie proprement dite*, Paris, I.M.P national, 1848. Voir aussi, Henri GENEVOIS, *l'habitation kabyle* contribution à l'étude ethnographique du Maghreb, la maison kabyle, description par textes kabyles traduit vocabulaire annexes folkloriques. Edition : F.D.B; fort national, 1962. Réédité à Paris par centre de recherche berbère collection "bilingues" Edisud/ la boîte à documents, pages 224,1995.

² Afin de mieux comprendre ce passage de la forme séculière de gestion villageoise à la nouvelle forme de gestion qui est le comité du village et la manière dont il s'est implanté en Kabylie voir : Kinzi Azedine. *Tajmaçt de village, Leklêa des Ait Yemmel: étude des structures et des fonctions*, Tizi-Ouzou, 1998. Mémoire de Magistère. Nous citons aussi quelques articles de Mohamed Dahmani: «Atlas économique et social de la grande Kabylie» O.P.U ; P367. Salhi Mohammed Brahim. « Modernisation et retraditionalisation dans les champs associatifs et politique : le cas de la Kabylie », in-Insanniyat, N° 8,1999.pp21-42. Salhi Mohammed Brahim. « Élités entre modernisation et retraditionalisation : les acteurs de la contestation identitaire en Kabylie 1980-2001 », Ed CASBA-C.R.E.A.D-ARCAASD-le CAIRE. 2004. Pour comprendre l'importance du droit coutumier et la manière dont intervenait la *tajmaçt* en Kabylie voir Hanotau A et Letourneux. A *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Paris, Bouchène, tome I, seconde édition, 2003. Voir aussi : Jean MORIZOT, *l'Algérie*

village. La première section est consacrée pour le passage de *tajmaet* au comité du village et les circonstances par lesquelles le comité du village s'est implanté dans le village. La deuxième section est consacrée pour l'organisation du premier comité du village que *Tawrirt Menguellet* avait connu après une période d'instabilité dans sa gestion.

La troisième section est consacrée au nouveau comité du village 2009-2010 dans cette section nous avons présentés les membres du comité, leurs statuts sociaux...etc. dans la troisième section nous avons analysé les facteurs conducteurs dans le choix du président du comité du village et les changements qui ont touchés les stratégies selon lesquelles on choisit aujourd'hui le président du comité du village. Dans la quatrième section nous avons analysés le règlement intérieur du comité du village. Dans la cinquième section nous avons mis à plat les ressources du comité du village et nous avons établi le rapport de gestionnaire du sanctuaire de *Jeddi Menguellet* par cette organisation dans la mesure où ce même sanctuaire représente la source principale du comité du village en dernier lieu nous avons analysé le rôle de médiateur que joue le comité du village avec l'extérieur d'où il négocie des ressources pour réaliser quelques projets dans l'intérêt du village.

Dans le sixième chapitre nous avons mis en perspective un autre aspect du changement que le village en question a connu au même temps que le comité du village. Un nouveau lieu de sociabilité a été engendré par le biais d'un glissement des habitants du village vers une nouvelle forme de sociabilité religieuse tout en marquant une rupture avec l'ancienne qui est toujours dynamique, c'est-à-dire la sainteté, ainsi que l'ancien mode de gestion des affaires religieuses du village « *tajmaet* et, par la suite, le comité du village » la rupture est faite contre les ressources financières qui proviennent des lieux de sainteté, comme *Jeddi Menguellet*.

Kbvlisé administrateur des services civiles de l'Algérie, Préface de Pierre Rondot directeur des hautes études sur l'Afrique et l'Asie moderne, Édition j. Peyronnet et c^{ie}. Voir sur les associations culturelles et autres le manuel édité par le HCA: Haut commissariat à l'Amazighité, « 1^{er} annuaire National des associations culturelles Amazighe », Edition janvier 2000. p136.

Nous avons réparti ce chapitre en trois sections, une introduction et une conclusion. La première section est consacrée à la présentation descriptive de la mosquée. Nous avons fait une biographie sur le parcours de l'imam qui est un nouvel agent religieux dans le village.

Par ailleurs nous avons analysé les rapports que tiennent les groupes sociaux du village avec ce lieu de culte religieux. La deuxième section nous l'avons consacrée pour l'association religieuse qui est un nouveau mode de gestion du religieux dans le village et point d'articulation avec la permanence et le changement. Nous avons présenté l'association religieuse en rendant visible sa fonction, ses membres et le règlement intérieur de cette association. La troisième section nous l'avons réservée pour l'analyse du rapport de l'association religieuse avec le comité du village.

Dans le septième chapitre de cette perspective nous l'avons consacré à la sainteté au village, en présentant le saint qui est à l'origine de la formation du village *Tawirt Menguellet* et de la tribu des *Ath Menguellet* et qui est le saint illustre *Jeddi Menguellet*. Afin de donner de la visibilité à son rôle de fondateur et de confédérateur, nous avons procédé en deux temps. Le premier subdivisé en deux temps aussi, celui de la présentation d'un côté historique sur ce saint et qui est relatif à sa descendance qui remonte jusqu'au prophète par le biais de son gendre '*Ali Ibn Abi Talib*'. Et celui qui est relatif à son arrivée dans la région et sa fondation des lieux. En deuxième volet nous avons collecté des données relatives à une permanence dans sa vénération par l'organisation du *mûsam* avec une production symbolique dense.

A savoir que dans cette perspective nous allons explorer le rapport du saint avec le village en question et la relation des habitants de ce village avec ce sanctuaire qui représente un point de forte articulation avec cette communauté villageoise par différents canaux.

Chapitre I :

Histoire du village

Introduction :

Dans ce chapitre nous visons à dérouler la trame historique du village en mettant en perspective le rôle de la sainteté dans sa formation et dans son étymologie toponymique. En deuxième lieu nous allons parcourir la période précoloniale et la période coloniale que ce village avait vécue.

Notre choix se fonde sur des sources écrites et sur des récits oraux que nous avons collectés nous-mêmes dans le village en question.

I- 1 – Le rôle de la sainteté dans la formation du village *Tawrirt n Thaïdhith (Menguellet)* et de son toponyme :**I- 1 –1- La formation du village :**

L'usage du document dans une reconstruction historique des événements est très essentiel. Cependant, nous nous sommes trouvés devant une documentation maigre ce qui a rendu notre reconstruction de l'histoire du village plus complexe. Par conséquent, nous avons utilisé un autre moyen pour la collecte des informations concernant cette collectivité villageoise. Ce moyen est celui de la tradition orale qui est d'une richesse incontestable. Et pour ce faire, nous allons mettre en perspective la formation du village *Tawrirt Menguellet*. En mesure de ce que nous avons pu y trouver dans la documentation utilisée et selon les récits de nos informateurs.

La plupart des récits que nous avons entendus sur le terrain disent que les habitants du village sont arrivés à *Tawrirt Menguellet* d'une manière progressive. Certains d'entre eux sont même arrivés à une date plus récente et qui remonte au XVIII^{ème} siècle, à l'exemple des *Ath Abbou* qui se sont fixés dans le lieu dit « *laeziv Ath Abbou* ». Ce qui indique que l'arrivée de ces habitants dans cette région était progressive et assez espacée dans le temps et de destinations différentes. Cependant, la formation de ces groupes en village était parvenue à une époque plus avancée. Ce qui remonte selon nos informateurs, au XVI^{ème} siècle, et cela, en faveur d'un homme saint nommé *Sidhi El Hadi Boudharbal*. Selon l'un des descendants du saint, ce dernier est arrivé dans la région approximativement au XVI^{ème} siècle pour s'installer dans la région en provenance de *thamoukrast*, près des *Ath Sidhi Ahmed* où s'était installé son père

« *Sidhi Hend Oubelkacem* »¹ descendant directe de *Sidi Mohamed Ben youcef* de *Miliana*, lui-même descendant d'une longue lignée des *Adarissa* du Sud du Maroc².

A l'arrivée de ce saint, cet emplacement était pratiquement vide, selon l'expression de nos informateurs « *tiyilt* » (la colline vide). Ce qui indique que le saint à son arrivée cherché un emplacement dans lequel il pourra s'installer.

Les premiers emplacements à avoir servi de points d'installations pour les habitants de ce village, étaient des emplacements déployés autour de toute la colline sur laquelle s'est implanté le village.

Le premier emplacement, est celui de *Bû-ksir*³ qui fait face aux *Ath Sidhi Ahmed*. Il était habité par les *Ath Maetûk*. Selon nos informateurs, une grande bataille s'est déclenchée entre les deux groupes et ce sont les *Ath Maetûk* qui chassèrent les *Ath Lefki* venu des *Ath Yahia*. Ces derniers se sont dirigés vers *Tawrirt emrane*, un village voisin de *Tawrirt Menguellet*.

Le deuxième emplacement, est celui de *d'Iger Aeli* qui est situé à l'intersection des trois routes qui mènent à l'actuel emplacement du village et à quelques mètres d'une source d'eau « *Thala bw-an sagu* », qui est aujourd'hui abandonnée par les habitants. Cet emplacement est habité par les *Ath εAbdelkader*, *Ait Meseûd*, *Ait Aeli u mhend*. Ces familles se sont transformées plus tard en *Iderma*. Exemple des *Ath Aeli u mhend* qui ont relié d'autres groupes comme les *Ath Taleb* et les *Ath Sidi El Hadi*.

Il y a aussi l'emplacement de *Tighribin*, qui est sur la route de *Tala u sammer* et à quelques mètres du sanctuaire de *Jeddi Menguellet* qui se situe sur le versant qui donne sur *l-djemæa û-fella*. C'est à cet emplacement que le sanctuaire de *Jeddi Hend û-mendil* est édifié. En dernier, on a le lieu dit *Tansawt* qui était habité par les *Ath yeela*.

Dans les récits locaux, on dit que lors de l'arrivée du saint au village, il était accompagné par deux autres hommes saints, « *Jeddi Hand û mandil et Jeddi bû-Thmesmarin n d-heb* », qui sont eux-mêmes fondateurs de d'autres lignages religieux

¹ Henri Genevois, *monographie villageoise. Ġemæa n Saharidi .Tawrirt Menguellet*, Institut national des langues et civilisation orientales, paris, centre de recherches berbère, collection bilingue EDISUD 1996, 2004 p 31.

² Sid Ahmed Sadouk, Op-cite, p79.

³ Voir carte N° 1. P64.

(Imrabden) « les Ath Sidi Hand ûlhadj et des Belhadi » qui se sont fixés en bas du village. Le récit que nous avons pu collecter dans le village et que nos informateurs répètent est le suivant :

« Bû-Thmesmarin n Dheb était sur une mule et les deux autres sont venus sans monture. Ce saint, à son arrivée à la place dite Bû-ksir, perd sa mule, lui qui était tellement attaché à cette dernière, l'enterra et se fixa à côté de sa tombe. Les deux autres continuent leur route. Jeddi hand u-mendil s'est fixé à Tighri-bin à côté de la place de Jeddi Menguellet. Quant à Jeddi El Hadi, il continue sa route jusqu'au sommet de la colline là où il se fixe lui et son frère Si Amer ». C'est à partir de là que le saint homme (Sidi El Hadi Bû-dharbal) débuta sa mission de rassemblement des habitants sur la colline où se tient le village actuellement.

I-1- 2-L'origine du toponyme « *Taïdhith* » dans la lecture hagiographique :

La documentation trouvée au sujet du toponyme *Thaïdhith* dans la lecture hagiographique date essentiellement de l'époque coloniale. Nous citons : le « *Bulletin officiel du gouvernement d'Alger* »¹, en plus de deux œuvres au sujet de la signification et l'origine de ce toponyme. Ces œuvres sont celles d'Henri Genevois² et de C. Devaux³ que nous allons présenter dans cette section.

Nous avons aussi traduit notre curiosité au sujet de ce toponyme sur le terrain ce qui nous a permis de recueillir quelques récits qui nous ont éclairé d'avantage sur ce toponyme.

I-1-2-1 - Première version selon C. Devaux :

La première version est celle de C.Devaux, qui a écrit sur l'origine de ce toponyme dans son ouvrage « *les Kbailes du Djurdjura, étude nouvelle sur les pays appelés vulgairement (la grande Kabylie)* », dans son texte il écrit que : « *Un homme des Ath Bû Yûsef a voulu traverser le territoire des Ath Menguellet pour se rendre à une autre tribu, mais il avait peur. En ce lieu, quelques tribus refusaient le passage des voyageurs alliés à la tribu des Ath Menguellet. Alors cet étranger se présenta chez un ami*

¹ Bulletin Officiel, Op-cite, P1157.

² Henri Genevois, Op-cite. P155.

³C.Devaux, *Les Kbail du Djerdjira. Étude nouvelle sur les pays appelés vulgairement (la grande Kabylie)*, Marseille, Paris, 1859. P 267.

des Ath Menguellet- cet ami était Sidhi El Hadi Bû-dharbal- pour lui accorder L-a'naïa (...). Ce jour là, son ami était absent, il ne trouva que sa femme qui lui donna comme sauf-conduit une chienne connue de tout le monde pour appartenir à son mari. Quelques temps après la chienne revenant ensanglantée, comme si elle avait eu la peur de sa vie (.....). La femme du saint voyant la chienne dans cet état¹ comprit directement ce qui vient d'arriver. Aussitôt elle se précipitât pour prévenir les hommes du village (...). Tout le village se mobilisa. Ils prirent la route pour chercher l'homme des Ath Bû Yûsef, ils ne tardèrent pas à trouver cet homme, étendu au fond d'un ravin et percé de coups. On s'indigne d'un pareil acte, deux parties se sont formées aussitôt et comme elles ne parvinrent pas à s'entendre ont déclenché la guerre ».²

Ce récit nous indique la place octroyé au saint du village, et l'importance que les habitants du village donnaient à l'honneur du groupe, ce qui explique le déclenchement de la guerre, en premier lieu pour venger l'homme qui était sous leur protection ; et en deuxième lieu, c'est afin de sauver l'honneur du groupe. D'autant plus, il était impératif de sauvegarder le prestige du saint et du village qui était redoutable dans la région du Djurdjura. On constate que l'auteur voulait accentuer son intérêt sur la vengeance, ce qui nous permet de comprendre la nature des rapports sociaux que tenait le village avec son entourage social. Un rapport qui était caractérisé par la lute et l'alliance. Donc, le village en question avait des alliés dans toute la région du Djurdjura, comme il était entouré d'ennemis un peu partout dans la même région. Ce qui explique que cette période était très ardente pour le village.

I -1-2-2- Deuxièmes versions selon « HENRI GENEVOIS » :

Selon cet auteur, ce toponyme était l'œuvre d'une anecdote en relation directe avec un saint du village « Sidhi El Hadi bû-dharbal al Menguelleti », à qui on a attribué la fondation de Tawirt Menguellet. L'auteur écrit à ce sujet « qu'un homme des Ath Bû Yûsef étant de passage, se présenta un jour à la tajma du village, où il trouva les hommes réunis en assemblée. Il les prie de lui donner quelqu'un pour l'accompagner et lui faire traverser le village de Thamejût. Ce dernier a entendu dire que les habi-

¹ Op-cit. P 267.

² C.Deveaux, « Les Kbail du Djerdjira... » P 268.

tants de Thamejût sont des assassins et il craint qu'ils le tuent, si il y va seul, il craint aussi de ne point s'en sortir vivant». Selon toujours la même source, « l'amine était à l'époque Sidhi El Hadi bû-dharbal ».

Donc, il était la première personne du village à qui un étranger devait s'adresser. Une fois que la situation a été exposée, la réaction de l'amine était positive, car il ne pouvait refuser de porter son aide à un étranger, et cela, vu sa réputation d'homme sage, ce qu'atteste l'auteur en écrivant que *« l'amine réfléchit un peu et lui répandit : puisque c'est ton chemin, je vais te prêter une chienne. Nous les responsables du village, nous venons à peine de commencer notre réunion et le soleil sera couché avant que nous n'ayons terminé avec cette affaire. Suis la chienne : elle est intelligente tu n'es pas le premier qu'elle accompagne, elle te fera traverser le territoire de Thamejût et reviendra toute seule. On ne se fait prendre qu'une fois que Dieu t'aide à t'en tirer »*. Ce qui indique que l'homme était satisfait et ne doutait nullement du pouvoir du saint. Le saint aussi était sûr de la réaction des habitants de Thamejût et ne prévu pas qu'ils le contrariaient.

L'auteur poursuit ses propos en écrivant que *«L'homme et la chienne se mirent en route et arrivèrent à mi-chemin de Thamejût, deux hommes vinrent vers lui l'un le retient et l'autre va au village sans lui laisser l'occasion de s'expliquer. Le voyageur avait déjà blêmi, il avait déjà l'air d'un mort et ne pouvait plus dire mot. D'un seul coup les gens de Thamejût bondirent sur lui et le mettent à mort l'un le frappa avec des coups de pieds, l'autre avec un poignard, chacun avec ce qu'il avait sous la main. Pour eux tout étranger était un ennemi, ils le tuèrent en le frappant chacun de son arme, la chienne ne s'éloigna pas temps qu'il fut vivant, on la souilla de son sang et elle regagna l'assemblée de Tawrirt. Alors que Personne n'était encore rentré chez lui. Les gens stupéfait du spectacle ils comprirent que l'homme était assassiné alors ils juraient vengeance, parce que leur A'naïa n'était pas respecté. Ils saisirent des armes et se précipitèrent et arrivèrent alors que le corps était encore là, se fut une lutte terrible : on s'entre-tuait, entre Tawrirt et Thamejût, soixante-cinq morts furent dénombrés à la fin de la bataille. Jusqu'à maintenant Tawrirt est nommée Tawrirt à la chienne parce que ses habitants n'ont pas jugés vains de la venger. Un sage de la tri-*

bu dit aux gens ¹: calmez vous mes amis, une chienne n'a pas de A'naïa²; les gens de Tawrirt confus abandonnèrent leur volonté de vengeance³ ».

Ce qui explique, qu'en plus du rôle de sainteté, *Sidhi El Hadi Bû-dharbal* a joué le rôle d'un chef guerrier, en plus du rôle politique qu'il avait assumé afin de négocier la guerre et la paix. Ce qui explique que son pouvoir symbolique s'est propagé pour atteindre toute la région du Djurdjura. Une réputation qui fait de lui un homme illustre et respecté dans toute la région en question. Ce prestige dont il jouissait, lui a attribué une autorité symbolique, au point même où un objet provenant de lui peut avoir le rôle d'un laissez-passer même chez ses ennemis. Cependant, dans la mesure où ce dernier n'a pas respecté sa présence à travers l'objet qu'il confie à celui qui demande protection, les conséquences sont redoutables à cause du nombre d'alliés de la tribu des *Ath Menguellet*.

I-1-2-3. Le toponyme *Thaïdhith* dans la tradition orale :

Pour nous éclairer sur le toponyme du village *Tawrirt Menguellet* nous avons collecté des récits dans le village. Les versions sont un peu similaires de ce que nous avons pu lire chez les auteurs cités en haut, cependant, elles ne sont pas arides de quelques différences. Ce qui nous incite à constater qu'une place importante est attribuée à la sainteté chez les *Ath Menguellet*, ce qui est visible, notamment, dans les discours de ses habitants. D'autant plus, si on évoque la malédiction ou comme on le dit dans le parler local « *daewessu* ». Notre enquête de terrain nous a permis de soulever et de connaître une autre réalité historique sur ces habitants, c'est celle de leur force et de guerriers réputés dans tout le flanc Nord du Djurdjura. À ce sujet nous avons constaté que plusieurs récits sont similaires et se subjuguent. À savoir que, la phrase la plus répétée par nos informateurs est la suivante, « *autrefois Tawrirt n Ath Menguellet était le village le plus redouté dans toute la région* », ce qui explique, que même de nos jours, les récits qui sont transmis des anciens rapportent toute la force et l'autorité dont jouissait *Tawrirt Menguellet*. Comme nous avons aussi constaté qu'il est considéré

¹Henri Genevois. Op-cite. P57.

²A'naïa : droit de protection par un saint ou un groupe donner qui est redouté par tout le monde.

³Op-cite. P50

comme le village d'où sont issus tous les habitants des *Ath Menguellet*, ce qu'indique la phrase suivante « *Ce village est celui de nos ancêtres maternels et paternels* » ce qui veut dire que tous les habitants sur ce territoire, sont des descendants du saint "*Jeddi Menguellet*". Ils ajoutent, « *notre village était nommé Tawrirt n Thaïdhith(La colline à la chienne) Cette nomination, comme les anciens (*Imgharen*) le racontaient vient après une très longue guerre que ce village avait mené contre le village de Thamejût , et qui a duré quarante ans,*».

L'ensemble du récit tel qu'il est rapporté par nos orateurs dit que : « *qu'un jour un homme des Ath Bû yousef, qui est un allié des Ath Menguellet, est venu dans ce village pour demander protection car les habitants de Thamejût considéraient que tous les alliés de Tawrirt Menguellet comme des ennemis. Cet homme avait pour destination Ath Wadda, c'est-à-dire, Ath Yenni. Cet homme devait traverser Thamejût, Waï Te-slith, Ath 'ilem en suite el djem'a ûfella et El djem'a b wadda. A l'heure où il est arrivé à Tawrirt il faisait déjà nuit, donc, il était obligé de passer par Tawrirt. Il passe donc pour écarter tout soupçon à la thajmaet du village où il trouva des hommes en réunion. L'homme fatigué demanda aux présents de lui indiquer la maison de l'Amin qui pourra peut être l'aider. Les hommes, le conseillèrent, d'aller plutôt voir un homme sage et respecté de tous, non seulement à l'intérieur du village mais aussi à l'extérieur. Ils le conduisirent chez Sidhi El Hadi Bû-dharbal. En arrivant chez lui, les hommes s'aperçoivent qu'il n'était pas là et qu'il est allé dans un autre village pour apaiser un conflit, la femme du saint, s'informa sur la raison pour laquelle on est venu chercher son mari à une heure tardive. Ce qui incita les hommes à lui expliquer la situation. Les hommes lui racontèrent ce qui est arrivé, alors la femme chercha une solution et leurs demandèrent de lui donner la chienne du saint qui est connu par tout les habitants de la région. Selon la femme du saint, c'est la première fois que la bête n'accompagne pas son maître là où il est allé, peut être que c'était pour cette raison. Les hommes prennent la chienne et la remettent à l'homme qui demande protection, quand l'homme arriva aux frontières du village Thamejût ; des hommes viennent l'accueillir en ennemi par ce qu'il a pris le chemin venant de Tawrirt* ».

Nos informateurs continuent leurs propos en disant que, « Ces hommes lui deman-

dèrent ce qu'il veut ? Que vient-il faire dans leur village ? L'homme leur explique promptement ce qu'il redoute. Ces hommes ne le croient pas ils lui demandèrent ce que la chienne de Sidhi El Hadi faisait avec lui ? Il leur expliqua la situation tout en les informant que la chienne appartenant au saint du village Tawrirt est une preuve qu'il se trouvait sous la protection (*Aēnaïa*) de Sidhi El Hadi n T wrirt. Les hommes répliquent en ne se souciant même pas de ce que la chienne peut signifier. Alors, ils abattirent l'homme et ils le laissèrent pour mort. La chienne revint au village rempli de sang. La femme du saint en voyant cette chienne informa les habitants du village qui sans réfléchir prirent d'assaut le village de Thamejût. La guerre s'est déclenchée beaucoup de victimes sont tombés. Le conflit ne prendra fin qu'après l'intervention de quelques sages des Ath Tawrirt n *εamran*, (le village de cheikh arabe), où les Ath Thamejût se sont réfugiés pour demander L a *ēnaïa*. En effet, c'est le groupe des sages de Tawrirt n'Amran qui sont venus négocier la paix avec Tawrirt à qui se sont ralliés les Ath Bû Yûsef pour venger leur fils et les Ath Yenni qui avaient des liens de parenté avec les Ath Bû Yûssef ».

« Après cette intervention les Ath Tawrirt se sont rassemblés à la place de Jeddi Menguellet, c'est là que l'un des membres de ce groupe pour demander aux Ath Tawrirt n Ath Menguellet si une chienne peut devenir la cause d'une si longue guerre et qui a coûté aux deux villages beaucoup de leurs enfants ? A partir de là, Les Ath Tawrirt se ressaisirent et donnèrent raison à ce sâge. La guerre a pris fin, cependant les Ath Bû Yûsef et les Ath Yenni n'ont pas voulu assumer cette décision de paix, ils voulaient continuer la guerre, cependant la décision ne leur appartient pas devant la puissance de Tawrirt Menguellet. Afin d'exprimer leur hostilité pour ce recul qu'ils considéraient comme une soumission, ils ont gardé pour le village cette nomination. Afin de donner de l'ampleur à leur controverse ils ont falsifié le vrai nombre des victimes en le réduisant à sept seulement. Cette réputation s'est propagée par la suite dans tout le Djurdjura « Tawrirt n Thaïdhith yerran degs siwa seb'a yergazen » (Tawrirt à la chienne qui ne l'ont vengée que de sept hommes) ».

Ce qui nous permet de saisir, pourquoi ce sentiment de gêne qu'éprouvent certains habitants quand à ce toponyme. Et l'honneur qu'éprouvent d'autres. Cette différencia-

tion est engendrée par la diversité des récits et la différence du sens qu'on lui a attribué. Toute fois c'est le nombre de victimes tombés des deux côtés qui fait l'honneur et au même temps le déshonneur des uns et des autres. Certains disent que leurs nombre est de sept hommes tués par les *Ath Tawrirt*, d'autres disent qu'ils sont soixante-dix qui sont tombés afin de venger l'honneur du groupe. Cependant, cette histoire continue à avoir une résonance très forte chez ces habitants même de nos jours. Ce qu'expliquent les propos de quelques informateurs, à l'exemple de l'un deux, il nous a raconté que son arrière grand père s'est battu avec un habitant des *Ath Yenni* au *sûk el djemæa* à cause de cette histoire, il dit que l'homme des *Ath Yenni* voulait provoquer cet homme en lui disant que si vous êtes fort et redoutables vous auriez pu venger votre honneur au côté des *Ath Tamejût* lorsqu'ils vous ont humilié devant les *Ath Bûyûsef*. Une autre femme du village qui a travaillée comme infirmière à l'*Arb'a n'Ath Irathen*, nous a raconté qu'elle a eu un conflit avec certains de ses collègues suite à cette histoire. Donc, on peut comprendre l'envergure de cette histoire dans l'imaginaire de ce groupe.

I-2- Le village à la veille de la colonisation française :

La région des *Ath Menguellet* est citée dans les lectures hagiographiques dès le XIVème siècle par *Ibn Khaldoun*¹, et par *El Warthilani* dans sa *rihla*². Selon Ibn Khaldoun, la tribu des *Ath Menguellet* est l'une des plus importantes du flanc Nord du Djurdjura. Nous retenons dans ce qui est écrit par cet auteur « *les tribus zouaviennes les plus importantes sont : les bénis Idjer, les Béni Menguellet, les béni Betroune, les Béni Yenni, les Béni Boughiden, les Béni Bouyoucef, les Béni Chaïb, les Béni Aissi, les Béni Guehtoula, les Béni Ghoubrin* »³.

Ibn Khaldoun en évoquant cette région qui appartient à la vaste région de *Djurdjura* durant la période arabe, écrivait que « *cette région appartenait à la Province de Bougie et que ses habitants n'étaient pas soumis aux lois de l'administration et ne*

¹ Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, Alger BERTI, 2001, P256.

² Warthilani Al-Hocine. *Nuzhat Al-anvar fi favel 'ilm al-tarikh wa El-akhbar*, Beyrout, Dar Al-Kitab Al-^Carabi, 1974.

³OP-cite.p11.

payaient pas l'impôt »¹, en précisant que « dans leurs montagnes inaccessibles ils étaient bien protégés et échappés à toutes incursions étrangères »².

La considération de la tribu des *Ath Menguellet* comme étant l'une des plus fortes tribus du versant Nord du *Djurdjura*, était fondée sur la réputation de ses habitants dont témoigne même l'armée Française. Un témoignage qu'on a retrouvé dans des documents officiels, comme le Bulletin officiel d'Algérie, où il est écrit que ces hommes étaient de : « *farouches guerriers qui partageaient, cette région avec d'autres tribus, qui ne sont pas amoindris de leurs importances comme les Ath Yenni, les Béni Idjer, les Béni Frawcen, les Béni Iraten, ...etc* »³.

Les *Ath Menguellet* avaient de grands conflits avec les villages environnants qu'ils voulaient à tout moment annexer à leur territoire par le biais de la soumission.⁴ A l'exemple du village *d'El Karn* que *Tawrirt* a vaincu et annexé, et le village de *Tamejût*. D'autres conflits sont axés vers d'autres tribus avec qui ils disputaient des emplacements à l'exemple des *Ath Yenni*, qui voulaient leurs prendre *l'djemæa ûfella*⁵.

À l'arrivée de l'armée expéditionnaire française en 1854 dans la région des *Ath Irathen*, et après sa soumission le 25 mai 1854, leur chef *Ahmed Saïd Ben Arab* se retira vers *Isheriden* pour demander de l'aide aux tribus du *Djurdjura*⁶.

Le général Rondon, en étant au courant de cette action, s'est préparé pour envahir en fin massif du *Djurdjura*, ce que nous raconte Emil Carrey, « *dès le début du moi de juin, le général Rondon décida de mener une action d'envergure contre le massif du Djurdjura, alors il convoqua Camou Paté, Yusuf, Boz, Masiat et Renault. Parallèlement à toute cette mobilisation, le général a voulu compléter son armée par deux*

¹ Ibn Khaldoun, « *Histoire des Berbères...* » Alger BERTI, 2001, P256.

² Ibid. P 257.

³ Bulletin officiel d'Algérie. Op-Cite.P1158.

⁴ Henri Genevois, *Un village Kabyle, Tawrirt Menguellet, note de folklore et d'histoire*, Fort National Ed FDB, 1955.

⁵ Henri Genevois, *Monographie villageoises. Ath-yanni et taguemûnt azzûz*, Institut national des langues et civilisations orientales- paris, centre de recherche Berbère. Coll "bilingues". Edisud. P 224,1995. Nous avons estimé que ça pourra être durant la période Turque, par ce qu'Henri Genevois quand il a écrit à ce sujet, il a précédé son récit par « avant l'arrivée des français... ». P 28, dernier chapitre « luttes de Tawrirt avec ses voisins », ce qui nous a incitées de le renvoyer à la période Turque.

⁶ Emil Carrey, *Récit de Kabylie, compagne de 1857*, 1^{re} édition, Paris, Michel Levy, 1858Alger, pour la présente édition Alger, Ed GAL, collection Histoire S/D Kamel Chebrit, 2007, P20.

autres acteurs de cette armée expéditionnaire, les généraux Bosquet et de Mac-Mahon qui sont arrivés de Constantine le 15 juin, les deux armées fusionnaient à Mékla »¹.

Le même auteur poursuit ses propos en disant que le 15 juin 1854, l'armée expéditionnaire fut surprise par la force des *Ath Menguellet* à *Icheridhen*, elle a contourné par l'Est du territoire des *Ath Irathen* et celui des *Ath Fraousen*, en arrivons dans la région, ils n'ont pas pu avancer qu'au *sebt Ath Yahia* en passant par *Asif n bûbhir*. C'est là que toutes les tribus du Djurdjura interviennent pour porter de l'aide aux *Ath Menguellet*.²

Ce qui incita, selon toujours le même auteur, *Bûbaghla* et *Fadhma n sîmer* de faire appel à tous les habitants de *Djurdjura* afin de les alerter du danger qui les attend. Tous répondirent à cet appel, et se soulevèrent contre cette violation du territoire. Tous se précipitèrent pour venir en aide aux *Ath Menguellet*, ils seront vite rejoints par leur voisins les *Ath Yenni* et les *Ath wacif*, *Ath Bûakkash* et d'autres. Des chefs Kabyles apparurent durant cette guerre, comme si Tahar commandant des contingents des *Imseblen* chez les *Ath Ililten*, *Sheikh seddik waerab* des *Ath Irathen*, *Lalla Fadhma n Sîmer* de *Summer*...etc.³

La bataille fut engagée sur deux fronts, le général Mac-Mahon avec ses forces dépechées de Constantine, se trouva du côté des *Ath Itouray* où les résistants étaient sous le commandement de Si Tahar et de ses frères, *Si Cherif*, *Si Mûhend Tayeb* et *Si Lhadi*. De son côté Camou qui commandait les troupes d'Alger arriva au douar des *Ath Menguellet* le 17 juin 1854⁴. Emil Carrey témoin de ces événements écrit que « les prises succécives de *Tawrirt El Hedjadj Agemûn Izem*, livre à l'armée expéditionnaire deux routes vers le *Djurdjura*.... Et enfin triomphent définitivement les deux des plus fortes tribus de Kabylie, les *Béni Yenni* et les *Béni Menguellet* »⁵. Ce succès vient après avoir attaqué *Tawrirt Ath Menguellet* par la vallée de *l-djem'a* après avoir soumis les *Ath Yenni* le 28 juin 1854. « Le jour même, de la soumission des *Ath Yenni*, la division Re-

¹ Omar Kerdja, *La conquête française du Djurdjura, Tom 1, du débarquement de 1830 à la veille de l'offensive de 1857 Alger*. Le savoir, 2007, P106.

² Ibid. P107.

³ Ibid. PP107-108.

⁴ Omar Kerdja. Op-cit. P109.

⁵ Emil Carrey. Op-cit. P19.

nault, descend dans la vallée de l'oued Djem'a, et le lendemain, dès l'aube, l'armée Française envahi tous le territoire des Ath Menguellet. Elle s'empare successivement des bourgades d'Awrir et de Tawrirt Menguellet sans rencontrer d'autres résistances... ils brûlent le village et établissent leur camp près des ruines du village...»¹.

D'autres récits historiques que nous avons parcouru disent que, la lutte était extrêmement serrée et meurtrière entre l'armée expéditionnaire et les autochtones. Ce n'est qu'après une offensive lutte, que les troupes envahissantes pénétrèrent dans le village après avoir consacré de considérables efforts devant une résistance robuste. Le 28 juillet de la même année le village fut pris et soumis².

Cependant la lute ne s'arrêta pas ici, en effet, en 1856, les Ath Menguellet participèrent de nouveau dans les insurrections contre l'armée expéditionnaire française du côté de Sheikh Seddik A'rab des Ath Irathen au côté des Ath Yenni. Mais l'année suivante, ils furent obligés, après le combat d'Icheriden de faire leur soumission définitive. Les événements de 1871 ne les ont pas laissés indifférents, ils furent les premiers à avoir répondu à l'appel de Sheikh El Heddad, en attaquant les postes de Fort National et de Tizi-ouzou. Après la répression, le territoire de Béni Menguellet fut placé sous des garanties. Une mesure qui dit que, « la collectivité doit payer une indemnité de 161.000 francs, convention approuvé le 15 juin 1873 »³.

I-3- Les premiers découpages administratifs :

De nombreux recensements et explorations ont été réalisés par les administrateurs et militaires Français après l'occupation afin de mettre en œuvre une politique foncière et une meilleure maîtrise de l'Algérie. C'est ainsi que lors de délimitation des territoires, la première opération était d'ériger les tribus en douars.

Comme nous l'avons déjà souligné ci-dessus, Tawrirt Menguellet appartient au plus grand groupe confédéral du Djurdjura selon le recensement de 1866. Un recensement fait au moment de la Timecret lors du « mousem ». Cette confédération⁴ regroupe 391 villages 36 tribus fédérées en sept groupes, Ath Irathen, Ath Betroun, Ath Men-

¹ Emil Carey, Op-cit. P183.

² Ibid. PP111-114.

³ Bultin officiel du gouvernement général de L'Algérie, année 1896, N°1408, PP1156-1157.

⁴ C.Deveaux, Op-Cit. P200.

guellet, *Ath Aissi M'atka*, *Iflissen*, *Igûchdal*, *Ath Sedka*. C'est la partie la plus densément peuplée de Kabylie¹.

La confédération des *Ath Menguellet* regroupée quatre tribus, *Ath Menguellet*, *Ath Attaf Akbil*, *Ath Bou Youcef*. La tribu des *Ath Meguellet* regroupée six Tûfik : *Ath Ikhlef Tawrirt n Tey-dhith* (*Tawrirt Menguellet*) *waghzen*, *way-tslith*, *Ath 'ilem*, *Ath A'mer û Sa'id*.

Le Tûfik *Ath Ikhlef*, comprenait *Azrû ûklal*, *Tizi Bbafriwen*, *Ikhlef ûsamer Taskenfûth*, *El Korn*. Le Tûfik *Tawrirt Menguellet* comprenait quatre villages : *Tawrirt n Tey-dhith* (*Tawrirt Menguellet*) *Ath Sidhi S'id*, la 'zib *Ath Sidhi S'id*. Pour le Tûfik *way-tslit* il comprenait uniquement ce village plus quelques hameaux. Le Tûfik *waghzen* le Tûfik *Ath 'ilem*, le Tûfik *Ath A'mer Ou Said*, comprenait six villages *Tililit*, *Awrir-n-A'mer ou Sa'id*, *Ighil Bbûgni*, *Thasga Mellûl*, *Ighil ksir Thamekrest*, *Taghzûth*. Le nombre de population de la confédération des *Ath Menguellet* en 1866 était de 14.429 habitants², d'un nombre total des *Igawawen* de 34.178 habitants, d'après le recensement de 1866.

La période qui date entre 1871 et 1880 est considéré comme une période de transition qui a durée deux ans³, l'administration française mettait des lois et en décréait d'autres, pour préparer cette région aux administrateurs civils. En effet, à partir de 1880 la Kabylie fut rattachée définitivement au territoire civil⁴. À quelques exceptions, là où l'administration française voit que les populations indigènes sont difficiles à maîtriser elle a mis en place des cercles placés sous l'autorité militaire, comme le cercle spécial de Fort National et celui de *Mékla*⁵.

De 1880 jusqu'au 1900, l'administration coloniale a mis en place deux types de communes mixtes et communes de pleine exercices, dans les deux cas, l'unité territo-

¹ Alain Mahé, *Histoire de la grande Kabylie XIX^{ème} et XX^{ème} siècle*, Ed Bouchéne.P235.

² Ibid, PP235-236.

³ Op-cite, p226.

⁴ Hanoteaux et Letourneux, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, tome I, Paris, 2^{ème} Édition, Bouchéne 2003.P524.

⁵ Le cercle formait une commune indigène qui comprenait 14 sections et était administré par le général commandant de la subdivision assisté d'un adjoint civil et d'une commission municipale, expliqué par Alain Mahé, Op-Cit. p226.

riale de base était le douar appelé aussi « commune indigène »¹, ce découpage reconduisait globalement les ancestrales frontières tribales. C'est de cette manière qu'en 1871, après les insurrections, les 126 tribus furent érigées en 116 douars substitués à *arshe*².

Ces tribus ou *âarsh*, vivaient des conflits en permanence ce qui influencé directement les nombres des tribus ou *âarsh* d'une période à une autre et qui donné des statistiques distinctes et différentes d'une époque à une autre³, ce qui explique la différences chiffres rapportés par Hanoteau.A et Letourneux.A⁴ et ceux de Carrette⁵.

En 1937 une autre réforme fut décrétée par les autorités coloniales. Celle d'ériger les circonscriptions –douars- des communes mixtes en centres municipaux⁶. Le choix des villages qui seront l'objet de cette réforme était le résultat d'études profondes qui ont été dirigées par les administrateurs coloniaux dans leurs circonscriptions⁷. Uniquement, les villages qui possédaient de fortes traditions municipales, des écoles françaises et d'autres indications, parmi elles l'émigration en France⁸, donne une preuve pour ces administrateurs de la capacité de ces groupes de recevoir une réforme municipale. Cette première tentative fut chapeautée par quatre centres municipaux sur le territoire National⁹. Bien qu'il soit la première expérience de la mise en place des centres municipaux, elle s'achève par un constat d'échec¹⁰, et l'opération fut arrêtée en 1939, avec la déclaration de la deuxième guerre mondiale.

¹ En Kabylie, différemment au reste de l'Algérie, le découpage du territoire en douars ou communes indigènes correspondit étroitement à la distribution des populations en tribus, Alain Mahé, histoire de... Ibid. p228.

² Saint Marie Alain, « De la Tribu aux Douars, communes en Algérie centrale au XIX^{ème} Siècle », O.P.U 1987. Cité par Alain Mahé, histoire de la grande Kabylie XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, Ed Bouchéne 2006, PP40-78.

³ Alain Mahé. Op-cit. P234.

⁴ Hanoteau et Letourneux. Op-cit. PP582-560-524 réédition complète du livre en deux volumes à Imprimerie Nationale, Alger, 1873. Rééditer récemment A.Hanoteau, A.Letourneux, *La Kabylie et les coutumes Kabyles*, Paris, Ed Bouchéne, 2003

⁵ Emil Carrette, *Exploration Scientifique de l'Algérie, étude sur la Kabylie proprement dite*, Paris. Imprimerie Nationale 1848.

⁶ Alain Mahé. Op-cit. p390.

⁷ Ibid. P391.

⁸ Ibid.P392.

⁹ Un à Oran, un dans le constantinois, un en Kabylie, un quatrième dans l'Algérois, Alain Mahé, Op-cit p396.

¹⁰ Ibid. p 396.

« En 1945, une deuxième loi des centres municipaux fut décrétée, en l'espace de deux ans 167 centres municipaux fussent créés, avec une distribution illégale. Et à une mise en place non systématique dans la commune mixte du Djurdjura, qui ne connaît que 23 centres municipaux contre 81 pour la commune mixte de Fort Nationale »¹. Selon toujours le même auteur, « la commune mixte du Djurdjura à laquelle appartient le douar des Beni Menguellet, la réforme ne fut pas appliquée systématiquement. Deux douars uniquement furent démantelés pour donner naissance à sept centres municipaux. Les autres douars de la commune furent érigés entre un et deux centres municipaux. Cependant, deux autres douars de la commune mixte du Djurdjura, Ililten et Ath Itûragh ne reçurent aucun centre municipal et pourtant, ce sont deux douars qui connurent le plus grand taux d'habitants entre 1936 et 1950, comme ils représentent le plus grand taux d'émigration en France »². Donc, un taux d'acculturation plus élevé par rapport aux autres douars de la commune. Comme il est nécessaire de noter qu'aucun village de ces deux douars ne renfermait d'écoles françaises.

Selon ce que nous avons lu chez *Hanoteaus* et *letourneux* ainsi que chez *Carrete* et *Deveaux*, nous avons constaté que les administrateurs chargés de fournir des dossiers sur leurs circonscriptions et de proposer des localités qui seront susceptibles de faire l'objet de la réforme recensèrent 146 villages. Ils sélectionnaient finalement 41 villages seulement qui peuvent recevoir cette réforme, mais l'administration coloniale n'en retient que 23. Parmi ces 23 centres municipaux y figure celui des Ath Menguellet³.

Le douar comptait aussi, 87 habitants de nationalité française, ce qui a permis à ce douar d'être parmi les villages sélectionnés pour recevoir un centre municipal⁴. En 1956 la politique des centres municipaux s'interrompt et la vie civile se met en décadence à cause du déclenchement de la guerre de libération nationale, c'est là où les administrateurs furent remplacés par des militaires, et qui ont appliqué le système de

¹ Ibid. p396.

² Voir sur la question de l'acculturation par l'instruction indigène en Algérie durant la période coloniale Fanny Colonna, *Les instituteurs Algériens 1883-1939*, Alger, OPU, 1975, P240. Voir aussi du même auteur, *Savant paysans ; Élément d'histoire sur l'Algérie rurale*, Alger, OPU, 1987. P356.

³ Op.cit. PP398-399-400.

⁴ Ibid. PP398-399-400.

recasement des camps de regroupement¹ afin d'isoler la société civile des maquisards. *Tawrirt Menguellet* faisait partie des villages de recasement, dans lequel ont regroupé tous les habitants des zones environnantes durant cette période de guerre comme c'est le cas des habitants du village d'*Elkarn* qui fut totalement brûlé en 1956.

II-3-1- La répartition foncière du 14 Avril 1890 :

Cette opération a été approuvée provisoirement par la commission administrative du 14 Avril 1890 ; cette assemblée, considérant le peu d'étendue de la tribu de *Béni Menguellet*, s'est prononcé pour son édification en un douar conservant sa nomination².

La propriété dans cette région affecte, comme dans toute la Kabylie, le caractère essentiellement privatif. Après les opérations des administrateurs coloniaux dans le cadre des opérations de reconnaissance et de classement des groupes de propriétés, ont donné les résultats suivants.

Domaine de l'Etat : le service forestier avait réclamé dès le début un terrain au lieu désigné sous le nom de « Sidi Ahmed » (Ath Sidi Ahmed) et dont l'agent délimite-t-on a formé le groupe de terrains N°1. Mais ces terrains sont rendus à leurs propriétaires après une réclamation de la *djmâa* des *Ath Menguellet*. Après que cet agent administratif est reconnu que ces terrains ne représentent pas les conditions exigé pour son attribution à l'état. Ce sont des terrains qui contiennent des oliviers mêlés à des chaines l'administration coloniale les ont laissés comme propriétés privée (*Melk*)³.

Domaine communale : les biens de cette catégorie se composent de 39 groupes de terrains, de mosquées, cimetières et emplacements divers, du périmètre du village administratif de Michelet situé dans le Sud-est du territoire de la tribu des *Béni Menguellet*. En plus de ces emplacements annexés au domaine communal, on y trouve aussi, un autre groupe de terrains désignés par les administrateurs, comme les marchés de *Sûk El Djem'a* et *d'Agûni S-Sebt*, d'une pépinière et enfin de l'emplacement de l'ancien marché de *Djem'a* qui est rendu aux *Ath Akbil* qui ont revendiqué à juste titre

¹ Michel Cornaton, *Les regroupements de la décolonisation*, Paris, Ed ouvrières, 1967, P296.cité par Alain Mahé, *Histoire de la grande Kabylie XIX^{ème} et XX^{ème} siècle*, Paris. Bouchéne, PP 417-419.

² Bulletin officiel du gouvernement général de L'Algérie. Op-Cite. P1158.

³ Voir Carte N°1-2. Cartes qui représentent cette répartition extraite du Sénatus-consulte, de 1896.

la possession par l'organe de *tajmaet*.¹ 21 groupes de terrains *mechmel* ou ont été rangés dans le domaine communal ainsi que 191 oliviers et 40 figuiers isolés, situés dans les groupes de la propriété privée avec une surface totale de 85 hectares².

Propriété privée : 3 groupes seulement ont été désignés, superficie totale de 3.190 hectares³.

En résumé, l'application du Sénatus-consulte de la répartition des terrains dans la tribu des *Béni Menguellet* à été appliqué d'une manière anarchique, ce qui a engendré un refus de la part de la population locale, un refus qu'ils ont exprimé par le biais de l'assemblée villageoise. Et ce en plus de réclamations individuelles de la part des habitants qui avaient désapprouvés ces découpages qui ont réduits leurs territoires, à des parcelles de terrains⁴.

I-4- Le village durant la période coloniale :

Nous nous sommes entretenus avec quelques anciens moudjahidines du village qui nous ont raconté suite à notre demande, des événements dont ils ont été parfois témoins et parfois acteurs avant et après la guerre de révolution nationale. Donc, ils nous ont fait part d'événements dont ils ont vécu les détails.

Durant les années 1930-1940 certains habitants qui faisaient partie du PPA-MTLN, ont commencé par installer une cellule de scouts musulmans, pour maintenir dans le cœur des jeunes la fibre patriotique. Ces éléments qui ont initié cette action et qui ont été les premiers acteurs à avoir été intégrés dans la lutte politique, se sont : Salah Ben Salem, *Silhadi Mohammed*, *Makhlouf Ath Ibrahim*, *Abbou Rabah Silhadi Si Elhoucin*. Ces acteurs ont activé dans la cellule des scouts-musulmans en intégrant les jeunes et les enfants du village. Comme ils ont été les créateurs de la mobilisation de la population dans cette région contre les élections de 1947. Ils étaient aussi les négociateurs et les intermédiaires avec les autres membres du PPA-MTLN dans le reste de la région. Pour la résistance aux élections de 1947, nous avons collecté des données concernant, la manière dans laquelle ils ont résisté dans la région des *Ath Menguellet*.

¹ Op.cite, P1159.

² Ibid. PP1158-1159.

³ Ibid. PP1158-1159.

⁴ Bulletin officiel du gouvernement général de L'Algérie, année 1896, N°1408, p1159.

En effet, c'est ce que nous raconte l'une des femmes du village, « à la veille des élections ou même un peu avant, des hommes sont passé par le village et nous ont recommandé de ne pas voter et comme voie de protestation, ils nous ont recommandé d'exprimer notre colère en les inscrivant sur les murs, les portes et les chemins de la région en utilisant de la peinture. Les habitants du village, inscrivaient sur les murs à *Ahshad bb-akwir* et sur les voies asphaltées des propos contre l'administration française. Après avoir terminé nous avons caché les bidons de peintures dans l'adaynin de l'un des habitants du village» (.....) « Le lendemain un bataillon de l'armée s'est rendu au village, c'était des militaires de la caserne des *Ath Hichem*. Ils ont tous cassés, ils ont frappés les femmes les vieux et même les enfants, j'avais 12 ans à l'époque, de l'autre côté il y avait les moudjahidines qui nous ont interdit d'aller à l'hôpital pour ne pas avoir d'ennuis, et de préférence de rester chez nous et que c'est eux qui vont nous soigner».

Donc, les habitants du village, étaient froissés des deux côtés, celui de la colonisation et celui des *moujahidin*. Ce qui les mettait dans l'obligation d'obéir aux *moudjahidins*, comme dans ce cas, pour qu'ils ne soient pas considérés comme des traîtres. À l'exemple du grand *moujhid* A.Ben Rabah, qui était « fonctionnaire à l'hôpital Sainte Eugénie, mais qui travailler comme une doublure. D'un côté il faisait croire aux français qu'il était de leurs côté et d'un autre côté il était *moujahid*. Il a été dénoncé en 1957, alors il a quitté l'hôpital pour le maquis, sa famille a été entièrement menacé et incarcérée à plusieurs reprises », selon le frère du *moujahid*. Ce qu'explique Mohammed Brahim Salhi dans son article sur le mouvement national dans cette région, il écrit qu'en 1946 après une intense campagne autour des élections (législatives) du 10 Novembre, le PPA- MTLD de cette région (ex-Michelet Ain El Hemmam) « convoque les notables et les chefs religieux locaux au sanctuaire du saint Jeddi Menguellet et les fonde jurés de voter le lendemain pour les candidats nationalistes »¹. Et c'est ce qui advient dans la réalité, sur leurs non participation aux élections par crainte de parjure.

L'objectif et la méthode de l'insertion de ce mouvement dans ce milieu, qui est un

¹Mohamed Brahim Salhi : « Modernisation et retraditionnalisation à travers les champs associatif et politique : cas de la Kabylie ». In Revue Insaniyat, N°08, Mai Aout, Oron. 1999, PP28-29.

ensemble d'affrontements entre deux mondes différents ; le premier est extérieur porteur de modernité et de changement et un deuxième qui se trouve devant une nouvelle randonnée qui lui est attribué par des agents étrangers ou familier à leurs culture et leur traditions locales¹.

Ce qui explique l'avènement du mouvement réformiste avec la mise en place de plusieurs écoles coraniques pour concurrencer la machine d'acculturation dans les années 1930-1940². Quant aux méthodes utilisées pour investir le terrain en quête d'extension par le mouvement national, plusieurs moyens ont été mobilisés. Ces méthodes qui sont ambiguës, en consacrant à leurs comptes la logique symbolique qui se concrétise dans les pratiques religieuses populaires, ce que nomme Mohammed Brahim Salhi « *stocke des croyances populaires* »³¹. De même pour l'usage des mots d'ordre et de tracts de types partisans diffusé à la population ainsi que les inscriptions sur les murs et sur les voies routières. Elles traduisent des éléments de luttes et de résistance de ces habitants.

A partir de 1954, une autre cellule fut créée par ces mêmes membres. C'est la cellule du FLN. L'activité de ces membres selon toujours la même source, c'est le rassemblement des armes et des munitions dans la région, dont le collecteur était *Silhadi. Mouhend Cherif* accompagné de deux personnes de la région. Ce groupe était sous l'ordre de *Si Ahmed Ali* dit *Ali Oucharidh*, celui sur lequel on a nommé l'hôpital de Ain El Hammam aujourd'hui, ex : Sainte Eugénie. Le refuge de ce grand patriote était la maison de *Silhadi .El houcine* au lieu-dit Alma dans la périphérie du village.

A partir du déclenchement de la guerre de libération nationale, le village était géré par deux organisations, l'une est la *tajmaet* du village et c'était *Mouhend wamer Ath Maâmer (l'Amin Ousalem)* qui était le premier gestionnaire du village depuis 1945 et la deuxième organisation était celle du FLN dirigé par les moudjahidines sous le commandement d'*Arezki Ath Mesaoud*. En 1956, *l'Amin Ousalem* quitta ses fonctions

¹ Ait Ahmed : « mémoire d'un combattant », cité par Mohamed Brahim Salhi. « Modernisation et retraditionnalisation à travers les champs associatif et politique : cas de la Kabylie. P28.

² Mohamed Brahim Salhi : Op-cit.p29.

³ Ait Ahmed : Op-cit. P28.

pour laisser sa place à *Salah des Ath Salem* qui prend la relève. Cependant, ce dernier n'a pas pu résister et avait laissé sa place pour aller à Alger. A partir de là, le village s'est livré à lui-même, il est resté sans gestionnaire principal depuis 1956. Cet état de fait avait poussé les moudjahidines à prendre le village en mains. Et comme représentant à l'intérieur du village, dans la mesure où tous les hommes du village étaient soit au maquis des *Ath Sidhi Ahmed*, soit émigrés en France. En leur absence se sont les femmes que les moudjahidine ont chargées de la gestion du village sous le commandement d'*Arezki Ath Mesaoud*, qui transmettait les ordres du FLN à sa mère (*tarahmount*).

Nos interlocuteurs ajoutent, que les affaires intérieures du village sont gérées par la maison *D'arezki Ath Maâmer*, c'est là que les litiges sont réglés. Cependant, les affaires qui sont en relation avec l'extérieur du village, comme la signature d'un permis de déplacement, c'est dans la maison d'*Arezki Ath Mesaoud* qu'on pouvait le régler. Ce qu'il faut noter ici, c'est que durant cette période le village était géré par les femmes, c'était elles qui se chargeaient même des enterrements. Et cela jusqu'à l'indépendance du pays. Ce qu'il faut souligner, c'est que le village en question est l'un des villages qui ont compté le plus de *chouhada* dans la région des *Ath Menguellet*. A savoir que leur nombre est arrivé jusqu'à deux cent *chahid* selon les différents discours de nos informateurs, cependant, il n'est mentionné que quarante noms de *chahid* sur le mur du monument édifié à leur honneur sur la place dite *Ahechad bbaquir*, si on cite quelques uns d'entre eux : Abbou M^d Ouamar, Ait Mammar Achour Ait Menguellet Makhoulf, Ait Ouhamou Bélaid, Ait Ycoub Djafer, Belhadi Hachimi Brrabah Arezki dit Arezki Ath Messaoud...etc. Après l'indépendance, les membres de la cellule du FLN ont quitté le village. La plupart d'entre eux s'est déplacée vers Alger où ils ont occupé des postes de commandement, ou des postes dans d'autres organisations étatiques.

Conclusion :

Nous avons constatés que l'histoire du village est en rapport direct avec la sain-

teté et cela a cause du rôle important qu'a jouée celle-ci dans différentes étapes relatives à l'histoire collective de ce groupe. Dans cette optique nous avons essayé de donner un aperçu sur son apport dans la formation du village, et comme résultat de cet apport cette cohabitation dont jouissent les groupes sociaux du village, a savoir qu'ils appartiennent à deux catégories sociales, celles des groupes laïcs et des lignages religieux « *Imrabden* »

Quant a l'histoire relative à la participation du village dans la guerre de libération national et son état avant et après cette guerre, notre recherche a abouti a ce que le village en question est l'un des village qui ont toujours assumé un rôle dans toutes les tentatives que les habitants du *Djurdjura* avaient entrepris afin de se libérer du colonisateur. Quoique, ce village est l'un des villages les plus touchés par les transformations administratives durant cette période, comme il à accueilli le plus de moyens de modernisation par rapport aux autres villages de la même région des *Ath Menguellet*, à l'exemple : de l'école, de l'hôpital et des routes ainsi que de l'électricité.

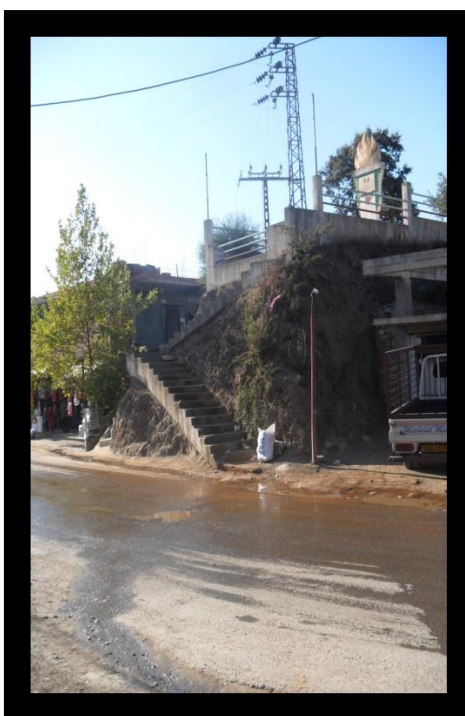


**Figure N°1-2-3 : démontre
l'emplacement du monument des
chouhadas de Tawrirt Menguellet
sur le lieu dit Ahechad bbaquir**

Chapitre II :

Aspect monographique

Introduction :

Dans ce chapitre qui vise à montrer l'état actuel du village, nous tenterons de faire une présentation topographique et géographique du terrain d'enquête, en montrant toute fois, les différents emplacements qui le composent. Et par là, nous allons donner une idée globale des éléments de changements qui ont touché et continuent d'influencer cette communauté villageoise.

Ce choix est fondé sur notre curiosité que nous avons traduite sur le terrain en utilisant différentes techniques d'investigations comme l'observation directe et participante, ainsi que la technique d'entretien et le récit de vie. Qui nous ont été d'une grande utilité afin d'indiquer que cette région a connu de vrais changements aux côtés des éléments de la continuité mélangés aux aspects de la modernité.

II-1-Description topographique du village :

Le territoire de ce village est caractérisé par des terrains très accidentés, il est entouré par plusieurs ravins profonds. Les pentes sont couvertes de végétation, chênes vert dans une forte proportion d'oliviers et de figuiers. Ce qui explique que les habitants de ce village s'adonnent encore à la culture de l'olivier et du figuier et à l'entretien des vergés et des jardins potagers. Ils tirent partie des moindres parcelles mais les terrains plats leurs font défaut.

Durant la période coloniale, la région des *Ath Menguellet* couvrait une superficie de 3.374 hectares¹. Elle était limitée au Nord par les *Ath ûmalû* de la région des *Ath Irathen*, à l'Est par les *Ath bû Yûsef* et *Ath Yahiya*, au Sud par les *Ath Wacif*, *Ath Ataf Akbil*, à l'Ouest par les *Ath Yenni*. Aujourd'hui encore ce territoire ne garde plus la même superficie, notamment, après les différents découpages administratifs qui l'ont touché, pendant la période coloniale et après la période d'indépendance de l'Algérie. Ce qui explique aussi le recul de l'espace réservé à la végétation et à l'arboriculture d'autant plus l'apparition de nouvelles constructions qui ont envahi ces terrains.

II-1-1-Les sources d'eaux du village :

Le village *Tawirt Menguellet* est muni de plusieurs sources d'eaux. C'est le village le plus favorisée en cette matière. Plusieurs de ces sources sont anciennes et non opérationnelles de nos jours, à l'exemple de la source *d'Imigûl*, et de *Thala bbûzrû* et *Thala bbensagû*. Comme on compte dans chaque champ une source d'eau, à l'exemple

¹ Bultin officiel du gouvernement général de L'Algérie, année 1896, N°1408, p1159.

d'*Alma*. D'autres sources sont considérées comme des lieux de guérison et l'eau qui se trouve sur place est une eau bénite, à l'exemple de la source de *Jeddi Menguellet*¹ et celle d'*Alma*, cette dernière se situe sur le territoire d'un lignage religieux. Cependant la seule source qui reste toujours fonctionnelle c'est celle de *thimedhwine*, (*Le pluriel d'Amdhûn*). Cette source se situe en bas de la route nationale N°71 qui relie *Ain El Hammam* avec *Akbil*. C'est l'une des sources qui reste abondante en eau potable et fonctionnelle et elle dispose de plusieurs bassins. Cette source est utilisée par les femmes du village durant la période estivale, une saison de sécheresse qui influe par fois sur la disponibilité de l'eau dans cette région. En dehors de ces conditions aujourd'hui le rôle de cette source n'est que secondaire du fait que le village est bien alimenté en eau potable fourni par les conduites installées par les services des eaux de la région de *Ain El Hammam*. Toutefois, les sources d'eaux dans cette région restent comme un bien public dans le village, et leurs entretiens sont assumées par le comité du village.



Figure N°4 : La source de *Jeddi MenguelleT*

¹ Voir figure N°4 : la source de *Jeddi Menguellet*.

II-1-2-Les cimetières du village :

Le village *Tawrirt Meguellet* contient plusieurs cimetières, le plus important et le plus ancien est celui de *Jeddi Menguellet*. Dans ce cimetière tous les enfants de la tribu des *Ath Menguellet* qui y sont enterrés. Cependant, après que ces villages se sont densifiés, les habitants de *Tawrirt Menguellet* sont les seuls qui enterrent leurs morts dans ce cimetière. Dans le cimetière nous avons constaté qu'il est réparti en plusieurs carrés dans lesquels chaque groupe enterre ses morts. A l'exemple du groupe des *Ath Salem*¹ dont les morts sont enterrés devant la koubba du saint *Jeddi Menguellet*².

Ce qui est important, c'est que les lignages religieux ont leurs propres cimetières; chaque lignage enterre ses morts dans son champ, à l'exemple des *Ath Sidhi Mûhend ûlhadj* et des Belhadi. Les *Ath Sidhi El Hadi*, enterrent les siens dans la place de *Jeddi Menguellet*, au lieu dit *Yemma Mekka*³. Le groupe d'Alma, une fraction des *Ath Sidhi El Hadi*, les entèrent sur place à Alma⁴. Les autres groupes laïcs qui sont répartis en quartiers dans le village, ces mêmes groupes se reproduisent dans le cimetière et ils sont enterrés l'un à côté de l'autre dans tous les cimetières du village.

Un autre cimetière appartient au village, c'est celui de *taferka usseki* dans le lieu dit *Wayzen* au milieu des habitations et à côté de l'école primaire *wayzen*, juste en face de l'ancien CEM de *Wayzen*. Ce cimetière est divisé en deux par un passage que les filles du village empruntaient durant la période coloniale de leurs chemins à l'école du village. De l'autre côté, d'autres tombes se trouvent là mais qui appartiennent à la seule famille des *AthYahyaten*.

¹ Voir figure N°5. Le cimetière se trouve à *Taferka ousekki* sur la plce de *waghzen*.

² Voir figure N°9.

³ Voir figure N°6. Le cimetière se trouve sur le territoire de Tililit, un village voisin de Tawrirt.



**Figure N°5 : le cimetière
de Waghzen(taferka usseki).**

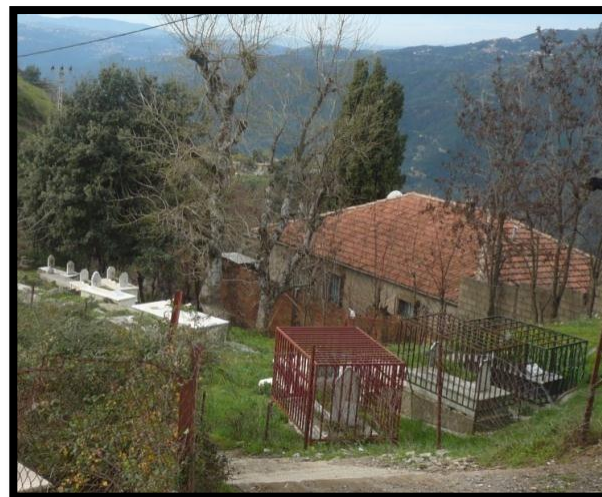


Figure N°6: le cimetière de Waghzen



**Figure N°7 : le cimetière de waghzen tou-
jours à Taferka ousekki.**



**Figure N°9: le cimetière de Jeddi Men-
quellet.**



**Figure N°8 : Le cimetière de Yemma Mek-
ka ou les *Ath Sidhi* El Hadi enterrent leurs
défunts en face de Jeddi Meguellet**

II-2- Présentation des groupes sociaux du village:

Le village en question contient une population composé de groupes laïcs et de lignages religieux (*Imrabden*). Ce sont des groupes laïcs qui sont plus nombreux que ceux des lignages religieux. Cela n'a pas créé de déséquilibre dans la répartition des familles au village, dès lors où chaque groupe d'un ensemble de quatre familles contient un lignage ou deux lignages religieux (*Imrabden*). C'est ce qu'a produit cette composition mixte des groupes sociaux dans le village.

II-2-1-Les lignages religieux :

II-2-1-1-Les *Ath sidhi Mûhend ûlhadj*: Les *Ath sidhi Muhend ûlhadj*, ce lignage religieux est descendant de *Bû-thmesmarine N-Dheb*¹. Le saint en question s'est fixé d'abord à *Bû-ksir* où se trouve actuellement son sanctuaire, quant à ses descendants, ils ont pris place au sein du village. A savoir que, il ne eu qu'un seul fils « *Mûhend* » qui a eu à son tour un seul fils « *Fodhil* ». Ce descendant à eu trois enfants qui fondèrent le lignage actuel des *Ath Sidhi Mûhend ûlhadj*. Pour l'origine de ce saint on n'est pas bien informé, la seule chose que nous ayons entendue c'est qu'il est arrivé au village sur sa mule avec *sidhi El hadi Bû-dharbal* et *Sidhi Hand û-Mendil*².

C'est à partir de la troisième génération que ce lignage commence à prospérer en se multipliant en trois branches par le biais de deux descendants qui sont : Lahlou ayant huit enfants de deux femmes vers 1858³. Le deuxième est *Arezki* qui a eu cinq enfants. L'activité principale dans laquelle s'est investi ce lignage au début est l'élevage du bétail et le commerce dans le même domaine, à côté de cette activité d'autres se sont voués à la captation du savoir scripturaire sans avoir fréquenté aucune *Zawiya*. Ce lignage, à côté

¹Celui aux sabots d'Or, cette nomination lui est attribuée à cause de sa mule à qui il tenait vraiment. Selon l'histoire, cet homme aurait collé des sabots en Or au pied de sa mule.

²Un autre saint qui s'est fixé à *Tighribn* en bas du village et qui sert de cimetière pour le village, cependant son sanctuaire n'y est plus, la colonisation Française l'aurait supprimé pour construire l'école des Pères Blancs de Wayzen.

³ Voir annexe N° 3. Le lignage religieux des *Ath Sidhi Mouhend Oûlhadj*

de celui des *Ath Sidhi el Hadi* a son emprise dans village par le biais des hommes sages qui sont a chaque fois choisies par le village pour former le groupe des sages comme: cheikh si *Mûhend Tahar* qui était un membre dans le groupe des sages du village, comme il fut l'*ûkil* de la mosquée du village pendant la période poste indépendance du pays. Ce lignage aujourd'hui, par le biais des jeunes qui ont réussi a capté des moyens de savoir par le biais de l'école, à produit une nouvelle génération d'intellectuels. On trouve parmi eux des enseignants, des médecins, des avocats....etc. ce qui indique que l'élevage et le commerce dans ce domaine n'est plus le métier principal des membres de ce lignage.

1I-2-1-2-Les *belhadi*¹: Les descendants de *l'Arbi ben l-hadj* sont, selon l'un de nos informateurs, une fraction des *Ath Sidi Mûhend ûlhadj*. L'un des membres de ce lignage s'est détaché de sa *kharûba* pour former un autre lignage religieux qui est les *Belhadi*. *L'arbi Ben El Hadi* a eu neuf enfants : *Mûhend, Bel'abes, Dehbïa, djûher, Hadi, Omer, Hasen, Arezki*. Ce lignage a connu une prospérité des sa deuxième génération par le biais de trois enfants. *Arezki* qui a eu neuf enfants, *Hadi*, trois enfants et *Bel'abes* qui a eu, lui aussi neuf enfants. En outre, ce groupe compte aujourd'hui une densité qui dépasse les 250 membres. Cinq groupes de ce clan se sont fixées au village, quelques nouveaux ménages de ce groupe se sont fixés sur la route de *Waghzen*, nous affirme un membre de ce groupe religieux.

1I-2-1-3- Les *sidis el khider*²: Ce lignage n'arrive que tardivement au village vers le XVIII^{me} siècle. Son fondateur est *Arezki B Seddik n'Ath Sidi El Khider*, il a eu neuf enfants : *Mûhend, Mûhend Amûkrane, Seddik Halima Tassa'dhith, Ahmed, Keltûm, Zineb, Mûhend*. Ce lignage a aussi prospéré au cours de la troisième génération par le biais de deux membres de cette famille. *Ahmed* eu *djûher*. *Seddik Mûhend Amezian, Dehbïa, Mûhend, Arezki Khider*. *Mûhend Amokrane* a eu quatre enfants: *Seddik A'ziza, Thasa'dith Mûhend*

¹ Voir annexe N°5. Le lignage religieux des Belhadi.

² Voir annexe N°4. Le lignage religieux des *Ath Sidhi El Khider*.

Seghir.

Des membres de ce lignage se sont déplacés vers Alger au siècle dernier pour se fixer à *Bâb El oued*. Leur activité principale est la boulangerie. Cependant, ce métier aussi n'est plus leur métier principal à cause de l'école dans laquelle s'est formée la nouvelle génération dans laquelle on y trouve des intellectuels spécialisés dans différents domaines.

1I-2-1-4-Ath Sidhi el hadi¹ : Le fondateur de ce lignage est *Sidhi el hadi bû-dharbal*, un saint à qui on a reconnu la *baraka*. Lui-même est le fils d'un autre saint *Sidi Hand Amezian* ancêtre et fondateur des *Ath Sidhi Ahmed* un village maraboutique qui se situe à proximité des *Ath Menguellet*. *Sidhi el Hadi bû-dharbal* a acquis sa sainteté par le biais de son appartenance au lignage du thaumaturge *Sidi Ahmed Ben Youssef*, un saint homme reconnu comme étant « le saint patron de Miliana »². Selon Ahmed Sadouk « ce saint est passé dans le Djurdjura au XVI^{ème} siècle où il resta deux ans »³.

Selon les discours locaux, qui se répète dans ce groupe disent que cette période lui a servie à enseigner le coran et la jurisprudence aux habitants de la région du Djurdjura. Dans lequel il a séjourné pendant trois ans dans le village des *Ath Sidi Ahmed*. Il épousa une fille de l'un des notables de ce village d'ont on ignore le nom. Une fois qu'il a quitté le village il ne revient jamais. Ce qui explique que le saint en question ne se fixe jamais dans un emplacement plus longtemps. Cela sans doute, par ce qu'il est voué à *l'errance* à cause de la *tarîqa chadhelia* dont il est un disciple.

Quant à sa descendance, Sidi Ahmed Sadouk écrit à ce sujet qu' « on trouve trace de sa descendance au XVII- XVIII^{ème} siècle »⁴ il ajoute que « les descendants d'A.B.Y jouissaient de l'estime des habitants de leurs régions – sans nous dire laquelle- et que tous les distinguaient par le savoir et la

¹ Voir annexe N°2. Sur le lignage religieux des *Ath Sidhi El Hadi*.

² Voir schema: N°1. P47.

³ Ahmed Sadouk, *sidi Ahmed Ben Yousse (patron de Miliana)*. p79.

⁴Ibid. P52.

Baraka »¹. A son départ, il laissa ses enfants dans le village, qui à leurs tours continuèrent sa mission en choisissant l'errance.

Toutefois, dans les discours locaux, on a trouvé que la destinée de ses descendants diffèrent les uns des autres. On dit que quelques-uns d'entre eux ont préféré de se fixer dans le *Djurdjura* à l'exemple de *Sidhi M'hend û belkasem*. Ce dernier se fixa à *Bû-khzer*, et acquies le statut d'un saint à son tour. Il eut *Sidhi el Hadi Bû-dharbal*² fondateur du lignage religieux des *Ath sidi el hadi de Tawrirt Menguellet*. En arrivant à *Tawrirt Menguellet*, « il amena avec lui sa première épouse qui lui donne un fils (*Mûhend Tahar*). Ce fils s'assujetti au village, pendant que les autres ont quitté le village pour poursuivre leur tâche, qui est celle de chercher la vérité (*el hakika*) et de faire répandre le message de leurs ancêtres ». Ce qui explique que l'errance s'est transmise aux petits fils de *Sidhi Ahmed Ben Yousef* bien que quelques uns d'entre eux soient fixés dans des emplacements assez rapprochés. Selon les indications révélées par O-Silhadi qui est un descendant direct du saint en question « *Muhend Tahar, Ben l'Hadi des Ath Sidhi El Hadi*, avait sept enfants³. *Tahar, Haïï Azidan, Hadj Sadek Hadj Arezki, Mûhend Zine, Hadj el hadi, Mûhend, Amûkran* ». C'est à partir de cette première généalogie poursuivie de même source, que le lignage religieux (*imrabden*) des *Ath Sidhi El Hadi* s'est formé.

La première génération de ce groupe s'est fixée à *Tawrirt Menguellet*. Comme nous l'explique notre informateur, parmi ses enfants, trois seulement eurent des descendants, *l'hadj el Hadi* a eu quatre enfants *Mûhend Ameziân Mahfouz, Rabi', Keltûm*. Le deuxième est *Rabi'*, qui eut trois enfants : *Zineb*

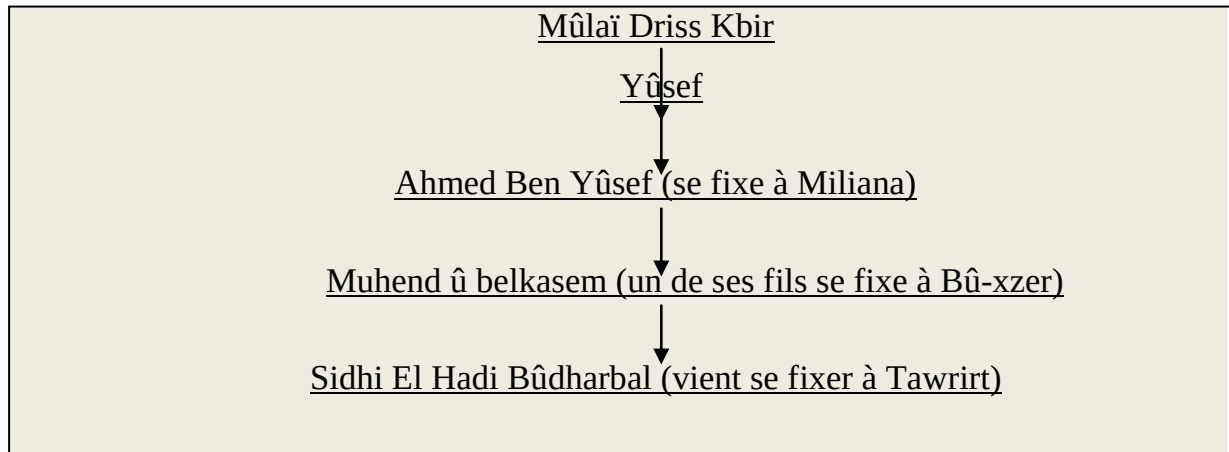
¹Ibid. P45.

² Op-cite. p79.

³*Tahar, Hadj Azidan* qui prend deux épouses, la première est originaire des *Ait sidi Saïd*³, la deuxième est de *Tiferdout* dans la région des *Ath Bû Yûsef*, il eut six enfants *Tassadith, Keltûm* qui s'est mariée à *Awrir Mûhend*, qui avait 15 ans en 1891, c'est le fondateur d'une famille d'*Alma* selon l'un de nos informateurs il épouse sept femmes. Saïd qui lui aussi a pris pour épouse, une femme des *Ath Lefki de Tawrirt Amran* et qui a eu trois enfants (*Fâtima, Hammama, Hasna* qui avait 32 ans en 1891, celle-ci est aussi considérée comme une sainte, lors de sa mort on a édifié un sanctuaire au sein du village. En dernier on a *Amezian*. Le troisième enfant est *M'hand Tahar*, et *Hadj Sadak, Hadj Arezki* son épouse est originaire des *Ath Hamsi*, il eut trois enfants

đjûher, *Mahiddin*. Et *Keltûm*. *Hadj Arezki* qui, à son tour, aura deux enfants ; un seulement entre eux avait des descendants *en plus d'el Hadj Azidan* qui a eu six enfants. Les enfants du saint en question ont édifiés un sanctuaire à l'honneur de *Sidhi el Hadi*. La gestion de cette chapelle revient de droit à ce lignage qui le confie à tour de rôle aux membres du même groupe.

Schéma N° 1 : schéma récapitulatif de la lignée de *sidi El Hadi Bû-dharbal*.



1I-2-2- Présentation des groupes *Laïcs* :

Le village *Tawrirt Menguellet* est le village le plus peuplé dans la région des *Ath Menguellet*. C'est un village où beaucoup de groupes sociaux se sont fixés, comme nous l'avons déjà souligné ci-dessus à des époques distinctes dans le village. Il se divise en quatre fractions ; chaque fraction contient des groupes laïcs et quelques lignages religieux¹.

La première fraction est celle des « *Ath Ma'tûk* », à laquelle se sont ajoutés les *I'kûshen*, les *Ath Taleb*, les *Ath Dahman*, les *Ath Si'mer*, les *Ath Sliman*, les *Ath Ibrahim*, les *Ath Mhend* et les *Ath Lhadj*. Il faut souligner que

¹Voir sur la question des répartitions des groupes sociaux qui composent les villages en Kabylie et qui forment leurs structures sociales ancestrale, A.Hanoteaux, A.Letourneux, *La Kabylie et les coutumes Kabyles*, Paris 3^{me} volume 1873. Voir aussi, Pierre Bourdieu, sociologie de l'Algérie, Paris, 8^{me} édition, Ed PUF, collection Que sais-je ? 2006 p19. Mohamed Dahmani, *Atlas économique et social de la grande Kabylie*, Alger O.P.U P367.

c'est la seule fraction qui ne contient pas de lignage religieux.

La deuxième fraction est celle des « *Ath Heggûn* », les groupes laïcs qui la composent sont : les *Ath S'ada*, les *Ath Yahïathen*, les *Ath Ya'kûb*, et un lignage religieux qui est celui des *Belhadi*. Ces deux fractions forment entre elles le *soffs* d'en bas. Ou *Ath Ouadda*.

Deux autres fractions qui forment les *Ath ûfela*, La première fraction est celle des « *Ath A'li û-mhend* », elle se compose des groupes laïcs suivant : les *Ath Mes'ud*, les *Ath ïbrahim*, *Ath ïa'u*, *Ath sha'lal*, *Ath Umezian*, *Ath A'kil*, *Ath Bûdinar*, *Ath 'Abdel Kader*, et le lignage religieux des *Ath Sidhi El Hadi*.

La deuxième fraction du *soffs* d'en bas, ou des *Ath Ouadda* qui, selon quelques habitants du village, était la plus forte et la plus peuplée. C'est la fraction des « *Ath ûzeggan* » qui se compose des groupes laïcs suivant : les *Ath M'amer*, les *Ath Lahvive*, les *Ath Wa'li*, les *Ath Lamin*, les *Ath yûsef*, les *Ath Menguellet*, les *Ath Taher*, les *Ath Medûr* et les *Ath Salem* plus deux lignages religieux, les *Ath Sidhi El Khider* et les *Ath Sidhi Mûhend ûlhadj*.

Dans le village, *Tawirt Menguellet*, la formation des *Iderma* sont fait non seulement en suivant les relations de parenté mais aussi selon les quartiers du village c'est-à-dire, en suivant les relations de voisinage, ce qui explique, la composition des lignages religieux avec les groupes laïcs dans les mêmes *Iderma*. Cela ne les a pas empêché de cohabiter ensemble et participer à la même assemblée, de fréquenter le même mausolée lors des occasions religieuses et de fréquenter la même mosquée et le même marché.

II-3- Le contexte global auquel appartient le village : La commune d'Ain El Hammam.

On ne peut présenter « *Tawirt Menguellet* » sans présenter d'abord l'espace auquel appartient ce village, et qui est celui d'Ain El Hammam.

Ain El Hammam, appelé anciennement *Asekif N-tmana*, par la suite appelé *Michelet* par l'administration Française. Aujourd'hui, *Ain El Hammam* est l'une des principales villes de la wilaya de Tizi-Ouzou par son nombre de population qui dépasse les

20.000 habitants. La région se situe sur le versant nord du *Djurdjura* à 1250 M d'altitude.

En 1881, le centre administratif de *Michelet* est mis en place¹, il comptait 80 gros villages. Ce centre contient un centre de santé ouvert en 1847² « *l'hôpital de saint Eugénie* » et qui par la suite est devenu l'un des plus importants de la Kabylie du *Djurdjura* ainsi que pour la wilaya. Un centre hospitalier qui a pris l'envergure d'un établissement de santé régional rayonnant jusqu'à 1950- 1960, sur la région de *larb'a n'Ath irathen*³.

L'enquête de Mohammed Brahim Salhi sur la région, a conclu qu'en 1950, cette commune mixte englobait tout le territoire adossé au flanc Nord du *Djurdjura*. Elle était d'une densité démographique très importante, elle comptait : (81 666 habitants)⁴ sur une superficie de 33 237 km² soit 245 habitants /km². Aujourd'hui cette daïra ne compte que cinq communes, à savoir celle d'Ain *el hammam*, le chef-lieu de la daïra Ait Yahia, *Iferhounen*, *Ililten*, *Imesouhal*⁵. Après le nouveau découpage administratif de 1987, la commune d'Ain el Hammam a donné naissance à trois autres grandes communes qui sont *Ath yahia*, *Ath Bouyoussef*, *Akbil*.

Aujourd'hui, la commune d'Ain el Hammam est structurée autour de quatorze villages et de dix hameaux et quatre lieux dits⁶. Ces hameaux sont : *Ighil ksir*, *Thamûkrasth*, *Timizar*, *l'insar Ath Cha'lal*, *Tawrirt A'li-1-*, *Sûk El Djem'a*, *La'ziv Ath Abbû*, *La'ziv Ath Sidhi Sa'idh*, *Kanûn*. Les quatre lieux dits sont : *Thighrivine*, *Thamazirth*, *Tawrirt A'li -II-*, *El Djem'a Ufella*⁷.

¹ Alain Mahé, Op-Cite. PP235-236.

² Selon une informatrice, cet hôpital a été ouvert par une française qui est venue à durant la colonisation française pour enseigner dans cette région et qui vit l'état des habitants détérioré alors elle a mis en place cet hospice pour capter ceux qui ont besoins. Cette informatrice ajoute qu'à cette époque la plupart des habitants du village étaient atteints de fièvre jaune. D'autres récits disent que ce fléau était arrivé au moment où les pèlerins du village allaient arrivés de la Mecque. Parmi ces pèlerins il y avait *Jeddi El Hadj Azidan*, a son arrivé les villageois part à sa rencontre et c'est qu'ils le mettent au courant de leurs malheur, alors stupéfié de ce qui lui vient d'être annoncé il leur répond qu'il donne sa tête au détriment du village, pour que tout le monde puisse être guéris avec l'aide de Dieu. Une fois arrivé au village l'histoire dit qu'il tomba malade pendant trois jours et trois nuit, au cours de la quatrième nuit il succombât a sa maladie, le village fit guéri de cette épidémie et il resta a jamais gravé dans la mémoire de ce village, d'ailleurs il fut enterré au sanctuaire de *Jeddi El Hadi* là où ne sont enterrés que les notables de ce lignage.

³ Mohamed Brahim Salhi, « Espace Montagnard... », Oran, Ed CRASC, 2005. P11.

⁴ Mohamed Brahim Salhi, « Espace Montagnard : mutation et permanence, cas de la région du *Djurdjura* » Revue L'espace montagnard entre mutations et permanences, Ed CRASC, 2005, PP 11-47.

⁵ Ibid. PP 11-13.

⁶ RGPH.2008. P3.

⁷ Ibid. P8.

D'après les statistiques du centre national de statistiques réalisées en 1992¹, le nombre d'agglomérations a énormément progressé en Algérie. En Kabylie aussi notamment entre 1966 et 1987, le nombre est passé de 1736 en 1966 à 3467 en 1987. Concernant Ain El Hammam, en 1966 comptait sept agglomérations qui sont *Ain El Hammam*, *Agouni n Teslent Tawrirt Amran*, *Tawrirt Menguellet*, *Ait Ailem*, *Ighil Bougni*, *Tililit*. En 1977 il comprenait *Ain El Hammam Agûni N-teslent*, *Tawrirt Amran Tawrirt Menguellet*, *Ath 'ilem*, *Thamejût*, *Ighil Bûgni*, *Tililit Azrû Kûlal*. En 1987, Ain El Hammam comprenait seulement cinq agglomérations, *Ain El Hammam Tawrirt Amran*, *Beni Menguellet*, *Ath A'mer ûsa'id*, *Ath Ikhlef*. Quant au fusionnement des agglomérations entre ces trois grands recensements sont les suivantes : *Tawrirt Amran* et *Agûni n teslent* forment *Tawrirt Amran*, *Tawrirt Menguellet*, *Ait 'ilem*, *Tamejût* forment, *Beni Menguellet*. *Ighil Bûgni*, *Tililit*, *Awrir*, *Tasga melûl*, forment *Ath A'mer û Said*².

En effet, le seul centre urbain dans cette zone de montagne est celui du chef-lieu de la commune d'*Ain El Hammam*.

Donc, ce qui fait que les changements les plus visibles sont appliqués dans les emplacements ou les villages qui entourent la ville chef-lieu de la Daïra, une situation qui persiste depuis les années 1970. Comme l'avait déjà constaté Mohamed Brahim Salhi lors de son enquête sur la région en question³. Selon cet auteur, il fallait attendre les années 1990 pour que cette ville commence à connaître une montée de transformations qui emportera tout le centre colonial et provoquer un étirement de l'agglomération vers l'Est et l'Ouest⁴. Ce que nous avons-nous même constaté lors de notre enquête de terrain en mai 2008-juin 2009.

Cette poussée de la ville va devenir insuffisante à cause des flux humains qui connaîtront un reflux dans la région à cause de la crise sociale et économique que l'Algérie connaîtra durant les années 1990⁵. Ce qui va pousser les jeunes à trouver des alternatives comme le recours aux activités liées au secteur libéral à l'exemple des

¹ Office National des statistiques, *Evolution des agglomérations*, 1966-1977-1987, collection statistiques, ONS.N°38, Alger. Juin 1992.PP68-87.-

² Ibid. PP68-87.-

³ Mohamed Brahim Salhi, « Espace Montagnard: Mutation et permanence, cas de la région du Djurdjura... » Op-cite. P29.

⁴ Op-cite.P29.

⁵ Ibid. P29

petites entreprises, notamment avec le plan des entreprises PME, PMI, et des entreprises de BTP, cabinets médicaux spécialisés, bureaux d'avocats de notaires de huissiers de justice...etc. des apparitions qui ont rempli la ville chef-lieu de la commune durant toute la période des années 2000.

Cette tendance de requalification avec des stratégies individuelles se sont traduites dans une tendance durable induisant de plus en plus à un réinvestissement du village avec des projets de vie qui s'inscrivent dans la durée.

Aujourd'hui, nous constatons qu'il est très ordinaire de percevoir dans la région des éléments de modernisation, tel que les cybercafés, des vidéothèques, des maisons d'éditions à l'exemple de celle d'*Ait Iften*, et des *Izenzaren* et d'autres. Des boîtes informatiques spécialisées dans la maintenance et dans la formation et une vie associative active aux niveaux des villages de la région et de la maison de jeunes où on trouve une grande activité culturelle et sportive en collaboration avec la direction générale de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi-ouzou et de la maison de la culture *Matoub Lounes* dernièrement installée en ville. Il est important de souligner que tous ces indicateurs de modernisation indiquent qu'il y a une présence d'une population active et jeune, malgré le manque de vrais unités de productions à cause de la nature accidentée des terrains existants sur place. Et cela malgré les efforts fournis dans le but de désenclaver la région d'*Ain El Hammam* ce qu'affirme l'un des employés de l'APC d'*Ain El Hammam* « à cause du manque d'investissement dans cet objectif », cependant les investissements dans ce sens restent timides. Ce qui représente une vraie contrainte quant à l'élargissement de la ville en question. Toujours la même source nous affirme que « les efforts qui ont été orientés dans ce sens durant les années 1990 et 2000 n'ont pas abouti aux résultats attendus ». En effet, une procédure de destruction des bâtisses en place est entamée à cause des glissements de terrains qui ont frappés le chef lieu de la commune de *Ain El Hammam* après l'hiver de 2003.

Par conséquent, des initiatives sont prises par les autorités locales, afin d'orienter l'urbanisation des lieux vers un autre axe qui est à l'abri des glissements de terrain. En outre, les autorités locales se sont trouvées devant une impasse qui est celle du refus des habitants, qui craignent une dépossession de leurs terrains. Par conséquent des décisions sont prises par le P/APC et son STAF administratif de déplacer le pôle

urbain vers un autre emplacement qui est celui de *Sidi Ali Ouyahya* s'il n'y avait pas d'opposition populaire, notamment, ceux qui possèdent des lots de terrains, ces derniers ont réagi par le dépôt de requêtes au niveau de la justice d'Ain El Hammam.

En dépit de tout ça, les autorités locales ont lancé des négociations assister par l'APW de Tizi-Ouzou avec les propriétaires de ces terrains hérités mais sans actes justifiant leurs biens. Cela explique le droit d'accaparement des lieux par l'APC d'Ain El Hammam. Donc, ce retard est expliqué par toutes ces contraintes que le P/APC a rencontrées lors de son initiative. Et à chaque fois il faut mener des négociations par les représentants d'APC au détriment des éventuels conflits.

Quant au nombre d'habitants de la commune d'Ain El Hammam, le recensement de 2008 indique que le nombre d'habitants du village *Tawrirt Menguellet* a atteint 5.481 habitants d'un nombre d'habitants global de la commune qui a atteint dans la même année 20.231 habitants. Il faut noter que, la population de la commune d'*Ain El Hammam* a connue une évolution progressive et cela à partir de 1987¹-1998² et 2008³. Par contre, le nombre de population était en évolution décadente dans les années 1966⁴-1977⁵-, on constate que la population avait diminué d'une manière très remarquable, elle est passée de 24.911 habitants à 16.044 habitants sur la même superficie. Un nombre d'habitants qui connaîtra une hausse malgré le nouveau découpage administratif qui s'est rétréci et qui ne compte que 14 villages et 31 hameaux et lieux dit⁶. Nous allons présenter un tableau récapitulatif dans lequel nous allons faire une comparaison, entre l'évolution de la population dans la région en question depuis 1966 jusqu'à 2008.

¹ RGPH 1987.

² Voir sur la question, Mohamed Brahim Salhi. Ibid PP 11-47.

³ RGPH 2008.

⁴ RGPH 1966.

⁵ RGPH 1977.

⁶ Ibid. P1.

Tableau récapitulatif N°1 : l'évolution du nombre d'habitants dans la commune d'Ain El Hammam entre 1966-2008.

années	Nombre d'habitants	Nombres de villages, de hameaux et de lieux dits.
1966	24.911	Toutes les communes actuelles de la daïra d'A.E.H
1977	16.044	Le même nombre
1987	20.058	Nouveau découpage administratif (14 villages et 14 hameaux)
1998	20.120	14 villages et 14 hameaux
2008	20.231	14 villages+ chef-lieu de la commune 27 hameaux et 6 lieux dits

C'est ce qui nous incite à constater d'après les recensements que nous avons relevés dans ce tableau que le nombre d'habitants est relatif à l'espace habité. Comme nous l'avons déjà souligné en haut. Ce qui est visible aujourd'hui c'est que le nombre d'habitants connaît une hausse, notamment, dans le dernier recensement de 2008. On constate que le nombre de la population n'a pas vraiment enregistré une aussi grande hausse, il n'a atteint que 20.231 contre 20.120 habitants en 1998.

Quant au village *Tawrirt Menguellet*, qui est considéré comme l'un des gros villages de la commune en question, renferme un nombre d'habitants de 5.481 selon le recensement de 2008 en contenant 14 hameaux et lieux dits en plus de l'espace traditionnel¹. Il faut noter ici que cette zone, ne renferme qu'un seul centre urbain qui reste toujours celui du chef lieu de la commune d'Ain El Hammam.

II-4-Les facteurs révélateurs de changements :

II-4-1-L'école :

Le village *Tawrirt Menguellet* est l'un des premiers villages dans la région du Djurdjura où l'on a ouvert une école, et cela, durant la période coloniale. L'école primaire de *Waghzen* est ouverte dans le cadre des écoles républicaines. Ce que nous affirme quelques uns des élèves de cette école durant les années 1930-1940 avec lesquels nous nous sommes entretenues, deux écoles élémentaires ont ouvert leurs portes l'une était pour les garçons en 1879 et une autre pour les filles en 1892.

Selon une ancienne élève de cette école Y.Ath Yahiaten, la plupart des enfants de la région des *Ath Menguellet* ont fait leurs études primaires jusqu'à obtention du certificat d'étude à l'âge de 16ans, notamment après 1920 dans cette école. Pour les

¹ RGPH 2008.

filles le parcours d'instruction été plus court que celui des garçons. Ces derniers avaient le droit d'aller continuer leurs études dans un internat, soit à *l'arbâa n Ath Irathen*, *Ath Yenni* ou bien à *Tizi-Ouzou*. Par contre les filles ne pouvaient pas aller au-delà du certificat d'étude, alors la plupart d'entre elles se mariaient à cet âge¹, elle dit que « *La plus part des filles ne continuent pas leurs études après le certificat d'étude même si elles étaient de bonnes élèves. Les parents préféraient les mariées pour assurés leurs avenir* ». Ce qui explique le niveau de scolarité chez la plupart de ces femmes qui ne dépasse pas le certificat d'étude.

Par ailleurs, chez les hommes on a constaté que la plupart d'entre eux n'ont pas dépassés le niveau du certificat d'étude, et cela à cause du manque des moyens.

Quant au système scolaire et le comportement qu'avaient les instituteurs avec ces élèves, l'une de ces femmes avec lesquelles nous nous sommes entretenues et qui à fait ses études dans cette école entre 1939-1952. Elle nous a appris qu'il n'y avait ni lycée ni collège dans la région, alors les filles font leurs études jusqu'au C.E.P. Elles s'arrêtent à l'âge de 14 ans, et elles rentraient ensuite à l'artisanat qui est une école des métiers annexée à celle des *Ath Hichem* et qui est construite sur le territoire du village juste en face de l'école primaire de Wayzen. En racontant son parcours de scolarisation elle dit que :

« *Je suis née en 1934 à Wayzen dans une famille très pauvre et dont la plupart était instruit. Je suis allée à l'école à l'âge de cinq ans. Déjà à cette époque mes oncles paternels ont été instruits et leurs enfants aussi. L'un de mes oncles était même instructeur, ses enfants ont tous fait des études. Aujourd'hui ils ont tous émigrés en France et en Allemagne* ».

Ce qui explique que les enfants du village ont déjà connu l'instruction avant cette date, cette instruction les a conduits à l'émigration.

Nous avons voulu savoir qu'elles étaient les premières familles qui envoyaient leurs filles à l'école, notre informatrice nous a répondu « *je me souviens que j'étais en classe avec des filles des Ath Amran, leurs frères étaient aussi instruits, à l'exemple de Abderrahman Ath Salem, Mûhend Wa'mer Ath Salem, qui est devenu par la suite pharmacien, des filles des Ath Sidi El Hadi comme Dahbia, Tassadit, des filles des Ath Tahar...etc.* »², ce qui explique que même les filles appartenant aux lignages religieux

¹ Voir Figure N°1.

² Voir Figure N°2.

(imrabden) allaient à l'école française.

Pour savoir comment ces filles ont été reçues en classe, notre interlocutrice nous a répondu « *je me souviens que l'était la plus jeune en classe, et j'avais la plus petite taille entre toutes les filles. La sœur Santale, me donnait un grand ustensile en bois que j'utilisais comme un support pour que je puisse arriver au tableau. Je ne pourrais jamais oublier leurs gentillesse. Ils m'ont changé de classe au bout de six mois parce que j'étais brillante. Ils m'ont fait sortir de la première division pour aller à la deuxième division. Elles punissaient uniquement celles qui étaient turbulentes. Les punitions sont presque les mêmes qu'on utilise aujourd'hui dans les écoles. Le soir elles nous accompagnaient jusqu'au village à la fin des cours, mais elles ne rentraient pas au village, car c'était interdit pour elles, mais elles ne partaient pas jusqu'à ce qu'elles s'assurent que nous sommes rentrés chez nous* ». Ce qui explique que les institutrices les accueillaient convenablement et elles se comportaient avec elles comme si elles étaient leurs propres enfants. Elles leurs enseignaient les bonnes habitudes la propreté, la bonne conduite...etc. ajoute notre interlocutrice.

Pour ceux qui fréquentaient cette école, nos interlocuteurs nous ont répondu que les filles fréquentaient une école séparée de celle des garçons. Même leurs chemins sont séparés les garçons passaient par *wayzen* et les filles passaient par *taefirth*. Cependant, l'école est devenue mixte aujourd'hui.



Figure N°11 : les filles qui étaient avec notre informatrice dans cette école accompagnées par la sœur.

Après avoir terminé ses études, notre interlocutrice s'est mariée dans la région. Mais quelques temps plus tard, le village où elle s'est mariée était bombardé complètement en 1957, alors elle était obligée de revenir chez ses parents à *Tawrirt Menguellet* pour se réfugier. Notre informatrice poursuit ses propos au sujet de son parcours après l'indépendance elle dit qu' « *en 1960, les sœurs blanches de l'hôpital saint Eugénie m'ont contactées afin de venir travailler à l'hôpital comme infirmière, mais je n'est pas pu le faire, car dans ma famille, les femmes même si elles font des études le travail est interdit à cause de l'absence de mon mari qui était en prison* ». Donc, malgré l'émancipation des femmes à une date précoce le travail n'est pas permis, notamment pour celles dont le mari est absent, par contre dans quelques familles les femmes travaillent sans contraintes comme chez les *Ath Si Amer*.

Après l'indépendance du pays, le village *Tawrirt Menguellet* à fait appel par le biais de l'assemblée villageoise à toutes les filles instruites du village pour venir enseigner celles qui n'ont pas fait d'études. Quant à notre interlocutrice elle a enseignée pendant trois mois au village avant que les sœurs n'organisent un concours pour infirmières.

C'est là que Y.Ath Yahia a décidée de travaillé, même si toute sa famille s'est opposée à cette décision ; à savoir que la raison pour laquelle elle a décidée de faire ainsi c'est l'incapacité dont son mari se trouvait après sa sorti de prison. Alors après le passage de ce concours, elle a travaillée à l'hôpital Sainte Eugénie pendant 7ans.

Pour comprendre ce qui s'est passé à partir de 1969, lors-ce que l'école est devenu algérienne, nous nous sommes entretenues avec l'un des premiers instituteurs dans cette école qui a vécu et qui était parmi les pionniers de cette période. Il était enseignant, par la suite directeur de cette école pendant les années 80-90, aujourd'hui il est en retraite. Il était formé dans l'ancienne école de plan de scolarisation de Tizi-Ouzou, dans laquelle ils ont suivi une formation qui a durée quatre ans c'est en 1969 qu'ils les ont sollicité pour venir enseigner à *Wayzen*.

Notre informateur nous confie qu'à son arrivée, il avait trouvait une école publique gérée par les *Pères Blancs*. Un an plus tard en 1970, l'administration algérienne a pris les choses en main. Notre informateur ajoute que du côté des effectifs c'était trop maigre. La langue utilisée était la langue française par un pourcentage de 50%, parce que tous les enseignants qui n'étaient pas nombreux ont tous suivi leur formation dans la langue française. Pour la langue arabe, ce n'est qu'à la fin de 1970 qu'ils ont pu avoir un enseignant.

Notre informateur ajoute que l'année 1969-1970 était l'étape la plus difficile pour eux. Par ce que les coopérateurs français les ont lâchés et leurs ont laissés un très grand déficit, notamment, sur le plan pédagogique. Les premiers enseignants qui ont exercés avec lui : le plus âgé de tous était monsieur *Sebahi Mouhend* qui était professeur de Français, Monsieur *Temim Arezki*, il y avait parmi eux deux femmes *n'Ait Yakoub Dj...* et *n'Ait Salem Z...*, pour le professeur d'arabe c'était un palestinien *Hacen Djaber*.

Durant ces années, l'école ne recevait que des garçons, et l'autre école est restée pour filles. A partir de cette date 1973, l'école de *Wayzen* est devenue « *l'école mixte de Wayzen* », et on a ouvert un collège à la place de l'école des filles. Comme ils ont aménagé des logements pour les enseignants au début des années 1980. Une densification de l'école par la construction de nouvelles salles de classes afin d'accueillir les nouveaux élèves à qui le nombre continuait à monter. Il est important de noter ici qu'à

partir de 1969 le village de *Tawrirt Menguellet* a marqué une rupture définitive avec l'école de wayzen que l'Etat avait prise en charge. A partir de 1997-1998 les autorités locales ont construit un nouveau collège dans la périphérie du village au lieu dit *Thizra* ; un C.E.M¹ plus spacieux que le premier pour accueillir plus d'élèves. Nous constatons, que l'instruction dans la région des *Ath Menguellet* a reçu beaucoup d'intérêt et cela dès l'époque coloniale.



Figure N°12: Le nouveau CEM de *Waghzen* à la place de *Thizra*.

II-4-2-L'émigration:

En plus de l'école, d'un centre de santé, l'émigration² aussi est un élément de changement dans cette région dans la mesure où elle est considérée comme un moyen de captation de ressources financières. Le village compte aujourd'hui environ 150 à 200 émigrés³. Ces émigrés ont pour destination, principalement, les pays européens en l'occurrence la France, la Belgique et l'Allemagne. D'autres destinations sont aujourd'hui ouvertes pour ces nouvelles générations d'émigrées, à savoir le Canada et les USA. Dans cette dernière on compte 10 émigrés dont une femme chercheuse. Ce qui indique que les femmes sont une minorité en question d'émigration, notamment, celles

¹ Voir Figure N°12.

² Sayad Abdelmalek, « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », Acte de la Recherche en sciences sociales, Juin 1977.P59. Voir aussi Pierre Bourdieu et A.Sayad, *Le Déracinement*, Paris, Minuit, 1964. Et P.Bourdieu, *Travail et travailleurs en Algérie*, 2^{ème} partie, Paris, Minuit, 1963. Voir aussi, Albéra.D, *Migration montagnarde dans l'espace Méditerranéen, esquisse d'une étude comparative*, Mefin, 2000. PP359-384.

³ Nous avons fait nous même le comptage de ces émigrés avec l'aide d'un membre de l'ancien comité du village en septembre 2009.

qui émigrent seules.

En plus de cette émigration à l'étranger, une autre catégorie d'émigré connaît une meilleure activité aujourd'hui, c'est celle qui a pour destination les autres régions du pays. Cette émigration n'est pas à titre individuel, ce sont des familles qui ont choisi de se déplacer du village et d'aller habiter dans d'autres régions du pays. A l'exemple d'Alger, Oran et beaucoup plus Ghilizan et Ain Timouchent. Ces familles qui ont choisi de vivre dans d'autres wilayas on cite : quelques familles du groupe des *Ath Sidhi El Hadi*, des *Ath Salem*, *Ath Si Amer*, *Ath Yakûb* et d'autres. Ces familles ont choisi pour destination Alger, Tizi- Ouzou, Boumerdes et d'autres villes de l'Ouest Algérien comme Oran, Ghelizen...etc.

Quant à l'apport de cette émigration, c'est sur le terrain qu'on voit réellement l'apport de l'émigration. La première image qui nous interpelle c'est les transformations appliquées sur le cadre bâti. Cependant, la participation de ces émigrés dans la vie communautaire au village, comme la participation dans les collectes d'argent lors des occasions estivales, elles restent maigres, voir même non existante, ce que nous confirme l'un des membres du comité du village. « *Aucune participation dans le financement du village ni d'apport d'aide à des personnes se trouvant dans le besoins ne vient de ces émigrés sauf le cas échéant à titre individuel et dans le secret* ». Ce qui explique que cette catégorie émigre et travaille comme chaque habitant restant sur place et qui travail afin de subvenir aux besoins de sa petite famille.

Cependant, une autre vague d'émigrés jeunes vient d'être connu. Chez cette catégorie, l'émigration devient une obsession. La plupart de ceux que nous avons rencontrés sur place n'ont qu'une idée en tête, celle de trouver le moyen d'émigrer. Selon l'un de ces jeunes qui répété sans arrêt « *vous savez l'émigration est la seule clé pour fuir cette misère* » et s'ils trouvent le moyen de le faire selon eux c'est « *un allez sans retour* ». Cependant, la réalité est tout autre, une fois qu'ils réussissent à émigrer, la première chose qu'ils font, selon nos observations, c'est d'apporter de l'aide à leurs familles.

Pour les anciens émigrés, qui ont décidé de se fixer dans le village après leur retraite, nous nous sommes entretenues avec quelques uns deux afin de satisfaire notre curiosité au sujet de la destination de leurs pensions. Nous avons appris qu'il y a un

changement dans l'orientation de ces revenus. Selon ces informateurs « *dans les années 1970 les habitants de ce village qui émigrent, c'étaient pour améliorer l'état de leurs familles qui se noyaient dans la misère. Par conséquent aujourd'hui d'autres facteurs se sont présentés en plus de ces raisons. Les choses ont changées, les temps aussi ont changées* ». L'argent qui vient de leurs pensions d'émigrer, est collecté pour investir dans des projets durables afin de maintenir leurs familles et aider leurs enfants dont la plupart sont en chômage. Comme nous le confirme l'un de ces émigrés « *Aujourd'hui on investit dans le commerce, dans le bâtiment, dans le transport, dans l'achat de terrains* ». Un vrai changement dans le niveau de vie de plusieurs familles du village, un changement qui montre la réussite de ces émigrés aujourd'hui en retraite. Comme nous l'affirme l'un de ces anciens émigré, B. Ath... « *C'est devenu une mode, si quelqu'un de nous ne fait pas comme les autres il risque d'être marginaliser et mis à l'écart dans le village* ».

Ce que nous avons constaté chez nos informateurs qui étaient assis en groupe lors de notre entretien c'est qu'à chaque fois que l'on évoque le nom de l'un des anciens émigrés du village, on commence à raconter « *voilà vous ne voyez pas ce qu'il a construit à chacun de ses enfants, c'est un fils d'une honorable famille...* ». Ce qui explique que même les revenus de l'émigration demeurent le seul moyen permettant d'atteindre une place prestigieuse dans le village. Tout cet investissement montre qu'il y a une vraie volonté de rester au village.

Par ailleurs, d'autres optent beaucoup plus à l'investissement dans d'autres régions. Ce qu'ils affirment dans leurs discours, « *pour que votre argent vous rapporte plus il faut investir ailleurs, par ce que l'investissement dans la région est devenu moins rentable, mais la meilleur c'est de rester vivre ici tendit que leurs argents travaille ailleurs* ». En dernier, ce que nous avons constaté, c'est qu'il n'y a aucun projet destiner pour l'intérêt de la communauté villageoise.

II-4-3- L'investissement dans la construction:

Aujourd'hui, les changements les plus apparents dans le village sont ceux appliqués sur le cadre bâti. Ce qui a transformé aussi la signification de l'habitat chez ces habitants. D'après nos entretiens et nos observations nous avons constaté que, la maison chez ces habitants est devenue un synonyme *d'ascension sociale et de prestige*

en plus de celle de la *cohésion sociale*. Cette dernière qu'on préserve par le biais de l'adoption d'une nouvelle forme de construction qui est celle de la verticalité¹. L'investissement dans la construction aujourd'hui, dans l'habitat continu à prospérer en introduisant des changements sur l'aménagement de l'espace villageois.

En effet, des chantiers de construction sont en évolution partout sur le territoire des *Ath Menguellet* ainsi que dans toute la région de *Ain El Hammam*. Les initiatives dans le domaine ne sont pas uniquement individuelles, mais elles ont un appui de la part des autorités locales par le biais de l'aide à l'auto construction en offrant une somme d'argent à ceux qui sont dans le besoin et qui remplissent certaines conditions imposer par un contrat qui soit remis par le P/APC par son service d'urbanisme². D'autres bénéficient d'un droit à un logement social que les services sociaux de la commune de Ain El Hammam, leurs octrois, ces logements sont fixés dans les hauteurs de la ville d'Ain El Hammam, au lieu dit *sebt Ath Yahya*.

Ces dispositifs sont mis en place par les autorités locales, pour réaliser l'objectif d'aider ces habitants à se fixer sur les lieux, comme nous l'affirme un employé de l'APC de Ain El Hammam dans le service d'urbanisme, « *ce plan est mis en œuvre pour aider les habitants à se fixer dans la région* ». Il ajoute aussi que « *Même s'ils ne restent pas sur le territoire de leurs villages ils peuvent, en outre, rester dans la région en venant vivre dans ces nouvelles cités* ». Ce qui explique, qu'on plus de l'investissement des habitants dans le domaine de la construction, les autorités locales aussi essaient d'aider afin d'attirer ces habitants à se fixer dans cette région.

II-4-4- Les moyens de transports :

Le niveau de développement urbain aujourd'hui a nécessité la mise en place d'un plan de transport et d'aménagement sur l'ensemble du périmètre urbain et sa périphérie immédiate nous constatons aujourd'hui : six places réservées comme arrêts de transport urbain et interurbain à l'intérieur de la ville d'Ain El Hammam et qui la relie avec les villages environnant³.

¹ Voir sur la question Mohammed Brahim Salhi, « Espace montagnard : mutation et permanence, cas de la région du Djurdjura ». Revue L'espace montagnard entre mutations et permanences, Op-cit, 2005, PP 11-47.

² Voir annexe N°6. Formulaire à remplir pour l'aide à l'auto construction.

³ Nous avons, un arrêt dans le Nord est de la ville qui reçoit les voyageurs qui se déplacent entre AEH/ Tizi-Ouzou AEH/Alger, A.E.H/Larbâa Nath Irathen, un autre arrêt de bus et de fourgons reliant la commune de AEH/Iferhounen- Ililtan- Imesouhal- Abi Youssef, un autre reliant AEH- Abi Youssef- Akbil et un autre arrêt reliant AEH- Iettafen un autre arrêt reliant l'âarche Ath Menguellet avec la ville chef lieu de AEH, on a aussi un

Cette densification dans le nombre de transport urbain a permis aux habitants de se déplacer de leurs villages au centre urbain d'Ain El Hammam et de créer des relations de toutes sortes avec l'extérieur. Le village de *Tawrirt Menguellet* ne compte que dix fourgons seulement. Selon nos informateurs et nos propres constatations, ce manque dans le transport est dû à la distance qui n'est pas vraiment longue entre la ville et le village en question¹.

Ce qui explique que les habitants du village ne se dirigent pas à investir dans ce domaine, à cause de leur situation géographique qui est si proche de ce centre urbain. Par ailleurs, ceux qui investissent dans le domaine préfèrent fréquenter la ligne qui relie le centre urbain de Ain El Hammam et la ville chef lieu de Tizi-Ouzou. D'ailleurs on a compté cinq fourgons de transport appartenant à des jeunes du village en question, qui assurent cette liaison entre les deux villes.

autre arrêt qui relie AEH avec Ath yahya, on a un autre arrêt dans le village *Tawrirt Menguellet* qui sert d'arrêt pour le transport inter villageois.

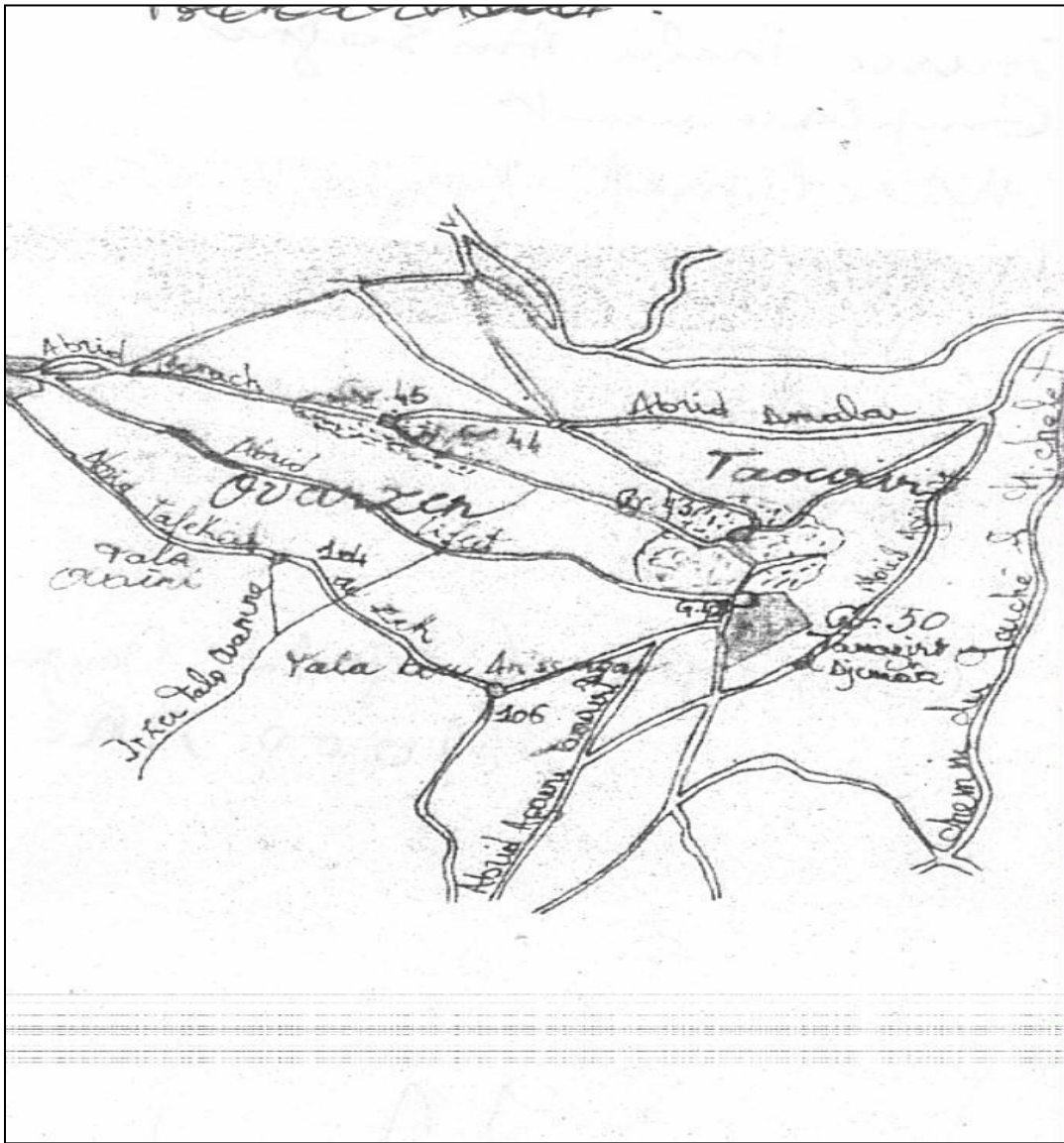
¹ La place jusqu'au village est payé 15 DA seulement. Pour ceux qui travaillent hors commune se déplacent jusqu'à la ville pour prendre le transport dans l'arrêt qui relie AEH et la ville chef lieu de la Wilaya de Tizi Ouzou et Alger ainsi que l'*arbea N'Ath Irathen*.

Conclusion :

Nous avons présenté une petite monographie sur le village en le plaçant dans son contexte général auquel il appartient. Présenté le village *Tawrirt Menguellet* et ses caractéristiques, géographiques, sociales, économiques et culturelles, par la description de différents aspects du changement comme le facteur démographique, architectural, et des réseaux routiers avec un nouvel aménagement de l'espace villageois et communal. En s'appuyant sur des données que nous avons collectées, soit sur le terrain, ou dans les documents.

Nous avons constaté un grand décalage entre le niveau de développement du village et de la ville d'A.E.H. *Ce village* qui se situe qu'à deux kilomètres à proximité la ville d'A.E.H. Ce n'est que récemment, que Ain El Hammam commence à investir dans de nouveaux projets qui s'annoncent à l'horizon. Par conséquent, nous avons constaté que le village Tawrirt Mnguellet connaît aujourd'hui une grande extension en direction de la ville d'A.E.H, une nouvelle forme et une nouvelle poussée.

L'étalement du village et l'apparition de nouveaux services sur le territoire du village et la densification de l'activité commerciale, offre à ces habitants de nouvelles chances de travail sur place.



Carte N°1 : Carte extraite du Senatus Consult pour les *Béni Menguellet* homologué par arrêté du 12/10/1892 par le gouverneur général de l'Algérie. Une carte qui est réalisée par l'administrateur délimitateur de la commune mixte de Michelet, selon la commission administrative pour la répartition foncière du 14 Avril 1890¹.

La signification des chiffres transcrits sur la carte ici présente :

G88 : source Thimedouine

G50 : *Mechmel*

G103 : source Insar Ath Chaâlal.

G49 : *Mechmel*

G44 : Mosquée Tawirt Menguellet

G41 : cimetière *Thamoukrasth*

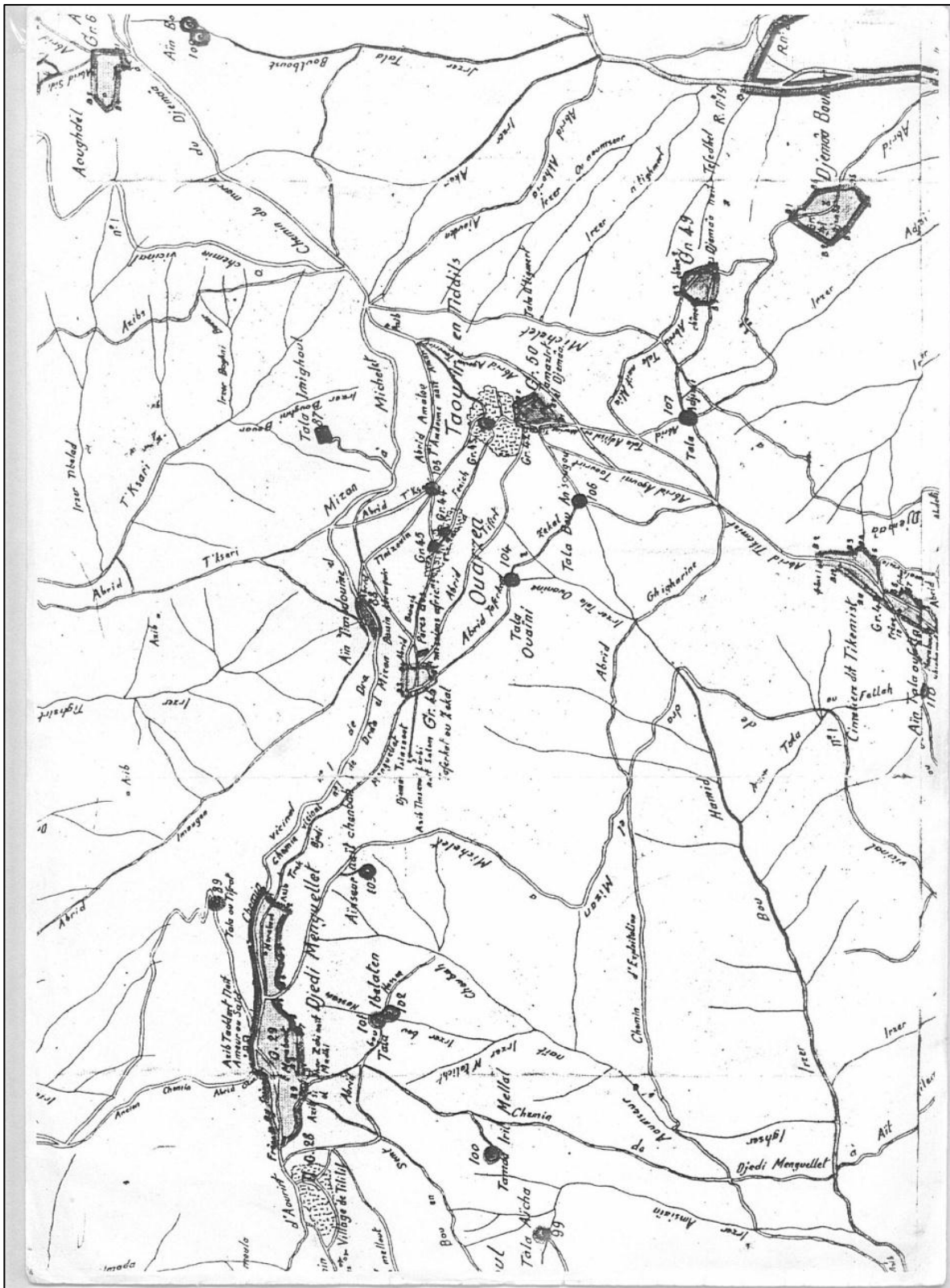
G104 : source Thala Ouini

G29 : cimetière *Jeddi Menguellet*

G106 : source Ain Sagou

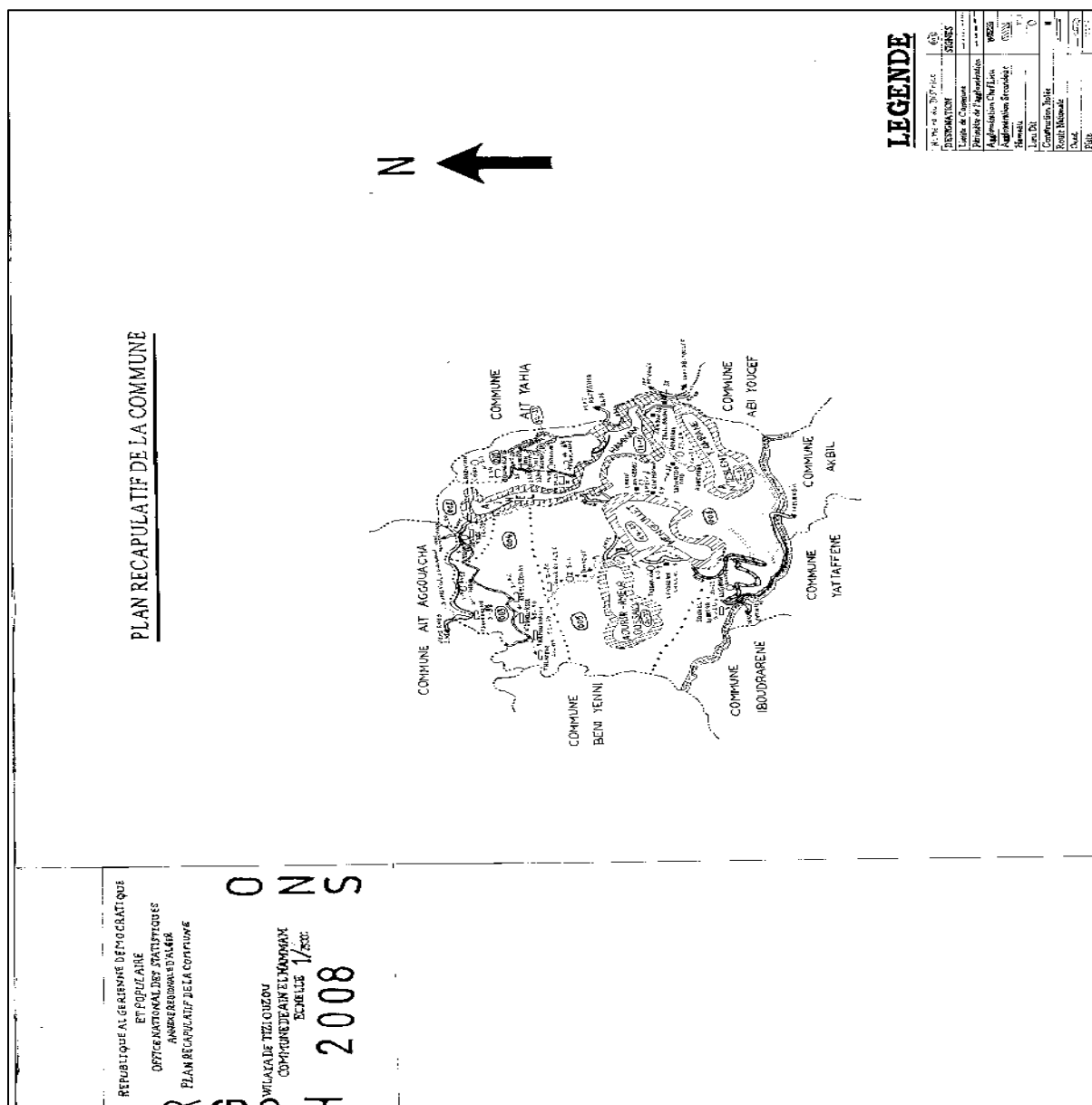
G42 : Emplacement.

¹ Carte relevé du, Bulletin officiel du gouvernement général de L'Algérie, année 1896, N°1408.



Carte N°2 : Carte représentant le village Tawrirt Menguellet et les villages qui l'entoure, extraite du Sénatus-consulte de 1896¹

¹ Bulletin officiel du gouvernement général de L'Algérie, année 1896, N°1408



Carte N° 3 : le village dans son contexte régional¹.

¹ Carte relevée du RGPH 2008.

Chapitre III:
Transformations de l'espace
physique du village
« *Tawrirt Menguellet* »

Introduction :

Les transformations les plus visibles à Tawirt Menguellet sont les transformations qui ont touché l'espace physique du village. Les modifications apportées à l'architecture des maisons et l'étalement du village en dehors de son espace traditionnel, a donné une nouvelle image pour ce village. Ce qui a, toutefois, attiré notre curiosité c'est l'impacte de ce changement sur les relations sociales entre ces habitants.

Dans ce chapitre nous allons présenter les différents changements qui ont touché cet espace. Pour ce faire nous l'avons divisé en deux sections, la première concerne les transformations dans le cadre bâti au sein du village. Cette section est subdivisée en deux sous-sections dans lesquelles nous avons traité l'extension du village en dehors de son espace traditionnel et les facteurs induisant à cet étalement. Dans une deuxième section nous avons traité l'impacte de cet étalement villageois sur les rapports sociaux au village.

III-1- Des transformations dans le cadre bâti au sein du village :

Les premières transformations qu'avait connues le cadre bâti dans cet espace villageois étaient l'apparition des maisons individuelles sans garages ni locaux commerciaux. Ces maisons ont été réalisées en périphérie immédiate du village ou bien sur le site même de l'ancienne maison.

Ces transformations dans l'habitat au sein de l'espace traditionnel « Tawirt Menguellet » est une pratique très ancienne. C'est ce que nous racontent quelques habitants du village, *«ces transformations ne datent pas d'aujourd'hui, la plupart des transformations que nous avons dans le village, surgissent à chaque fois qu'il y a un besoin de plus d'espace, notamment, après le mariage des enfants»*. À partir de là nous pouvons constater que les premières transformations dans le cadre bâti dans le village Tawirt Menguellet, ont été appliquées afin de subvenir aux besoins des groupes sociaux qui se densifiaient progressivement.

Comme nous l'explique l'un de nos informateurs H.Sil... qui est un spécialiste dans le domaine de l'habitat et qui pilote actuellement un bureau d'étude en topo-

bâtiment, comme il est aussi un habitant du village, il dit que *« ce rajout d'espace, s'est fait en deux étapes, la première était de construire des pièces en plus l'une à côté de l'autre, c'est-à-dire sur la même ligne que la tazeqa ou bien autour d'elle pour former au milieu une cours qui restera comme un espace ouvert. La deuxième étape et a cause de l'étroitesse de l'espace villageois, on a construit des pièces au dessus de la tazeqa, et c'est ce qui est appelé la tayurfeṭ, et la plupart du temps sa ne dépasse pas un seul étage »*¹. C'est ce qui explique la forme d'architecture actuelle de ces anciennes maisons dans le village mais qui sont renouvelées à chaque fois que c'est nécessaire.

Pour les moyens de constructions et les transformations qui ont touché ce domaine nous avons constaté dans les maisons qui ont gardé la même architecture qu'elles traduisent la modestie des moyens de construction chez ces habitants. Sur cet état de chose, *« pour ajouter déjà une pièce à un moment donné, ce n'était pas la peine de mobiliser beaucoup de moyens, ce n'est pas comme c'est le cas aujourd'hui, il faut vraiment avoir des moyens pour ajouter au moins une seule pièce en plus »*, nous ont répétés la plupart des habitants du village.

D'ailleurs, toutes les transformations qu'on a constatées, sont dans la plupart des modifications d'aménagements de l'espace intérieur de l'habitat. D'autres transformations se sont appliquées sur l'extérieur mais sans faire disparaître les éléments qui caractérisaient les anciennes maisons. C'est ce qui a produit une permanence et une sauvegarde des anciens principaux éléments qui composent la maison Kabyle. Comme la cour intérieure autour de laquelle sont façonnées les pièces qui composent la maison. On a aussi l'*asqif*, le mur de façade, qui demeure encore. D'autres transformations, comme le *kanoun*, qui n'est plus fonctionnel mais qui reste à titre décoratif dans la salle à manger qui a pris la place de *tazeqa...etc.*

L'*adaynin* aussi s'est transformé au sein du village, les habitants ne laissent plus leurs bétails à l'intérieurs de la demeure, ils l'est construisent en dehors du village, dans les champs comme les familles des Ath Yakoub...etc. d'autres groupes

¹ Voir image N°13. L'extension du village en dehors de son espace traditionnel.

qui continuent à pratiquer l'élevage, prennent une place loin de leurs demeures d'une manière à ne pas gêner les habitants du village et ceux de la maison.

De nouvelles transformations ont touché cet espace à l'intérieur même du village suite à la destruction des anciennes maisons et la construction de d'autres demeures ; cette action est fréquente chez ceux qui ne disposent pas de lot de terrains ailleurs. A savoir qu'à l'intérieur du village aussi, il y a des terrains qui ne sont pas encore exploités.

Ce qui explique, que l'étalement du village n'est pas dû au manque d'espace à l'intérieur du village, mais à la volonté d'aller habiter ailleurs. Cette volonté de changer d'emplacement est causée par plusieurs facteurs. En premier lieu le manque d'espace, notamment, après l'éclatement du groupe agnatique. Ce qu'affirment quelques habitants du village en disant « *que la plupart préfèrent sortir du village pour fuir les conflits entre voisins* » comme ils ajoutent que c'est pour un meilleur investissement dans la construction. Ils disent que « *quand l'un des habitants du village, veut investir dans la construction, il préfère aller construire en bas du village, pour, d'abord profiter de plus d'espace, d'autant plus profiter de la voie carrossable qui peut lui offrir une chance d'investir peut être dans le commerce ou autre chose* ».

D'autres changements ont touché directement l'architecture des maisons qui se trouvent à l'intérieur du village. A l'exemple de ces ouvertures qui donnent sur la rue principale du village que l'on ne permettait pas avant. Cependant, les ouvertures qui donnent sur le voisinage restent une interdiction et cela afin de respecter l'intimité de tout un chacun. Ces fenêtres sont permises uniquement s'il n'y a pas possibilité de regarder sur le voisin d'à-côté.

En outre, des conflits importants à ce sujet se sont déclenchés entre quelques habitants du village et qui ont pris une forme juridique. Ce qui explique que la maison sur cet espace est contrainte de suivre certaines traditions afin de garder leur intimité et de garder aussi de bonnes relations de voisinage. Ce qui n'est pas le cas des maisons qui sont construites au bord des routes et dans les champs du village. Cependant même ces maisons sont régies par un règlement ou une déontologie de construction

dicté par la loi¹. On a constaté sur ces habitations des ouvertures dans toutes les directions, ce qui leur attribue un caractère de plus en moins libre. Selon quelques habitants du village, *« ce qui leur a attribué cette nouvelle forme c'est l'absence de voisins à une distance très proche, qui leurs a laissé le choix de construire selon ce modèle »*. Donc, la construction dans la périphérie du village ou dans les champs offre à ces habitants un meilleur choix d'architecture et d'espace.

III-1-1- Les transformations dans l'espace traditionnel du village:

La plupart des habitants du village avec qui nous nous sommes entretenus ont commencé leur vie au village, dans la maison du père. C'est à partir de là que les nouveaux ménages ont apparu. Et pour répondre à cette densification des membres du même groupe on a construit des pièces en plus pour faire plus d'espace. A partir des années 1970 beaucoup de changements ont touché les maisons du village ce qui a engendré la densification du tissu villageois, avant d'engendrer l'éclatement du village. C'est à partir de là, que les premières formes d'autonomie commencent à apparaître. Cependant, ce n'est pas une preuve de déchirure dans les rapports sociaux au village, qui restent toujours maintenues.

Ce qui nous permet de constater que les changements dans ce village n'ont pas commencé par les changements architecturaux mais par les changements dans l'aménagement de l'espace intérieur des demeures. Les changements réels dans le cadre bâti dans ce village est marqué à partir des années 1970-1980. C'est ce que confirme l'un des habitants du village, *« Depuis les années 1970 déjà, on a commencé à connaître, des transformations dans le cadre bâti dans le village. Les transformations n'ont pas été systématiques mais quand-même il y avait certaines transformations qui allaient dans l'objectif des innovations actuelles. C'est à partir de cette époque qu'a commencé à peine de connaître le béton armé, le carrelage, la peinture, chez certains habitants du village, notamment, ceux qui étaient émigrés. Des matériaux de constructions qu'on utilise aussi aujourd'hui mais sur des modèles architecturaux différents »*. D'autre part, les vraies transformations ont été appliquées

¹ Voir supra, dans le même chapitre sur la réglementation concernant la construction dans cette zone. PP85-86.

sur l'aménagement de l'intérieur et on a commencé à utiliser de nouveaux matériaux de construction.

Un autre ajoute qu' « *il avait vécu dans une maison appartenant au chef agnatique, qui était une maison traditionnelle avec toutes ses composantes. A partir des années 1969-1970 il y a des transformations engendrées sur cette maison. Par exemple les fonctions de quelques pièces ont changé. A l'exemple de l'adaynin qu'on a séparé de l'axxam et qu'on a construit ailleurs dans le champ.* ». Notre informateur poursuit ses propos, en disant que « *malgré les changements dans l'aménagement de l'espace intérieur, nous avons souffert du manque d'espace, nous vivions tous ensemble, et on partageait une seule pièce, moi mes frères, mes sœurs et mes parents, mes oncles paternels et mes tentes et mes grands parents occupés les autres pièces de la maison, à partir des années 1979, mes oncles ont quittés, l'un après l'autre la maison, les uns ont émigré, d'autres ont fait des études, donc, ils sont allés habiter ailleurs* ». Ce qui explique qu'avec l'éclatement de la famille élargie ceux qui habitaient au village souffraient du manque d'espace c'est ce qui les a poussés à aller construire de nouvelles demeures sur un espace plus approprié. Par ailleurs, ce partage d'espace en plusieurs petites unités a produit un champ relationnel très riche qui contribue à la cohésion du groupe.

III-1-2- L'étirement du village en dehors de son espace traditionnel :

Ce qui vous attire à première vue dans la région des *Ath Menguellet*, ce sont les modifications dans son espace physique qui continuent à s'étaler jusqu'à toucher les villages qui l'entourent. Ce village est devenu l'une des grosses constellations villageoises dans la région de *Djurdjura*. Dont seul l'habitant peut repérer ses frontières avec les villages environnants¹.

Ces étirements, sont collés les uns aux autres, ce qui leur attribue la forme d'un seul village. A savoir que, *Tawirt Menguellet*, se compose de l'espace traditionnel et

¹ Voir figure N°13: sur l'extension du village en direction des villages environnants.

de 14 zones éparses et lieu dit¹. Selon le recensement de 2008, le village compte 1.322 constructions, avec le modèle vertical adapté en ces lieux. L'ont compte 1.579 logements habités et 670 logements non habités². Les habitants du village qui se sont déplacés en bas de la colline, gardent encore leurs biens sur l'espace traditionnel du village. Comme ils continuent à exercer leurs devoirs envers le village en participant à la même assemblée villageoise. Ce qui indique, que ces habitants gardent encore leur appartenance communautaire.

En ce qui concerne le type architectural de ces nouvelles constructions, notre informateur en cette matière, qui est un spécialiste dans le domaine d'habitat, il nous explique que *« ce sont des habitations pavillonnaires qui se déclinent en deux types d'habitats. En premier lieu, l'habitat pavillonnaire sur le long des axes routiers, il s'agit de constructions assez vastes comportant plusieurs logements implantés le long des voies routières abritant des garages en rets-de-chaussé, et qui sont souvent utilisés comme locaux commerciaux. En deuxième lieu, on a l'habitat pavillonnaire épars, qui s'agit de nouvelles constructions type « villa » sans usage commercial. Ces habitations sont réalisées dans les zones qui ne sont pas asservies par le réseau routier »*. Un autre type d'habitat a investi cet espace dans le cadre de développement et d'urbanisation des zones rurales, c'est l'habitat collectif. Cet habitat correspond sur cet espace à la cité Akkar³.

¹ Les zones éparses et les lieux dit sont : Ighil Ksir, Tamoukrast, Timizar, Lainsar Ath Chalal, Tighribine, Thamazirth, Taourirt Ali-1-, Taourirt Ali -II-, El Djemâa uffela, Souk El Djemâa, Lâaziv Ath Abbou, Lâaziv Ath Maâtouk, Lâaziv Ath Sidi Saïd, Kanoun, in RGPH 2008.P6.

² RGPH2008.P5.

³ Voir figure N°14 : la cité Akkar.



Figure N°13: la cité Akkar.

C'est une cité qui est Construite dans les années 1970 dans la périphérie du village. C'est une cité qui compte 161 logements sociaux type F3-F4. Cet ensemble immobilier sans tissu parcellaire est implanté en gradin sur un terrain fortement accidenté. Sur ces trois plates formes en gradin sont implantés 11 blocs de 5 niveaux. Les trois plates formes sont reliées par des escaliers extérieurs selon notre informateur Ah.Silhadi.... spécialisé Dans le bâtiment. Ce qui indique que, le type de maisons construites aujourd'hui sur le territoire des *Ath Menguellet* est très différent des anciennes maisons, ceci est un indicateur de changement qui répond à la demande de ces habitants. Ce qui explique que, le facteur conducteur de ces changements dans le type d'habitat, c'est la volonté d'avoir une meilleure demeure qui répond aux besoins de l'habitant, et ce sont ces modifications qui demandent plus d'espace qui ont entraîné cet éclatement, et cette densification dans le nombre d'habitation. Selon la même source, ce n'est qu'à partir des années 1990 que cette nouvelle vague de constructions au bord de la route est devenue beaucoup plus visible et avait commencé à s'amplifier.

Comme nous avons essayé de comprendre pourquoi cette rupture avec l'espace traditionnel du village. Cette rupture avec l'espace traditionnel dans la construction a engendré les premiers points d'implantations sur le territoire des *Ath Menguellet*. A savoir, *La'ziv Ath Sidi Saïd*, *La'ziv Ath Maëtouk*, *la'ziv Ath Yahyathen*. À partir des années 1980 l'alignement sur la voie carrossable qui mène d'*ahechad bbakuir* vers la ville d'Ain El Hammam fut aussi investi par les *Ath Temim*, Les *Ath mesaoud*, Les *Silhadi* et Les *Ath Mâatouk*¹.

Cette densification de l'habitat dans ces lieux a engendré une dynamique et une modification sensible dans l'espace villageois². Cependant cette nouvelle dynamique dans le cadre bâti ne cessera de s'amplifier, dans la mesure où des chantiers et des demeures inachevés remplissent les bords des routes sur ce territoire³.

¹ Voir figure N°13: sur le glissement du village *Tawrirt Menguellet* vers *Ahechad Bbaquir*.

² Voir sur des cas similaires dans la basse Kabylie, le cas du travail de Nadia Messasi Belhoucine, « *Espace montagnard en pleine construction, les At Waghli* », in Revue « *Espace montagnard entre mutation et permanence* » Op-cit, 2005, pp51-79. Voir aussi, Mohamed Brahim Salhi, « *Espace montagnard : mutation et permanence, cas de la région du Djurdjura* ». In Revue « *L'Espace montagnard entre mutations et permanences* », Ed CRASC, 2005, PP 11-47.

³ « Plan d'occupation des sols (POS c1-c2-c3-c4) ville d'Ain El Hammam... », Op-cit. P16.



Figure N°14 : sur le glissement du village vers Ahechad Bbaquir.



Figure N° 15: sur l'éclatement de l'espace villageois vers la cité Akkar

III-2- De la densification du village à son éclatement:

L'espace de ce village continue à être densifier, sur les mêmes étirements, et les premières implantations commencent à devenir de vraies petites zones à habitations regroupés jusqu'à ressembler à de petit villages. Exemple de l'emplacement, lieu dit Alma à côté de la cité Akkar, *lâaziv Ath Yahyathen, lâaziv Ath Mâatouk...etc.* C'est une extension qui se fait soit en suivant les routes carrossables, soit sur des terrains qui entourent le village ou bien tout au long des pistes et sentiers soit en périphérie du village. C'est une stratégie utilisée dans l'objectif de sauvegarder la propriété privé qui risque d'être visé par les autorités locales. Selon nos informateurs, *« durant les années 1970, l'état à expropriée beaucoup de familles à l'exemple de la famille des th Si Amer qui possédé un lot de terrain à côté du lycée M. Ben Boulaid, et les familles des Ath Sidi El Hadi à qui on a aussi découpé de petits morceaux de leurs terrains afin d'ouvrir des routes carrossables, le lycée même en question est construit sur une propriété privée qu'on a exproprié à une veuve de la région, sur le terrain il y avait même des tombes de sa famille qu'on a délocalisés vers le cimetière publique de Ain El Hammam...etc. À L'époque de Boumediene on voulait prendre tous les terrains qui donnaient sur la route »*. Ce qui explique que, tous ceux qui possèdent un terrain au bord de la route a entamé une construction. En effet, les autorités locales durant ces années, ont expropriée quelques habitants de Tawirt Menguellet, afin de construire des édifices publiques à l'exemple du lycée M.B.Boulaid, et la cité Akkar. Ce sont des terrains qui appartenaient au Ath Si A mer et aux Ath Yahyaten de Tawirt Menguellet, et des terrains appartenant aux Ath Khlef. Il y avait même un cimetière qu'on a délocalisé vers un autre emplacement dans la commune d'Ain El Hammam. Même le terrain sur lequel se tient le lieu dit Alma a faillit être pris, si ce n'est l'intervention de quelques personnalités bien placées au niveau d'Alger et appartenant au village.

III-2-1- Les facteurs induisant à cet éclatement de l'espace bâti en dehors du village:

Un facteur très important a participé dans ce réaménagement de l'espace. C'est l'amélioration du réseau routier¹ et l'apparition de nouvelles routes.

Le deuxième facteur qui a contribué au processus de cet éclatement est le reflux humains vers le village qui a aussi entraîné l'adaptation de l'architecture verticale² dans la construction sur ces lieux. Ce qui a donné aux membres du même groupe social l'opportunité de partager le même espace et, de ce fait, garder la cohésion de la famille. C'est la reproduction des habitations entassées l'une à côté de l'autre, avec une nouvelle forme qui est celle des maisons entassées, mais sous une autre forme qui est celle de l'une sur l'autre. Cette architecture est adaptée dans le but de réserver à toute un chacun des enfants un logement.

Donc, l'adaptation de cette nouvelle forme est aperçue dans cet espace comme une alternative utilisé par les parent afin d'aider les enfants au moment de leur mariage s'ils veulent se fixer au village. Au lieu d'aller chercher d'autres alternatives qui peuvent être impossible d'être réaliser, comme celle d'acheter un logement en ville qui s'avère impossible à cause des prix élevés d'appartements ou de maisons.

Ce qui nous permet de constater que les enjeux sont beaucoup plus importants qu'une simple volonté d'avoir une nouvelle maison ou d'avoir des locaux au bord de la route pour l'usage du commerce. Dans la mesure où la plupart des locaux qui se trouvent sur ces voies routières sont dans la plus part du temps fermés. C'est ce qui explique que les habitants ont occupés les lieux pour montrer qu'ils sont là, et que ces terrains ont un propriétaire. Selon ces habitants c'était le meilleur moyen de stopper le glissement des autorités locales dans le tissu villageois et pour garder, en l'occurrence leurs terrains.

¹ L'amélioration et la densité des vois mécaniques dans cette région, qui compter en 2007 9KM² de l'ensemble du réseau routier intra-muros dans la daïra de Ain El Hammam à qui appartient ce village. Et 22.00 KM² de routes extérieures d'un ensemble de 98.300 KM². Le village Tawirt Menguellet est traversé par la route Nationale N°72 dans le Sud, et d'une route revêtue inter villageoise, et d'une autre route revêtue le reliant avec la wilaya N°15.

² Voir sur ce point, Mohamed Brahim Salhi, « espace montagnard.... ». Op-cit. 2005, PP 11-47.

Contrairement, à ceux qui, commencent à construire récemment en bas du village. Ces derniers, le font pour d'autres objectifs, comme l'autonomie du ménage. Même aujourd'hui, dans les nouvelles demeures que nous avons observées se trouve tout le groupe agnatique y compris les parents. Ils partagent, tous le même immeuble mais avec des appartements individuels. Ce qui explique qu'il y a une tendance, qui s'amplifie de plus en plus, c'est celle de la famille nucléaire, dans la mesure où, le nombre de ces familles dans le village a atteint 964 familles sur un nombre de population 5 481 habitants. Ces groupes sociaux sont répartis sur 908 logements¹. Ce qui indique qu'il y a une vague de familles nucléaire qui commence à apparaître dans le village. Ceci dit qu'il y a une recomposition des groupes sociaux créés par cette densification dans le cadre bâti, avec une nouvelle forme étant celle de l'habitation individuelle.

En plus des facteurs précédents, on a aussi des facteurs de développement et d'urbanisation qui ont créé des points de rassemblement pour ces habitations autour de leurs emplacements, à l'exemple de l'hôpital, ...etc. Ces moyens de modernisation ont aussi motivé ces habitants à construire ailleurs. Il faut souligner que ces nouveaux sites d'implantation sont devenus des emplacements autour desquels se sont fixés la plupart de ceux qui ont construit en dehors de l'espace traditionnel du village, ces emplacements sont les suivants :

➤ L'hôpital :

La construction de l'hôpital de Ain El Hammam² ex : centre hospitalier Sainte Eugénie remonte aux années 1900. Un centre hospitalier qui est implanté sur le territoire du village *Tawirt Menguellet* représenté au départ un seul bloc. D'autres blocs sont ajoutés au fur et à mesure selon l'évolution démographique et le besoin des habitants à plus de services sur place. L'hôpital en question couvre actuellement 11 communes, soit une population de 123.749 habitants³. Selon le POS (Plan d'Occupation du Sol) de la ville d'Ain El Hammam « *cette structure éclatée représente*

¹ RGPH 2008 : 908 logements habités, d'un ensemble de constructions qui a atteint le nombre de 1322 constructions, avec un nombre de logements inhabités qui remonte à 670 logements.

² Voir figure N°2 : sur l'hôpital de Ain El Hammam.

³ Ibid.P16.

des problèmes de fonctionnement, notamment, en matière d'équipement médicale qui engendre des dépenses importantes de fonctionnement. Il y a aussi le déficit de logement d'accompagnement qui contrarie la stabilisation des médecins spécialistes sur les lieux, ce qui produit un déficit dans l'effectif»¹. Ce qui explique la détérioration de la réputation de l'hôpital en question dans la région du Djurdjura.



Figure N°16: l'hôpital d'Ain El Hammam.

¹ IbidP16.



Figure N°17 : La densification de l'habitat autour de l'hôpital.

➤ **L'école paramédicale d'Ain El Hammam :**

L'école en question aussi occupe une parcelle sur le territoire des *Ath Menguellet*. Cette structure de formation compte 03 classes d'enseignement et un bloc d'ébergement en internat filles de 19 chambres avec restaurant, cuisine, foyer...etc.

➤ **L'école primaire d'Wayzen :**

C'est une école primaire construite pendant la période coloniale à l'intérieur du village *Tawirt Menguellet* dans le cadre des écoles républicaines. Deux écoles ont été ouvertes sur ce site. La première fut ouverte pour accueillir les garçons en 1879 composé de 03 classes et l'autre fut construite pour accueillir les filles en 1892 composé de 02 classes. Après l'indépendance et la prise de l'État Algérien de cette école des extensions sont rajoutés à ces deux écoles à partir des années 1980. L'école de garçon est devenue une école primaire mixte à laquelle on a rajouté quelques salles

de cours. La deuxième école a été transformée en collège. Comme on a construit 06 logements a proximité du collège et 12 logements a proximité de l'école primaire.

➤ L'école primaire d'*Akkar* :

L'école *Akkar* est un groupe scolaire composé de 08 classes et de 05 logements. Elle compte actuellement 188 élèves et 10 enseignants, soit 24 élèves par classes et 19 élèves par enseignant. Elle accueille les enfants des villages avoisinants, ainsi que la zone qui s'étend de la cité *Akkar* jusqu'à l'hôpital¹.

➤ Le lycée *Ben Boulaid* :

Achevé de construction en 1977, ce lycée est d'une capacité d'accueillir 800 élèves. Le lycée est souvent surchargé et ce compte tenu de son rayonnement sur plusieurs communes (*Ain El Hammam, Ait Yahiya, Akbil, Abi Youcef* et une petite partie de la daïra d'*Iferhounen*). Selon un employé de l'APC spécialiste de l'urbanisation, « *son implantation n'a pas toutefois prit en considération la structuration de son territoire immédiat qui est celui des Ath Menguellet, en effet, son aménagement a engendré l'enclavement de tous les terrains environnants* ». C'est ce qui a engendré des conflits avec les autorités locales et les habitants des sites environnants. Sur le même versant abritant le lycée *Ben Boulaid*, les *Ath Menguellet* contiennent sur ce site une stèle de *chouhada*, un bâtiment des Sœurs Blanches et un cimetière chrétien dits « *les Sœurs Blanches* », plus une série de propriétés privées².

III-3- L'impact de l'éclatement villageois sur les rapports sociaux au village:

L'éclatement de cet espace a fait élargir le champ relationnel et dynamique régissant cet espace. Cependant, d'autres relations sont rétrécies ou même abandonnées par le biais de cette distance qui leur a fait perdre leur usage quotidien.

Cet usage qui consiste dans le voisinage. Ce qui explique la rupture des fréquentations quotidiennes entre ces habitants. Dès lors, ces relations se reproduisent lors des occasions ou des visites espacées. Selon nos enquêtés, ils disent : « *au début*

¹ POS, op-cit, P17.

²Op-cit. P17.

de leurs déplacements, ils montaient régulièrement au village, mais avec le temps ces visites ont diminuées ». Ils disent aussi que, « *c'est tout à fait normal de changer de rythme, on a plus de préoccupations, contrairement aux jeunes qui sont au village chaque jours, si ce n'est pas pendant la journée, pendant le soir* ». Ce qui indique ce maintien du rapport au village par ces habitants.

Notamment de la part des jeunes, qui se montrent de plus en plus intéressés principalement lors des assemblées générales du comité du village, ou lorsqu'il y a des activités culturelles dans lesquelles même les femmes sont impliquées. Ce qui indique que les rapports sont toujours maintenus entre ces habitants, sur cet espace ce que nous affirment nos interlocuteurs, ils disent que « *c'est impossible qu'il est une rupture entre nous et nos anciens voisins, même s'il n'y a pas une fréquentation au quotidien une conséquence que la distance avait provoquée, mais tout au long de l'année il y a des occasions qui nous réunissent* ». Ceci dit que l'éclatement du village et la distance qui l'a engendré, n'est pas parvenue à rompre les relations déjà établies entre ces habitants. Donc, la rupture est impossible dans une communauté villageoise notamment, si les champs de sociabilité sur cet espace sont les mêmes et restent actifs. Ce qui explique que, malgré, l'étalement de cet espace et le développement de plusieurs unités d'habitations tout au tour de son espace traditionnel, le village n'a pas perdu sa cohésion sociale et son unité territoriale.

Et cela malgré qu'un changement dans la pratique de ces relations s'impose et contribue dans la rupture des relations à usage quotidien. Ce qui explique que ces rapports connaissent une vraie dynamique.

Ce qu'il faut aussi souligner que cet étirement villageois va aussi dans la direction du chef lieu de la commune d'Ain El Hammam qui est l'espace globale auquel appartient ce territoire. Cet étirement fait partie des ambitions des autorités locales qui pensent investir dans ce sens afin de joindre le village à la ville d'Ain El Hammam. Mais leurs investissements ont été stoppés par la non disponibilité des terrains, à savoir que les terrains sont dans leur plupart d'ordre privé. Cette contrainte avait obligé ces derniers à trouver d'autres alternatives comme celle d'encourager l'auto-construction. En effet, afin d'éviter la construction anarchique sur

ces lieux, l'Etat a mis en place une réglementation à la construction, qui touchera tous les détails composants la nouvelle bâtisse.

Ces conditions préliminaires de la construction dans cette zone montagneuse se déclinent en sept articles pour les constructions qui se trouvent sur les extensions du village et qui sont intégrées à la ville d'Ain El Hammam, notamment, sur l'espace urbanisé. Chacun de ces articles réglementent une composante de la nouvelle construction. L'article 4 : concernant le droit et l'obligation du constructeur dicte les règles régissant les hauteurs, les coefficients régissant aux sols et les affectations autorisées qui sont précisées pour chaque zone réglementaire homogène¹.

L'article 5 : de cette réglementation concerne les façades et l'aspect des constructions, donne les détails à ne pas transgresser lors de la construction. L'article 6 : concerne la réglementation générale de la construction. Quant à l'article 7, il nous donne les réglementations concernant la largeur et la composition des voies².

C'est l'article 10 réglemente l'implantation des maisons, c'est l'article le plus important qui définit l'orientation de l'extension villageois. Sur l'espace urbanisé les lots non construits sont réservés à la création des jardins et d'aménagement du sol. Aucune branche ne doit dépasser les limites séparatives des lots³. L'article 14 de cette réglementation qui régit la zone d'habitat résidentielle villageoise, partie traditionnelle ce règlement touche trois aspects importants dans la construction villageoise, il touche d'abord la localisation des maisons, la préservation de l'architecture du bâtiment l'alignement, la forme d'occupation, les hauteurs.

Cette réglementation impose un ordre social qui définit les limites de chaque habitants par rapport à son voisin et par rapport à l'espace et aux biens publics. Ce qui explique que cette réglementation concerne la gestion de l'Etat à l'espace bâti, dans le village. Par contre si on compare cette réglementation à ce qui est observé dans la réalité sur le terrain, les deux choses s'opposent. Ceci dit que les habitants,

¹ Plan d'occupation des sols (POS c1-c2-c3-c4) ville de Ain El Hammam, document de synthèse. Maitre d'œuvre Ould-Fella Kamel étude d'architecture et d'urbanisme. Maitre d'ouvrage direction de l'urbanisme de Tizi-Ouzou Avril. 2004. P44.

² Ibid. P44.

³ Ibid. P44.

notamment, ceux qui ont construit au bord de la route, dépassent la plupart du temps la distance qui est permise à ces derniers, c'est-à-dire que la plupart d'entre eux ne laissent pas trop d'espace pour le trottoir¹. Dans ce cas, d'autres mesures sont prises par les autorités locales, comme celle de leur aviser une amande. Cependant, dans le cas où ces individus ne payent pas l'amande, une poursuite en justice est engagée par les autorités locales, c'est ce que nous confirme l'un des employés à l'APC d'Ain El Hammam. Cependant, si la construction est à l'intérieur du village, le sujet ne peut pas être suivi en justice ni même obligé de payer l'amande. Ce qui explique, qu'une fois la construction ne sort pas de l'espace villageois, l'Etat ne peut pas intervenir parce que ces affaires appartiennent au village.

¹ Voir figure N°3 et N°4 : sur le respect de cette réglementation.



Figure N°18 : l'Image qui indique le non respect de cette réglementation a la périphérie du village



Figure°19 : même à l'intérieur du village cette réglementation n'est pas respectée.

Conclusion :

D'après ce que nous avons constaté dans le village, la maison traditionnelle n'a pas complètement disparue notamment à l'intérieur de l'espace traditionnel, toutefois l'aménagement de son intérieur est touché par l'introduction de nouveaux dispositifs comme l'électricité, l'eau et autres moyens technologiques. Ce changement a aussi touché la fonction de quelques pièces qu'on a remplacé par d'autres. Les matériaux de constructions sont aussi affectés par ces changements à l'exception des tuiles rouges couvrants les toits des maisons qui restent ostentatoires.

Les transformations ayant touché l'aménagement de l'espace traditionnel de ce village ne datent pas d'aujourd'hui, c'est à partir des années 1970 que les vraies transformations ont été engendrées. Et ces changements ont été beaucoup plus visibles dans la densification du village. Et son éclatement en suivant la route carrossable vers le pied du village et dans la direction des autres villages environnants.

En outre, cet éclatement n'a pas divisé l'unité territoriale de ce village malgré l'apparition de plusieurs unités d'habitations autour de son territoire. En plus de cette unité territoriale, les rapports sociaux, régissant cette communauté villageoise qui ont subi quelques transformations dans leurs dynamiques mais sans créer de ruptures. C'est le cas de tous les habitants du village, notamment les jeunes qui continuent à préserver leur appartenance communautaire par l'exercice de leur devoir au sein du comité du village et de l'association religieuse ainsi que leur participation dans l'organisation des occasions estivales au sanctuaire de *Jeddi Menguellet*.

Chapitre IV :

Le sūk

Introduction :

Dans ce chapitre qui vise à donner un état des lieux des marchés existants sur le territoire des *Ath Menguellet*. Un territoire dans lequel les marchés hebdomadaires persistent encore, comme c'est le cas de toute la Kabylie du Djurdjura. Ce qui leur attribue une importance capitale dans la vie sociale et économique de cette région.

En plus du rôle économique, le marché hebdomadaire est considéré comme un lieu où se tissent les rapports sociaux entre les habitants de la région et ceux qui viennent du reste de la région du Djurdjura. En effet, un rôle ancestral qui reste en cours de fonction. Les *Ath Menguellet*, abrite deux marchés importants celui d'*El Hammam* et celui des *Ath Menguellet*, le premier est enregistré est organisé par les hommes, le deuxième est organisé par les femmes. Nous avons réservé ce chapitre à ces deux marchés qui sont organisés à proximité du village *Tawrirt Menuellet*.

IV-1- Les marchés organisés à l'intérieur et à l'extérieur de la région des Ath Menguellet:

IV-1- 1- Sûk *El had*, marché des femmes :

A travers toute la Kabylie, avant l'événement des changements actuels, le Souk était parmi les espaces partagés entre les hommes et les femmes¹. En effet, cette division de l'espace entre les deux sexes n'est pas uniquement propre à la société Kabyle, le cas est similaire dans toutes les sociétés Nord Africaines, à l'exemple des Chaouias d'Algérie².

Sûk El Had (Souk de dimanche) ou *Sûk n Sbitar* (Souk de l'hôpital), c'est le marché qui se tient chaque dimanche au pied du village, devant l'hôpital d'*Ain El Hammam*. D'ailleurs, c'est de là qu'il tient sa nomination. L'emplacement sur lequel il se tient se trouve au pied du village « *Tawrirt Menguellet* » devant l'hôpital *n Tignathine* (saint Eugénie)³. Le souk en question a été créé pendant la période poste indépendance précisément au début des années 1970. La plupart des femmes qui fréquentaient le marché au début de sa formation étaient beaucoup plus des femmes âgées dans la plupart d'entre elles sont des veuves qui voulaient prendre en charge leurs enfants, elles étaient presque toutes issues des villages environnants aux *Ath Menguellet*.

¹ Pierre Bourdieu « La Maison Kabyle ou le monde renversé », in Esquisse d'une théorie de la pratique, Genève, Doloz. 1972. P63.

² Pierre Bourdieu, *Sociologie de l'Algérie*, (Collection Que -sais)- je ? 8^{ème} édition PUF. Paris. 2006. P 29.

³ Voir figure N° 20 : l'ancien emplacement du **Sûk** des femmes.



Figure N° 20 : l'ancien emplacement du Sûk des femmes.

C'est ce que nous affirme l'une des anciennes usagères du souk, elle dit « *que les femmes qui ont commencé à fréquenter le marché comme vendeuses la plupart d'entre elles étaient des veuves et des femmes âgées. Elles venaient de la plupart des villages de la région du Djurdjura, notamment, d'Ath Yenni, Ath Yahya et Ath Menguellet. Elles vendaient des produits artisanaux tels que : Les tapis, les bijoux et les produits extraient de leurs jardins potagers. Leurs clientes étaient des femmes qui se rendaient à l'hôpital pour rendre visite à des membres de leurs familles internés à l'hôpital de Ain El Hammam, ex Sainte Eugénie* ».

Ce n'est qu'à partir des années 1980, que le souk commençait à prendre plus d'espace, pour arriver à la limite d'*Aheshad Bbakwir*.¹ Et c'est à partir de là que, les femmes ont décidée de l'organisé chaque dimanche le matin, le jour de la visite à l'hôpital. Les femmes commençaient à se rassembler dès le levé du soleil, en exposant leurs marchandises. Toute la matinée elles sont là derrière leurs biens jusqu'à la première heure d'après midi.

Au début des années 1990, le souk prend la forme d'un lieu de commerce et de rencontre entre les femmes de la région. Ce marché prend plus d'envergure et capte plus

¹ Ce magasins appartient à la famille des Ath Matouk qui est aussi une fraction du village "Tawirt Menguellet".

d'usagères.

Cet espace réservé exclusivement aux femmes était fréquenté même par les hommes mais d'une manière discrète et prudente, ce qui donne à cet espace l'image d'un lieu de rencontre entre les deux catégories femmes et hommes. Cependant, cette fréquentation, est inacceptable, voire interdite par les habitants de *Tawrirt Menguellet* qui est l'espace immédiat qui accueille ce marché féminin. Comme l'affirme quelques femmes interpellées sur la place du Sûk, « *cette fréquentation par les hommes, principalement, les jeunes est inacceptable et interdite par les habitants de la région, principalement, par les habitants de Tawrirt Menguellet, mais on ne peut rien faire, ce sont les jeunes filles qui fréquentent le marché qui attirent ces hommes* ». Ce qui explique, que ce marché à sa *hourma*, et sa pondération.

Au milieu des années 1990 précisément vers 1994-1995, les responsables de l'hôpital commençaient à avoir des soucis pour la sécurité de l'hôpital. Ce qui obligeât ces derniers à solliciter les autorités locales afin d'interdire ce marché, ce qui explique l'intervention de la gendarmerie nationale à plusieurs reprises pour chasser les vendeuses et les usagers du Sûk en plus de leurs marchandises qui a fait l'objet de réquisition à maintes reprises par les forces de l'ordre. Donc, cette période, était considérée comme étant une période de changement important dans l'histoire du Sûk *El Had*. Ce qui a produit une diminution dans l'activité commerciale sur cet emplacement, ainsi qu'un recul des femmes.

L'un de nos informateurs R.Ya... qui a vécu ces événements dit que, « *le marché était souvent un sujet de contrôle par les forces de sécurité. D'ailleurs, la gendarmerie allée jusqu'à saisir les marchandises qui se trouvaient sur place, ce qui a déclenché plusieurs bagarres et arrestations* ». *Tawrirt Menguellet* n'est pas resté à l'écart des événements. Dans une assemblée générale et sous la vue et l'entente de tous les hommes du village, une décision a été prise par les membres de *tajmaet* et qui consiste: « *de mettre des contrôleurs sur la place du marché, afin de surveiller et rapporter ce qui se passe vraiment sur place. C'est là qu'une amende et des sanctions sont menés contre ceux qui viennent interpeler les filles et les femmes du village sur cet emplacement* », ajoute notre informateur.

Toutefois, le marché a repris son activité et sa dynamique en 2000 mais en changeant

d'emplacement¹. Une démarche très importante prise par le village *Tawrirt Menguellet*. Ce qui a gêné le rôle de ce marché qui était au par-avant considéré comme un point de ralliement en captant toutes les femmes des *Ath Manguellet* ainsi que toutes les femmes du flanc Nord du Djurdjura. Ce qui attribue, en effet une grande circulation des biens matériels et des habitants dans la région, notamment, la catégorie féminine.

IV-1- 2- *Sûk el had*, aujourd'hui :

Comme nous l'avons déjà souligné, le marché en question a repris son activité durant les années 2000. Une nouvelle période s'annonce pour cet espace et pour les usagés du marché. Cependant, la fonction du marché est restée la même, comme elle était dans les années 1990. Pendant cette période, le *Sûk* était instable, à cause des propriétaires des locaux commerciaux se trouvant sur place. Ces commerçants déclarent avoir souffert de l'importance de ce *Sûk*, qui détourne les usagers préférant, toutefois, marchander avec ces femmes et excluent complètement celle exposée par les locaux commerciaux d'*Aheched Bbaquir*. Ce qui explique que ce marché porte atteinte à la réussite de ces derniers. Donc l'impacte du *Sûk* sur l'ordre de cette région ne s'est pas arrêté en changeant d'emplacement. Cet espace dynamique qui portait atteinte à la sécurité de l'hôpital aujourd'hui ce même *Sûk* se trouve devant une nouvelle contrainte qui est celle, de l'atteinte à la réussite des marchands permanents sur cet emplacement.

Cependant, les commerçants qui sont eux aussi originaires du village *Tawrirt Menguellet*, ne peuvent pas se plaindre ni aux côtés des autorités, ni au côté du village parce qu'ils sont conscients que ce marché est aussi un moyen de captage pour la clientèle notamment les hommes. Comme nous l'affirme l'un des commerçants « *les années où le marché en question était interdit, cette place est devenue presque désertique en dehors des heures de visites à l'hôpital, et c'est là que notre commerce était vraiment voué à l'échec* ». Ce qui explique la raison pour laquelle le village *Tawrirt Menguellet* a décidé de lui accorder une nouvelle place sur laquelle le souk retrouvera sa dynamique une nouvelle fois.

¹ Il se tient, jusqu'à nos jours sur une place qui appartient au village, mais qui est loin des locaux commerciaux et de l'hôpital de *si Amer n mahmoud*, exactement sur la l'emplacement qui sépare les *Ait yakoub* et les *Ath mâatouk*. Comme il est important de noter que les deux familles des *Ath Yakoub* et des *Ath Matouk* font partie de deux fractions du village. Voir figure N°2.

photos

photos

IV- 1- 3- L'organisation du souk:

L'organisation du souk des femmes est différente de celle des hommes, les produits vendus sur cet emplacement sont aussi différents. En effet, ce sont des produits variés et qui répondent à tous les besoins des usagères, essentiellement aux besoins des femmes¹.

Sur la place du souk, l'organisation des femmes est importante pour le bon déroulement des transactions, chaque vendeuse s'est réservé une place² qu'elle finit par s'approprier. Elles s'assoient l'une à côté de l'autre, sur des petits tabourets ou des tissus sur lesquels elles étalent leurs produits³.

Chaque femme s'est spécialisée dans la vente d'un produit⁴. Cependant, cela ne les empêche pas d'exposer et de vendre plusieurs produits au même temps et qui répondent à tous les besoins quotidiens de leurs clientes. Il faut souligner aussi que la plupart du temps les produits qu'elles exposent sur la place du souk ne leur appartiennent pas. C'est ce qu'elles nous ont affirmé lors de nos entretiens. Nous avons su que la plupart d'entre elles ne possèdent pas les produits qu'elles vendent. Ce sont des produits confiés par d'autres femmes, ou acheter par facilité de paiement et qu'elles payent dès que le produit est vendu. Ce qu'affirme l'une des vendeuses originaire des *Ath Sidi Ahmed*, « *ce sont des femmes des Ath Hichem avec lesquelles je traite des affaires, elles me confient des tapis, des couvertures traditionnelles, des vêtements, je me misent en accord avec elles sur le prit et sur la manière de paiement ; je prends la marchandise, je la vends à un pris un peu élevé par rapport à celui proposé par sa propriétaire et cet écart de prix c'est à moi qu'il revient, c'est (l'fayda), quant il s'agit de marchandises que j'achète pour revendre à mon compte, les produits que je prend je ne les paye pas jusqu'à ce qu'ils soient vendus* ». Ce qui nous permet de constater qu'en plus du réseau relationnel que les femmes tissent avec les femmes se trouvant sur la place du souk, un autre réseau relationnel est tissé avec

¹ Voir figure N°23-24.

² Voir figure N°22.

³ A l'exemple de *Nouara* des *Ath Sidi Ahmed*, qui vend des bijoux en argent qu'elle ramène des *Ath Yenni* cette femme exerce ce métier depuis 25ans. C'est grâce à ce commerce qu'elle réussi à élevé ces enfants nous raconte l'une de ces femmes qui fréquente ce marché en temps qu'acheteuse, a côté d'elle se tient *Aldjia* des *Ath Hicheme*, c'est l'ami de *Nouara*, elles se connurent dans ce marché, et elles le fréquentent ensemble depuis sa réouverture en 2000.

⁴ Exemple de l'huile d'olive, des vêtements, des bijoux, et même des petits animaux domestiques comme les lapins, les volailles...etc.

d'autres femmes dans d'autres régions et qui est beaucoup plus important.

Quant à la vente et à l'achat ils sont souvent associés au protocole suivant: la vente est précédée de plusieurs opérations entre ces éléments qui forment la dynamique de cet espace.

Ce qu'il faut préciser ici, c'est que ces femmes sont des habituées du souk. Ce qui indique, qu'il y a une mise en place d'un réseau relationnel interindividuel très large et profond, ce qui facilite aussi la vente¹. Les femmes acheteuses sont dotées d'une grande curiosité, ce qui devient visible lorsqu'un produit attire leurs attentions².

Ce qui provoque l'opération des négociations autour du prix que la vendeuse propose et que l'acheteuse essaie de trouver un arrangement afin de s'acquérir du produit. Ce qu'il faut souligner c'est que cet arrangement doit satisfaire les deux parties pour que le produit puisse être vendu. Cependant, les négociations ne concernent pas uniquement le prix mais il concerne aussi le mode de paiement, qui est l'action la plus importante dans cette opération de négociation entre les femmes. C'est l'étape où le rapport social déjà établi entre les deux femmes intervient en faveur ou en défaveur des deux actrices. Pourquoi ? D'abord, on se met d'accord sur le prix qui doit être rabaisé avec un certain pourcentage tout dépend de la relation qu'on tient avec la vendeuse, et par la suite vient le paiement qui est soit : établi directement, soit par facilité de paiement ou réparti en plusieurs étapes.

Il faut noter que, cette facilité de paiement n'est ni transcrite ni prise comme note chez les deux femmes, c'est l'engagement de la parole qui compte le plus. C'est une sorte de contrat oral qui est signé entre la vendeuse et l'acheteuse. Un contrat qui a pour principe la confiance déjà installée entre les deux femmes suite à une fréquentation de longue date. Il faut aussi noter que cette transaction met en jeu un élément très important qui est celui de la réputation des deux femmes dans le souk, ce qui explique que toute cette action est pratiquée au vu et au su de toutes les femmes présentes sur la place du souk, rien ne peut être dissimulé ou bien caché.

Ce qui indique aussi que si l'acheteuse est nouvelle dans le souk, elle ne peut pas

¹ Ces femmes, d'ailleurs avant de procéder à l'achat elles conversent entre elles, chacune d'elles demande à l'autre de ses nouvelles.

² Elles l'examinent à plusieurs reprises pour qu'en fin elles décident de le prendre.

profiter de ce privilège, sauf si elle est accompagnée par une autre femme que les vendeuses connaissent, ou si elle est connue par l'une des femmes présente sur la place du souk. Par conséquent, si l'accord est établi, un autre accord s'impose au sujet de la somme qui doit être versée à chaque fois et sur le temps qui doit séparer chaque tranche de l'autre et sur la période que cet endettement devra durer.

Une fois la transaction est accomplie, les deux femmes se séparent, chacune de son côté en ayant en tête tout le contrat oral qu'elle venait de signer d'une manière symbolique. Ce qui nous a permis de faire le constat suivant : la place du souk en question, est un point de ralliement et de mise en place de relations de toutes catégories et de longue durée. Les relations sont vite et facilement nouées que ce soit entre les vendeuses ou bien entre les acheteuses, ce qui a créé une atmosphère d'entente entre ces femmes.

IV- 1- 2-Le Sûk El Hammam ou Le marché de Michelet :

Le marché du mardi qui a changé d'emplacement depuis l'indépendance du pays (1962) à nos jours, était nommé selon nos informateurs « *Ssuq n sebt, au début à cause de la journée où il se tenait (chaque samedi) et par rapport à l'emplacement d'Ighil Sebt dans les hauteurs d'Ain El Hammam à côté des Ath Hichem*¹. Par la suite ce Sûk a changé d'emplacement par ordre des autorités coloniales dans les années 1940. Par conséquent sa nomination est devenue Sûk El Hammam, pour le nouvel emplacement qu'il avait pris ». Le Souk en question se tient au milieu de l'actuelle ville de Ain El Hammam, chaque samedi et Mardi.

Ces deux journées sont réparties en deux catégories : le samedi est réservé à la vente des bêtes, le Mardi est réservé aux fruits et légumes, et d'autres marchandises. Le Samedi aussi on vend ces produits mais avec une petite quantité, c'est la vente du bétail qui est la plus importante.

Ce marché est fréquenté par toute la région du flanc Nord du Djurdjura², en l'occurrence, les "Ath Menguellet", les "Ath Bouyoucef", les "Ath Ililten", les

¹ Carette Emile. *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842. Etude sur la Kabylie proprement dite*, Paris, I.M.P national, 1848.pp386-387.

² Voir la figure N°29-30.

“*Imesouhal*“, les “*Ath Yahia*“, les “*Ath Yattafen*“, les “*Ath Akbil*“, les “*Ath Ouacif*“ les “*Ath Yenni*“ et même par les “*Ath Iraten*“. C’est le marché le plus fréquenté dans toute la région.

Un nombre important des marchands, fréquentent ce souk durant toute l’année mais le nombre se multiplie lors des occasions religieuses, notamment, le premier jour des deux fêtes religieuses¹, jour de “*Tasewikt*“ comme on la surnomme dans le parler local. Ce marché continue à marquer cet emplacement par une activité commerciale et humaine très importante. Le marché en question, est fréquenté principalement par la catégorie des hommes.

Il est divisé en plusieurs parties spécialisées². La première partie, qui est celle située sur le boulevard « *colonel Amirouche* », est réservée aux vêtements de friperies.

La deuxième partie qui est celle devant les “*Bûkhûlef*“ est réservée aux matériaux qui servent pour les travaux d’agriculture, juste en face de la Banque « CNEP », cette place est réservée aux vêtements neufs et aux ustensiles de cuisine. En face de “*Ath l’arabi*“ des “*Ath Sidhi Saïd*“ on trouve des plantes pour la décoration, des arbres, d’autres plantes qui sert pour les jardins potagers. Devant la pharmacie “*shikhi*“ c’est les vendeurs de chaussures, de produits technologiques et électroniques, des produits de beauté...etc. en face ce sont les vendeurs de vêtements pour femmes. Juste à côté on trouve les marchands de légumes de toutes sortes. Dans cette partie du souk on trouve les fruits et les légumes exposés d’une manière juxtaposé. Cette place est suivie par la place des vendeurs de meubles et la place des vendeurs de la viande. D’autres emplacement un peut partout en ville, sont réservés à la vente durant ces deux jours de marché, ces emplacements sont fréquentés par ceux qui ne veulent pas payer le droit d’étalage aux organisateurs du souk. Ces organisateurs qui sont les *Ath Taleb* de *Tawirt Menguellet*.

Dans le marché en question il arrive que de jeunes personnes étrangères à la daïra de Ain El Hammam viennent au marché en question pour d’autres objectifs que celui d’approvisionnement. Par conséquence, ils viennent pour piller. Un phénomène que cette petite ville de montagne vient de découvrir. Il faut noter que ce marché connaissait une dynamique et une circulation des forces humaines très importante

¹ L’aïd Lekbar et l’aïd el Fitr, le dernier jour du Ramadhan.

² Voir figures si contre sur l’organisation et la spécialisation du marché.

depuis toujours. Les vendeurs laissaient même leurs marchandises étalées sans protection.

Ce qui est frappant aujourd'hui, c'est la situation d'instabilité à laquelle ils sont confrontés. Ce qui indique que le réseau de communication avec l'extérieur de la commune de *Ain El Hammam* s'est élargi et dépasse les frontières de la région d'Ain El Hammam pour toucher d'autres régions du Djurdjura. Ce qui explique, qu'il y a une diversité dans les objectifs de ces usagers. A savoir que la dynamique importante du souk marqué par ces usagers est beaucoup plus importante le samedi et le mardi, les deux jours de la semaine où se tient le marché de Michelet. Il faut noter qu'avec ces transgressions, les deux fonctions du marché qui sont l'approvisionnement et le rôle de sociabilité sont dépassés pour laisser la place à d'autres pratiques qui sont étrangères à la *hûrma* du souk.

Suite à cette situation qui a frappée ce marché, un dispositif de sécurité qui consiste en patrouilles de police afin d'assurer le bon déroulement du marché. D'autant plus, une forte mobilisation des habitants de la région notamment, celle des vendeurs et même des acheteurs.

Même les commerçons qui sont sur place se sont mobilisés contre ce phénomène, en mettant en place une association qui se charge de toutes les contraintes qui s'opposent à eux comme celui du pillage. Ces marchands sont contraints de surveiller leurs marchandises ainsi que leur entourage afin d'éviter la progression de ce phénomène et aussi pour assurer le bon fonctionnement du souk. Comme nous l'affirme l'un des vendeurs sur la place du *souk* qui était l'objet d'un acte de pillage durant le jour du marché hebdomadaire¹. Un autre homme s'est fait dépouiller lui aussi en plein marché d'une somme d'argent importante ; c'est une personne qui échange de l'argent². Comme nous l'avons déjà souligné en haut, c'est un phénomène qui veut prendre de l'ampleur si ce n'est la vigilance des *imsewken* qui font tout pour

¹ Il nous raconte ce qui vient de lui arriver, « *je suis vendeur de huile d'olive, je viens juste de commencé, au même temps je travaille comme vendeur chez un commerçant permanent de ce souk. C'est ce mardi, le marché était archi plein de monde qui vient de par tout, j'étais devant le baraque de mon patron qui ma autorisé de vendre un peu d'huile d'olive à côté de sa marchandise. Un individu est venu acheter un bidon d'huile, il vient de me payer lorsqu'une autre personne me chope, un bidon. J'ai demandé à tout le monde, s'ils avaient vu quelqu'un prendre un bidon d'huile, ils m'ont tous répondu qu'ils n'ont rien vu parce qu'il y avait beaucoup de monde* ».

² Il avait sur lui 100.000.00 DA. Il change l'Euro contre le dinar ou vice versa.

stopper ce phénomène.

Au début de cette année 2010¹, les marchands sur la place du Sûk en question ont réussi à faire arrêter quelques pilleurs. C'est là qu'ils s'aperçoivent que c'est un réseau de pilleurs qui a commencé à s'installer en ville. Leurs objectifs est de faire régner l'instabilité et la peur entre les usagers du souk en question. Ce réseau, d'après nos des sources fiables est étranger à la région.

On conclue, que le marché en question qui est un lieu d'approvisionnement et de rencontre qui est fréquenté par plusieurs catégories d'âge, veut être un lieu de sécurité pour préservé sa bonne fonction. Cet objectif est renforcé par une vraie mobilisation des marchands sur place.

¹ La première semaine du mois de février 2010.

IV- 2- La fonction du marché:

Historiquement, le Sûk, en Kabylie est un lieu de rencontre et d'approvisionnement comme l'atteste Camille Lacoste Dujardin « *Autrefois, en l'absence de boutiques permanentes dans les villages, on s'approvisionnait sur les marchés fréquentés par les seuls hommes, il y en avait un dans chaque groupement tribal, sur son propre territoire ou sur celui de ses voisins, car il «était le plus souvent à bonne distance de celui des villages et situé après des frontières tribales en terrain neutralisé de façon à accueillir dans la paix les chalands et clients des tribus voisines* »¹. Donc le marché avait pour première fonction celle d'approvisionnement à cause de la rareté des boutiques servant pour cet usage dans les villages en Kabylie.

En plus de cette fonction, le marché est un lieu de rencontre entre les différentes catégories sociales venant de toute la Kabylie du Djurdjura. Comme le décrit Carette Emile. « *Il a pris la forme d'un véritable forum* »², un espace réservé aux hommes où se tissaient des rapports sociaux. Cette fonction est devenue la première fonction du souk après celle d'approvisionnement qui selon quelques auteurs, n'était que secondaire comme l'affirme Jean Servier « *le marché en Kabylie n'est pas un simple lieu de commerce, c'est essentiellement le point de contact pacifique entre des groupes sociaux différents (... ..), ouvrir largement les limites du village et de la tribu vers le monde extérieur* »³. Ce qui explique que le marché est devenu comme une assemblée où se réglaient et se déclenchent les conflits entre les habitants de la région, ainsi qu'il avait la fonction de nouer de vraies relations entre les communautés villageoises les plus éloignées, par le biais d'échanges matrimoniaux.

Les habitants de cette région étaient dans le temps enclavés avant l'introduction des moyens de communications par l'ouverture de différentes voies routières. Le marché était considéré comme un espace d'échange d'informations et de marchandise. Il a aussi servi d'espace public où les parents peuvent se rencontrer afin de passer des contrats de mariages pour leurs enfants. À l'exemple de l'un de nos informateurs qui dit avoir été marié à une femme des *Ath Yettûragh* sans être même présent lors de la demande en mariage de cette femme. C'est sur la place du souk dans un café que les

¹ Camille Lacoste Dujardin, *Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie*, La Découverte, Paris 2005 p 323.

² Carette Emile. Op-cit. pp386-387.

³ Jean Servier : « Les portes de l'armée, l'Algérie dans la tradition Méditerranéenne, Paris, édition Robert la FF, 1962, p36.

accords ont été accomplis entre les parents en présence de quelques hommes des deux familles¹. Donc, le souk était un espace où sont renforcés les liens de parenté.

Aujourd'hui, d'après notre enquête du terrain et selon les propos avancés par nos informateurs, nous pouvons constater qu'il y a une disparition de cette fonction, ce qui est engendré par les changements actuels, notamment, celui de l'instruction et de l'émancipation de la femme. Il y a aussi l'introduction des moyens de communication qui ont joué en faveur du développement des relations interindividuelles. Ce qui a fait que dans la plupart des cas, le choix de l'époux n'est plus attribué aux parents².

Quant à l'ordre du marché et son fonctionnement, ils n'étaient pas du ressort de l'administration, ils étaient attribués à un représentant du « *âarch* » appartenant lui-même à une fraction puissante et influente, assisté par des hommes de son choix. Cette personnalité est appelée, « *Amoqran n Souk* »³ dont la responsabilité est plus importante que celle d'un *Amin*. Ce qui était le cas du souk de l'*ğemœa ûfella*, cette responsabilité était octroyé à *Arezki Ath Matouk* un notable du village *Tawrirt menguellet* dans les années 1930 et 1940, nous atteste l'un des membres de sa famille. Ce qui explique que le marché était régi par un « *kanoun* », lui-même constitué de lois organisant la vie du souk afin d'éviter tout délit. Selon A Hanoteaux « *tout délit entraîne une peine de mort sans jugement, sans information préalable. La foule se saisit du coupable surpris en flagrant délit et le lapide sans pitié ce qui est impressionnant, ce sont les étrangers qui appliquent cette loi, véritable loi du lynchage* »⁴.

Ce que nous affirme, Alain Mahé, « *A l'intérieur du marché, la police et l'administration de la justice étaient le monopole rigoureux d'une juridiction spécialisée dont les membres étaient choisis par l'assemblée restreinte de la tribu -en fait ses notables- mais qui était complètement distincte et indépendante d'elle* »⁵. Il ajoute sur la situation géographique des marchés, « *la majorité des marchés se situent*

¹ Emil Carette. Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842. Étude sur la Kabylie proprement dite, Paris, I.M.P national, 1848. PP366-368. Voir aussi, Mahé Alain Histoire de la Grande Kabylie, XIX^{me}, XX^{me} siècle, anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises, Paris, Ed Bouchéne, 2002.

² Pour plus ample détails sur le choix du conjoint dans la société Kabyle, voir le mémoire de magistère d'Anaris Mouhend, et de Sidousse Wahiba.

³ A.Hanoteaux, A .Letourneux, *Histoire de la Kabylie, les coutumes Kabyles*, Edition Berti, PP98-101.

⁴ Ibid. pp100-101.

⁵ Alain Mahé, *Histoire de la grande Kabylie au XIX siècle*, anthropologie historique du lien social. p 34

sur les limites des frontières des tribus, et souvent une place importante dans l'organisation de la police des marchés »¹. D'après Carette, « Dans tous les pays soumis à une administration régulière, c'est à côté des centres d'activité commerciale qu'ils avaient posé les centres d'autorité politique. Les bordjs ou prétoires de leurs qaïds occupaient les principaux marchés, la raison en était simple dans une tribu ils ne tenaient que la tribu, sur le marché ils les tenaient toutes ... »²

Ce qui explique que le Sûk est fondamentalement un lieu sacré et respecté symbole de paix et de convivialité, le Sûk est aussi un forum où la sagesse prime sur les hostilités, la parole revient aux sages du village ou l'âarch ou d'autres. Cependant de nos jours le marché commence à perdre ou à abandonner toutes ces qualités. Les usagers viennent s'approvisionner, discuter de toutes les affaires de la vie quotidiennes en suite reprendre leurs chemins, d'autres viennent s'approvisionner de bon matin pour éviter de voir les autres ou pour aller en suite travailler.

Donc, économiquement le Sûk constitue une nécessité absolue dans lequel s'échangeaient des produits locaux répondants aux besoins vitaux. Aujourd'hui encore, cet espace réunit ces stratégies et laisse d'autres occupations aux magasins permanents de la localité en question.

Nous avons aussi fait le constat que le troc n'est plus admis dans les échanges commerciaux du Sûk la facilité de paiement est aussi exclu du souk des hommes et du Sûk des femmes, sauf dans certains cas, où des femmes ramènent des marchandises et les échangent contre d'autres au lieu de payer en espèce. Ce qui les oppose au souk organisé par les femmes dans lequel les transactions sont toute à fait différentes de celles pratiquées chez les hommes, en effet, elles traitent par le biais de l'endettement qui n'est pas admis dans le marché organisé par les hommes.

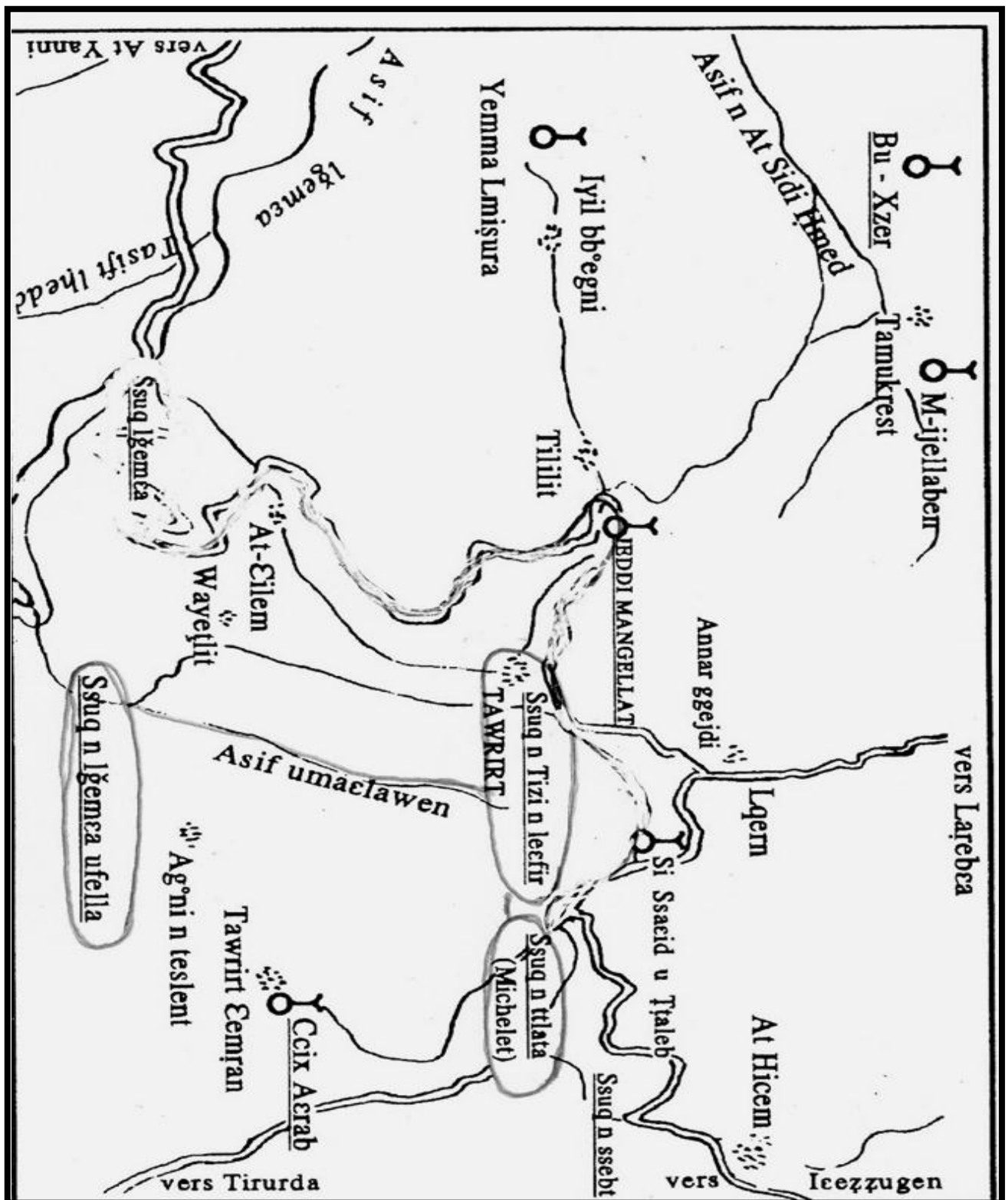
¹Op-cit. pp 34-35

² Emil Carette. op-cit, P360.

Conclusion :

Le marché hebdomadaires persiste encore, notamment, les deux marchés, le premier est organisé par les femmes, le deuxième, est organisé par les hommes. Nous avons constaté que leurs points de ralliement se sont élargis. À l'exemple du souk de Michelet, qui s'est étalé pour arriver à la place du boulevard *Amirouche* à côté de *l'Asekif n Tmana*, une place qui se situe à la rentrée de la ville chef lieu d'*Ain El Hammam* et à la limite du territoire du village *Tawirt Menguellet*.

Pour le marché des femmes, nous avons constaté qu'il connaît une grande dynamique et une circulation de femmes très importante, durant toute la demi-journée du Dimanche, ce qui donne à cet espace une nouvelle configuration. L'activité commerciale dans le village en question, est très importante, à cause des grands investissements cheminés dans cette direction. Notre enquête nous a révélé, que le village en question est dominé par l'activité du commerce.



Carte N°1 : Les marchés hebdomadaires dans la région des Ath Menguellet¹.

¹ Henri Genevois, monographie villageoise. Djemaa n Saharidj .Tawrirt Menguellet, institut national des langues et civilisation orientales, Paris, centre de recherches berbère, collection bilingue édisud / la boîte a documents, 1996, 2004. P125.

Chapitre V :

La gestion du village

« *Tawrirt Menguellet* »

Introduction :

Tawrirt Menguellet était pendant longtemps géré par l'organisation sociale traditionnelle (*Tajmaet ou jma'*)¹, traduite par une assemblée. Celle-ci été pour ces habitants une sorte d'instance publique de gestion des affaires villageoises jusqu'en 2003 ; l'année où l'assemblée en question avait connue, pour la première fois, dans son histoire un renversement dans son mode de gestion. Cependant qu'est ce qui s'est passé pour cette institution depuis 2003 ? À savoir que, cette nouvelle organisation qui est le comité de village est formée d'un groupe de gestionnaires qui s'occupe de toutes les affaires internes et externes du village.

Dans ce chapitre qui vise à montrer la fonction et l'organisation de cette forme de gestion, tout en donnant une visibilité aux événements qui ont contribué dans sa mise en place. Nous allons nous intéresser à la manière dont ce passage s'est effectué au sein de cette communauté villageoise en retraçant son parcours depuis 2003 jusqu'à 2010.

Ce choix est fondé sur des événements dont nous étions nous-mêmes témoins, par le biais de notre appartenance à ce groupe, et ce en plus des données collectées sur le terrain, et des documents qui nous ont été remis par des membres du comité du village.

V-1- Le passage de *tajmaet* au comité du village :

La constitution d'un comité dans le village « *Tawrirt Menguellet* » n'arrive que tardivement, à cause des difficultés que ce dernier a rencontré lors de sa constitution et de sa formation.

La première contrainte que le comité du village *Tawrirt Menguellet* avait rencontrée était le refus catégorique de la part des anciens pour ce changement. Donc le passage de *tajmaet* au comité du village ou bien à une forme moderne de la *tajmaet* dans ce village était une étape très difficile mais incontournable. Ce qui

¹ Voir sur cette question, Azeddine Kenzi, *tajmâat du village Lqelâ des Ath Yemmel : étude des structures et des fonctions* : Mémoire de magistère en socio anthropologie, civilisation Amazighe Tizi-Ouzou, volume 2. 1997-1998.

nous incite à constater que l'ancienne génération¹ était ferme dans son attachement à la forme traditionnelle de l'organisation en question. Une situation de conflit entre les deux générations s'est installée au sein du village. Notamment si la situation qui se présente est tout à fait novatrice à leur mode d'organisation et de gestion. A savoir que, *Tawrirt Menguellet*, était géré pendant 18 ans par un même groupe de notables. Ce qui les à emmené a riposté par un refus d'abandonner le monopole sur cette communauté villageoise.

Comme réaction contre cette résistance, les auteurs de ce retournement ont eu recours à une stratégie très particulière afin de produire un vrai changement dans l'administration du village. Selon un membre du comité du village, ce changement était voulu par ce que l'ancien système de gestion était « *périmé et individualiste* ». Il ajoute qu' « *au moment où nous avons pensé à cette alternative, nous avons voulu mettre un terme à ce système de corruption qui nous a suivi jusque dans nos villages, et qui a touché l'organisme principal autour duquel se tourne les habitants de Tawrirt Menguellet* ». A partir de là, nous pouvons comprendre ce qui a motivé ces jeunes.

Ce n'était pas explicite, mais la mise en place d'un nouveau mode de gestion, était motivée par d'autres préoccupations et enjeux plus importants. Selon l'un des membres du comité de village, « *la période était favorable pour le déclenchement des jeunes du village qui étaient doublement influencés, d'un côté la corruption visible de l'ancien groupe gestionnaire, d'un autre côté le mouvement associatif qui a commencé à gagner du terrain dans la région de Ain El Hammam*², notamment, après les événements de Kabylie de 2001³ où presque tous les villages de la région se sont organisés en comité de village ». Ce qui explique que les événements et la période de protestation qu'avait vécue la Kabylie durant cette période contre la marginalisation et la *hogra* a beaucoup

¹ Denise Paulme (sous direction), *classes et association d'âge en Afrique de l'Ouest*, Paris. Fayard, 1971. PP14-16.

² Voir annexe N°8, sur le nombre d'organisations sociales sur le territoire de Ain El Hammam et dans le reste de la wilaya de Tizi-Ouzou.

³ Mohamed Brahim Salhi, Algérie : citoyenneté et identité, (chapitre V : comment fabriquer de la citoyenneté dans la communauté ? la contestation de 2001 en Kabylie), Ed Achab, Algérie 2010. PP143-169.

influencé la pensée des jeunes et les a motivés à reprendre la gestion de leur village en appliquant de nouvelles méthodes.

Par conséquent, les jeunes de *Tawrirt Menguellet* se sont mis d'accord sur le fait qu'il est temps que les choses changent, et que ce village, aussi, doit commencer à activer et à fonctionner dans le cadre d'une nouvelle organisation comme celle d'un comité du village qui sera administré par des membres jeunes et dynamiques.

Pour passer de la forme ancienne de la *tajmaet* à la nouvelle forme qui est le comité de village « *Tawrirt Menguellet* », ces jeunes ont dû traverser quelques événements de violence et de difficultés, notamment, durant la mise en place du comité en question et plus particulièrement lors de « l'écroulement » de l'ancien *Amin*. Alors ce qui nous préoccupe ici c'est comment s'est fait le passage de l'ancienne forme de gestion du village à la nouvelle forme de gestion, et qui sont les auteurs de cette action ?

V-1-1- Le rôle des jeunes dans la mutation :

A l'occasion de *taâchourt* sur la place de *Jeddi menguellet* en 2003, les jeunes ont décidé de prendre en main le *moussam*. Le conflit s'est déclenché le premier jour du *mousam*, cet incident n'est qu'une volonté de faire changer les choses.

Comme nous l'avons appris sur le terrain, les festivités ont commencé au sanctuaire de « *Jeddi Menguellet* ». Comme à l'accoutumé, de bon matin, les femmes ont commencé à préparer le repas, les hommes ont immolé le bœuf. Les autres ont joint les places qui leur ont été désignées lors de la réunion de *tajmaet*. Chaque *taâchourt*, les membres de *tajmaet* ont l'habitude de couper le bœuf en morceaux et le disposer par la suite dans une sorte d'armoire faite en métal et entourée de grilles afin que tout le monde puisse voir la viande en entrant dans la cuisine. Une fois que la suspension de la viande est terminée ils ferment l'armoire avec des cadenas, un homme reste là pour prendre les quantités de viandes qu'il faut pour la cuisine. A savoir que la cuisine du sanctuaire est d'une importance

capitale pour la *tajmaet* à cause de sa double fonction qui est d'abord, celle où l'on prépare la *waeda*. En deuxième lieu, c'est là qu'on garde l'aumône qui rentre au sanctuaire de *Jeddi Menguellet*.

Un groupe de jeunes¹ du village s'est introduit dans la cuisine du sanctuaire au cours de la première journée de *taâchourt*. Alors un conflit s'est déclenché entre les jeunes qui voulaient s'introduire dans la cuisine et les membres de la *tajmaet* qui étaient responsables et organisateurs de cette occasion. Par conséquent, les jeunes ont réussi à prendre le dessus et de ce fait, chasser l'*Amin* et son groupe de la place de *Jeddi Menguellet*. Et comme leur objectif était atteint les jeunes ont poursuivi l'organisation de *taâchourt* en distribuant la *waeda* sur les pèlerins. Pour marquer cet événement, ils ont fait appel à des tambourinaires « *tbel* », une pratique, interdite par les anciens gestionnaires pendant dix longues années à cause de la situation instable de la région pendant les années 1990.

La célébration de *taâchourt* a duré trois jours et deux nuits sans cesse. Pendant cette occasion les jeunes ont fait appel à tout le village, pour qu'ils assistent à la place de *tajmaet*, à l'ouverture de la caisse de *Jeddi Menguellet*, et de voir publiquement, pour la première fois son contenu. Par réponse à cet appel, tous les hommes du village se sont rendu sur la place de *tajmaet* afin d'assister à cet événement. Les jeunes ont allongé un grand tapis sur le sol et ont vidé le coffre. Des billets de banque et des pièces de monnaies de différentes valeurs, selon les propos de l'un des membres du comité du village, « *a heq Jeddi Menguellet, il y avait même des billets de valeurs étrangères, notamment d'Euros* ». Ceci dit, la caisse est plus que rentable pour le village « *Tawrirt Menguellet* », si elle était utilisée dans l'intérêt public du village.

Selon la même source, la caisse contenait approximativement 400. 000 DA précisément, 39.500 millions de centimes. Les offrandes pour leur part sont

¹ Comme le souligne Georges Balandier au sujet de la recherche autour de cette catégorie sociale, il écrit qu'une sociologie de la jeunesse s'est faite et prolifère, notamment aux Etats Unis d'Amérique, à partir des années 60. In, *Anthropologie-logiques dans la modernité*, Collection livre de poche, LGF. Paris, 1985.P86.

constituées de : dix moutons, des coupons de tissus, de la semoule, du sucre, du café...etc.

Après avoir compté l'argent contenu dans la caisse, les moutons, sont mis aux enchères et sont vendus sur place pour une valeur de 16.000 DA une somme qui est jointe à la caisse du village. Quand aux tissus et autres offrandes ont été distribué sur l'ensemble du village sans exception, pour les nécessiteux on leur a ajouté une somme d'argent estimée à 2000 dinars.

Cette action a produit une réaction très forte de la part de l'ancien *Amin* notamment vis-à-vis du responsable de cette action. A l'exemple de la traduction de ces jeunes devant la justice pour détournement des biens publics.

V-1-3- La réaction de l'Amin :

L'*Amin* du village, qui a considéré l'acte de ces jeunes comme étant un acte de vandalisme, a fait appel à la justice. Une action qui a pour objectif la sanction des jeunes impliqués dans ce dépassement, au même temps, pour que l'*Amin* puisse se réapproprier son prestige dans le village et dans la région.

La seule personne contre laquelle il s'est attaqué, c'est A.Ous..., qu'il a considéré comme un meneur de désordre à l'ordre villageois. Comme il avait considéré cet acte comme une atteinte à sa propre personne. Nous avons constaté que l'*Amin* ne s'est pas attaqué aux autres membres de cette action, parce que la plupart d'entre eux sont des membres de sa famille. D'autant plus que, l'*Amin*, à continué d'exercer sa fonction, même après sa sanction, ce qui lui a permis de récupérer ces jeunes et de les faire joindre à lui pour attaquer le jeune accusé.

A. Ous.... a comparu devant la justice de *Larbâa n'Ath Iraten* en 2003. Ce dernier a pris sa défense en racontant à la justice, qu'il est amener à agir de la sorte et en conséquence recourir à cette action, « *parce qu'il se sentait victime de la mauvaise gestion de ce village qui n'a rien donné à ces jeunes qui se sont trouvés dans une situation de chômage, alors que les autres profitaient de la situation en piquant l'argent du village, qui aurait pu servir de fond pour financer un quelconque projet* ».

Ce jeune a aussi déclaré que le village de « *Tawrirt Menguellet, ayant pour principale ressource la caisse de Jeddi Menguellet a été dilapidé par cet homme pendant 18 ans* ». Ce jeune ajoute aussi que « *cette caisse contient pour chaque année 145.000.00 DA, a 150.000.00 DA ce qui fait que cet homme a pris au village 260. 100 DA pendant 18 ans sans qu'il réalise aucun projet au village* ». Ce qui indique que si cet argent était utilisé dans le bon sens, le village Tawrirt Menguellet aurait été l'un des villages les plus riches de la région du Djurdjura.

Le jeune en question avait déclaré aussi « *que tous les habitants du village savent très bien que c'est la réalité, mais par peur de lui et de sa famille ils ne disent rien* ». Ce jeune, s'est trouvé tout seul à affronter l'Amin. L'affaire a pris une autre tournure, ce qui veut dire que l'action était au début collective, mais l'Amin a su comment la détourner à son compte, en lui donnant l'image d'une attaque contre sa propre personne, pour qu'il puisse se désengager de toutes les accusations qui sont portées à son égard par la communauté villageoise.

Après avoir vu l'acharnement du jeune et de sa famille, ainsi que la réaction des villageois après ces déclarations, l'Amin a décidé de clôturer l'affaire et de s'arranger à l'amiable avec ce jeune homme devant la justice. Toutefois, dans la réalité l'affaire a eu des prolongements au-delà du procès lui même.

en 2004, le jeune a été victime d'une agression commandité par l'ancien Amin durant le marché du mardi, en bon milieu du chef-lieu de la commune de Ain El Hammam, en signe de vengeance. A savoir que, les membres de la famille de l'ancien Amin ne contrôlent pas uniquement le village en question, mais ils contrôlent aussi le marché d'Ain El Hammam c'est eux qui se chargent du contrôle et du ramassage du droit d'étalage sur le lieu, chaque jours du marché.

En effet, personne n'est intervenu pour le délivrer de leurs mains. Ce sont quelques hommes, sans doute étrangers à la région, qui se trouvaient sur place lors de cet incident qui l'ont secouru. L'ancien Amin a repris ses fonctions à la tête du village. C'est ce que confirme l'un des habitants du village « *l'Amin exerce toujours son autorité malgré son éloignement de la tête du village. D'ailleurs, à chaque mousam, il est sollicité par les membres du comité du*

village, par reconnaissance à son ancienneté et à son service à la tête du village pendant une longue durée ce qui lui attribue un mérite et une considération ». Donc, l'autorité symbolique de l'Amin est toujours fonctionnelle sur les habitants du village.

V-1-4- Un moment décisif :

En 2007, c'était le moment où le village se met d'accord sur la mise en place d'une autre organisation qui succédera *tajmaet*. Cette fois l'ancien *Amin* s'est trouvé dépassé par les événements, il ne pouvait plus s'imposer. C'était tout le village qui réclamait ce changement. C'est ce qui a poussé cet individu et une partie de son groupe à s'écarter de la scène et de suivre les événements de loin.

D'après ce qui nous a été rapporté, l'*Amin* ne pouvait rien faire pour stopper cette contestation, qui comptait des personnalités influentes dans et à l'extérieur du village.

Après la mise en place du comité du village, cette organisation s'est trouvée confronter à une carence financière. Au fait que la caisse du village était pratiquement vide. Notamment, si on prend en considération que le comité avait besoin d'argent pour démarrer ses activités de restauration de quelques édifices tels que le siège de *tajmaet* qui était détérioré avec le temps.

Donc, en attendant l'agrément des institutions officielles et le budget qui en résulte. Le comité a sollicité l'ancien *Amin* afin de récupérer les fonds déposés dans la caisse du village. L'*Amin* y opposa un refus, il s'est toutefois proposé de réaliser des luxes, ce qui n'a pas été accepté par le groupe de médiateurs. L'*Amin* finit tout de même par rendre la somme d'argent qui fut versée à l'ouverture d'un compte bancaire¹

¹ L'ancien *Amin* a rendu l'argent plus le budget donné par les autorités locales, la caisse du village incluait une somme d'argent considérable. La somme en tout été de 300.000 DA, ce qui a donné un bon départ pour le comité en question qui était plein d'ambitions.

En effet, deux personnalités du village ont été désignées pour régler ce problème de transparence des fonds, la décision d'ouvrir un compte bancaire a été prise avec l'accord du village¹.

Toutefois, le compte bancaire est ouvert sous condition, de ne pas retirer de l'argent, sauf sous la demande de tous les membres du comité et sauf si c'était dans l'intérêt public. L'un des membres de l'actuel comité s'est exprimé ainsi : « *on ne peut retirer cet argent sauf si la demande vient du comité après une longue étude du projet que l'on va réaliser avec cet argent, la présence des deux hommes est indispensable pour effectuer cette opération* ». Désormais, seuls deux mandataires désignés par le comité peuvent retirer de l'argent sur le compte bancaire. Les fonds du comité ne sont libérés que pour des projets d'utilité publique strictement approuvés par le comité du village.

V-2- L'organisation du comité du village 2007- 2008 :

Suite à ces événements qui ont duré quatre ans, il y a eu lieu l'apparition du premier comité du village « Tawrirt Menguellet ». Désormais, le village sera géré par une nouvelle organisation qui est une forme moderne de la *Tajmaat*². Après une longue réflexion et maintes discussions et même des disputes, le nouveau comité a tenté de régler le problème central, qui était à l'origine de ce retournement. Après avoir constaté les causes et les faits qui ont engendré les conflits dans le village. Le comité a pris la décision de séparer la caisse de "Jeddi Menguellet" de celle du comité du village pour éviter les accusations et les préjudices.

Selon un membre du comité de village, « *nous avons fini par décider dans une réunion, qu'il faut désigner un représentant de chaque groupe religieux qui existe au village et qui sont quatre pour gérer ce mausolée* ». En-effet, les membres du comité, avec le consentement de tout le village, ont décidé de rendre la clé du mausolée de « Jeddi Menguellet » aux lignages religieux (*Imrabden*) du village. Ce sanctuaire de Jeddi Menguellet était géré dans le temps par le lignage

¹ Il s'agit de deux fonctionnaires connus pour leurs probités au sein du village.

² Mohammed Brahim Salhi, « modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatifs et politiques, le cas de la Kabylie », Oran, in- *Insaniyat*, N°8, mai-août, 1999, P36-37.

religieux des *Ath Sidi El Hadi*. Donc, la décision comme l'avait répété la plupart des habitants du village, c'est de rendre la clé à ses vrais propriétaires. La décision était suivie d'un désengagement total de la part du village, et que ces nouveaux gestionnaires du sanctuaire, seront libres de gérer le mausolée selon la méthode qu'ils choisiront eux mêmes.

Cependant, cette décision n'était pas appréciée par l'ensemble des membres du comité du village et même de la part de quelques habitants du village notamment, ceux qui appartiennent aux groupes laïcs. Ce qui à engendré des tensions au sein du village, et même entre les membres de cette organisation. Cette tension a monté lorsque ce groupe de gestionnaire à mis en place une nouvelle politique de gestion du sacré. Cette politique consiste dans la décision suivante, « *L'argent de la caisse sera consacré aux travaux de maintenances du mausolée et aux activités organisées autour de ce lieu saint. La répartition des offrandes sera faite selon leurs choix* ». C'est-à-dire que, l'argent ramassé sera consacré uniquement à la gestion intérieure du mausolée ; donc, il servira pour la maintenance du sanctuaire, du cimetière de *Jeddi Menguellet* et l'organisation des occasions religieuses organisées dans ce lieu. Quant à la répartition des aumônes sur les habitants du village, elle sera faite selon le choix de ce groupe de gestionnaires.

Donc, cette nouvelle gestion a rencontré un refus de la part de la communauté villageoise et de quelques membres du comité du village. Par conséquent, par peur que ces tensions ne deviennent plus importantes, le groupe de gestionnaires a décidé de démissionner. Cette démission survient avant que les membres opposant dans le comité de village ne provoquent une réunion du village dans laquelle ils ont exprimé ouvertement leur opposition à ce que le mausolée de *Jeddi Menguellet*, principale ressource rentable du village, ne soit gérée par une seule catégorie sociale qui est celle des groupes religieux (*Imrabden*) du village. Et que la meilleure solution est celle de remettre la gestion du sacré entre les mains de toute la communauté villageoise qui ont à leur tête le comité du village.

Après cette assemblée, les membres des lignages religieux désignés pour la gestion du sacré ont déposé officiellement leur démission devant tous les habitants du village et ont remis la clé du sanctuaire au président du comité en se désengageant de toute responsabilité. À partir de là, la crédibilité de la nouvelle organisation était remise en cause ce qui a engendré la démission des membres du comité du village, l'un après l'autre. Ce qui a produit un déséquilibre et un vide une nouvelle fois à la tête du village. Un vide qui a duré deux ans.

V-2- 2- La démission des membres de ce comité :

Les habitants du village *Tawrirt Menuellet*, qui réclame le départ de l'ancien *Amin* et la mise en place d'une nouvelle structure de gestion, s'est trouvé en, 2007-2008, devant une nouvelle situation d'instabilité dans son administration interne. Une vague de démission des membres du comité de village *Tawrirt Menguellet* est survenue quelques temps après avoir entamé,² cette nouvelle politique de gestion.

À cause de la démission successive de la quasi-totalité des membres du comité, le président s'est retrouvé le seul membre restant dans cette organisation. D'après lui « *à chaque fois qu'on essaie de faire quelque chose, quelques habitants nous mettent les bâtons dans les roues* ». Donc l'échec du comité du village dans sa gestion était expliqué par le président du comité comme un résultat direct de l'opposition que le comité avait trouvé sur le terrain. Cependant, cette opposition était engendrée par quels facteurs ? Est ce vraiment la volonté de maintenir l'ancienne organisation ou bien est-ce parce que les habitants du village n'ont vu aucun changement dans le village ? Et quels sont les conséquences de cette opposition ? Pour le président du comité (2007-2008), « *le comité était opposé à une résistance très forte de la part des habitants, qui n'ont pas accepté le fait d'être dirigés par un comité, au lieu de l'instance traditionnelle à laquelle ils se sont habitués. Notamment après que les membres des lignages religieux se sont retirés de la gestion du sanctuaire de « Jeddi Menguellet »* ».

Cette fraude a coûté au comité du village sa crédibilité, notamment, dans la prise des décisions. Le président du comité en question continue son propos : « à

chaque fois qu'on fait quelque chose on a droit à des propos indécents». Tandis que le président n'a jamais été attaqué ouvertement comme les autres membres qui ont été à chaque fois un sujet de propos diffamants. « *En fait on est jamais pris au sérieux, ils nous comparent tous le temps aux anciens membres de tajmaet* »

Ces réactions sont plus visibles lorsqu'une décision ou un projet doit être discuté dans une assemblée générale. Selon le président du comité, « *il faut toujours avoir recours aux négociations, comme si un bras de force est engagé entre les deux parties, comme si le comité du village est une organisation étrangère qui vient outrager la hourma du village* ». On constate d'après les propos du président du comité du village, qu'il y a une discrimination de la part de la communauté villageoise envers certains membres du comité, qu'ils considèrent incapables d'assumer une telle responsabilité, dont ils vont jusqu'à regretter les jours de l'ancien *Amin*. Ce qui a mis ce comité dans la difficulté et l'incapacité de s'imposer en tant qu'unique gestionnaire de cette communauté villageoise.

Durant nos entretiens, nous avons constaté une situation de gêne chez le président du comité, qui voulait dire beaucoup de choses sur l'origine de ces démissions, mais qui ne parvient pas à l'extérioriser et de le dire ouvertement. En effet, nous avons constaté, que cet élément refoule une grande colère à cause de la situation dans laquelle il s'est retrouvé après de grands efforts qu'il avait déployés pour garder en place l'organisation en question. Pour cet élément, le fait de continuer d'activer au sein de cette organisation c'est une grande réussite pour la nouvelle forme de *tajmaet* qui a rencontré beaucoup d'opposition alimenté par quelques éléments qui voulaient que l'ancienne organisation reste en place.

Une chose qui est visible dans la succession de certains événements tels que les actes de vandalisme et les oppositions qu'a rencontrées le comité du village ainsi que la *hourma* du siège du comité qui était percé à plusieurs reprises. Ce qui a poussé beaucoup de ces habitants à penser qu'il-y-a des manipulateurs derrière toute cette situation d'instabilité et qui ont pour objectif de ne pas laisser aboutir

ce comité. Une situation de règlement de compte qui saute aux yeux si on analyse cette situation en creux. Ce qui a incité les habitants du village en Novembre 2009 à appeler à une assemblée générale dans laquelle ils ont voulu mettre en place un nouveau comité du village.

V-3- La désignation d'un nouveau comité de village 2010 :

Selon nos informateurs, l'appel à une élection d'un nouveau comité, était pour la communauté villageoise un simple coup de théâtre. Et qu'il sera conduit vers le même échec que ses prédécesseurs ont déjà connu. D'ailleurs, la plupart des villageois n'ont pas assisté à la mise en place de la nouvelle organisation.

Selon nos informateurs, *« cette opposition de la part des habitants du village, parvient de la crainte de prendre une responsabilité très lourde »*. Ce qui veut dire que les habitants du village sont conscients de la gravité et de l'importance d'être un membre du comité dans un village comme le leur. Notamment, si les enjeux financiers sont au centre de toutes les actions qui sont entreprises par cette organisation. Selon quelques habitants du village, *« ils ne veulent pas être traités de voleurs ou de profiteurs d'occasions, s'ils deviennent membres du comité »*. Il y a aussi l'appréhension des intimidations que les anciens membres du comité du village ont subies lors de leur désignation en 2007. Lors de nos entretiens, nous avons constaté qu'il y a une déviation quand à évoquer certaines personnalités du village, et que nos interlocuteurs n'ont évoqué que d'une manière insinuante.

Donc, ce qui nous incite à conclure que les habitants du village *Tawirt Menguellet* veulent que l'organisation soit mise en place mais en impliquant des membres qui soient issus des groupes influents du village, pour que le comité ait une certaine autorité.

Après avoir mis en place le comité, le village s'est trouvé en face d'un groupe composé de personnalités choisies dans les groupes les plus influents du village, tel les *Ath Taleb, les Ath Sidi El Hadi et les Ath Si Amer, Ath Salem*. Ce qui a donné à ce nouveau comité une crédibilité et une légitimité beaucoup plus

avantageuse que ses prédécesseurs. Cependant, ce calme et cette concorde qu'a rencontré le comité de village renferme plusieurs indicateurs d'opposition, mais sans aucune visibilité. Nous avons constaté qu'il y a une grande réflexion vis-à-vis des personnalités qui composent le comité. Il faut noter ici que leur désignation est faite d'une manière intelligente et stratégique. Ce qui indique que le choix de ces membres était précédée par plusieurs discussions dans les coulisses avant d'aller à cette assemblée générale du village.

D'ailleurs, c'est ce que nous confirme l'un des habitants du village à qui on a proposé d'occuper la place du président du comité et qui a refusé. Selon cet individu « *quelques jours avant l'assemblée du village, il a été convoqué par certaines personnalités influentes du village. Lesquelles lui ont proposé d'occuper cette place et de choisir d'autres membres qu'il juge pertinents pour prendre en charge la gestion du village* ». Notre interlocuteur ajoute qu'il leur avait répandu « *d'accepter par la condition de prendre uniquement ceux qui n'ont jamais passé comme membres de *tajmaet* ou de l'ancien comité du village* ». Chose que ces individus ont refusé. Donc, les habitants du village qui ont pris en charge la désignation de ce nouveau comité voulait régler cette situation une bonne fois pour toutes. Leur investigation a enfin abouti en Novembre 2010, à l'heure où ils ont désigné les membres du nouveau comité du village.

La désignation des membres du comité se fait toujours par voie de consensus de tous les habitants du village ; voici un élément de continuité. Un autre élément qui est celui du groupe social duquel on a choisi le président du comité et qui reste toujours le groupe plus nombreux et le plus influent. Comme l'atteste l'un des habitants du village, « *on choisi toujours le président du comité dans le groupe le plus nombreux en hommes et le plus puissant en matière financière* ». Quant aux caractéristiques selon lesquelles doit se faire le choix de ces membres, les habitants du village ont introduit quelques changements comme le facteur de l'âge qui n'est devenu que secondaire. Cependant on peut répartir et analyser ces facteurs dans cette section un par un.

Le statut social : Dans le choix des membres du comité du village « Tawrirt Menguellet » s'avère d'une grande importance. Nous avons appris auprès de nos informateurs que ce point est primordial dans le choix des membres du comité pourquoi, ce point est essentiel ? Avoir recours à des individus qui sont bien placés dans le village et à l'extérieur du village est dans l'intérêt du village, comme nous l'affirme un membre du comité de village, « nous avons déjà essayé de choisir des membres qui n'appartiennent aux groupes influents du village mais malheureusement, le résultat était la démission de tous les membres de l'ancien comité, donc, nous avons fait appel à des membres issus des groupes les plus influents dans le village, notamment, pour le choix du président du comité ». Comme le définit, Georges Balandier, le statut social « exprime la position et la fonction de l'individu dans un agencement social particulier »¹, ce qui explique que le recours à cette caractéristique dans une communauté villageoise n'est autre que la recherche d'un individu pertinent pour occuper cette position de président de comité.

Cette manœuvre est appliquée essentiellement sur la personne du président qui est l'acteur principal dans la structure de cette organisation. Les conditions de sa désignation sont visiblement homogènes à celles selon lesquelles était désignée l'Amin. Nous constatons que, dans ce village, il y a un maintien de certaines méthodes utilisées par l'organisation sociale (*tajmaet*). Pourquoi le recours à ces méthodes ? Les habitants du village, par crainte de retournement et de conflits possible, ont fait appel à cette stratégie, qui consiste à ce que l'on choisit le président du comité en conservant certaines des anciennes conditions selon lesquelles on désigne l'Amin, et cela pour assurer la stabilité du comité et, de ce fait, celui du village.

Donc, les habitants du village ont fait appel à la continuité dans la désignation de la personnalité du président afin de sortir de la crise qui pouvait porter atteinte à l'unité villageoise. Et qui pouvait remettre en cause l'insertion de cette organisation au sein de cette communauté. Et pourtant, c'est une organisation qui voulait au début se démarquer de l'ancienne organisation sociale

¹ Op-cite, P159.

et de ses méthodes de fonction. Donc, c'est par crainte de brisure possible du lien social qui résultera d'éventuels conflits entre les habitants du village qu'ils ont eu recours aux anciennes méthodes de *tajmaet*.

En outre, cette stratégie consiste aussi à ce que le président doit être un membre appartenant à une famille bien placée dans l'ordre villageois, notamment dans le domaine économique et la densité des membres formant le groupe social. Le groupe auquel appartient ce président doit donc avoir son poids au village, à l'exemple du groupe des *Ath Salem* autrefois et aujourd'hui comme celui du groupe des *Ath Taleb*. Selon nos informateurs, « *c'est une famille qui fait recours à la force quand c'est nécessaire sans redouter la justice ou autre chose* ». Dans ce cas, une autorité symbolique est imposée par ce groupe.

Cette famille n'est pas uniquement redoutable au village, mais dans la ville d'Ain El Hammam aussi notamment, auprès des autorités locales. « *Déjà elle détient la moitié de la ville de Ain El Hammam, c'est eux qui gèrent le marché du mardi et du samedi dans la localité, et c'est à eux qu'on paye le droit d'étalage l'moks* ». Ils jouent le rôle de « *police* » au marché. En plus de ce rôle de monopolisation en ville, un droit qu'ils partagent avec les propriétaires des lieux « *les Ath Sidi Saïd* », ils détiennent une place particulière à l'assemblée populaire de Ain El Hammam notamment, à cause de leur participation à l'élection du président d'APC, un élu auquel ils ont prêté main forte dans sa campagne électorale.

Nous constatons, qu'il y a des enjeux économiques et sociaux, qui sont liés au choix du président du comité dans ce village. Désigner un membre bien placé c'est être assuré que tous les projets qui seront entrepris par le village vont être réalisés avec un appui, à la fois, du village et des autorités locales. Après la mise en place du nouveau comité, on a constaté une dynamique dans ses activités. Selon un membre de ce comité, « *un grand changement s'est observé au village après avoir proposé Y.Ath Taleb comme président du comité* ». Les villageois se sont montrés satisfaits de sa désignation. Le prestige de *tajmaet* et son autorité semble avoir été recouvert et la sécurité à l'intérieur du village est mieux assurée.

Cette satisfaction nous fait plonger dans l'ambiguïté, qui parvient de l'antagonisme apparent dans les décisions changeantes des habitants du village qui pourtant depuis l'an 2001 réclamaient un changement, notamment dans le mode de gestion du village. Ils voulaient donner le droit de gestion à tous les habitants du village à tour de rôle, c'est-à-dire de désigner des éléments qui seront capables d'assumer cette responsabilité et pour ce faire, sortir du cercle des *Ath Taleb*, qui ont pris le village en mains durant 18 ans. Aujourd'hui on les voit entrain de soutenir ce recours aux anciennes méthodes autrefois critiquées.

On voit même qu'il n'y a aucune protestation quant à la situation des jeunes qui ont été auteur de ce changement. En effet, les jeunes qui ont initié dans ce sens se sont retrouvés écartés voire sanctionnés. Les villageois criaient plus haut à l'époque, qu'il fallait mettre fin aux anciennes coutumes et essayer de mettre en place une organisation formée de tous les villageois, quelque soit leur groupe social. Cependant, il s'est avéré que cette tentative a échoué. La preuve, c'est l'instabilité que connaît à chaque fois cette organisation et les conflits qui ont résultent.

Selon un membre de ce comité, *« le résultat de cette méthode a coûté au village un recul à tous les niveaux. Aucun projet n'est réalisé au niveaux du village malgré les rentes considérables que la caisse de "Jeddi Menguellet" avait collecté depuis des années. Après le déclenchement du conflit entre l'Amin et le village, sa démission et la formation du comité, tous ces facteurs ont joué un rôle négatif sur les rentes de "Jeddi Menguellet" même les mousam ont été délaissés il n'y a plus de timecret ni aucune autre activité »*. C'est pour cette raison que le choix du nouveau président a obéi aux critères cités plus haut.

Le facteur de l'âge : selon ce qui est inscrit dans la liste des membres du comité nous avons constaté que l'âge des membres est élevé sauf pour celui du président du comité qui est de 47 ans. Pour les autres membres, ils dépassent tous l'âge de 50ans.

Selon l'un des membres du comité du village, que le fait de choisir des éléments dont l'âge est beaucoup plus élevé n'est qu'une tolérance de la part des

villageois. Pour que le comité arrive à ses fins, qui est celles de s'insérer finalement dans cette communauté et de sauvegarder l'unité de ce groupe social. Dans la mesure où le village s'est retrouvé divisé en deux, entre ceux qui soutenaient la persistance de *tajmaet* traditionnelle en gardant l'ancien *Amin* dans ses fonctions et ceux qui voulaient mettre en place une nouvelle organisation avec des membres jeunes et dynamiques. Donc, le choix de cette catégorie d'âge était l'œuvre d'une pression faite de quelques habitants du village, ce qu'atteste l'un des membres du comité du village « *Les plus âgés n'ont pas accepté le fait d'être dirigé par des jeunes qu'ils jugent incompetents pour assumer de telles responsabilites* »¹.

Donc, le facteur de l'âge dans le choix des membres du comité de village vient juste après celui du statut social. Ce qui nous mènent à constater que les jeunes n'ont pas pu aller au bout de leur attentes ; et que le comité du village n'a pas pu imposer sa politique de gestion dans le village. Ce sont les mêmes méthodes que la *tajmaet* avait utilisées, que le comité de village s'est approprié aujourd'hui dans le but de faire régner l'ordre. Donc, on constate qu'il y a un recours à la continuité dans ce village par crainte de désordre ou d'une éventuelle déchirure dans les rapports sociaux régissant cette communauté villageoise.

V-4- Présentation de la structure actuelle du comité du village :

Le comité du village « Tawrirt Menguellet » se compose de membres permanents qui forment le bureau du comité, et des membres suppléants qui portent une aide au comité du village dans la réalisation de ses fonctions.

¹ Pour plus de détails, nous continuons les propos de ce membre du comité, « *les jeunes ne se sont pas laissé faire, ils se sont opposés vivement lors d'une assemblée générale, mais ils étaient calmés par le président du comité, en leur disant, qu'ils ne pouvaient pas désigner quelqu'un sans le consentement de tout le village. Donc, ils étaient contraint à se taire, parce qu'ils étaient devant deux champs de force, d'abord celui du président à qui on ne pouvait pas tenir tête a cause de son appartenance sociale, d'autre part l'unanimité devant laquelle ils se sont retrouvés. Mais ils étaient appelés à contribuer dans l'organisation interne du village, comme ils sont les premiers à être convoquer quand il y a organisation d'une action collective. Donc, leur rôle avait été réduit à des taches secondaires, jusqu'à ne pas être visibles sur scène* ».

V-4- 1-Les membres permanents :

Le président du comité : le premier membre permanent dans ce comité est Y.Ath taleb, qui est un membre d'une famille très influente au village. Un homme d'un âge de 47 ans, c'est le plus jeune de tous les membres du comité. Appartenant à un groupe laïc avec un niveau d'instruction qui ne dépasse pas le moyen.

Le vice président du comité : le vice président du comité est D. *Ou Matouk* qui est aussi présent au village en temps partiel, puis qu'il travail en ville. Appartenant à un groupe laïc avec un niveau du secondaire. Appartenant à un lignage religieux, ce qui est un facteur novateur dans cette structure, et un niveau d'instruction de troisième année secondaire.

Le trésorier : c'est A dit *K.Silhadi*, appartenant à un lignage religieux (*Imrabden*), ce qui est un facteur novateur dans cette structure, et un niveau d'instruction de troisième année secondaire. Lui aussi est présent pour un temps partiel au village principalement l'après midi. C'est lui qui s'occupe de la caisse du comité ; un assistant qui est un aide comptable.

Assistant du trésorier : c'est *L.Ait Ouhamou*, sans niveau d'instruction et appartenant à un groupe laïc, issus d'un groupe laïc avec un niveau d'instruction qui a atteint la terminale.

Le secrétaire : A. Ait Ibrahim qui se charge de la rédaction des P.V de réunions. Appartenant à un groupe laïc avec un niveau d'instruction de terminal.

Axxedam n taddart (ouvrier du village) : qui est un fonctionnaire payé par le comité du village avec une somme de 15.000. DA chaque mois, c'est A.Ath Ibrahim, il se charge de ramener le courrier de la poste de Ain El Hammam et le distribuer au village, il se charge de ramasser l'*moks* (droit d'étalage) des marchands ambulants qui viennent vendre leurs marchandises au village comme il a d'autres tâches ; sans niveau d'instruction.

Le gardien du mausolée de "Jeddi Menguellet" : A.Ath sâada qui est gardien du mausolée depuis 16 ans. Il s'occupe de l'entretien de cet espace et se charge d'accueillir les pèlerins ; lui aussi il est payé par le comité du village par une

somme de 8000 DA chaque mois, sans compter sa part des offrandes qui rentrent à "Jeddi Menguellet". Issu d'un groupe laïc avec un niveau d'instruction de certificat d'étude.

Le contrôleur des travaux : un autre membre de ce comité se charge de surveiller les journaliers que le comité recrute pour assurer les travaux d'assainissements et de construction que le comité réalise au sein du village. Issu d'un groupe laïc et sans niveau d'instruction.

Tableaux N°2 : Tableau récapitulatif des membres du comité du village et de leurs fonctions :

La fonction	Le nom
Président	Y.Ath Taleb
Vice président	D.Oumatouk
Secrétaire	Amoukran .Ait Ibrahim
Trésorier	K.Silhadi
Comptable	L.Ath ouhamou
Axxedam (ouvrier)	Amezian Ath Ybrahim
Gardien du sanctuaire	Ali Ath Saada
Les propriétaires du compte bancaire	N.Ath Ybrahim
	R.Cheknoun

Le tableau précédent indique que chaque membre de ce comité se charge d'une tâche bien précise. Ces tâches sont réparties dès les premières réunions, que ce comité organise pour définir ses devoirs et ses fonctions dans le village.

Le président du comité du village est le premier responsable devant les habitants du village et devant les autorités locales. C'est le coordinateur entre l'espace intérieur du village et l'extérieur du village *Tawrirt Menguellet*. C'est lui qui entame les négociations avec l'A.P.C, que se soit pour réclamer ou pour demander la réalisation d'un projet en faveur du village. C'est lui aussi qui se

rend avec d'autres membres à la wilaya pour rencontrer les responsables des services sociales.

Il exécute les décisions prises par le comité ou par le village, il doit avoir en sa possession le sceau du comité, le registre dans lequel les PV de réunions sont transcrits.

Le vice-président, comme dans chaque organisation, il doit prendre la place du président en son absence. Ses décisions ne peuvent être validées qu'en cas où le président marque une longue absence.

Le secrétaire, c'est un agent qui doit se charger de la rédaction des PV de réunion, il doit assister le président dans ses réunions à l'extérieur du village comme il doit être présent lors des assemblées générales du village, où il doit rédiger les interventions et les réclamations pour qu'elles puissent être discutées en réunions de travail du comité.

Le trésorier, qui détient un poste clé dans cette organisation, c'est lui qui se charge de la gestion de tous les revenus et dépenses du comité sous la direction de tous les autres membres. Il doit gérer avec vigilance tout l'argent qui rentre et qui sort de la caisse. Tous les achats sont justifiés et la comptabilité est tenue suivant les normes requises.

Ce qui indique que les fonctions de ces membres sont beaucoup plus complexes. D'abord, les membres du comité doivent être dotés d'un savoir-faire et d'une capacité de gestion, ce qui nous incite à retenir pourquoi se sont ces membres qui sont choisis et non pas d'autres, notamment, le retour succédé de certains membres qui ont été partie prenante dans le comité précédent, comme la personne du trésorier. Donc, le choix n'est pas fait d'une manière arbitraire, c'est bien étudié, les critères sont bien définis et déterminés.

V-5- Le règlement intérieur du comité de village :

Ce règlement est mis en place en 2007. Il est d'une véritable utilité pour le bon fonctionnement de cette organisation. Ses articles sont répartis selon les priorités des préoccupations de ces membres. Dans un ordre général, c'est une

façon de mettre en œuvre son autorité sur ses propres membres et sur l'ensemble des villageois.

Cependant, une préoccupation s'impose, y a-t-il une innovation dans ce règlement par rapport à l'ancien *kanoun* de *tajmaet* ? Ou bien est il une reproduction de l'ancien *kanoun* ? Notre lecture de ces articles mis en place par les membres du bureau du comité, nous a révélée que ce règlement concerne beaucoup plus l'organisation intérieure du comité que celle du village. Ce qui indique que le règlement en question n'est qu'une plate forme préparée par cette organisation avant de procéder à mettre en place le règlement intérieur du village. C'est ce que nous explique aussi l'un des membres du comité. « *ce qu'il faut souligner, c'est qu'à partir de 2010, date de la mise en place du nouveau comité, le village a commencé son activité dans ce sens, en procédant par la mise en place de quelques règles concernant l'ordre villageois, à savoir, le règlement concernant les amendes* ».

En effet, Deux articles ont été décrétés par cette organisation elles consistent à ne pas laisser les matériaux de construction sur les ruelles intérieures du village, ou dans les emplacements de stationnement des véhicules des particuliers notamment, dans les places dites *asawen oumalou* et *taqaet*. Un autre article concernant la propreté des ruelles à l'intérieur du village ; le comité avisera des amendes contre ceux qui laisseront les ordures dans les rues du village. Ce qui indique que ce comité est bien déterminé à imposer dans l'avenir sa politique de gestion dans ce village.

Afin de discuter les affaires du village ainsi que la prise des décisions, des réunions sont organisées entre les membres du comité et les habitants du village ces réunions se divisent en deux types; *les réunions périodiques* sont : **l'assemblée générale** du village qui est organisée une fois par mois (mensuelle) et **une réunion de travail** chaque quinze jour (bimensuel) du comité et qui ne rassemble que les membres du bureau du comité. Ce qui est un élément de continuité dans les méthodes utilisée par ce groupe de gestionnaires.

Ces réunions sont présidées par le président du comité¹, du moins pour les assemblées générales du comité, dans la cour de la maison de *tajmaet*. C'est-à-dire que l'ouverture des réunions se fait selon la coutume où le cas échéant c'était l'amine du village qui prend d'abord la parole pour la faire passer au marabout qui prononce des louanges à l'égard des présents et des absents. Aujourd'hui le président du comité du village présente un petit discours et passe directement à l'ordre du jour².

Selon nos informateurs, durant les réunions en question, les participants dans cette assemblée, sont regroupaient dans cette place. Les membres du comité dressent une table derrière laquelle s'assoient : le président, le trésorier et le secrétaire du comité. En effet, c'est le président du comité qui prend la parole avant tout le monde, en présentant directement, l'ordre du jour de la réunion.

Après cette parole inaugurale, notre source ajoute qu', « *a mainte reprises le président passe directement la parole à son secrétaire qui expose le mobile de la réunion* ». Ce qui explique que c'est le président du comité qui joue le rôle du marabout et de l'Amin, deux personnalités, aujourd'hui exclu de la structure du comité du village. Ce qui explique que c'est un élément de changement.

V-5- 1- L'ordre du jour des réunions :

D'abord, il doit être préétabli avant chaque réunion, c'est-à-dire durant les réunions de travail du comité, et il doit être étudié et discuté entre les membres du comité avant d'être présenté devant tous les habitants du village. Les membres du comité se mettent d'accord sur certains points importants pour la réussite de l'assemblée générale.

En premier lieu un timing des réunions sera établi pour chaque point. Concernant la présidence des réunions elles doivent être assumées par le Président du comité du village. Le secrétaire aussi doit être désigné avant l'assemblée

¹ Le président en question O.Ben Rabah, un employeur de la société du bois à Fréha durant les années 1970-2000.

² Il faut noter ici que la description du protocole des assemblées générales et des réunions a été rapportée par l'un des membres du comité du village, par ce que les femmes ne sont pas admises dans les réunions du comité de village, ce qui est un élément de continuité.

générale même s'il y a un membre permanent qui assure ce rôle, le président doit s'assurer que le secrétaire va être parmi les membres de la réunion, s'il ne sera pas parmi ces membres le président désignera quelqu'un d'autre à sa place. Comme il doit être mis en place un plan pour le bon fonctionnement de la réunion.

V-5- 2- L'absence et la présence aux réunions:

La présence : de tout membre est une condition pour le bon fonctionnement des affaires du village. *L'absence* : elle est suivie de quelques sanctions que le comité prend à l'égard de chaque membre. Tout d'abord, toute absence est soumise à une autorisation et à une justification¹.

Afin de donner plus d'importance à la présence des membres du comité, un système de sanction a été mis en place. Cette méthode consiste dans un système de notation pour chaque absence, et qui est fixé à 5 de moins pour chaque absence aux réunions du comité, et 10 points à l'assemblée générale du village, il faut souligner que ces sanctions ne concernent que les membres permanents du comité du village. Lorsqu'un élément dépasse les 20 points, un avertissement écrit est adressé au concerné ; au troisième avertissement une commission, mise en place par consensus de tous les membres du comité, décide des suites à donner.

Quant au respect de ce règlement, l'un des membres du comité nous affirme, que ce règlement n'est pas vraiment suivi par les membres du comité, ce qui a provoqué une instabilité dans son organisation interne. Cette situation était marquée, notamment, par le comité de 2007-2008². En conséquence, ce désintérêt est beaucoup plus visibles dans la collecte d'argent de la caisse de "Jeddi Menguellet" à laquelle devra se rendre les trois personnes ayant en leur

¹ Par exemple, le vice président a été sanctionné pour des absences renouvelées et injustifiées. Donc, le comité s'est chargé de lui envoyer une première convocation à laquelle il n'a pas répondu une deuxième convocation verbale, il s'est justifié par son travail. Donc, le comité lui a envoyé une troisième convocation après cette démarche le comité a décidé de le sanctionner et de mettre à sa place quelqu'un d'autre. Le comité a été convoqué pour une réunion de travail plus d'une fois, ni le vice président, ni le secrétaire, et même le président du comité s'est absenté sans même prévenir les autres membres.

² En effet, cette situation nous a été signalée par l'ancien président de ce comité O.Ben Rabah de village qui dit que « Les mêmes membres de ce comité qui ont mis ce règlement en place ne l'ont pas respecté par leurs dépassement aux sein des réunions et leurs absence d'une manière continue »

possession la clé de cette caisse, chaque 15 jours. L'un deux nous raconte l'obstacle qu'ils rencontrent à chaque opération, « *à chaque fois l'un deux est absent ce qui cause un retard sur la collecte de cet argent, des fois, c'est ce qui provoque les actes de vandalismes contre ce sanctuaire* ». Ce qui explique que l'absence de ces membres cause pour le comité du village un retard dans l'application de ses fonctions

Pour le présent comité, (2010) la même source ajoute qu'il y a une forte mobilisation de la part de ces membres.

V-5- 3- La discipline dans les réunions :

Dans le règlement de ce comité, il y a un nouvel article adopté dans le règlement intérieur, notamment, celui des réunions de travail. Il s'agit de la ponctualité aux réunions et les sanctions prises contre les retardataires.

Les ouvertures de séance débiteront à l'heure inscrite sur la convocation par rapport aux membres du comité. Pendant la réunion une feuille de présence avec émargement sera faite dans les dix minutes qui suivent l'ouverture de la séance. En cas de retard d'un membre tout point discuté ou décision prise ne sera revue ni remise en question.

Le comité de village, malgré le niveau d'instruction non élevé de ses membres et leur manque d'expérience à ce genre de discipline, ils ont consacré leurs efforts dans l'établissement d'un ordre intérieur aux réunions du comité de village. La première règle est celle concernant la prise de parole. Dans le comité l'intervention des membres se fait à main levée et ne doit pas être interrompue par d'autres membres jusqu'à la clôture de son intervention. Le renoncement aux réunions est aussi considéré comme un dépassement du règlement intérieur du comité et cela se confirme dans l'article (D) du règlement « *aucune sortie de la réunion n'est permise sans l'aval du président de séance. Tout abandon, suite à un litige quelconque sera sanctionné* »⁽¹⁾.

¹ - Voir annexe N°9, P2.

Concernant les sanctions, il n'est plus question d'exclure quelqu'un de la réunion générale du village comme c'était le cas au temps des *djmaâ* (les sages du village). Aujourd'hui, nous avons constaté que le comité du village a adopté cette prérogative, cependant, la sanction est appliquée lors d'une traduction d'un membre devant la commission de discipline. Cette dernière est constituée d'une majorité relative (plus de huit membres) lesquels statueront sur le cas¹. En ce qui concerne les réunions extraordinaires, lorsqu'une réunion d'urgence s'impose, et vu son caractère exceptionnel, elle peut être décidée par les membres présents « *toute initiative et mesure prise ne peut être remise en cause* »². C'est ce qui fait que ces réunions sont organisées et décidées même à l'insu des autres membres en l'occurrence. C'est ce qui provoque plusieurs conflits entre les membres du comité.

Le règlement intérieur du comité est tiré en 15 exemplaires et un seizième pour l'archiver. Il est conçu et appliqué sur l'ensemble du territoire appartenant au village « Tawrirt Menguellet » (à l'intérieur des frontières naturelles du village) « *aux assemblées générales et aux réunions du comité* ». Sa validité à une durée de vie égale à celle du comité, toutefois des amendements peuvent être apportés avec l'approbation de tous les membres fondateurs du comité de village.

V-5-4- Règlement de conflits :

En effet, le comité de village a pris la tâche d'adopter quelques fonctions qui étaient propres à l'assemblée des hommes ou *tajmaet*. Cette assemblée séculaire qu'on a restructurée dans une autre organisation moderne qui est le comité de village, tel que le règlement des conflits. Cette fonction est mentionnée comme étant un point essentiel dans le règlement intérieur du comité qui nous dicte ceci.

Selon un membre du comité de village, « *tout litige né entre villageois doit faire l'objet d'une étude au sein du comité lors d'une réunion extraordinaire et les décisions prises seront appliquées par les membres du comité désignés à cet*

¹ - voir annexe N°9, P2.

² - voir annexe N°9, P3.

effet ». En étudiant ce point du règlement intérieur du comité et en mettant l'accent sur le mot « *tout litige* »¹ cela nous mène à dire que le comité de village a pris un engagement de prendre en charge tout dépassement entre ces habitants.

Or, en cas de conflits ce n'est qu'après avoir été sollicité par les concernés (ce qui est devenu un cas rare) que le comité peut intervenir. Dans la plupart des cas les villageois font recours à la justice de l'Etat et non à celle du comité du village. C'est ce qu'indique l'un des articles de ce règlement, « *aucune initiative personnelle n'est permise à l'effet de régler un quelconque litige* »².

Alors comment est ce que le comité de village, peut-il gérer le règlement de conflits ? Est-ce que ses membres attendront que les villageois viennent vers eux pour les solliciter ? Ou bien prendront-ils l'initiative de provoquer des assemblées dans lesquelles ils vont demander aux habitants du village d'intervenir pour apaiser les différends qui sont déclenchés entre eux ? Selon nos informateurs, une grande différence est visiblement apparente entre ce qui est comme volonté du comité et ce que dont il est capable d'assurer sur le terrain, notamment, lors des situations conflictuelles.

Lors de notre enquête de terrain en décembre 2009, nous avons assisté à plusieurs conflits qui se sont déclenchés entre quelques habitants du village et qui sont la plupart du temps des conflits d'ordre foncier ou économique.

Nous avons donc porté le choix sur l'un de ces conflits qui nous a paru accessible à la collecte des informations. Le conflit est au sujet d'une pension de *chouhada* et du partage du patrimoine familiale qui s'illustre dans une demeure au milieu du village.

Pour régler le conflit entre les deux parties, l'un des membres de la famille a fait appel au comité du village pour les aider à sortir de cette situation de conflit. Les membres du comité en question ont jugé que le conflit est déclenché entre les membres d'un lignage religieux (*Imrabden*), le conflit doit être réglé à l'amiable

¹ Voir annexe N°9. P2.

² Ibid. P3.

avec l'intervention des hommes sages de ce lignage, sans que les habitants du village ne s'ingèrent entre eux.

C'est à partir de là que le conflit a pris une autre dimension, dans la mesure où les deux groupes se sont confrontés une nouvelle fois devant le groupe des sages (*djmaε tajmaεt leukal*). Après cet événement, ces personnalités se sont retirées. Ce qui explique que les acteurs du conflit ne voulaient pas que les tensions soient apaisées. Après que le groupe en question s'est retiré de cette affaire, les deux parties n'ont trouvé d'autres alternatives que la voie juridique.

D'après les informations collectées au sujet de ce conflit nous avons distingué clairement, et sans équivoque, deux structures essentielles, qui se sont impliquées dans le règlement de ce conflit. Il s'agit en l'occurrence, d'un groupe de sages qui s'est composé de cinq membres appartenant aux groupes religieux de la région des *Ath Menguellet*. Et des membres du comité du village. Cette organisation s'est mobilisée après avoir été sollicitée par ces sujets. Cependant, le groupe de sages ne fait pas partie de la structure du comité du village, il se forme fortuitement s'il y a un éventuel conflit et sous la demande et la désignation des parties prenantes du conflit. Ce groupe est souvent formé de personnalités âgées respectés de tous et fréquemment convoqués pour régler les conflits dans la région. Ce qui n'était pas prévisible, c'est cette réaction qui résulte de ces acteurs envers ces sages.

Ceci explique que, l'intervention de ce groupe de sages n'a rien changer dans la situation. Ce qui nous permet de constater que cette notion de sages commence à perdre sa place dans le milieu villageois. Ces sages qui existaient déjà lors de la gestion de *tajmaεt* pour le village, c'est une alternative qui n'est plus opérationnel aujourd'hui dès lors où les habitants du village qui sont en situation de conflit font appel à la justice de l'Etat. L'appel à ce groupe par quelques habitants du village n'est qu'une prérogative temporaire, qui précède le recours à la justice, c'est une alternative qui indique une continuité dans l'imaginaire de ce groupe. Cependant, ces acteurs auxquels on fait appel n'est pas un groupe désigné par le village, comme c'était le cas avant, aujourd'hui on

fait appel à un groupe de notre choix, et qui peuvent être des proches. Le plus important c'est qu'ils doivent faire partie des notables du village ou de la région, c'est-à-dire qu'ils doivent avoir une bonne réputation et une expérience dans le règlement de conflits, aussi leurs parole doit être entendu et respectée.

Ce qui est frappant, c'est que malgré leurs statuts sociaux ils n'ont plus ce pouvoir de régler les conflits. Ce qui pousse le groupe des anciens ou des plus âgés du village de ne pas assister même aux assemblées du village.

Toutefois, le conflit reste sans résolution, les deux parties opposantes persistent dans leur conflit. Ce qui explique que malgré l'intervention des deux groupes d'arbitres les sujets ont fait recours à la voie de justice. Donc, le recours à la justice étatique se présente comme une éventuelle alternative dans le règlement de conflits dans cette communauté. En outre, d'autres conflits sont réglés par l'intervention du président du comité actuel, à l'exemple d'un conflit qui s'est déclenché entre un groupe social du village *Tawrirt Menguellet* et un autre groupe social du village des *Ath Ailem*, suite à une bagarre entre les jeunes des deux villages. Ce qui montre la capacité des membres de ce dernier comité dans la gestion des affaires internes et externes au village.

V- 6- Les ressource du comité du village « *Tawrirt Menguellet* » :

Le sanctuaire de *Jeddi Menguellet* est l'une des principales ressources du comité du village, et cela par le biais de la collecte des aumônes offertes au sanctuaire lors des pèlerinages. Cette source est plus rentable lors des occasions religieuses les plus illustres dès lors où elles captent plus de pèlerins possibles comme celle de *taæachourt* organisée sur ce lieu. Ce qui indique l'importance donnée à cette caisse. Les sommes d'argents collectées sont très importantes, au point où le village peut fonctionner et réaliser ses projets sans même utiliser l'argent donné par la direction générale des associations de la wilaya. D'ailleurs le premier comité du village avait fonctionné de cette manière, c'est aussi le cas de *tajmaet* du village qui ne recevait aucune aide financière de la part des autorités locales. C'est ce qui rend visible l'importance des sommes d'argents que

le sanctuaire collecte chaque année même en dehors des occasions de grande envergure.

Lors de nos entretiens avec quelques membres du présent comité du village nous avons constaté que l'offrande est le noyau autour duquel se déroule et se développe toutes sortes d'histoire et d'événement qui animent ce champ. Toute la dynamique de ce cercle tourne autour de la caisse du sanctuaire de *Jeddi Menguellet*, qui est devenu un enjeu important parfois dangereux dans le fonctionnement du comité du village.

Ajouter au compte bancaire, pour une transparence dans la gestion des ressources du comité, un système de sécurité est mis en place. En effet, la caisse en métal est fermée par deux cadenas et une serrure normale. Les trois serrures sont confiées à trois membres du comité pour que les trois membres soient présents sur place avec quelques témoins, d'une manière obligatoire. C'est une opération qui se répète chaque week-end¹. Cet argent est, soit, gardé par le trésorier, soit, directement acheminé vers le compte bancaire. Dans le premier cas elle sert à payer les journaliers que le comité recrute pour des travaux de maintenances. Le cas échéant, elle sert pour acheter du matériel qui s'achemine avec ces travaux.

Ce qu'il faut noter ici, c'est que, la collecte d'argent diffère d'un *mousam* à un autre. Mais pourquoi cette différence ? Selon l'un des membres du comité du village, « la collecte dépend du degré de la mobilisation des organisateurs de *taachourt*, à l'exemple du dernier *mousam*, le comité a retiré 300.000DA pour l'organisation de cette occasion.² Mais, la rente³ n'était pas à la hauteur des

¹ Cette caisse collecte chaque semaine, 20.000.DA à 40.000DA, ou plus, c'est une source très rentable.

² Exemple du dernier *moussam*. Selon le membre du comité du village, le bœuf a été acheté avec 170.000 DA, ils ont acheté tous ce qu'il faut pour la cuisine. Ils ont payé les femmes chargées de la cuisine, avec une somme de 7.000 DA. Ceux qui ont participé dans l'organisation comme les jeunes avec 1.000DA, par ce que personne n'a accepté de rester sur place toute la journée gratuitement, si c'était le cas les personnes pourront rester une demi journée et puis s'en aller donc, 1.000 DA pour chaque jours ce qui fait 3.000DA par personnes et ils étaient une dizaine, plus ces femmes qui ont reçues à la fin u troisième jours 210.000 DA plus les offrandes. Donc les dépenses étaient dans les 280.000DA, ce qui reste avait servi, selon le trésorier lui-même pour acheter quelques trucs de dernières minutes.

³ Selon un membre du comité du village, la collecte a été bien moins que ce qui a été dépensé, on a collecté 160.000 DA, dix (10) moutons et deux (02) boucs qu'on revendu sur la place de *tajmâat* du

attentes du comité du village, ce qui a été frappant pour les membres du comité et les a obligé à réétudier les causes qui ont engendré cet état de fait ». Ce qui explique que l'organisation de cette occasion et les dépenses qui en découlent sont étudiées d'une manière très sévère pour qu'elle puisse être rentable.

A côté de cette source, d'autres sources sont mobilisées dans l'intérêt de la caisse du village. Le village s'est débrouillé et a trouvé d'autres moyens par lesquels il peut parvenir, s'il y a un manque dans le budget, à assumer ses responsabilités devant les habitants du village. En effet, suivant quelques circonstances, une autre source pour le village s'est imposée, c'est le droit d'étalage, en effet, autre fois on entendait parler de cette opération que dans les grands marchés de la région. Ce qui est devenu aujourd'hui pratiqué même au sein des villages.

Et pour un meilleur contrôle de ces étrangers au village qui viennent étaler leurs biens sur le territoire du village, on leur a exigé un impôt. L'*moks* ou le droit d'étalement que les marchands ambulants qui viennent au souk du village, versent à la caisse du village deux fois par semaine ; la somme est fixée à 300DA. Cette somme d'argent n'est pas remise directement à la caisse du village, l'*axxedam* la garde chez lui jusqu'à ce qu'il y a réunion du comité. C'est là qu'il la remet au trésorier du comité sous la vue de tous les membres présents, et le compte est fait devant tout le monde. Ce qui rend cette opération plus transparente et ne risque pas de provoquer des tensions inutiles entre ces gérants du village. C'est une ressource faible, mais qui a son poids et son importance dans les collectes du village. Elle est considérée comme un nouvel apport pour cette communauté villageoise.

Selon un membre du comité, l'argent en question est devenu aussi un objet de conflit et de tension. À l'exemple de l'ancien *Axxedam*, il a été accusé d'une

village juste après cette occasion. L'acheteur est un homme du village, donc, le prix des bêtes était moins cher que leurs prix au souk. Pour cet argent, on apprit une petite part que l'on a distribué sur les habitants du village, évidemment ceux qui nécessitent cette offrande. Selon le trésorier, ils ont donné 1.000 DA par tête, ce qui veut dire ils ont distribués cet argent selon le nombre des membres de chaque famille, si ils sont à cinq ils prennent 5.000DA et ainsi de suite. Ils ont aussi distribués les tissus, et les aliments qu'ils ont ramassés lors de cette occasion.

manière non explicite d'avoir profité de cet argent à son profit. La rente de ce souk n'est pas vraiment considérable par rapport à celle du mausolée. Mais chaque centime qui parvient des biens publics du village est d'une importance capitale pour cette organisation, et qui risque de compromettre sa légitimité devant les habitants du village. Ce qui pousse ses membres à plus de mobilisation et de vigilance.

A la suite de ces trois ressources, l'APC d'Ain El Hammam donne une subvention annuelle pour les 52 familles nécessiteuses au village « *Tawrirt Menguellet* ». C'est au comité du village que revient le rôle de la distribution. Toutefois, cela n'est pas sans poser le problème qui pousse les membres à refuser de s'occuper de cette tâche. Le problème en question, est que la somme donnée par les responsables de l'A.P.C n'est pas suffisante pour couvrir le nombre des familles en question. La subvention est estimée de : 2000 DA en espèce et 2000 DA en provision. En plus de ces ressources, il faut aussi mentionner les dons des habitants aisés du village et celles faites lors des funérailles. L'usage de ces ressources permet l'entretien du village, la réalisation projetée d'un foyer de jeunes, ainsi que deux jardins d'enfants.

Conclusion :

En premier lieu nous avons mis en perspective dans ce chapitre, le passage de *tajmaet* au comité du village depuis l'an 2003 jusqu'à aujourd'hui, tout en donnant un constat des événements qui ont été à l'origine de ce retournement. Toutefois, la mise en place de cette nouvelle structure qui est une forme moderne de l'ancienne organisation sociale, *tajmaet a pu se servir de quelques* méthodes appliquées par *tajmaet*. Notamment, si on met en évidence les méthodes et les conditions du choix des membres du comité de village. Ce qui nous mène à conclure, que cette nouvelle structure n'arrive pas encore à imposer son système de gestion au sein de la communauté villageoise. Cependant, des changements sont vus à l'horizon après avoir élu le dernier comité du village en 2010.

Principalement, après avoir désigné le dernier comité qui à pour président un membre d'un groupe social très influent à l'intérieur du village comme à l'extérieur. On constate plus de coopération de la part des habitants du village ce qui est visible dans le respect du règlement intérieur du village lequel on a amorcé par quelques nouveaux articles, qui renforcent l'autorité de ce comité, notamment celui des amendes qu'on a supprimé du premier règlement. La situation commence à devenir stable du côté sécurité et de la réalisation des projets pour le village. Ce qui a offert à ce village, une dynamique intérieure qui devient de plus en plus visible notamment, dans les travaux de maintenance et d'assainissement. Nous constatons un horizon prometteur pour le village en question. Pour les ressources du comité qui se centre principalement sur la caisse de "*Jeddi Menguellet*", nous avons constaté qu'elle reste comme un véritable enjeu autour duquel se tissent et se rompent les rapports sociaux régissant cette communauté villageoise. Pour les autres ressources, elle reste sans importance capitale pour le comité. En outre, elle joue un rôle secondaire, mais ça ne la laisse pas sans importance pour les membres du comité et leur gestion ; comme elle est sujet de contraintes et de conflit entre les habitants de « *Tawrirt Menguellet* » et le comité du village, notamment au sujet des conventions de l'A.P.C d'*Ain El Hammam* avec cette nouvelle organisation sociale.

Chapitre VI:
L'association religieuse
« *Tawrirt Menguellet* »

Introduction :

Dans le village *Tawrirt Menguellet*, une association religieuse est mise en place par un groupe de jeunes dans le village, afin de canaliser le domaine religieux dans une seule structure qui est celle de la mosquée. Au cours des changements religieux¹ actuels, et de l'avènement de nouvelles conduites religieuses², qui résultent du réformisme musulman en Algérie dans les années 1930-1940³, cette nouvelle forme de gestion du sacré a pris place au sein des communautés villageoises en Kabylie, afin de gérer les affaires religieuses dans le village.

Dans ce chapitre qui vise à montrer comment les habitants du village *Tawrirt Menguellet* ont-ils glissé vers une nouvelle forme de sociabilité religieuse, qui trouve toute sa dynamique dans le champ de la mosquée, géré par cette association religieuse. Comment ce lieu de culte a-t-il retrouvé sa dynamique, et comment reçoit-il cette nouvelle forme de sociabilité ? Pourquoi ces habitants ont choisi de s'organiser en association religieuse et de ce fait se démarquer d'un autre lieu de culte qui est celui de *Jeddi Menguellet* ? Ce qui fait, comment se présente aujourd'hui cet espace ? Pourquoi la mosquée est-elle considérée comme un nouvel espace de sociabilité religieuse, alors qu'elle existait au milieu de ce village depuis l'époque coloniale ?

Ce chapitre se fonde sur l'organisation de cette association, sa gestion de la mosquée, et le rapport des groupes sociaux qui s'amplifie de plus en plus avec la mosquée, dans la mesure où, le nombre des pratiquants est de plus en plus en hausse.

¹ Clifford GEERTZ, *Observer l'Islam : changement religieux au Maroc et en Indonésie*, traduit de l'anglais par J.B. GRASSET, 1^{re} Ed 1968. Edition la découverte, Paris, 1992. p149. Voir aussi Mohamed Brahim SALHI, « politique société et religion », communication au séminaire société et religion du Maghreb Tunis, CERES mai, 1994. pp 26-31. Voir aussi, -Salhi Mohammed Brahim. « Élément pour une réflexion sur les styles religieux dans l'Algérie d'aujourd'hui », in-Insaniyat, n° 11, 2000, pp. 43-63. Colonna Fanny. *Les Versets de l'invincibilité : Permanence et changement religieux dans l'Algérie contemporaine* Paris, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1995.

² Rouadjia Ahmed. *Les Frères et la mosquée. Enquête sur le mouvement islamiste en Algérie*, Paris Karthala 1990.

³ Merad Ali. *Le Réformisme musulman en Algérie, de 1925 à 1940. Essai d'histoire religieuse et sociale*, Alger, El Hikma, (Deuxième édition) ,1999. Nadir Ahmed. « Les ordres religieux et la conquête française (1830-1851) », in-RASEJP 4/ 1972, pp 819-872. Nadir Ahmed. « Le maraboutisme superstition ou révolution ? », cité par Colonna Fanny et Haddab Mustapha, *Méthode d'approche du monde rural*, Alger, Office des Publications Universitaires, Alger, 1984.

VI- 1- La mosquée du village « *Tawrirt Menguellet* » :

Comme de nombreux villages de Kabylie, « *Tawrirt Menguellet* » contient plusieurs lieux de sociabilités. Ces édifices sont restés, constants et ont gardé leur dynamique. Cependant, d'autres lieux de sociabilité religieuse, existaient dans le village mais hors d'état de fonction ou bien abandonnés par la communauté villageoise. En l'occurrence, des édifices qui ne sont édifiés qu'à une date pas très loin, à l'exemple de la mosquée du village qui est construite en 1945, à savoir que durant cette période le village a connu la construction de plusieurs édifices, à l'exemple du siège du centre municipal des *Béni Menguellet* en 1946¹. Selon l'un de nos informateur, une fois que la mosquée fut construite, la *tajmaet* du village a fait venir un *Imam* des *Ath Ouacifs* qui est resté au village pendant toute la période coloniale jusqu'en 1960.

Ce lieu de culte religieux sera par la suite déserté par les pratiquants, pendant toute la période des années 1960- 1970 jusqu'aux années 1980 où il reçoit une nouvelle dynamique, mais d'une manière discrète. Pendant cette période, la mosquée était gérée par la *tajmaet*; c'est elle qui désigne l'*Oukil* de la mosquée. Quant aux finances, c'est la caisse du village qui s'en charge de l'entretien de la mosquée et de la paye de l'*Oukil*.

L'*Oukil* de la mosquée était si *Hadj Muhend Tahar*, une personnalité appartenant à un lignage religieux (*Imrabden*). Cette personnalité était aussi un membre de *tajmaet laouqal* du village. À partir des années 1988, date du décès de cette personnalité, la mosquée allait redevenir comme avant « désertique », si ce n'est un groupe de jeunes qui l'ont investie pour la réinstaurer. Ces jeunes ont poursuivi leurs pratiques jusqu'à la fin des années 1990, où ils ont pris la décision de faire venir un *Imam*, pour donner enfin l'aspect d'une vraie mosquée à cet espace. , selon les propos d'un membre de cette association. En effet, en 1998, ces jeunes font appel à un *Imam* des *Ouacif* pour assumer cette tâche d'*Imam*.

¹ À ce moment les autorités coloniales ont distribué des budgets pour tous les centres municipaux qu'ils ont mis en place sur le territoire Algérien, voir sur cette question, Alain Mahé. Op-cit. PP422-433.

Par opposition, la personnalité de l'*Imam* est mise en doute, en l'accusant de faire partie des groupes religieux salafistes « douteux ». Une appartenance qu'ils rendaient visible par leurs pratiques et leurs discours. Ce qui oblige l'*Imam* de quitter le village, et cela suite à une demande des habitants du village. Par conséquent, et afin d'éloigner tout préjugé, ce groupe de pratiquants adressent une demande à la direction des affaires religieuses de Tizi-Ouzou pour qu'ils leur désignent un *Imam*.

En effet, en 2000 les services des affaires religieuses de la wilaya de Tizi-Ouzou envoient un autre *Imam*. A partir de là, la mosquée du village fut rouverte, avec un *Imam* qui joue une double fonction, celle de *Mo^cazin* et d'*Imam*.

Cependant, la dynamique de ce lieu ne va pas s'arrêter avec sa réouverture. Un autre retournement, va la marquer, à partir des années 2007. Une date où le village a commencé à connaître plusieurs retournements, notamment, dans son mode de gestion. Ce retournement touchera, toutefois, le mode de gestion de la mosquée, qui sera désormais gérée par l'association religieuse. À la suite d'une initiation de beaucoup d'efforts ; ces jeunes ont enfin mis en place leur assemblée, dont le siège est fixé à la mosquée. Donc, comment se présente cette mosquée aujourd'hui ?

VI- 1-1- La réouverture de la mosquée après une période de silence :

Dans qu'elles circonstances a-t-on rouvert la mosquée du village ? Selon nos informateurs, c'est à partir des années 1980 que les jeunes du village voulaient prendre la mosquée en main. Comme le confirme l'un de ces jeunes qui ont vécu la période de la fermeture de la mosquée et qui est devenu aujourd'hui, le président de l'association religieuse « *on a ouvert la mosquée sans avoir d'Imam, c'est nous qui appelé à la prière, et qui s'occupaient de l'entretien de la mosquée, bien sûr l'aide nous provenait de la caisse du village, à l'époque où c'était H. Ath T.... qui était l'Amin du village* ». Ce qui explique qu'ils sont restés à fonctionner de la sorte jusqu'à 1998 où ils ont commencé à bouger. Leur première initiative était celle d'avoir fait venir un *Imam* pour la mosquée.

Cette réaction était survenue après une période de silence qui a coûté dix ans de délaissement et d'abandon pour la mosquée en question, mis-à-part, les quelques

maigres aides qui subvenaient des collectes d'argents du village pendant l'occasion de *taεachourt* à *Jeddi Menguellet*, dont la mosquée reçoit une petite part. Selon nos informateurs, ces réactions se transformaient en tension qui devient plus visible lors des réunions du village à la place *tajmaεt*, sans oublier que le village durant cette période des années 2000, bouillonnait de l'intérieur à cause des changements qui ont surgi des différents conflits entre les habitants et les gestionnaires du village.

C'est ce qui a donné plus de volonté à ces militants du religieux de continuer leurs luttes dont l'objectif est celui de réinstaurer les valeurs religieuses par le biais de ce lieu de culte. Ce qui est coiffé, par la mise en place d'une association religieuse qui prendra en charge la gestion de la mosquée, et de ce fait celui d'intégrer les habitants du village dans de nouvelles pratiques religieuses.

VI-1-2- Description de la mosquée :

La mosquée en question a été pendant longtemps désignée comme la mosquée au minaret de *Sidhna Jebrayen*¹. Selon nos informateurs cette nomination vient d'un petit roché qui se situe en bas de l'emplacement actuel de la mosquée. Aujourd'hui notamment après l'installation de l'association religieuse, la mosquée a changé de nomination, du moins, dans les documents officiels. Elle se nomme aujourd'hui « la mosquée de la souna ».

Sa situation par rapport au tissu villageois, est au milieu de maisons entassées les unes contre les autres qu'elle prend place, pas trop loin de *tajmaεt*, dans la direction du Nord du village, et pas trop loin de l'entrée du village par *Asawen oumalou*.

Cet espace est divisé en trois petits espaces bien étroits. On a en premier lieu, une salle de prière qui ressemble à une petite pièce qui a une capacité de recevoir, dans les cas extrêmes 40 fidèles. L'intérieur de cette pièce est décoré par des sourates du saint Coran, qui sont colées aux murs de la mosquée. Le parterre est couvert de tapis de prière. Un petit escalier se dresse juste dans le coin, qui sert de siège pour l'*Imam*, équipé d'un haut parleur, pour diffuser le discours avec tous les habitants du village.

¹ Voir les figures N° 36-37-38 : pour la mosquée du village. P182.

Sur l'un des murs de cette salle de prière, on a dressé un tableau, qui sert d'outils pédagogiques lors des séances d'enseignements qu'organisent les membres de l'association. La salle de prière est aussi dotée d'une bibliothèque, qui est munie d'ouvrages sur la religion, la prière...etc. Ce qui permet aux fidèles de se documenter après ou avant la prière.

La deuxième partie de cet espace est le minaret, qui est levé seul, sans être vraiment relié à la mosquée, il est collé à la salle de prière par le côté oriental. Il est décoré avec des dessins orientaux.

La troisième partie est celle des sanitaires, cet espace est divisé en deux, l'un pour les toilettes, le deuxième est pour la douche. La mosquée est barricadée par une clôture en métal comme protection. Juste en face de la mosquée se trouve la maison De l'*Imam*, elle n'est pas reliée directement à la mosquée, mais elle partage avec elle presque le même espace.

VI- 1-3- Biographie de l'Imam de la mosquée :

Nous nous sommes longtemps entretenu avec l'*Imam* de la mosquée en aout 2010, un homme âgé d'une 60^{ème} d'années aux cheveux gris, vêtis d'une gandoura à la couleur blanche et d'une chéchia aussi de couleur blanche. L'*Imam* a commencé à exercer ce métier depuis 1985 dans une autre région de la Kabylie. Il a fait ses études coraniques et de jurisprudence dans la zawiya de *Sidi Aissa El Hamel*, dans la wilaya de Msila dans laquelle il n'est pas resté longtemps d'ailleurs, selon ses propos, il n'a appris que six *Hizb*. Il quitta la zawiya en 1960.

En 1970, il émigre en France sous l'influence de son père, il y est resté 14 ans. En 1984, il rentre au pays pour se fixer dans son village. Et c'est à partir de là qu'il commence à exercer son métier d'*Imam* en 1985. Il est venu à *Tawrirt Menguellet* en 2000 sous la recommandation de la direction des affaires religieuses de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Figures N°36-37 : Le minaret de Masdjid El Souna (Minaret de Sidna Djebrayen).



Figure N°38 : La salle de prière dans laquelle se trouve la bibliothèque.

Le village l'a vite intégré dans sa communauté, en lui donnant la maison réservée à l'Imam du village, et a mis à sa disposition tout ce qu'il faut pour exercer son métier en paix. Selon lui, son rôle est celui d'appeler à la prière et d'enseigner les fidèles pendant les prières donc son statut est celui de *muâden* et de *muâlem*. Chaque vendredi il prépare un discours qu'il lit en présence des fidèles et que tout le village et les villages environnant entendent par le biais du haut parleur dressé sur le minaret. Ses discours de la *khoutba* se font en Kabyle, ce sont des leçons pour rappeler les gens des enseignements de l'*Islam* et de leurs apprendre ce qui est dans la mesure d'être appris, tout en expliquant quelques versets coraniques que les habitants lui demandent d'expliqués. Comment se présente le rapport des habitants de *Tawirt Menguellet* avec leur mosquée ? Qu'el intérêt attachent-ils à cette mosquée ?

VI- 1-4- Le rapport des groupes sociaux avec la mosquée :

Selon nos observations, les habitants du village manifestent une sympathie et une sociabilité considérable envers la mosquée. Cette sociabilité se manifeste dans la fréquentation de ce lieu à chaque prière. Le nombre de ces derniers est en hausse continue malgré l'espace étroit de la mosquée, ils arrivent jusqu'à 50-60 fidèles le vendredi. Ce qui rend cette journée la plus marquée par la dynamique des pratiquants. Cependant, malgré ce nombre important de fidèles appartenant à tous les groupes sociaux du village, d'autres villageois, que nous avons interpellés dans le village, pensent que la mosquée n'est fréquentée que par les lignages religieux (*Imrabden*). Une représentation qu'on a collée à la mosquée autrefois et qui persiste encore. Cette idée survient sans doute du choix que la *tajmaet* accorde pour des *Oukils* appartenant à des lignages religieux (*Imrabden*).

Ce qu'affirme quelques habitants du village en disant que, « *la mosquée a été squattée par les lignages religieux (Imrabden) uniquement* ». Cependant, nous avons constaté lors de notre enquête dans la mosquée que les groupes laïcs sont ceux qui fréquentent le plus cet espace. C'est aussi le cas des membres de l'association qui sont dans leur majorité issue des groupes laïcs.

Les personnalités activant dans ce champ sont issus des deux catégories sociales qui composent ce village, d'une part les personnalités issues des lignages religieux (*imrabden*) et d'une autre part ceux qui sont issus des groupes laïcs. Ces deux groupes transigeaient dans cet espace en fréquentant les mêmes espaces de socialisation religieuse.

Donc, la mosquée est marquée par une activité permanente et visible toute la semaine notamment, lors de la prière de l'*εicha* où tous les habitants du village sont chez eux, ce qui donne l'occasion à ceux qui fréquentent cet espace de venir prier avec tous les autres.

Cet espace n'est pas fréquenté, exclusivement, par les habitants du village en question notamment, lors de la prière du vendredi, où la majorité des fidèles viennent des villages et hameaux environnants, comme *Ath Ailem*, *Ath Tmejout*, *Ath Sidi Said*, et autres...etc.

Cette fréquentation de grande envergure est beaucoup plus visible, lorsqu'il y a un invité spécial qui vient donner sa *Khoutba* à la mosquée. C'est un espace qui est beaucoup plus fréquenté par les jeunes qui ont adapté de nouvelles conduites religieuses, comme le port du « *kamis* » et de l'usage de la barbe. Par contre l'*Imam* de la mosquée, est une personnalité modéré, cela se confirme par son non adhésion à l'association religieuse. D'autant plus, la mosquée qui est devenue, avec des efforts consentis par ces jeunes, un lieu partagé, il est nécessairement le champ d'intégration sociale et religieux par excellence, et de ce fait un espace de création des rapports sociaux interpersonnels privilégié, notamment après avoir créé l'association religieuse qui est devenu un outil d'expression et d'activité pour ces jeunes. Ce qui nous incite à poser le questionnement suivant, comment ont-ils créé cette association religieuse et dans quel objectif ? Et pourquoi a-t-on besoin d'une nouvelle structure pour la gestion du sacré ?

VI- 2- L'association religieuse, une nouvelle forme de gestion du sacré dans le village :

L'association religieuse *Tawirt Menguellet* a été créée après de longs efforts qui ont été déployés par un groupe de jeunes du village. Dans une assemblée générale, les habitants « *Tawirt Menguellet* » ont été appelés le 01-03-2007, afin de mettre à la connaissance des habitants du village, leurs intentions de mettre en place une association religieuse, qui aura pour unique objectif, celui de rénover la mosquée et de prendre sa gestion en main. Suite à cet événement survenu, les sujets ont demandé l'agrément qui ne leur a pas été accordé qu'après une période qui a duré six mois. Un blocage et un refus total de l'administration qui était inexplicable, selon l'un des membres de cette association. Il ajoute que « *si ce n'était pas l'intervention de quelques cadres qui travaillent au niveau de la wilaya et qui sont issus du village Tawirt Menguellet* ». L'association religieuse du village est mise en place officiellement le 25 septembre 2007¹, date de la signature de l'agrément.

Selon le procès verbal de l'assemblée générale en question « *l'objectif principal de cette assemblée est la création d'une association à caractère religieux et non profitable. Son but est de rénover la mosquée et son entretien* ». Donc, l'association avant même de sa mise en place, a rendu publique ses objectifs, déjà déclaré et cité dans le statut de l'association. Ses objectifs sont soulignés dans l'article N°13 qui dicte que « *l'association a pour but : rénovation et entretien de la mosquée* ».

L'un des principes de cette association est la transparence dans la prise de ses décisions. La constitution de cette association s'est faite avec toute liberté et convictions des membres ayants initiés dans ce sens. D'ailleurs c'est la chose qui était souligné dans le procès verbal de cette réunion, qui dit que « *l'association en question est constitué librement et conformément à la loi 90-31 du 04-12-1990 relative aux associations* »².

¹ Voir annexe N°12Le PV de constitution de l'association religieuse.

² Voir sur la question de l'introduction du mouvement associatif en Kabylie, Salhi Mohammed Brahim. « Élitisme entre modernisation et retraditionalisation : les acteurs de la contestation identitaire en Kabylie 1980-2001 », Ed CASBA-C.R.E.A.D-ARCAASD-le CAIRE. 2004. Salhi Mohammed Brahim. « Modernisation et

Après cette assemblée générale, les organisateurs de cette association se sont réunis en réunion ordinaire pour mettre en place le règlement intérieur et l'adoption ainsi que l'approbation des dix statuts, pour les candidatures elles ont été faites sur une liste ouverte à tous les membres de l'association remplissant les conditions énumérées dans l'article N°5 du statut de l'association. Et ce sous le su et l'entente de tout le village.

Donc, la liste était ouverte à tous les habitants du village, dans la limite de certaines conditions que nous allons discuter dans d'autres sections de ce chapitre. Cette première assemblée qui avait commencé à 15 :30 avait été clôturée à 16 :30 le même jour. Selon l'un des membres de l'association, durant cette assemblée quelques habitants du village paraissaient méfiants, mais du moment que les organisateurs sont des villageois bien réputés et connus au village, cela les incitait à avoir confiance. Notamment après avoir entendu les objectifs pour lesquels cette association est mise en place. Ce qui nous incite à avoir une curiosité quant à ces membres. Qu'elles sont les conditions, ou comment un habitant du village peut-il adhérer à cette association ? Est-ce que cette structure est accessible à tous les habitants du village ? Et qui sont finalement ces membres qu'on a choisis ?

VI- 2- 1- Les membres choisis :

Le président de l'association B.Ou..., nous raconte les détails de la désignation de ces membres, il dit que, « *Après une longue discussion entre les membres de l'association, on a procédé à l'élection du bureau de l'association* ». Ce qui explique que la désignation des membres a été faite selon des critères qui ont été dictés par le statut de cette catégorie d'associations. Ces conditions doivent être atteintes dans la majorité, le sujet doit avoir une bonne réputation et jouir de ses droits civiques.

retraditionnalisation dans les champs associatifs et politique : le cas de la Kabylie », In-Insanniyat, N° 8,1999. pp. 21-42. Voir annexe N°13. Le nombre d'association religieuse dans la wilaya de Tizi-Ouzou et dans la commune d'Ain El Hammam.

L'article N°4¹ dicte que l'adhésion est souscrite auprès du bureau de l'association et se manifeste par la signature d'une fiche d'adhésion². Par la suite on remet une carte d'adhérent pour le nouveau membre.

L'association est composée de 15 membres, sept de ces membres sont permanents, et huit sont des suppléants³. Les membres permanents sont : le président, premier vice président deuxième vice président, secrétaire général, secrétaire adjoint trésorier, trésorier adjoint.

Tableau N°3 : Tableau récapitulatif des membres permanent de l'association :

Membre	fonction	Statut social	Appartenance lignagère	Age
A.Ould Oulhadj	Président	Maçon	Lignage religieux (Imrabden)	60ans
O.Ait Ibrahim	1 ^{er} vice président	Coiffeur	Groupe laïc	44ans
Dj.Si Amer	2 ^{me} vice président	Maçon	Groupe laïc	40ans
M.Ould Chalal	Secrétaire général	Bijoutier	Groupe laïc	41ans
B.Ousalem	Secrétaire adjoint	Ingénieur	Groupe laïc	33ans
A.Yahyaten	Trésorier	Fonctionnaire	Groupe laïc	33ans
M.Abdessemed	Trésorier adjoint	Maçon	Groupe laïc	42ans

¹ Voir annexe N°14. Le statut de l'association et son règlement intérieur P1.

² Voir annexe N°15. Les noms et prénoms, âges, résidence, et fonctions sociales, et signature d'adhésion des membres de l'association.

³ Voir annexe N°14. Les membres du bureau de l'association.P34.

Tableau N°4 : les suppléants

Membre	fonction	Statut social	Appartenance lignagère	Age
M.Si Amer	Suppléant	Fonctionnaire	Groupe laïc	57ans
M.Bouaziz	Suppléant	Retraité	Groupe laïc	31ans
L.Ould Oulhadj	Suppléant	Commerçant	Lignage religieux (Imrabden)	34ans
S.Ait Si Amer	Suppléant	Ouvrier	Groupe laïc	35ans
S.Latamen	Suppléant	Chômeur	Groupe laïc	30ans
F.Ait Menguellet	Suppléant	Étudiant	Groupe laïc	27ans
A.Ousalem	Suppléant	Étudiant	Groupe laïc	28ans
T.Ould Oulhadj	Suppléant	Menuisier	Lignage religieux (Imrabden)	27ans

Ces deux tableaux nous permettent de constater que les membres adhérents appartiennent à tous les groupes sociaux du village.

Quant au niveau d'instruction de ses membres il est variable, on a des membres qui ont fait des études supérieures, à l'exemple du secrétaire adjoint qui est ingénieur, à côté du trésorier et de quelques suppléants. Tondit que d'autres n'ont pas fait un parcours d'études très élevé, dans la mesure où ils n'ont pas dépassé le certificat d'étude, cependant, ils sont dotés d'un savoir religieux considérable. Cependant, le niveau d'instruction n'est pas une condition pour faire partie ou pour être membre dans l'association. Donc, ce qui peut nous inciter à comprendre les raisons pour lesquelles ils ont pensé à constituer cette association. Ce que nous confirme l'un des membres de l'association, dit que « *cette association doit apporter un plus au village, comme celui de la canalisation du culte religieux dans la mosquée, et d'enseigner les vraies principes de la religion* ». Ceci explique que, ces membres veulent être porteurs

d'un savoir religieux pour qu'ils puissent récupérer les jeunes du village, notamment ceux qui se sont donnés à la délinquance. Ce qui indique que le choix porté sur un certain profil pour mettre en place cette association. Cependant, ceci n'était pas une condition, ce qu'affirme le profil des adhérents dans l'association. Dons le plus important est d'être un bon pratiquant. Quant à l'appartenance sociale, elle n'est pas exigée, on remarque que les membres de l'association appartiennent aux quatre groupes laïcs et aux quatre lignages religieux du village. Une fois devenu membre de l'association, quelles sont les modalités selon lesquelles ces membres sont ils adhérents au sein de cette association ?

VI- 2- 2- L'adhésion des membres de cette association :

Pour l'adhésion elle est définie par les articles, N°3- 4- 5¹, les critères selon lesquels sont choisis les membres de cette association ne sont pas différents des conditions dictées par le statut personnel de la mise en place de l'association imposé par la loi 90-31 du 04 Décembre 1990 qui est relative aux associations². Ce choix est pratiqué par le biais d'une liste ouverte à ceux qui voulaient activer dans ce champ. Après que les candidatures sont déposés dans une réunion du bureau une sélection des membres qui répond aux conditions cités sont pris et sélectionner. Cependant, il faut noter ici que la participation dans cette désignation est ouverte pour tous les habitants du village, ayant atteint la maturité.

Les conditions que l'adhérent doit remplir pour avoir le droit à l'adhésion sont : en premier lieu, être majeur, en deuxième lieu, de jouir d'une bonne moralité, ce qui veut dire qu'il faut avoir une bonne réputation, ce que nous explique l'un des membres de l'association, « *pour y accéder à cette adhésion, il faut être un bon pratiquant et un habitué de la mosquée* ». En troisième lieu, c'est de jouir des droits civiques, il ne faut en aucun cas, être un reprimandé de justice. Ces conditions sont similaire à celles dictées par

¹ Voir annexe N°14. Le statut de l'association et son règlement intérieur P1

² Djamel Aissani, « *Histoire et évolution du mouvement associatif en Algérie* », Acte du colloque sur le mouvement associatif à caractère culturel complexe sportif de proximité d'ouzellaguen , Bejaia 2001, P1. voir aussi Omar Derras, Le phénomène associatif en Algérie, Ed fondation Fredrich Ebert cité par Farida Amyar liberté, 06 juin 2007, P 01. Salhi Mohammed Brahim. « Modernisation et retraditionalisation ... », Op-cit pp21-42.

le droit à la désignation comme membre du comité du village et auparavant celles de désigner les membres de *tajmaet* ; ce qui indique que ces conditions sont un élément de continuité agissant dans un champ de changement. Par ailleurs, le facteur de l'âge ne nécessite pas d'être un homme âgé, il faut uniquement atteindre la maturité. En plus de celui du statut social qui ne nécessite pas d'être issu d'un groupe donné du village. Ces deux conditions rendent visible la démarcation de l'association religieuse du comité de village. Ce qui fait que les deux associations activent sur le même terrain mais elles n'ont aucune similitude quant aux conditions d'adhésions ce qui les éloigne encore plus. Ce qui explique que l'objectif de l'association religieuse est celui de consacrer un espace d'expression et de création du lien social à partir de cette sociabilité religieuse entre les fidèles et non pas de concurrencer en aucun cas le comité du village où d'autres associations sur le territoire du village si elle avait eu lieu.

Cependant la qualité du membre de l'association se perd aussi suivant quelques conditions dictées dans le statut personnel relatif aux associations. En premier lieu la démission formulée par écrit auprès du bureau de l'association. Le décès, le non-paiement des cotisations qui sont fixées à 300DA. Il y a aussi la radiation par motif grave « *déterminé par le règlement intérieur de l'association* », il y a aussi le cas où l'on perd l'un des critères qui sont fixés initialement pour toute adhésion. En dernier lieu, il y a la dissolution de toute l'association par n'importe quel motif à l'exemple d'un refus manifeste de la part des électeurs. Une fois devenu membre qu'elles sont les modalités de son fonctionnement ?

VI- 3- Le fonctionnement de l'association et son organisation :

L'association en question est dotée d'un organe délibérant qui se configure dans l'assemblée générale. Elle est aussi dotée d'un organe de direction qui est le bureau exécutif. L'article N°9 dicte que « *l'assemblée générale est l'organe souverain de l'association* », elle est constituée par « *l'ensemble de ses adhérents remplissant les conditions de vote établies par les statuts de l'association ayant pour mission : d'émettre des informations sur les activités de l'association et les résultats qui en découlent* ».

Il est aussi sensé d'établir un rapport sur la gestion financière et sur le bilan moral qui est visible dans le respect et l'exercice des activités qui sont fixées dans le cadre de la mosquée.

L'association a aussi comme fonction de proposer des réglementations qui seront soumises au vote. Et de considérer ces réglementations comme règlement intérieur pour l'association. Comme elle peut fixer, par le biais de son bureau exécutif une amende contre ceux qui ne respectent pas le règlement en question. Un membre de l'association nous ajoute que « *les membres du bureau de l'association, par le biais de l'assemblée générale, peuvent déterminer le montant des cotisations selon le besoin de la mosquée* ». Ces cotisations organisées par l'association ne touchent que les fidèles habitués à la mosquée ainsi que les membres adhérents. Ces cotisations sont en principe organisées lors de la prière du vendredi comme nous l'affirme un membre actif au sein de l'association.

L'association religieuse, par le biais de son assemblée générale, se réunit en session ordinaire au moins une fois par ans. Pour les réunions régulières, les membres du bureau se réunissent dès que la majorité des deux tiers de ses membres est atteinte. Dans la mesure où la majorité n'est pas atteinte, l'association fait appel à une nouvelle assemblée dans les huit jours qui suivront la première convocation. Dans le cas d'absence constaté lors de la deuxième assemblée générale, une troisième assemblée est convoquée, cette dernière pourra délibérer quelques soit la majorité atteinte.

L'assemblée en question exerce ses fonctions par le biais des délibérations qui sont transcrites sur un registre confié au secrétaire général de l'association contrairement, dans le cas du comité du village, dans lequel le registre est confié au président du comité.

Pour les délibérations, l'assemblée générale se prononce à la majorité des trois tiers des membres, à savoir que cette assemblée générale est ouverte pour tout le village. Cependant, la plupart de ceux qui viennent assister sont ceux qui fréquentent la mosquée. Et pourtant, l'invitation est toujours donnée en direction de tout le village. Malgré, la participation maigre des villageois, les décisions sont prises par voie de

consensus et par l'accord de l'unanimité. D'autres réunions qui sont organisées uniquement entre les membres permanents de l'association se prononcent à la majorité absolue des membres de l'association pour l'adoption du rapport moral et financier de l'association ou pour toutes les autres questions dont elle aura à connaître¹. Ce qui est le cas du comité du village.

Le bureau de l'association ainsi composé est chargé au nom de l'association de représenter l'association auprès des autorités publiques, conclure tout contrat convention, ou accord en rapport avec son projet. Elle est aussi chargée d'acquérir à titre gracieux au onéreux des biens meubles ou immeubles pour le besoin des activités de l'association telle que prévu par ce statut. Ce bureau a la possibilité de suggérer à l'organe de délibération toute mesure susceptible d'améliorer les systèmes d'organisation et d'installation de divers organes de l'association. C'est aussi le bureau qui est chargé de l'étude des cas de radiation de chaque membre ayant commis un délit grave. Il porte les amendements sur les statuts et les règlements intérieurs. Il définit les attributions de chaque vice président et ses assesseurs. Il garanti l'application des règlements ainsi que des décisions des assemblées générales. Comme il a pour fonction majeure la gestion du patrimoine qui est la mosquée et des biens de l'association.

Le bureau de l'association est élu pour un mandat de trois ans, la durée du mandat peut être réduit ou prolonger par délibération de l'assemblée générale en cas de défaillance ou de nécessité l'article N° 29 dicte que « *le renouvellement du bureau de l'association au moins quinze jours avant la fin du mandat du bureau sortant* ».

En réalité, et selon ce que nous avons appris chez les membres de cette association pour le moment aucune réunion officielle n'est organisée entre les membres de cette association pourquoi ? Les membres de cette association ne trouvent pas sur quoi se réunirent du moment que le budget de l'association n'est pas encore débloqué par la direction des affaires religieuses de la wilaya. Ce qui a causé un retard quant a la réalisation du projet pour lequel s'est constitué cette association. En outre ses membres ne se rencontrent pas que pendant les heurs de prières. Ce

¹ Voir annexe N°14. Le statut de l'association et son règlement intérieur, Article N°18-23.

ralentissement dans les rencontres, n'est qu'un indicateur du recul de quelques membres qui croient que le blocage est dû à la défaillance des membres permanents de l'association.

VI- 4- Les ressources financières de l'association :

Quelles sont les sources financières que l'association avait mobilisées à son compte ? Les ressources financières de l'association religieuse en question sont limitées aux cotisations de ses adhérents dont le montant est fixé par le règlement intérieur de l'association. Plus les collectes reliées aux activités de l'association, pour le moment rien n'est fait, ces activités ne sont pas encore lancées à cause du manque de mobilisation interne à l'association. Par contre, une forte mobilisation est visible dans les offrandes qui rentrent à l'association de la part des habitants du village. La mosquée reçoit des aumônes, tout au long de l'année, cependant, elles sont plus importantes lors du mois de carême et durant les deux fêtes religieuses : l'aïd *tamukrant* et l'aïd *tamectuht*.

Quant à la somme d'argent la plus importante que l'association attend depuis deux ans, et qui consiste en une somme qui soit ramassée par l'ensemble des mosquées de la wilaya, qui parvient après une éventuelle demande avisée de la part de la direction des affaires religieuses, à l'encontre de l'ensemble des mosquées de la wilaya. Cet argent est octroyé à l'une des mosquées de cette même wilaya et qu'on désigne après un tirage au sort. Ce qui a une dynamique de donation qui vient à tour de rôles entre ces espaces de cultes. Cependant, les membres adhérents de l'association religieuse du village, explique ce retard par connaissance de causes, par un blocage dû à la bureaucratie des affaires religieuses, qui ralentie cette opération en faveur de quelques mosquées de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce qui explique, le recul de beaucoup des membres de cette association qui ne prennent pas conscience des difficultés que rencontrent ces membres au niveau de la direction des affaires religieuses. Et comme nous l'avons déjà souligné en haut, les fidèles expliquent ce retard « *comme une défaillance de la part des membres permanents, et une mauvaise volonté qui s'affiche dans cette organisation* ».

C'est ce qui donne l'état actuel des lieux qui correspond à une désertion et à un délaissement de leurs parts. Comme on remarque une détérioration de l'édifice abritant la mosquée. Selon l'un des membres de cette association, ça fait longtemps qu'ils ne se sont pas réunis en assemblée ordinaire. Cependant, tant qu'il n'y a pas de vrais budgets, il s'avère impossible d'entamer, les travaux au moins de la rénovation de la mosquée. Ce qui nous laisse croire que les membres de cette association activent avec une grande volonté, mais, ce qui n'est pas suffisant, dès lors où leurs tentatives sont stoppés par ce blocage administratif.

Il convient de noter que les subventions de l'Etat sont réduites à une somme d'argent insuffisante pour subvenir aux besoins de l'association qui tend à renouveler complètement la mosquée. Par ailleurs, tous les biens de la mosquée sont gérés par l'association sous le contrôle de son assemblée générale. Chaque mois ils rédigent un rapport qui est remis à la direction des affaires religieuses de la wilaya. Ceci dit, toutes les activités de l'association sont connues par les institutions officielles. Le suivi des activités de l'association fait l'objet d'un double contrôle, celui de la direction des affaires religieuses de la wilaya et celui des fidèles dans une assemblée générale. Ce qui explique que l'association travaille dans la transparence. De ce fait et pour plus crédibilité, l'association avait décidé d'imposer sa politique de gestion en se libérant de toutes les ingérences de la part du comité de village. Du moment que l'association a pris son autonomie dans la gestion de la mosquée, tout en refusant toute aide financière de la part du comité du village ; alors, comment se présente le lien entre ces deux associations ?

VI- 4- Le rapport de l'association religieuse avec le comité du village :

D'après quelques membres du comité et des membres de l'association religieuse chacune des deux structures activent dans son domaine en toute indépendance, sans que l'une d'elles ne se mêle des affaires de l'autre. Alors que dans la loi conçue pour la mise en place des associations culturelles, le comité du village ouvre droit à regarder dans les activités de l'association et c'est au comité du village de lui réserver un siège dans le village, ce qu'atteste M.Brahim Salhi dans ses études

sur le mouvement associatif en Kabylie¹. Ce qui n'est pas le cas dans le village *Tawirt Menguellet*.

Ce qui est aussi appliqué dans d'autres villages de la région, à l'exemple du village des *Ath Khelifa*, des *Ath Ighil bbûgni*...etc. les associations culturelles ou religieuses activant sur leur territoires, sont attachées au comité du village par le biais du financement, et cela en mettant des sommes d'argent à la disposition de ces dernières, à savoir que cet argent provient de la caisse du village. Ce que nous affirme l'un des membres de comité de village *Ath Khelifa* dans la commune des *Ath Bouyoucef* avec qui nous tenons des relations de parenté. Il nous a confié au sujet de la relation que tient le comité de leur village avec l'association culturelle en disant, « *que le comité de leur village contrôle tout ce que fait l'association culturelle « Tafat » ainsi que l'association religieuse qui se trouve de leur village* ». Comme, il ajoute « *qu'il y a des membres du comité du village qui activent vivement dans ces deux associations* ». Ce qui explique leur application du droit de voir sur l'association se trouvant sur le territoire de leur village. Comme, il est important de souligner, que l'association et le comité du village sont deux organisations distinctes, que ni l'une ni l'autre n'ont les mêmes fonctions ou objectifs.

Dans le village *Tawirt Menguellet*, le cas est différent, les deux associations activent dans la plus grande autonomie l'une par rapport à l'autre. L'association religieuse du village a marqué cette rupture en refusant toute aide matériel notamment, l'aide financière. Quant à la domiciliation, elle n'a demandé aucune aide du comité du village, au contraire, elle s'est installée dans la mosquée qui est devenue son siège fixe. Cependant, une entente est mise en place entre les deux organisations et qui consiste de laisser la prise en charge des dépenses en électricité et en eau au comité de village. Mais, elle ne tolère aucune concurrence ou intervention dans la gestion de l'association religieuse.

¹ Salhi Mohammed Brahim. « Élitisme entre modernisation et retraditionalisation : les acteurs de la contestation identitaire en Kabylie 1980-2001 », Op-cit. 2004. Voir aussi du même auteur l'article, « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatifs et politique : le cas de la Kabylie », Op-cit. pp. 21-42. L'auteur l'avait aussi explicité auparavant dans son article « espace montagnard ; mutation et permanence, cas de la Kabylie du Djurdjura, Op-cit. PP12-50.

Ce qu'il faut souligner ici c'est que, le refus de l'association religieuse de toute aide financière provenant de la part du comité du village, est dû à la provenance de cet argent qui est l'*aumône* rentrant au sanctuaire de *Jeddi Menguellet*. A savoir que, les membres de l'association religieuse considèrent, toute action de charité menée à l'égard du sanctuaire en question, est considéré, comme une pratique non religieuse. Ce qu'ils expliquent par « *il existe d'autres endroits pour exercer cette pratique pieuse* ».

Quant aux activités de cette association au sein de la mosquée elles ne sont pas encore entamées au moment de la réalisation de notre enquête de terrain. Ce qui est dû à un déficit budgétaire. A savoir que les subventions de l'Etat sont réduites à une somme d'argent insuffisante pour subvenir aux besoins de l'association qui tend à renouveler complètement la mosquée.

Nous avons constaté des tensions entre les acteurs des deux structures, mais qui passe sous silence. D'autres conflits bien visibles ont explosé entre ces deux organisations notamment dans l'utilisation de quelques matériaux que le village se déclare être le propriétaire, comme la mosquée et tout ce qui est relatif à cet espace. L'association religieuse et les habitués de la mosquée ont décidé de refuser que l'on utilise ce minaret par le comité du village, par ce qu'ils n'appellent pas uniquement aux réunions du village mais ils l'utilisent aussi pour appeler à des festivités organisées par le comité. Ce qui a fait remonter la colère des membres du comité qui considèrent la mosquée comme un bien public dans le village et chaque habitants de ce village ouvre droit de l'utilisé. Ce refus a causé la montée des tensions entre ces deux organisations.

D'autres facteurs font l'objet de conflits entre les deux structures, comme le refus à l'*Imam* du village de pratiquer l'élevage au sein du village, ce que nous explique un membre du comité, « *la maison qui a été attribuée à l'Imam doit servir uniquement de demeure pour lui et ses enfants et il ne doit pas exercer un autre métier que celui d'un Imam* ». La raison avec laquelle les membres du comité ont justifié cette réaction de celle de la propriété de la rue sur laquelle donne l'étable de l'*Imam*. D'ailleurs, lors de notre enquête de terrain, un des membres du comité du village nous

a montré la situation dans laquelle se trouvait la ruelle sur laquelle donnait la porte de la maison de l'*Imam*. Comme il nous a précisé que cette action entreprise par le comité du village était sous la pression des habitants du village qui se sont réunis auprès du comité de village à maintes reprises.

D'autres tensions sont bien visibles mais inexplicables, une vraie concurrence entre les deux organisations est bien visible, notamment dans le domaine de la gestion du religieux et des nouvelles idées qui se propagent au village au sujet des visites pieuses dans les lieux saints et des occasions qui sont organisées autour des sanctuaires. Ce qui met le comité du village sur ses gardes, dans une position de défensive. À chaque fois qu'on parle de la mosquée, on constate différentes réactions l'inverse aussi est vrai, comme on le sent à chaque fois. Ce qui nous permet de constater, qu'il y a un rapport de distanciation et de séparation entre les deux organisations d'une manière explicite.

Conclusion :

D'après ce que nous venons de décrire dans ce chapitre, nous avons constaté que l'association religieuse *Tawirt Menguellet*, n'a pas encore entamé ses activités dans la mosquée. C'est à cause du blocage de la collecte d'argent qui doit être ordonnée par la direction générale des affaires religieuses de la wilaya de *Tizi-ouzou*, qui tarde ces adhérent.

Le rapport de l'association religieuse avec le comité du village qui a commencé à être rompu par ce boycott de l'aide financière, et cela afin de stopper toute ingérence de la part du comité du village ce qui a engendré des tensions entre les deux organisations, qui ont commencé à se provoquer par des actions touchant toutefois tous ceux qui agissent dans les deux champs. Commencant par l'*Imam* de la mosquée. L'action des membres de l'association religieuse qui consiste dans le refus de l'utilisation du minaret de la mosquée par l'*aberrah*, n'est qu'une réaction directe sur l'action entreprise à l'encontre de l'*Imam* de la mosquée.

En dernier ce qu'il faut souligner c'est que le suivi des activités de l'association fait l'objet d'un double contrôle, celui de la direction des affaires religieuses de la wilaya et celui des fidèles dans une assemblée générale. Ce qui explique que l'association travaille dans la transparence totale.

Chapitre VII :

**Le saint Jeddi Menguellet,
et les différentes pratiques
sociales et religieuses
organisées autours de sa
Koubba**

Introduction :

Ce chapitre se veut être une présentation du saint "Jeddi Menguellet" et un aperçu des pratiques sociales qui sont organisées autour de son sanctuaire dont le seul objectif est celui de raviver le rapport au saint.

La tradition orale, raconte de lui « *qu'il était un homme instruit, ses vœux sont exaucés, et sa parole fut écoutée de tous* ». Un homme plein de grâces probatoires « *karamat* », et des effluves sacrés « *lbaraka* ». Son pouvoir d'intercession était très grand grâce à sa jurisprudence. Grâce à sa quête de vérité « *lhakika* » et de son rôle de médiateur et de confédérateur, son nom devint célèbre. Aujourd'hui encore, le saint en question est vénéré par les habitants de la région des *Ath Menguellet*. Son sanctuaire est géré par « *Tawrirt Menguellet* » qui a hérité de son nom est de son prestige.

Notre intérêt se fonde sur nos observations des pratiques qui sont rendues visibles lors des occasions religieuses¹ qui jouent un rôle important dans la recomposition et le renouvellement du lien au saint.

VII-1- Présentation du saint et son arrivée dans le Djurdjura :

Jeddi Menguelet, saint illustre, fondateur et confédérateur de la tribu des « *Ath Menguellet* ». Selon la tradition orale, le saint est arrivé d'orient porteur de grâce réunissant le chemin de la vérité (*El hakika*) et la *chari'a* (la jurisprudence).

C'est l'ancêtre dont tous les habitants de la région des « *Ath Menguellet* » se réclament. Il est l'un des descendant, selon des sources écrites², de *Menguellet ben Mohamed Ben Isma'il ben Ishak Esoufi, Ben Ahmed Ben Mohamed el askri Ben ali Radi Ben Mûsa el Mortadi ben Dja'far el Sadek ben Mohamed el 'atek a Natek Ben El Hocine ben ali Ben Abi Taleb le marie de Fatima fille du prophète Mohamed*. Une généalogie qui remonte jusqu'au prophète.

¹ Jean Paul Charnay, *Sociologie religieuse de l'Islam*, Paris Hachette 1994, PP, 239-247.

² Voir annexe N°11. L'origine du saint Jeddi Menguellet.

Du point de vue religieux, l'ascension de la dynastie alaouite de laquelle se réclame le saint en question, notamment, sa consolidation par *mûlay Ismail* et qui remonte pour atteindre celle du prophète par le biais de son cousin *Ali* donne à l'origine du saint plus de légitimité et de sacralité. A savoir que les études faites sur ce point montrent que, ceux qui se réclament de cette généalogie sont considérés comme des êtres supérieurs dans leur communauté. Car la sainteté doit bien être transmise par une voie qui est soit : une voie miraculeuse ou par voie du sang. Comme le confirme Clifford Geertz « *cette dynastie chérifienne, capable de retracer sa filiation patrilinéaire jusqu'à Ali, le gendre du prophète, se consacra et se consacre encore à faire prévaloir, selon l'expression de Max Weber, le charisme héréditaire sur le charisme personnel, et à maintenir la baraka dans les limites d'un système de statut stable et ordonné* »¹. Donc, cette appartenance lignagère offre une sorte de légitimité au statut du saint, et lui confère une sorte « *de brevet* »² selon l'expression de C. Geertz, donc, donc, la généalogie peut être comme un moyen d'acquérir le titre de « saint homme ». Cependant, ces deux qualités ne sont qu'une petite brèche d'une longue liste de qualité que l'homme qualifié de saint doit acquérir en plus de ces deux qualités transmises par voies d'irritation.

A priori, cette conception généalogique de la Baraka d'où provient la sainteté de « *Jeddi Menguellet* », est introduite par « *les Idrisides* » du Maroc dont lequel ils ont régné et mis en place leurs dynastie³. Cette proclamation de descendance de la lignée du prophète à travers laquelle ils ont obtenu l'allégeance du peuple, est vite écroulée par le maraboutisme visionnaire⁴. Cependant, l'apparition des deux dynasties *Al Moravide*⁵ au XI et XIIème siècle, puis *Almouwahad*⁶ "الموحدون" au XII et XIIIème siècle fit surgir un

¹ Clifford Geertz, Observer l'Islam (changement religieux au Maroc et en Indonésie), Paris, traduite de l'anglais par Jean-Baptiste Grasset, Ed la découverte, 1992. p60.

² Ibid. p60.

³ Ibid. P62.

⁴ Expression empruntée à C. Geertz, Op-cit. p60.

⁵ Rinn Louis. Marabouts et khouan. Alger, Adolphe Jourdan, 1884. P56.

⁶ Almouahades : « unitaristes », « monothéistes absolus » les états ribats marocains s'édifièrent sur les ruines d'une civilisation dont la force spirituelle avait survécu à ses capacités politiques ' définition donnée par C. Geertz, observer l'islam..., p61.

nouveau principe, c'est celui d'acquérir la sainteté à partir du charisme personnel¹. Il affirme également, qu'il est noble descendant d'une lignée noble (*chorafa*)² et comme le confirme leur comportement envers leur entourage social qui porte sur leur compte la bien faisances et la générosité.

Cette affiliation à la lignée du prophète nous renvoie à un constat, que le saint en question arrive droit d'Orient. Sa nomination était, avant d'être nommé « *Jeddi Menguellet* », était celle de « *Cheikh El Mekki* ». Cette nomination lui était attribuée à cause des différents récits autour de sa naissance et de son arrivée dans la région de Djurdjura.

Selon l'un des récits que nous avons collectés sur la place de Jeddi Menguellet : « *d'après cette nomination, « Jeddi Menguellet » est le fils d'une femme qui est arrivée dans une caravane venant d'orient, cette femme était enceinte et quand elle est arrivée dans cette contrée elle accouchait d'un petit garçon, vu son état, la caravane l'abandonna, elle et son garçon, et continua son chemin vers l'Occident* ». Selon les propos précédents, *Jeddi Menguellet* est d'origine étrangère à la région. Mais il s'est fixé sur place et fonda la tribu des *Ath Menguellet*. En effet, ce dernier est le saint éponyme des habitants de la région des *Ath Menguellet*.

Sauf que d'autres nous ont raconté qu' « *On le surnommait cheikh el Mekki, Jeddi Menguellet, a grandi et accompli sa vocation étant celle de percher la vérité (tidedj) dans cette région enclavée et entourée de collines et de montagnes* », cette version affirme que la plupart des habitants des *Ath Menguellet* savent que le saint en question est le fils d'une femme arrivée d'orient et qu'il a grandi et commencé sa quête de vérité à partir de cet emplacement. D'autre part, d'autres récits montrent qu'il n'était pas né sur place et à son arrivée, il était déjà un homme instruit et âgé. On venait de partout chercher conseils et bénédictions, et sa parole ne fut jamais transgressée. Il était un guide spirituel et un chef de groupe qui négocia la guerre et la paix.

¹ Cliford Geertz, *ibid*, P61.

² Une dénomination que l'on attribue aux descendants du prophète.

Cela semble correspondre à l'autorité du saint et de son pouvoir illimité sur les habitants, ce qui leur donne la volonté encore de nos jours à le vénéré et de garder la même foi en lui. Ce qui est visible dans leur vénération de ce saint par le biais des occasions religieuses, en consacrant des pratiques rituelles différentes, qui ont comme signification symbolique l'attachement des habitants de la région des « *Ath Menguellet* » au saint en question¹.

VII-1- 1-La koubba de *Jeddi Menguellet* :

La *kouba* de *Jeddi Menguellet* est un édifice qu'on a restauré dans les années 1980 et auquel on a ajoutés quelques pièces, à cause du nombre important des pèlerins. Cet espace est construit sur la périphérie du village, sur une superficie très importante qui est au centre de tous les villages de l'*âarch* des *Ath Menguellet*. Le sanctuaire se divise en deux parties reliées par deux escaliers communicantes entre la partie supérieure et la partie inférieure.

La partie supérieure du sanctuaire comporte la *kouba*, dans laquelle se trouve le tombeau. Le *Djamâa* dans lequel on dépose les défunts afin d'effectuer la prière d'*Aldjanaza* et dans lequel les *khwans* répètent leurs psalmodes lors des occasions religieuses, tel que l'*a^cîd lekber* et les *qhir*. Cette partie contient aussi la fontaine de *Jeddi Menguellet* dans laquelle on remplit les bouteilles avec de l'eau, dite de « l'eau bénite par le saint » et qu'on utilise pour la guérison. On a aussi une autre bâtisse qu'on appelle la *tayûrfeţ* à l'intérieur on garde les matériaux réservés pour l'enterrement. On a aussi le cimetière au milieu duquel est édifiée la *kouba*. Ce cimetière accueille tous les défunts des *Ath Menguellet*.

Dans la partie inférieure qui vient d'être aménagée, on trouve, une cuisine dans laquelle on prépare les repas de *Taâchourt*, une autre pièce à côté de celle-ci sert de Makhzen dans lequel on garde les aumônes. À l'extérieur on trouve une sorte de prêtre-haut sous lequel on garde les matériaux de construction qui sert à la maintenance du

sanctuaire. Le jour de *taâchourt* tout cet espace est occupées par les pèlerins et les organisateurs, cependant, dans les *ziyara* quotidiennes, c'est la partie supérieure seulement qui est occupée, les autres pièces sont fermées et bien maintenues.

VII-2- La ziyara et ses rituels :

La première fonction du sanctuaire en question c'est celle d'accueillir les pèlerins tout au long de l'année. C'est un espace dans lequel les *zouars* expriment leur foi et leur attachement au saint. Ce qui attribue à ce mausolée la fonction de récepteur des visites pieuses. C'est un espace où se rassemblent de différentes catégories sociales et toutes les catégories d'âges, du plus jeune au plus âgé, tout au long de l'année pour glorifier le saint en question. Nous avons constaté que ces *ziyara*¹ peuvent être réparties en deux catégories: la *ziyara* annuelle, qui est pratiquée lors des *mousam*, à l'occasion de *taâchourt*, les *ziyara* quotidiennes que l'on pratique tous les jours de la semaine, notamment les vendredi et les jeudi.

Il est à noter que, nos observations nous ont révélé que les femmes sont les plus nombreuses lors des *ziyara*. Ce qui indique qu'elles sont les plus attachées à ces pratiques religieuses que les hommes. Ce qui donne à ces visites pieuses le caractère d'intimité partagée uniquement entre femmes, c'est des pratiques dans lesquelles les hommes sont pratiquement, exclus. Cette intimité est beaucoup plus visible, lorsqu'il s'agit des pratiques magico religieuses, auxquelles les femmes s'adonnent. Des pratiques qui sont réalisés dans la totale discrétion. A l'exemple de ce que nous raconte cette femme que nous avons interpellé sur les lieux, elle dit que, « *ces rituels sont très variés et différent d'une femme à une autre, et d'un cas à un autre, par exemple : les jeunes filles qui ne*

¹ Fennec raysoo nous donne une définition du pèlerinage aux lieux saints comme étant une « *ziyara qui vient du mot arabe zâra, visiter, les fidèles se rendent occasionnellement à la tombe d'un saint. Parfois la toute simple ziyara à pour objectif de s'imprégner d'un peu de baraka, et des fois on vient avec des demandes plus spécifiques pour implorer l'assistance divine* ». Fennek Reyso. *Pèlerinage au Maroc*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1991. P61.

sont pas mariées viennent vers ce lieu accompagnées par des femmes âgées pour être purifiées des sorts dont elles étaient victimes. Comme elles viennent pour des pratiques de guérisons, notamment pour les enfants atteints de mauvais œil », ce que nous allons expliquer plus loin dans ce chapitre. Cependant, l'axés des hommes dans ce lieu n'est pas interdit, notamment s'ils viennent pour faire des aumônes. Ils rentrent dans le mausolée accompagnés du 'assas des lieux. En l'occurrence, leur fréquentation du lieu est principalement, plus régulière lors des occasions religieuses, comme la tâachourt ou la timechret.

Les visites en question, dont la femme vient chercher guérison et *baraka* en rentrant dans cet espace sacré, une foi à l'intérieur du sanctuaire elles nous paraissaient plus confiantes, parce qu'elles savent qu'elles sont sous la protection du saint. Ce qu'elles affirment par les poèmes religieux déclamés sur les lieux.

Voilà un exemple de ces litanies :

A Jeddi Menguellet a yizem ger iceqran

Sawl yak-d err-iyi-d awal ur yi-ttağa di ttewhid

Ussi-d ad y it Ssred, ad as-tarred i waedaw tamuqli

A Jeddi Menguellet a yucbih n wudem, a bab lqudra di laenaya-k

Nussa-d ad nzur, ad nagum urawen n lbaraka.

Traduction :

Oh Jeddi Menguellet, lion entre les buissons.

Je vous appelle, répond moi, ne me laisse pas inquiète.

Oh Jeddi Menguellet, radieux du visage, puissant s'il vous plait.

On est venu te rendre visite, pour bénéficier de la baraka.

Ce poème nous renvoie à un constat que ces femmes qui viennent en pèlerinage à ce lieu saint ont un objectif qui est celui d'être protégée par le saint et bénéficient de sa *baraka*. Ce poème qui commence par présenter le pouvoir du saint en lui attribuant la caractéristique d'un lion qui est le symbole de la puissance. Par la suite, ces femmes qui rentrent en inclinant la tête devant le tombeau du saint sollicitent la protection et la réponse du saint aux attentes des femmes sur le lieu. Pour que le saint leur réponde elles évoquent ses faits prodigieux et mystères du saint afin de se rapprocher de lui. À la fin elles précisent l'objectif de leur visite qui est celui de bénéficier de la *baraka* du saint. Cependant, le rayonnement de *Jeddi Menguellet* se manifeste à travers cette production des poèmes religieux en louant le saint et son sanctuaire en plus de celui des rituels exercés sur cet espace par ces pèlerins.

Dans notre description des pratiques sociales et religieuses observées dans le sanctuaire « *Jeddi Menguellet* », il est question d'examiner les usages sociaux qui en résultent. Il faut noter que sous leurs aspects rituels, ils prennent toutes les formes possibles et que pratiquement ils vont de la guérison et de la divination à la transe.

Les pratiques dont il est question, chez ces habitants sont comme une réaffirmation et un renouvellement de leurs relations avec le saint « *Jeddi Menguellet* », notamment, par le passé, le principal mécanisme creux de médiation dans ce lieu et qu'au centre de ce dispositif qui transformait des énergies divines en potentialités terrestre qui sont à la fois comme la généalogie sacrée, et le capital personnel hérité du saint qui est la *baraka*. Ces deux champs se conjuguent pour reproduire la sainteté, ce qui donne une croyance et une soumission en permanence à l'autorité symbolique du saint « *Jeddi Menguellet* » à qui sa lumière atteint les régions les plus reculées de la région du *Djurdjura*. Ce qui offre à la sainteté de *Jeddi Menguellet*, une continuité dans le temps et dans l'espace.

Ce qu'il faut souligner ici, c'est que la *ziyara* du sanctuaire de *Jeddi Menguellet* est une tradition très ancienne pratiquée par les habitants du *âarch* des *Ath Menguellet* et tous ceux qui reconnaissent la gloire et la *baraka* du saint en question. Les pèlerins

trouvés sur place nous ont indiqué cet attachement au saint par leurs discours et leurs pratiques.

Voilà les propos d'une femme pèlerine que nous avons rencontrée dans le lieu saint de « *Jeddi Menguellet* » une journée printanière, Mars 2009 : Wiza était accompagnée de sa fille, habitant Alger avec ses quatre enfants. Selon la pèlerine « *le jeudi et le vendredi ce sont deux journées bénites par Dieu, notamment, le vendredi qui est considéré comme un jour de fête « la^ci d » des musulmans, tout le monde se retrouve, les gens qui habitent loin viennent rejoindre leurs familles durant cette journée pour renouer leurs liens* ». Cette représentation de la fonction et du choix de cette journée pour se rendre au sanctuaire affirme l'importance de la ziyara au saint « *Jeddi Menguellet* ». C'est une reproduction du lien social à travers ces espaces sacrés.

Nous avons posé la question suivante à la pèlerine citée plus haut : qu'elle est la raison pour laquelle vous venez visiter ce lieu saint ? "A yelli mkul ma nestaf nettas-d sa amkan-agi, ad nekkes yef wulawen nney. Tiswiⁱⁿ ttasen-d akka yeyriben, am yelli-yagi tezdey di Lzzayer, dya nruh-d ad nzur Jeddi Menguellet lmaeruf aqlay ddaw laenaya-s".

Traduction :

« *Ma fille, qu'ont on peut on vient à cet emplacement, pour se détendre. Ceux qui habitent loin viennent rendre visite au saint, comme ma fille qui habite Alger, alors on est venu rendre visite à Jeddi Menguellet* ».

En suite, elle commence à répéter des louanges (d^cawi-lxxir) :

A Jeddi Menguellet ekkes-ay lxxiq yak d tiq

Ad nawi lbaraka de dwa hellu

Traduction:

Oh Jeddi Menguellet, fait que nous nous soulagions.

Que nous soyons submerger des effluves sacrés et que nous cueillons guérison. .

« Nekkni si zik nettas-d yer wumkan-agi kana, nettawi-d ayen iwumi nezmer n lqedyan, nettak ayen i yektben d idrimen. D acu ara amini, ma yella wehdi i lliḡ macci kan d lexmis de lgemʿa i d-ttasey, ttruhuy-d deg wussan nniden, wa lakin sin wussa-agi mxalafen am wakka tettwalid yetemer wumkan agi, ad tyeg Rebbi dayimen yeemer s lʿibad lmunnin dwat rebbi »

« Ziyara a yelli tesʿa lmaʿna tamuqrant, ma tzured ad tawid lbaraka n Jeddi Menguellet ad tarnud sehha. Ma tzured amkana lmaʿna-s tedlid-d yef wid yemmuten ad asen- tedʿud s lxxir ad tarnud ad asen-teksed lxiq :« ad yeg Rebbi nekkes-asen lxxiq, awar nesʿu lxxiq ».

Traduction:

« Nous avons l'habitude de venir rendre visite au saint, on ramène avec nous ce que nous pouvons comme offrandes. On donne de l'argent, selon nos moyens. Quand je suis seule, ce n'est pas uniquement les jeudis ou les vendredis que je vienne. Je viens Durant d'autres journées. Cependant, ces deux journées sont différentes comme vous voyez, cet endroit est plein de pèlerins, que Dieu le remplisse de pèlerins en permanence, par les croyants et par les gardiens ».

Selon les propos précédents, certaines pèlerines pratiquent leurs ziyara, en se référant aux principes sacrés coraniques, à l'exemple des journées bénites par Dieu (journée du Jeudi et du Vendredi et les jours de l'aïd) qui sont des journées préférées pour les pèlerins. En effet, ces derniers rendent visites à ce lieu dans l'objectif de trouver un soutien divin dans leur vie quotidienne.

Ce qui explique que, la ziyara à une grande signification chez ces habitants notamment, les ziyara hebdomadaires. Ceci est valable surtout aux villages des *Ath Menguellet* qui sont proche du sanctuaire.

Cependant, ce qu'il faut préciser c'est que tout au long de l'année, ce lieu saint fait l'objet de visites pieuses. Tout les discours des pèlerins ou pèlerines trouvés sur ce lieu et que nous avons eu l'occasion d'interpeler, expriment que ces visites occasionnelles ont

pour fonction de s'imprégner de la bénédiction du saint, afin d'affronter les contraintes de la vie quotidienne. Chez ces habitants, les pèlerinages font parti de leur quotidien, il se font chaque jour à cause de la petite distance qui relie ces villages au sanctuaire de « *Jeddi Menguellet* ». Ce qu'il faut souligner, c'est que chez les *Ath Menguellet*, la femme est le visiteur par excellence pour ce lieu sacré.

Nous avons constaté que lors de leurs visites elles sont munies d'aumônes de tous types. Ce qui indique que l'aumône est offerte quotidiennement et non pas par occasions précises.

Un autre type de ziyara est connu sur ces lieux, c'est celle pratiquée lors de l'occasion de *taâchourt* qui est organisée une fois par ans. Cette ziyara diffère des autres ziyara. Elle est distinguée par l'ampleur qu'elle prend au niveau de la région ainsi que l'implication des hommes dans l'organisation de cette occasion. À *Tawrirt Menguellet*, c'est le comité du village, étant le principal gestionnaire du village et du sanctuaire, qui s'occupe de l'organisation de cette occasion.

VII- 2-1- Le jour de *taâchourt* à « *Jeddi Menguellet* »:

C'était le mardi matin, 2009, quand nous nous sommes préparés pour nous rendre au sanctuaire de "*Jeddi Menguellet*". C'est le grand jour, tous les lieux saints sur le territoire des *Ath Menguellet* font objet de visite pieuse. Pour la visite pieuse ce jour de *taâchourt*, elle n'est pas comme les autres visites pratiquées lors des journées ordinaires. Ce qu'il a distingué des autres visites pieuses c'est le périple et le protocole que le visiteur doit suivre et respecté. En effet, pour arriver à « *Jeddi Menguellet* », les visiteurs transitent par d'autres lieux saints. Cependant, le plus important de tous est le tombeau de *Sidhi El Hadi Boudharbal*. Pour ceux qui habitent à *Tawrirt Menguellet*, pour les autres habitants des villages environnants, chacun fait sa visite d'abord pour les saints de son village avant de venir à *Jeddi Menguellet*.

Pour nous donc, en tant qu'habitants du village *Tawrirt Menguellet*, le premier lieu saint à qui on doit rendre visite c'est le sanctuaire *Sidhi El Hadi Boudharbal*. A savoir

que, le sanctuaire de "Sidhi El Hadi Boudrbal" est le second lieu de pèlerinage à qui est attribuée une grande importance dans le village. Cet ordre sacré de visite aux lieux saints est pratiqué selon une tradition sociale héritée de génération en génération dans la région des *Ath Menguellet*. Selon les propos des pèlerins, cette tradition est exprimée dans l'expression suivante : « *Ur tfiy lwaɣda ilaqen alama yečča-tt taleb yestahqen* ». C'est-à-dire il faut d'abord commencer par les saints qui se trouvent à l'intérieur du village pour aller à « *Jeddi Menguellet* » qui se trouve dans la périphérie du village.

Il convient de noter ici que, notre enquête nous a permis, d'observer tout en étant partie prenante, de plus près comment les pèlerins expriment leur vénération au saint «*Sidhi El Hadi Boudarbal* », et cela par le biais des aumônes et des *D'awi lxxir* ainsi que le grand nombre de pèlerins trouvés sur place.

Sur le chemin, d'autres visiteuses intègrent le groupe. Ce qui a créé une activité et une dynamique humaine, très importante sur les chemins du village. Les pèlerins s'échangent des prières de bénédiction, à l'exemple de cette *da'wa lxxir* :

Ad yeg Rebbi tzurem teqdam

Ad yejɛel Rebbi di mkul tardast lbarka

Ad kwun-yeseftreh Rebbi am akken tes ferhem Sidi Lhadi

Bien venu, que votre pèlerinage soit accompli, avec l'aide de Dieu.

Que la Baraka .accompagne vos pas, avec l'aide de Dieu

Que Dieu fait de vous des gens heureux, comme celui que vous apportez à Sidi El Hadi.

Les mouvements et flux sont très nombreux. La femme qui s'occupe de la *kuba* et des visiteurs, notamment, le jour de *taɛacurt*, est là depuis le petit matin. Depuis le décès de *Talhağt Tasadit*, fille de *Lhağ Azidan* des *Ath Sidhi El Hadi*, c'est *W...* femme d'*Amezian* frère de *Tassadit* qui garde le sanctuaire aujourd'hui d'une manière

symbolique, cependant la gestion revient à un autre membre de ce lignage religieux (*imrabden*) qui est K. Ath *Sidhi El Hadi*.

Les pèlerines effectuent leur visite pieuse dans le strict respect de règles de la *ziyara*. Avant d'entrer à l'intérieur de la *kouba*, les pèlerines ôtent leurs chaussures, et répètent les louanges du pardon et de reconnaissance au saint, en baissant la tête, symbole de respect et de reconnaissance de la sainteté de « *Sidhi El Hadi* », à l'exemple des *d'awi l'xxir* que nous avons pu collecter sur place :

-I-

Sslam Rebbi fella-k a Jeddi Lhadi.

Nussad jur-k akken ad nzur s ssfa d nneyya

Nkecm-d jur-k s lxuf d wanuz

Nruh-d ad nagem lehna d lbaraka

Ad ay tenfæed yes di ddunit d laxart

-I-

Que la paix de Dieu soit sur toi oh Jddi El Hadi

Nous sommes venus te rendre visite avec bonne foi

C'est en s'inclinant que nous rentrons chez vous

C'est la paix et la Baraka que nous venons chercher

Pour être enfouis d'elles ici et dans l'au-delà.

Une fois à l'intérieur, les pèlerines offrent des aumônes à la caisse de la *kuba*. Dans cette atmosphère de prosternation, une *Takhewnith* qui maîtrisait la pratique de *dhikr* commence à déclamer des litanies d'invocation et de supplication en l'honneur de « *Sidhi El Hadi* », avec une voix très basses, en nous prenons l'une après l'autre. Puis elle nous essuie le visage avec « *rrda* » qui couvre le tombeau en bois posé au dessus de la tombe du saint. En suite, nous relevons des cercles de circonvolution autour du tombeau du saint, en répétant les louanges suivants :

-II-

Sslam n Rebbi d Nbbi fellak a Jeddi Lhadi

Nekkenti d yessi-k nussa-d ad k-nzur ad nerr lewhi γur-k

Næenna Rebbi d iæessasen yettnejmaæen ayen iyi ixussen ad t-id-naf da

*A Jeddi Lhadi n Tewrirt a yizem ger icqran ssiwdey γer wayen neṭmenni ad nuyal
γur-k s lw'adi.*

-II-

La paix de Dieu et du prophète soit sur toi, O Jeddi l'Hadi

Nous tes filles nous sommes venues te rendre visite pour t'honorer

*On prie Dieu et les gardiens qui s'assemblent ici, ce qui nous manque que nous
puissions le trouver ici.*

*Oh Jeddi l'Hadi de Tawrirt, Oh lion au milieu des chênes, faite nous parvenir à nos
fins, l'on reviendra avec des offrandes.*

Après cette visite pieuse au sanctuaire de “*Sidhi El Hadi*“, nous nous sommes dirigé vers “*Jeddi Menguellet* “. Avant d'arriver à “*Jeddi Menguellet*“ il est impératif de passer par *Wayzen* ¹ qui est le deuxième lieu par lequel on doit passer pour arriver au sanctuaire de *Jeddi Menguellet*.

Le nombre de femmes autour de nous est très important, elles sont de toutes les catégories d'âges, A savoir que, sur le chemin d'autres groupes de femmes se sont rejoints à notre groupe. Les unes parlent les autres écoutent, d'autres déclament les poèmes religieux à honneur du saint. D'autres chantent des chansons rythmées et les autres frappaient de leurs mains au rythme du tambour « *amendayer* » et d'autres

¹ Wayzen est une petite fraction du village Tawrirt Menguellet qui se trouve sur le chemin qui mène vers Jeddi Menguellet c'est sur cet emplacement que se tient le premier cimetière du village.

poussent des youyous. À l'exemple de ce chant rythmé : *Ay azru n l'iran a yizem n l'aba n ussa-d ad k-nzur ad nawi lbaraka....etc.* (Oh Pierre des tavernes, oh lion de la forêt nous sommes venu te rendre visite pour cueillir bénédiction et baraka). C'est une ambiance très particulière et chaleureuse.

Ce qui explique que le mausolée de "Jeddi Menguellet" est un point de ralliement et de captage de la plupart des habitants de la région des *Ath Menguellet* et des régions environnantes. Les jours de la célébration de *Tâachourt* qui est une occasion où tous les chemins qui mènent à cet endroit se remplissent. À savoir que les visiteurs se rendent au sanctuaire soit à pied ou en utilisant les moyens de transport public ou des véhicules particuliers. C'est ce qui remplit tous les coins de l'étroite route goudronnée située en bas du mausolée.

Des enchainements interminables d'hommes, de jeunes, d'enfants et de femmes forment des groupes depuis, les routes qui relient le village avec les autres villages de la région du *Djurdjura*. Motivés, sans doute, par cette occasion où se mêlent souvent le profane au sacré. Toute cette mobilité humaine témoigne du rayonnement du saint et de l'importance de cette occasion.

Une fois arrivée au sanctuaire de « *Jeddi Menguellet* », on a constaté que les lieux étaient pleins de pèlerins. Les visiteurs sont de toutes les catégories d'âges et viennent de toute la région du *Djurdjura*. Selon l'un des membres du comité du village, pour le premier jour de la *ziyara* 800, personnes ont été dénombré.

Ce qui est visible sur les lieux, c'est cette harmonie, et la quiétude que partagent ces pèlerins sur ce lieu. Ce qui est important c'est cette division de l'espace en deux parties par des limites symboliques que tout le monde respecte automatiquement. Une partie réservée aux femmes et une deuxième partie réservée aux hommes.

Cependant, les pèlerins partagent le même escalier qui mène directement à la *koubba*, par la suite ils partagent l'espace étroit à l'intérieur de la *koubba*. Après avoir observé les rituels qu'il faut faire à l'intérieur de la *koubba*, les pèlerins sortent par la

deuxième porte sans tourner le dos au saint. Durant ces rituels nous avons observé certaines pratiques qui nous semblent des pratiques magico-religieuses.

A l'entrée de la *koubba*, les pèlerines saluent le saint comme la tradition le leur dicte. Puis les visiteuses se tournent vers la caisse du sanctuaire pour verser quelques offrandes elles, ne peuvent pas entrer à ce lieu (*la koubba*) qui est le plus vénéré chez elles sans exercer cette pratique. D'autant que d'autre pèlerines qui sont déjà à l'intérieur récitent des prières de bénédiction à l'égard des pèlerines « *d'awi lxxir* ».

Les pèlerines se tournent vers le tombeau du saint, pour essuyer leurs visages et leurs mains avec les tissus qui couvrent le tombeau du saint. Par la suite, les visiteuses effectuent sept tours autour du tombeau du saint. Après ce rituel, les hommes jouissant d'une bonne réputation selon les propos de nos informateurs, donnent la « *da'awi lxxir* ». La quasi-totalité des pèlerines fait des aumônes en argent, puis les hommes répondent avec des formules de bénédiction en faveur de chaque donateur. Cette pratique confrérique de bénédiction est exercée par les hommes ayant accompli leur pèlerinage à la Mecque.

Lors de ces rituels, quelques pratiques ont attiré notre attention. Nous avons observé certaines pèlerines entrain de faire sept fois le tour du tombeau du saint. Elles essuient leurs visages par *Erdha* qui couvre le tombeau du saint en répétant des louanges et des prières. Par la suite le pèlerin verse l'aumône à la caisse du sanctuaire, à ce moment les hommes qui sont là donnent des *d'awi lxxir* à l'égard des pèlerins. Comme ils se chargent de recevoir les tissus offerts au tombeau du saint, ils les prennent et les posent sur le tombeau. Une fois que le pèlerin s'apprête à sortir on lui offre du sel et des bougies.

A l'extérieur de la *koubba*, chacun des visiteurs se dirige vers l'espace qui lui est réservé, les hommes rejoignent le bas du sanctuaire, les femmes restent dans la cour du sanctuaire en utilisant les tombes comme des sièges. D'autres femmes préfèrent rester à

l'intérieur du *djamaâ*. Les seuls qui sont autorisés à circuler librement, sont les organisateurs engagés par le comité du village « *Tawrirt Menguellet* ».

Comme nous l'avons déjà souligné, dans ce lieu saint, la division de l'espace¹ est très visible dans la mesure où les femmes sont orientées vers la place supérieure du sanctuaire et les hommes, notamment, les étrangers sont orientés vers la cour inférieure du sanctuaire où le *Tbel* est organisé.

VII-2-2. L'espace réservé aux femmes :

Les femmes pendant l'occasion de *taâchourt* occupent *l-djama'* dans lequel on voit principalement, les femmes âgées. Dans la cour supérieure du *mausolée*, c'est les jeunes filles qu'on voit en grand nombre. Les filles occupent cet espace pour voir les jeunes qui montent et sortent de la *kouba* et faire de nouvelles rencontres.

A l'intérieur du *djama'*, les femmes sont assises par terre sur des tapis. Parmi ces femmes on a rencontré *thikhawniyin n cheikh Mouhend*, Elles forment, des cercles pour pratiquer le *dhikr* en honneur du saint "Jeddi Menguellet" et en l'honneur de cette occasion sacré, du sanctuaire et des autres saints de la région du Djurdjura.

Les jeunes filles sont assises soit par groupe, soit seules. Quelques-unes d'entre elles sont là pour assister aux psalmodies religieuses. D'autres ont formé un groupe avec d'autres femmes. Quand le premier groupe avait terminé de déclamer les poèmes religieux, elles ont pris un tambour traditionnel, et elles commencent à chanter en improvisant des chansons avec un emprunt des musiques de chansons Kabyles rythmées et connues en l'honneur du saint *Jeddi Menguellet* et d'autres saints de la région du Djurdjura.

Dans le groupe de *Tikhawniyine* auxquelles d'autres femmes se sont jointes, si la maitresse du groupe est fatiguée, l'une des accompagnatrices prend la relève, donc le

¹ Pierre Bourdieu, *Esquisse de la théorie de la pratique*, les deux chapitres « *La Maison Kabyle ou le monde renversé* » PP. 45-69 et le chapitre sur « *Le Sens de l'honneur* » PP. 13-44, Genève/ Paris, librairie Droz, 1972. Voir aussi du même auteur, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

rituel de la récitation est réglé ; un spectacle que nous avons eu le plaisir d'observer durant trois jours qu'a duré l'occasion en question.

Nos observations montrent aussi que la catégorie des jeunes filles profite de cette occasion. Elles discutent, rigolent et chuchotent entre elles. Nous n'entendons que leurs éclats de rires, le plus important pour elles c'est de vivre pleinement cette occasion.

Nous avons constaté une dynamique ainsi remarquable dans ce lieu saint. Des gens qui arrivent d'autres qui partent, des déplacements dans tous les sens. Les jeunes se sont procuré une place un peu haute à celle des jeunes filles. Une place stratégique pour dominer la place réservée aux femmes. Cela permettait aux jeunes et aux jeunes filles d'avoir des relations affectives entre eux et ce malgré la division de l'espace. En effet, la majorité des jeunes se sont donnés rendez vous bien avant cette journée. Mais, il est à noter que tout le mouvement est sous surveillance des organisateurs. D'ailleurs, la majorité des jeunes filles quittent les lieux car elles ont peur de la réaction des organisateurs, selon leurs propos.

Voilà les propos d'une femme qui a remarqué aussi cette situation : *« autrefois c'est sur la place de "Jeddi Menguellet" lors de cette occasion que j'ai rencontré la maman de mon défunt mari, elle s'est renseignée sur ma famille, et quand elle a su que ma mère était là, elle prit rendez vous pour venir me demander, et c'est de cette façon que je me suis marié. Aujourd'hui aussi c'est une pratique qui persiste encore cependant, d'autres viennent pour d'autres objectifs »*. C'est pour cela que le village a pris ces mesures de sécurité», ce qui nous a permis de constater que, les organisateurs surveillaient de près, avec grande attention et sévérité, l'espace intérieur du sanctuaire comme son extérieur. Sans doute c'est par crainte qu'il y est un mal entendu qui pourra tourner au drame.

VII-2-3. L'espace des hommes :

Quant aux hommes ils occupent la place inférieure du sanctuaire, ils montent uniquement pour visiter la *kouba*. Une fois accomplis les rituels et offert les aumônes ils retournent s'asseoir à la place inférieure du sanctuaire.

C'est dans ce lieu que les hommes assistent, tôt le matin, au sacrifice des bœufs en l'honneur du saint. Ils assistent ensuite au partage de la viande qui est répartie sur trois jours que compte la *ziyara*.

Les femmes qui travaillent à la cuisine de « *Jeddi Menguellet* » lors de cette occasion s'occupent des hommes en leurs préparant le café, au même temps qu'elles sont occupées à préparer le repas. Par la suite, ils assistent au *tbel* qui est organisé directement après le repas de *taâchourt*.

Une fois que le *tbel* est arrivé tous les hommes et les jeunes sont réunis dans la cour inférieure du sanctuaire, pour profiter des rythmes du tambour, et dansé à ce rythme. On entend d'en bas les femmes qui tambourinaient avec un "*amendayer*" suivant le rythme des "*idebbalen*", pour renforcer cette ambiance. Nous allons nous attarder sur cet aspect plus loin.

D'autres hommes se contentaient de voir et d'admirer leurs amis qui dansaient. Et s'il y a dépassement, ceux qui sont accompagnés par leur familles se retirent directement, en se plaignants auprès des organisateurs. C'est à cause de ces excès, que le comité de village à mis en place un dispositif sécuritaire. En l'occurrence c'est sur l'espace occupé par les hommes que le *tbel* est organisé à l'occasion de *taâchourt* qui est aussi une occasion de distraction pour les pèlerins, chants, danses font partie intégrante de l'occasion.¹ Comme l'affirme l'un de nos interlocuteurs sur place « *la piété n'exclut pas la joie : plusieurs jours durant ce n'est que succession de chants, danses folkloriques, festins, c'est à cette ambiance que nous nous sommes habitués au sanctuaire de « Jeddi Menguellet » chaque taâchourt ...etc. ».*

Jusqu'à sa disparition en 1998, *Kaci Iboudraren* était le tambourinaire attiré par le lieu saint de "*Jeddi Menguellet*", pendant l'occasion de *taâchourt* qui dure trois à quatre jours et trois nuits, la pratique du tambour ne s'arrête pas.

¹ Dorjeles Roland : « *Le derniers moussem* », Paris, édition les laboratoires Deglande, 1938, cité par fennek Reysoo. Op-cit.P35.

C'est dans cette pratique que la division de l'espace est la plus explicite, dans la mesure où, les femmes occupent la partie supérieure du mausolée à l'intérieur de l'*jamâa* d'où elles observent les hommes qui dansent dans la cour d'en bas au rythme du tambour. D'autres femmes se mettent en cercle et suivent le rythme des tambours au rythme des mains et d'airs rythmés. Tout en se concurrençant par leurs beautés. Les hommes trouvent dans cette pratique une occasion pour montrer le meilleur d'eux- même en apportant de l'ambiance avec l'exécution des danses.

Il faut noter que, durant les années 1990 ces pratiques estivales étaient arrêtées sous le prétexte qu'elles s'agissaient « *de pratique amoraux et subversives* »¹. A savoir que les conditions de sécurité instables qu'a connues le pays entre 1990- 2000 ont été aussi l'origine de cette décision d'inhiber cette pratique durant 10 longues années, où tout les lieux de culte populaire étaient soit interrompus par la société locale qui s'est trouvée contrainte de le faire, soit par appréhension des islamistes qui voyaient dans ces pratiques antireligieuses. Cependant ces attitudes entreprises par ces groupes n'ont pas pu occulter ces pratiques ancestrales dans la région des Ath Menguellet et dans l'ensemble du Djurdjura. Ce qui explique cette nouvelle dynamique que connaît ces lieux de culte aujourd'hui, d'autant plus ce renforcement de ces réunions et de ces pratiques à vive allure notamment, à partir des années 2000.

Nous avons constaté que les membres du comité se sont déployés sur tout le territoire du mausolée. D'autres membres se sont réservés pour accueillir les visiteurs à l'intérieur de la *kouba*. Quant au gardien permanent du mausolée s'est mis en haut des escaliers pour accueillir les visiteurs.

Ce qui est visible, les aumônes étaient de diverses qualités, du tissu, de la nourriture, du pain, des bougies, de l'argent...etc. quelques membres du comité sont restés à l'intérieur de la *kouba* pour donner des *d'awi lxxir* aux pèlerins qui passaient par la *kouba*.

¹ Brignon Jean et al., *histoire du Maroc*, éd, librairie nationale, Casablanca, Maroc, 1967.

La présence du comité de village ne se limite pas uniquement à ce lieu saint mais elle se propage à tout le territoire des *Ath Menguellet* durant cette occasion, dans la mesure où ces jeunes désignaient pour assurer la sécurité sur le lieu, font des patrouilles de contrôle sur toutes les routes qui mènent vers *Jeddi Menguellet*. Ce qui indique que le pèlerin, habitant des *Ath Menguellet* ou étranger, se sent en sécurité durant cette occasion, même s'il n'y a pas d'éventuel danger. Cependant, comme nous dit l'un des membres du comité, « *notre mobilisation pour objectif de rassurer les pèlerins et de leur offrir toutes les conditions favorables durant cette occasion* ». Ce qui explique que le visiteur sur ces lieux peut se déplacer sans s'inquiéter pour sa sécurité qui est assuré finalement par ces jeunes mobilisés par le comité du village *Tawirt Menguellet*.

VII-3- La production symbolique en l'honneur du saint :

Pendant longtemps, cette place est considérée comme un lieu de rencontre durant cette occasion de pèlerinages. Elle est fréquentée par plusieurs catégories sociales, en plus de ceux qui viennent apporter la joie avec des pratiques festives harmonisées avec la transe des pèlerins et leur joie de retrouvailles.¹ D'autres, dont la catégorie de *tikhawniyins* et des *khwans*, viennent pour visiter et partager avec la société locale des poèmes religieux déclamés en l'honneur du saint et de son sanctuaire.

Ce qui explique que le rayonnement de *Jeddi Menguellet* se manifeste sous un autre aspect qui est celui de la production symbolique le louant lui et son sanctuaire. Ces chants religieux sont déclamés par une catégorie sociale dénommée, les *khwanes* et *tikhawniyins*.

Cette catégorie sociale rencontrée lors de cette occasion à *Jeddi Menguellet* vient de l'âarache *Ath Yahia*, ce sont des *khwan* de *Shikh Mûhend ûlhûcin*. D'autres *tikhawniyines* originaires des *Ath Yahia* et des *Ath Menguellet*. Cependant, nous avons pu recueillir quelques poèmes déclamés en l'honneur du saint *Jeddi Menguellet* et de d'autres saints de la région et du sanctuaire de *Jeddi Menguellet*.

¹ Voir sur la question de la poésie religieuse en Kabylie, Youssef Nacib, *Anthologie de la poésie Kabyle*, Alger Andalous, 1993. Voir aussi du même auteur, *chants religieux du Djurdjura*, Sindbad.

La *khwanerie* telle qu'elle est défini par Mouhamed Brahim salhi c'est « *une masse d'adeptes liée par un simple serment à un Sheikh, alimentant du mieux de leurs moyens leurs zouars* ». ¹ Donc, pour faire partie de cette catégorie sociale, il faut d'abord être un adepte d'un *Sheikh* d'une *zawiya* ou affilié à une *tarîqa*. Cette affiliation se fait par un accord donné par le *Sheikh* pour le *khawni*. Cependant, le *dhikr* est pratiqué par cette catégorie sociale à différentes occasions, notamment, lors des veillées funèbres, où le *khawni* se produit devant un auditoire accompagné par ses adeptes et où il exerce sa fonction d'une manière très vif.

A l'occasion de *taachourt*, le *khawni* peut se trouver seul ou avec un nombre restreint des ses adeptes. Durant cette occasion, le *khawni* attire, lors de sa production d'autres éléments qui intègrent le groupe des *khwans* lorsqu'ils assistent à cette pratique confrérique. Ce qui était le cas à *Jeddi Menguellet*, lors de cette occasion.

En effet, *takhawnit* que nous avons rencontrée sur place était accompagnée par une autre adepte. Les femmes qui se sont produites avec elles étaient des femmes qui se trouvaient sur le lieu qui ont intégré le groupe *n tikhawniyins* pour pratiquer cette pratique confrérique qui est le *Dhikr*. Cette pratique confrérique selon Joceline Dakhlija qu' « *elle est par excellence le souvenir et la mention de Dieu. elle ne désigne pas seulement dans l'Islam confrérique et mystique, l'oraison du nom de Dieu, mais bien l'invocation de son nom dans toutes les circonstances de la vie* » ². Le *dhikr* est une pratique confrérique pratiquée par les *khwans* et *tikhwniyins*. Ils se produisent à plusieurs occasions, notamment, comme nous l'avons déjà souligné en haut, à l'occasion des veillées funèbres.

¹ Mohammed Salhi Brahim. *Étude d'une confrérie religieuse algérienne* ...op.cit. p. 248. Pour plus de détails sur la *khwanerie* voir : Rinn Louis. *Marabouts et khouan*. Alger, Adolphe Jourdan, 1884 et Salhi Mohammed Brahim. « *Confrérie religieuse et champ religieux en Grande-Kabylie. Au milieu du XX^e siècle : La Rahmaniyya* », in-Annuaire de l'Afrique du nord, Tome XXXIII, CNRS, 1994.pp. 253-269.

² Joceline Dakhlija, *L'oubli de la cité, la mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le djerid Tunisien*, Paris, La Découverte, 1990, PP198-200.

La *halka* doit contenir plusieurs adeptes pour être complète afin d'entamer la récitation du *dhikr*¹. La maîtresse du groupe donne le signal pour entamer le *dhikr*. En effet, l'ordre de la *helka*, est beaucoup plus explicite dans leur positionnement dans la *helka*. Les adeptes qui se chargent de répéter les premières litanies qui débutent par la vénération de Dieu, sont assises en face de celles qui les répètent.

VII-3-1- Le corpus :

Les chants religieux sont un instrument avec lequel on peut évaluer le rapport de la société locale avec son saint. Ces chants sont des versets poétiques religieux collectés auprès des *khwans* et des *tikhawniyins* que nous avons rencontrés sur le lieu saint de *Jeddi Menguellet*. Ces *khwans* et *tikhawniyines* sont venus de différentes régions de la Kabylie du Djurdjura, à l'exemple de : *Tawrirt Menguellet* de *Takka*, *Takana*, de *Cheikh Muhend* notamment, de *tanalt*. Pour se produire sur cette place, elles forment un cercle de *khawniyat* pour exercer la pratique de *dhikr* en l'honneur du saint « *Jeddi Menguellet* ».

La lecture des litanies que nous avons collectés dans le sanctuaire de *Jeddi Menguellet*, indique un ordre de signification religieuse, dans lequel il y a affirmation de croyance en *Dieu*, tout en glorifiant le prophète *Mohammed*. Par la suite on a une vénération du saint *Jeddi Menguellet* et des saints locaux ainsi que l'invocation de sa *kouba* et de son tombeau.

Le corpus contient 13 poèmes produits en l'honneur du saint *Jeddi Menguellet* et son sanctuaire. La plupart de ces chants produits par la mémoire collective sont d'un *khawni* anonyme. Ce qui indique que la plupart de ces chants religieux ne sont pas produits directement par ceux qui les répètent. Ces individus ont seulement mémorisé ces textes. La plupart des poèmes collectés contiennent six vers, dans ce contexte Mouloud Mammeri définit cette catégorie comme « les poèmes de *Dhikr* sont des *sizaines*

¹ Fanny Colonna, « la répétition des Tolbas dans une commune rurale de l'Aurès », in « le Maghreb musulman en 1979 », Paris, CNRS, 1981, PP 187-205.

d'édification déclamées, le plus souvent sous forme de litanies »¹. Dans les poèmes que nous avons collectés, nous notons des poèmes de trois à cinq litanies.

Voilà les poèmes répétés tels qu'ils étaient collectés :

-I-

La Ilah ila Allah la Ilah ila Allah la Ilah ila Allah.

Mohamed Rasul Allah win yedεan Rebbi ulac win εzizen am Rebbi.

Kkert a lxwan ad nruh ulama yekkat wegris rekkeb-iw deg de yilmaten.

Ula d nekk ttwaliγtarusi-w deg εnaba.

Asirm-iw yer Muhamed a Rasul nedleb cfaεa.

A ddunnit am tedrur in açu γa aw ladi win i yewεan i gma-s yecci-t.

La Ilah illa Allah ulac win εzizen am Rebbi..

¹ - Mammeri Mouloud, *Poèmes kabyle ancien*, Alger, La Phonic, 1988. P217.

-II-

Allah Allah a lmaeruf a lawliya.

Elf Slat eli-k a Rasul Allah fttah bab n lxir Sidna Muhammed.

Ad selliy fella-k a Rasul a bu lqedD ucbih.

Fella-k εawzen lexwan yellan d ssahih.

A s Rebbi tudrin isnat ten juday di zman ufdih.

-III-

Elf slat eli-k a Rasul Allah fettah bab n lxir Sidna Mohammed

Sawlay Jeddi Menguellet a yizem ireeden yuywas.

Slan-ak-d deg tizi caylallah yeqwa uεsas.

Nettraju Jeddi Menguellet win yebyan lhaja yqdu-yas-tt.

Elf slat eli-k ya Rasul Allah fettah bab n lxir Sidna Muhammed.

-IV-

Sawley Jeddi Menguellet tasenduqt i nejren

Wwint-id iyil iyil d lmesk ittadcuren.

Win zuren taqubet-ik amzun ihuïe martayen.

Elf slat æli-k a Rasul Allah fettah bab lxir Sidna Muhammed.

-V-

Aqli deg udrar i lliy i huza-yi webruri. Lmakla-inu d akaruc azabrbur mazal yubbi.

Tura win i wumi qaeden laryah wayed yerju Rebbi.

Elf slat æli-k a Rasul Allah fettah bab lxir Sidna Muhamme

At rebbi anda ttilin atnan deg udrar ξusen usu-inu d ljamus s udar ur t-id efissen.

Ma fkan deg uedaw afus ad yi nezah win ixaaqen.

Elf slat æli-k a Rasul Allah fettah bab lxir Sidna Muhammed.

-VI-

Win yebyan ad izur iruh ad yawi abrid n ufella.

Awed Jeddi Menguellet taqubet tebna tæella

Kra n win iwumi i d-yegra liser s sbar i t-id-ihella

Elf slat æli-k a Rasul Allah fettah bab lxir Sidna Muhammed.

La Illah illa Allah Muhammed Rasul Allah.

-VII-

A Jeddi Menguellet a win zuray degg semiden

Ma subbey akusar, asawen ifadden kawen

A chikh wibdan ttuba mezzi

Iruh ar tala ad yezzal yufaṭin d adrim sari

A tala e fki yid aman wama ddunit delfani

-VIII-

A Jeddi Menguellet a bu senduk ineğaren

Bbwint-id ighil ighil del mesk itideČČuren

Win yensan d ggakalik fihelma yhuğğ martayen

-IX-

A Jedi Menguellet a harnuf ger icekran

Arat y ighil ueini dinna ifarrun ddiwan

A Jeddi Menguellet gg laenayak arriyi aewin azuran.

-X-

A Jeddi Menguellet a yizem nnig tighilt.

A chikh ariyid awal y issek iferunt temsal.

A Jeddi Menguellet nusad arazd iyezri tamughli.

A chikh nusad anagwem syurek l baraka.

Traduction:**.-I-**

Il n'y a de Dieu que Dieu, il n'y a de Dieu que Dieu, il n'y a de Dieu que Dieu

Mohamed envoyé de Dieu, celui qui loue Dieu, il n'y a pas plus aimable que Dieu.

Levez vous mes frères on s'en va même s'il gèle, notre monture est à *Ilmaten*

Moi aussi je vois, que mon point de recueil est à Annaba.

Mon souhait est d'aller chez Mohamed,

O prophète on demande ton secours.

-II-

Dieu, Dieu, illustres saints.

Mille prières soient sur vous prophète, ouvre-nous les portes du bien, seigneur
Mohammed.

Je prie sur vous, oh prophète à la taille sublime.

En ton honneur veillent les frères de bonne fois

Par votre grâce Dieu, nos deux villages, épargne-nous de cette dure époque

Mille prières soient sur vous, envoyé de Dieu, ouvre nous les portes du bien,
seigneur Mohammed

-III-

J'appelle *Jeddi Menguellet*, celui à la voie d'un lion.

Ils t'ont entendu depuis *Tizi*, que Dieu soit loué, ce saint est fort

Jeddi Menguellet on vous attend, afin que nos souhaits puissent être exaucés.

Mille prières soient sur vous, envoyé de Dieu, ouvre nous les portes du bien,
seigneur Mohammed.

-IV-

J'appelle *Jeddi Menguellet*, le tombeau des menuisiers

Ils l'ont ramené colline par colline, c'est avec du parfum qu'elle était remplie

Celui qui visite ta Koubba, c'est comme s'il a fait le pèlerinage deux fois

Mille prières soient sur toi, oh envoyé de Dieu, ouvre nous les portes du bien
seigneur Mohammed.

-V-

Je suis dans la montagne, je gèle

Je ne mange que des pierres et des raisins secs

Aujourd'hui celui qui a réussi, l'autre garde espoir en Dieu

Mille prières soient sur vous, envoyé de Dieu, ouvre nous les portes du bien, seigneur Mohammed

-VI-

Dieu où est ce qu'ils se trouvent, ils sont dans la montagne, entrain de surveiller avec des fusils, que vous ne franchirez pas.

Quand ils décident de faire tomber l'ennemi, ca sera un grand spectacle

Mille prières soient sur vous, envoyé de Dieu, ouvre nous les portes du Bonheur seigneur Mohammed.

-VII-

Celui qui veut visiter, qu'il prenne la route d'en haut

Arriver à *Jeddi Menguellet*, sa Kuba est bien édifiée

Tous ceux qui ont réussi, c'est avec persévérance qu'ils ont aboutit

Mille prières soient sur vous, envoyé de Dieu, ouvre nous les portes du bien, seigneur Mohammed

Il n'y a de Dieu que Dieu, Mohammed envoyé de Dieu.

-VIII-

O *Jeddi Menguellet*, celui que j'aie visité dans le froid.

Si je descends, pour remonter je n'ai plus de courage.

O Shikh celui qui commence sa *Tawba* à un âge plus petit.

Il est allé à la fontaine, il a trouvé plein d'argent.

O fontaine donne moi de l'eau, la vie n'est pas éternelle.

-IX-

O Jeddi Menguellet au tombeau de bois. Ils l'ont emmené colline par colline, c'est avec du parfum qu'ils l'ont rempli.

Celui qui passe la nuit sur ton territoire, ce n'est pas la peine qu'il vient en pèlerin une deuxième fois.

O Jeddi Menguellet, tigre entre les buissons. Passer par *Ighil ûeni* c'est la bas que le diwan se réunit.

-X-

O Jeddi Menguellet rempli moi de grâces.

O Jeddi Menguellet lion sur la colline. O Sheikh répond moi, c'est grâce à toi que les choses s'arrangent. O Jeddi Menguellet, regard nous. O Shikh, on est là pour se remplir d'effluves sacrées.

Deuxième partie des poèmes collectés:

-I-

A Rebbi aklagh dhi l hif i dhgi inela

Azdemled Itgucrirt tiklis, i wfud eljehdis,

a cheikh deg laɣnajak urdaytefiɣ el baraka

N nay a rebbi n entar di lerzeq

La nzar ma dkeČČ it nideyettaren

-II-

Laxrif yebba di tirwal ČČan igad yennumen

Ma dnek lamegray mejir

Yef kayit wenyir ed qesam idi yiyelten

Nek ed qesem nemyuzem.

Dilbiru l hemmam iyelbiyi s bugatu

yefnak lehzen a yuliw, amcic igebed nnumru

-III-

Aqli dguzru nthur, ezriy ayrrib tacerqit

Efkij titiw alebhar ssin i tebda tmeqit

Aqlay di lexe nezmen a lahbab yekfa laman. Win yesen egmas yČČit

Traduction:

-I-

O mon Dieu, nous sommes dans la misère

Redonne-nous la puissance et la volonté.

O Sheikh faite que ta baraka nous protège.

O Dieu on a perdu toutes nos richesses.

Alors on se demande si c'est vous qui nous les rendra.

-II-

Les figues sont mures, c'est les habitués qui ont profitent.

Moi je suis entrain de cueillir *Mégir*¹.

C'est ce qui m'est destiné, c'est Dieu qui est avec moi injuste.

¹ Mégir, c'est une plante que l'on utilise pour la guérison des blessures.

Moi et vous on s'est défié

Au bureau de l'*hemmam* il m'a vaincu avec l'aide d'un avocat.

Le malheur est ton mérite, mon cœur, le chat a pris note.

-III-

Je suis à *Azru n thur*, je regarde vers l'Ouest et l'Est.

Je contemplais la mer, c'est de là que la vie a commencé.

Nous sommes à la fin du monde, oh mes amis il n'y a plus de confiance.

Celui qui a un frère, maintenant qu'il le dévore.

Le contenu de ces chants religieux, portent sur différents sujets. En premier lieu on a des verbes qui portent sur les pratiques religieuses. C'est une preuve vivante de la continuité d'un mysticisme musulman, toujours en cours de production.

Cette poésie déclamée et transformée en chants religieux, porte sur l'évocation de Dieu, du Prophète, de la sainteté de *Jeddi Menguellet*, de son sanctuaire et des saints locaux des *Ath Menguellet*. *Thikhawniyins* et les *khwans*, auteurs de cette poésie déclamée font usage parfois de leurs personnalité en utilisant l'article indicatif « je » à l'exemple "*Akli dguzru nthur, ezriy ayrib tacerqit*" « Je suis à *Azru n thur*, je regarde vers l'Ouest et l'Est ». Ou « nous », "*Aqlay di lexxer nezmen a lahbab yekfa laman. Win yesaan gmas yČČit*", Nous sommes à la fin du monde, oh mes amis il n'y a plus de confiance. Celui qui a un frère maintenant qu'il le mange. Cependant, le sujet compte en premier lieu sur l'aide du saint et de son pouvoir. Cette situation est beaucoup plus visible lorsque le *khawni* exhorte le saint afin de le guérir, de l'aider à l'exemple de :

Sawlay Jeddi Menguellet a yizem ireeden yuγwas.

Slan-ak-d deg tizi caylallah yeqwa uεsas.

Nettraju Jeddi Menguellet win yebyan lhaja yqdu-yas-tt.

Traduction:

J'appelle Jeddi Menguellet, celui à la voie d'un lion.

Ils t'ont entendu depuis Tizi, que Dieu soit loué, ce saint est fort

Jeddi Menguellet on vous attend, afin que nos souhaits puissent être exaucés.

La majorité des textes montrent la foi et la vraie croyance des *khwan* en Dieu et au prophète, en plus de la croyance au saint *Jeddi Menguellet* et à d'autres saints locaux. À chaque fois le *khawni* et *tikhawniyines* insistent sur la demande de bénédiction et de la persistance des effluves sacrées du saint. Les sujets évoquent aussi la koubba de *Jeddi Meguellet* comme ils insistent et invitent les pèlerins à venir profiter de son incomparable architecture. A l'exemple des vers suivants "Win yebyan ad izur iruh ad yawi abrid n ufella. Awed Jeddi Menguellet taqubet tebna tæella". "Celui qui veut venir en pèlerinage qu'il prend la route d'en haut. Arriver à *Jeddi Menguellet*, sa *Koubba* est bien édifiée"

Les *khwans* qui répétaient ces poèmes dans leurs textes montrent que le saint en question est le maître de tous les saints et leurs guide spirituel, il est celui qui organise et participe au *diwan Al Awliya Asalihin* ; et c'est grâce à lui que les conflits sont apaisés et les esprits calmés. À l'exemple de ces vers : « A Jedi Menguellet a harnuf ger icekran, Arat y ighil ueini dinna ifarrun ddiwan, A chikh ariyid awal y issek iferunt temsal ». « O Jeddi Menguellet tigre entre les buissons. Passer par *Ighil ûeni* c'est là où le diwan se réunit. Ô *Sheikh* répond moi, c'est grâce à toi que les choses s'arrangent ».

Dans d'autres textes, les pèlerins considèrent le sanctuaire de *Jeddi Menguellet* comme une terre sainte, au point où on vient en pèlerins une fois, ce n'est pas évident de refaire notre pèlerinage. Ils croient à la baraka du saint *Jeddi Menguellet* ce qui affirme la persistance de la croyance des habitants des *Ath Menguellet* et du reste du Djurdjura, dans la mesure où les pèlerins qui se trouvent sur le lieu viennent de toute la région du Djurdjura, à la sainteté de *Jeddi Menguellet* et à son pouvoir symbolique.

Cette manière de voir ce trouve confirmée par l'accent que Mayer Forts placé sur une caractéristique révélatrice, qui est celle que « tous les défunts ne deviennent pas des

*ancêtres ce statut privilégié n'est attribué qu'à certaines conditions. Effectivement, il est conféré par une logique d'appartenance à une même filiation que celle de l'ancêtre éponyme, la transmission de la vie, le fait de la paternité ou de la maternité, n'est pas suffisant aussi pour devenir un saint, mais seulement ils jouiront d'un statut supérieur par rapport à d'autres groupes, ils serrant détenteurs d'une autorité ou d'un pouvoir »¹. Dans le cas de "Jeddi Menguellet" sa sainteté est approuvée pour plusieurs raisons. La première est celle de son appartenance à une lignée religieuse qui est celle du prophète dont il se réclame. La deuxième est celle de sa fondation pour la tribu des *Ath Menguellet*, comme nous l'avons longuement détaillé en haut, la troisième caractéristique est celle de la sagesse et de sa baraka la quatrième c'est son rôle d'un confédérateur et le rôle politique qu'il avait joué durant sa vie de chef de ces groupes sociaux.*

Ce rapport aux ancêtres, comme l'explique George Balandier, « *c'est la conformité aux axiomes moreaux de base en imposant obéissance aux contraintes de toutes les relations sociales* »². Par conséquent, cette persistance dans la soumission symbolique par le bais de la croyance à la sainteté de *Jeddi Menguellet*, confirme l'attachement de ces habitants à leur saint et leur confirmation de leurs appartenances communautaire. Quant à ceux qui viennent du reste de la région du Djurdjura, ils affirment leur croyance ostentatoire à la sainteté de *Jeddi Meguellet* comme ils continuent à se réclamer de la descendance du saint.

¹ Mayer Fortes, *Ritual and office in tribal society*, in Georges Balandier, *Anthropologie politique* Quadriga, PUF, P104.

² George BALANDIER, *Anthropo-logique*, paris, collection les livres de poches, 2^{ème} édition, Librairie Générale de France, Paris. 1985. p227.

Conclusion :

Le sanctuaire de *Jeddi Menguellet* qui est passé par une période de silence durant la période d'instabilité qu'a connu l'Algérie. Ce lieu de culte vient de reprendre les activités qui sont organisées dans son enceinte. Ce redémarrage des activités relatives au *mousam*, s'est conjugué avec une nouvelle gestion assurée par une nouvelle organisation sociale qui est le comité du village. Ce qui a donné à ce sanctuaire une nouvelle dynamique tout le long de l'année.

Il y a aussi la reprise des pratiques sociales religieuses qui nous semblent encore persistantes avec les différents rituels de la *ziyara*. La visite pieuse reste une pratique permanente que ce soit lors des fêtes religieuses ou quotidienne. Ce qui montre l'attachement de ces habitants à ce saint, en revanche, les représentations collectives de ces visites et les pratiques qui les accompagnent, prennent plusieurs formes et font l'objet de lectures différentes articulées à l'appartenance sociale, le sexe, l'âge de ceux qui se consacrent à ces *ziyara*.

Les différentes formes de sociabilités existantes au sein du sanctuaire permettent le renouvellement des liens sociaux entre les différents groupes qui fréquentent ce lieu saint comme elles renouvellent à chaque fois le rapport avec le saint en question.



Figure N°39 : La place inférieure du sanctuaire



Figure N°40 : Le bloc qui abrite la cuisine du sanctuaire et le makhzen.



Figure N°41: Le tombeau du saint.



Figure N° 42: Le sanctuaire de *Jeddi Menguellet* le jour de *Tâachourt*.

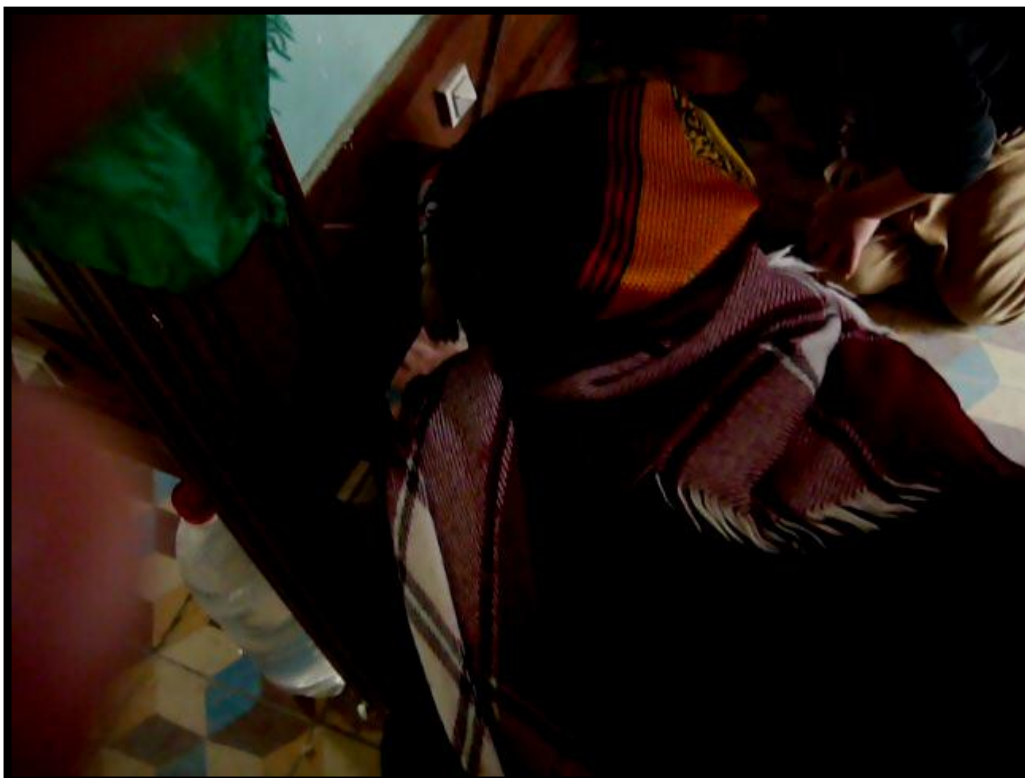


Figure N°43 : Les pratiques magico religieuses présentes dans le sanctuaire de *Jeddi Menguellet*

Figure N°44 : La place des femmes dans le sanctuaire



Conclusion générale

Au cours de cette recherche, nous avons exploré l'état actuel de la composition et de la recomposition des rapports sociaux dans le village à travers deux champs qui sont le social et le religieux en utilisant certains outillages théoriques et une exploration du terrain.

Nous avons répondu à une problématique posée en ouvrant des perspectives sur l'état des rapports sociaux et religieux produits par des éléments d'intégration sociale particulièrement en Kabylie du Djurdjura.

Notre recherche a abouti aux résultats suivants : socialement, cette communauté villageoise se compose de plusieurs groupes laïcs et lignages religieux qui sont répartis en quatre *Iderma*. Ce qui est à souligner, c'est que l'un de ces lignages religieux a joué un rôle très important dans la formation du village, et cela par le biais du saint, chef de ce lignage religieux, les *Ath Sidhi El Hadi*. Ce qui est à noter ici, c'est que les groupes sociaux composant ce village, cohabitent ensemble sur le même territoire quoique cette cohabitation soit parfois pleine de tensions. Cependant, les rapports du voisinage et du respect entre ces habitants donnent une atmosphère de cohabitation dans l'harmonie entre ces groupes sociaux.

Parmi les changements qui ont touché cette communauté villageoise à dater de la période de colonisation française, l'ouverture: des deux routes carrossables qui détournent l'espace traditionnel du village par le *Sud*; de deux écoles républicaines pour filles et garçons et une école de métier pour filles, en plus de l'usage de l'électricité et un centre hospitalier...etc.

Sur le plan d'une présentation d'ensemble, historiquement le village « *Tawirt Menguellet* » avait une place importante dans son contexte régional. Avec un nouvel aménagement de son espace physique durant la période poste indépendance. Avec ce réaménagement, et l'intégration des éléments de modernisation ont induit à l'apparition de nouveaux services, comme les services de télécommunication ainsi que la densification de l'activité commerciale, et quelques unités industrielles spécialisée dans l'artisanat. Ces changements ont ouvert aux habitants de *Tawirt Menguellet* de nouveaux horizons.

En effet, nous avons constaté que le village *Tawrirt Menguellet*, connaît des transformations en permanence dans le cadre bâti ce qui lui a donné l'image d'un grand chantier en situation de densification non achevées, sur tout le territoire du village. Cependant, la maison traditionnelle n'a pas disparue dans son image extérieure c'est l'aménagement de son intérieur qui a subi des changements importants notamment dans le fonctionnement de quelques pièces intérieures. Elles sont remplacées par d'autres pièces équipées avec des moyens inculqués par les nouvelles technologies, comme les moyens de communications...etc. Les matériaux de construction sont aussi affectés par ces changements, principalement, les moyens de l'aménagement de l'intérieur. Par conséquent, les tuiles rouges sont restés les mêmes et elles couvrent encore les maisons se trouvant au village. Ce qu'il faut souligner, c'est que l'étalement du village en question ne date pas d'aujourd'hui, c'est à partir des années 1970 que des transformations réelles ont été engendrée. Elles étaient beaucoup plus visibles dans la densification du village avec l'extension de son espace.

Cependant, et malgré l'apparition de nouvelles unités d'habitations autour desquelles sont organisées de petites bourgades qui continuent à être densifiés afin de former l'image actuelle du village de *Tawrirt Menguellet*, et le déplacement des habitants vers ces nouveaux emplacements qui ont engendré quelques changements dans les rapports sociaux régissant cette communauté villageoise, en leur donnant un nouveau rythme, cette nouvelle situation n'a pas causé de rupture définitive ni du rapport des habitants au village ni dans les rapports interindividuels entre les habitants notamment, chez la catégorie des jeunes qui continuent à préserver leurs appartenance communautaire.

Nous avons constaté un changement dans le mode de gestion du sanctuaire qui date de 2007, fruit d'une conjonction entre les conflits internes au village *Tawrirt Menguellet* et une instabilité dans la gestion interne du sanctuaire assurée par l'ancienne organisation sociale « *tajmaet* ». La destitution de l'*Amin* du village à engendré une nouvelle organisation de gestion villageoise qui est une forme moderne de la « *tajmaet* », le comité du village. Toutefois la mise en place de cette nouvelle structure, a fait réapparaître quelques anciennes activités de la « *tajmaet* », comme la

gestion du sanctuaire de *Jeddi Menguellet*. Ce qui nous permet de constater que cette nouvelle organisation a pu installer sa politique de gestion au sein de la communauté villageoise de *Tawrirt Menguellet*.

Cependant, des changements sont attendus à l'horizon dans ce village notamment, après la mise en place du dernier comité du village à la fin 2010, en particulier, par la désignation de la personne du président du comité. Qui est un membre influent à l'intérieure du village comme à l'extérieur. Ce qui nous a permis de constater que, d'une part on a plus de coopération de la part des habitants du village ce qui est dans la réalité un point positif pour les membres de ce comité, ce respect devient plus visible dans le respect du règlement intérieur du village, notamment après l'avoir amorcé par de nouveaux règlements et cela afin de donner à ce comité plus de présence sur le territoire du village. Ces nouveaux articles ajouter à l'ancien règlement consiste dans la mise en place d'amendes qui seront avisé vers les dépassements que les habitants peuvent commettre, que se soit envers les membres du comité ou envers l'ordre villageois. Ce qui a donné à *Tawrirt Menguellet* une vraie dynamique intérieure qui devient de plus en plus visible dans les travaux de maintenance et de l'organisation intérieure du village.

Pour les ressources du comité du village, elles continuent à se centrer sur la collecte d'argents du sanctuaire de *Jeddi Menguellet*. Nous avons constaté qu'elle reste comme un véritable enjeu autour duquel se déclenchent plusieurs conflits. Pour les autres ressources, elles restent sans importance capitale. En outre, elles présentent un rôle secondaire, mais cela ne les laisse pas sans contraintes pour les membres du comité et leur gestion.

Le village connaît une nouvelle dynamique religieuse par le biais des nouvelles conduites religieuses qu'un groupe de jeunes ont adaptées et rendues visibles par la mise en place d'une association religieuse qui active aux sein de la mosquée du village.

L'association religieuse « *Tawrirt Menguellet* » est une association qui vient juste de commencer son activité au sein de la mosquée du village. Ce qui est visible

c'est qu'elle n'a pas encore atteints ses objectifs. Et cela a cause du déficit financier que vit cette association. Ce déficit survient du blocage que lui a causé la direction générale des affaires religieuses au niveau de la wilaya qui tardent ses adhérents.

Il faut noter, qu'aucune aide financière n'a été donnée par le comité du village pour l'association religieuse, et cela suite au refus catégorique des membres de l'association religieuse de toute aide venant de la part du comité. Ce refus est survenu à cause des ressources financières du comité que l'association considère comme étant non religieuses, en l'occurrence, celle de *Jeddi Menguellet*. Ce qui nous permet de constater que quelques habitants du village se sont retournés vers de nouvelles pratiques religieuses tout en marquant une rupture définitive avec le culte des saints. Cette rupture est visible dans le boycott du sanctuaire de *Jeddi Menguellet* et d'autres lieux saints dans le village. Ce qui a engendré un début de rupture entre le comité du village, principal gestionnaire du village et l'association religieuse, principale gestionnaire de la mosquée. Cette rupture a engendré des tensions entre les deux organisations, ce qui a atteint l'*Imam* de la mosquée auquel on a interdit d'exercer d'autres fonctions, comme l'élevage au sein du village. Cette interdiction a engendré une réplique de la part de l'association en interdisant l'utilisation du minaret de la mosquée par l'*abarah* du village.

Le basculement de la gestion de la mosquée par l'ancienne organisation vers la gestion de l'association religieuse, annonce, selon les propos des membres de cette association un avenir prometteur pour les nouvelles conduites religieuses au sein du village « *Tawirt Menguellet* ». C'est ce qui nous permet de constater que la mise en place de l'association religieuse semble un meilleur moyen pour l'intégration religieuse des jeunes du village.

Dans le village en question, d'autres aspects de la vie en communauté font l'objet de divers changements. En l'occurrence, les lieux de sociabilité religieuse, tel que le sanctuaire de *Jeddi Menguellet* qui est toujours en cour de dynamique. Il faut noter qu'au cours des années 1990-2000 sur ce lieu saint, un grand moment de sociabilité fut stoppé. Ce qui a causé un long silence et d'instabilité dans cette place ce qui a persisté durant toute la période d'instabilité qu'a connu le pays. En fin, il a

repris son activité, notamment, en ce qui concerne l'organisation du *mousam* tout en remettant en marche les activités relatives à cette occasion dès le début des années 2000. La visite pieuse du lieu saint dans la région des *Ath Menguellet* est permanente que ce soit lors des fêtes religieuses, ou pendant la journée du Jeudi et du vendredi. Ce sont les visites occasionnelles du sanctuaire qui sont les plus affluées.

La représentation sociale de ces visites prend plusieurs formes dans la perception de ce groupe social. Elle fait l'objet de différentes lectures articulées à l'appartenance sociale des pèlerins en associant hommes et femmes et en prenant en considération l'âge de ceux qui se consacrent à ces pratiques. Les différentes formes de sociabilités existantes au sein du sanctuaire de *Jeddi Menguellet* permettent la composition et la recomposition des rapports sociaux entre les pèlerins, comme elles représentent le moteur de ce renouvellement du lien avec le saint *Jeddi Menguellet*. Ce dernier représente chez certains pèlerins une « *source de Baraka et de dont prodigues* » qui peuvent répondre à leurs attentes. Pour les autres, le saint est considéré comme un intermédiaire par lequel, leurs vœux sont transmis à Dieu. Les pratiques rituelles sont la parfaite illustration. Il faut souligner que le *mousam* est aussi un moment de rencontre et de réunion entre les habitants du village « *Tawirt Menguellet* » et des autres habitants de tout le flan Nord de Djurdjura et des autres groupes sociaux du reste de la Kabylie qui viennent partager ce moment avec les habitants des *Ath Menguellet*.

Ce sont quelques aspects de la vie interne du village, « *Tawirt Menguellet* » et de ses rapports avec son environnement social local. Des permanences et des changements qui ont engendré quelques ruptures marquées dans le domaine du sacré et dans le domaine du social. Et comme alternatives pour la recomposition des rapports sociaux, le village a mis en place de nouveaux espaces de sociabilité et d'intégration social à l'exemple du comité du village et de l'association religieuse que notre travail a voulu mettre à plat. Sans doute, ce travail ne clôt pas la réflexion sur ce type d'objet. Au contraire, il nous incite à multiplier les observations de d'autres cas dans une perspective comparative.

Bibliographie

- Adda Jacques, La Mondialisation de l'économie -1- genèse, Alger, Ed Casbah, collection « approche », 1998.
- Agéron Charles Robert, Les Algériens musulmans et la France, 1871-1918, Paris, Ed PUF 1968.
- Aron Reymond, Les Désillusions du progrès, essais sur la dialectique de la modernité, Paris Ed Calman Lévy, 1969.
- Bajoit Guy, Le Changement social, approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines Paris, Ed Armond colin, 2003.
- Beaud. Michel, L'Art de la thèse, Paris, nouvelle édition, collection Guide (Grand Reppert) Ed, La Découverte, 1985-1994-2001-2003-2006.
- Beaud.Michel, L'Usage de l'entretien en sciences sociales, plaidoyer pour l'entretien ethnographique Paris, Ed Politixe, 1985.
- Balandier Georges, Anthropologie politique, Paris, OPU, 1967.
- Balandier Georges, Le Détour, pouvoir et modernité, Paris, Ed librairie Arthème Fayard (l'espace du politique), 1985.
- Balandier Georges, Sens et puissance, Paris, Ed Quadrige, 1986.
- Balandier George, Le Désordre, éloge du mouvement, Paris, Ed Fayard, 1988.
- Basagana.Raymond, et Ali.Sayad, Habitat traditionnel et structure familiale en Kabylie, Alger, CRAP, 1974.
- Berteaux Davis, Le récit de vie, Paris, Ed Armond Colin, 2005.
- Berthelot Jean Marie, Épistémologie des sciences sociales, Paris, Ed PUF, 2001.
- Benchouhou. Ahmed, L'Exode rural en Algérie, Alger, ENAP, 1975.
- Ben Djelid Abed, Aménageurs et aménagés en Algérie, héritage des années Boumediene et Chadli Paris, Ed L'harmattan, 2004.

- Bourdieu Pierre, Travail et travailleurs en Algérie, 2^{me} partie, Paris, Ed Minuit, 1963.
- Bourdieu Pierre, La Distinction, critique sociale du jugement, Paris, Ed Minuit, collection le Sens Commun. 1985.
- Bourdieu Pierre, « Comprendre », In Bourdieu. P, La Misère du monde, Paris, Ed Le Seuil 1993.
- Bourdieu Pierre, Sociologie de l'Algérie, Paris, 8^{me} édition, Ed PUF, collection (Que sais-je ?), 2006.
- Blanchet Alain, Gotman Anne, L'Enquête et ses méthodes : L'entretien, Paris, Ed Nathan collection « sociologie » 128, 1992.
- Brignon Jean et al, Histoire du Maroc, Casablanca, Ed, librairie nationale, 1967.
- Carey Emile, Récit de Kabylie, compagne de 1857, 1^{re} édition, Paris, Michel Levy 1858 Alger, pour la présente édition Alger, Ed GAL, collection Histoire S/D Kamel Chebrit 2007.
- Colonna Fanny, Les Instituteurs Algériens, 1883-1939, Alger, Ed, OPU, 1975.
- Carette Emile. Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842. Etude sur la Kabylie proprement dite, Paris, I.M.P National, 1848.
- Charnay Jean-Paul. Sociologie religieuse de l'Islam, Paris, Hachette, 1994.
- Copains Jean, Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie, Paris, Ed Nathan, 1^{re} édition 1996, 2^{me} édition, 2005.
- Cornaton Michel, Les Regroupements de la décolonisation, Paris, Ed Ouvrières, 1967.
- Daumas M et Fabart M, Grande Kabylie, Etude historique, Paris, Ed Hachette et clé librairie royale de France, 1891.
- Depont Octave et Copolani Xavier, Des Confréries religieuses musulmanes, Paris, Ed Naissance, 1987.

- Dermengeime Émile, Le Culte des saints dans l'Islam Maghrébin, Paris, Ed Gallimard collection TEL, 1982.
- Desardan Jean-Paul, La Politique du terrain sur la production des données en anthropologie Paris, Ed Nathan, 1995.
- Desardan Jean Paul Olivier, Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social, Paris, sous direction de Copans Jean, Ed Karthala, 1995.
- Desparmet Joseph, *coutumes, institutions, croyances des indigènes de l'Algérie*, Paris Carbonnel 1939.
- Durkeim Emile, Les Règles de la méthode sociologique, Paris, PUF, 1986.
- Geertz Clifford, Observer l'Islam, changement religieux au Maroc et en Indonésie, Paris, Ed La Découverte, 1992.
- Genevois Henri, Un Village Kabyle, *Tawrirt Menguellet*, note de folklore et d'histoire, Fort National, Ed FDB, 1955.
- Genevois Henri, L'Habitation Kabyle, contribution à l'étude ethnographique du Maghreb, la maison Kabyle description par textes Kabyles traduits, Fort National Ed FDB, 1962.
- Genevois Henri, Monographie villageoise, *ğemâa n sahariğ*, Tawrirt Menguellet, Paris institut National des langues et civilisations orientales, collection bilingues Edisud/la boîte à documents, 1996, 2004.
- Gerard Marie Avail, Les Notions clés de l'ethnologie, analyses et textes, Paris, Armand Colin, 2002.
- Goldsmith d'Edoird, Le Procès de la mondialisation, Paris, Ed Fayard, 2001.
- Hadibi Mouhend Akli, Wedris, une totale plénitude, approche socio-anthropologique d'un lieu saint en Kabylie, Alger, Ed Zeryab, 2002.
- Hanotau A et Letourneux A. La Kabylie et les coutumes kabyles, Paris, Bouchéne, tome I seconde

Édition, 2003.

- Kerdja Omar, La Conquête française du Djurdjura, Tom 1, du débarquement de 1830 à la veille de l'offensive de 1857 Alger, Le Savoir, 2007.
- Kerrou Mohammed (sous direction), L'Autorité des saints, perspective historique et socio-anthropologique en Méditerranée occidentale, Paris, Ed TRMC, 1998.
- Khellil Muhend, L'Exil Kabyle, Paris, l'Harmattan, 1980.
- Lacoste Dujardin Camille, Dialogue de femme en ethnologie, Paris, Ed La Découverte, 2002.
- Lacoste Dujardin Camille, Un village Algérien, structure et évolution, Alger, Ed SNED-CNRAPE, 1976.
- Mahé Alain, Histoire de la Grande Kabylie, XIX^{me}, XX^{me} siècle, anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises, Paris, Ed Bouchéne, 2002.
- Mammeri Mouloud, Poèmes kabyles anciens, Alger, La Phomic, 1988.
- Mammeri Mouloud. Cheikh Mohand a dit, Alger, Inna-yas, 1989.
- Mammeri Mouloud. Culture savante, culture vécue. Etude 1938-1989, Alger, Tala, 1991.
- Maunier René, La Construction collective de la maison en Kabylie, étude de coopération économique chez les Kabyles du Djurdjura, travaux et mémoires de l'institut d'ethnologie Paris, 1926.
- Mauss Marcel. Manuel d'ethnographie, Paris, Payot, 1967.
- Mauss Marcel. Les Fonctions sociales du sacré, Paris, Minuit, 1968.
- Mauss Marcel. Essai de sociologie, Paris, Minuit, 1968.
- Merad Ali. Le Réformisme musulman en Algérie, de 1925 à 1940. Essai d'histoire religieuse et sociale, Alger, El Hikma, (Deuxième édition) ,1999.
- Nacib Youcef. Chants religieux du Djurdjura, Alger, Sindbad, 1988.
- Nacib Youcef. Anthologie de la poésie kabyle, Alger, Andalouse, 1993

-Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale Ed BERTI, Alger 2001.

- Pascon Paul. La Maison d'Ilighe, histoire sociale de Tazerwalt, Casablanca, Smer, 1984.

-Reysoo Fennek. Pèlerinage au Maroc, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1991.

-Rinn Louis. Marabouts et khouan. Alger, Adolphe Jourdan, 1884.

- Robin Nil Josef. La Grande Kabylie sous le régime Turque, Paris, Bouchéne, 1999.

-Rouadjia Ahmed. Les Frères et la mosquée. Enquête sur le mouvement islamiste en Algérie Paris Karthala, 1990.

-Saint Marie Alain, « De la Tribu aux douars, communes en Algérie centrale au XIX^{ème} siècle » Revue Actes du III^{ème} congrès d'histoire et de civilisation de Maghreb, OPU 1987.

- **Articles :**

-Alain Saint Marie, « De la Tribu aux douars, communes en Algérie centrale au XIX^{ème} siècle » OPU.1987. P163.

-Alili Rochdy, « l'Histoire de l'Islam au Maghreb », Paris, in revue, le Maghreb peuple et civilisations sous direction de Camille et Yeves Lacoste, Ed La Découverte. 2004.

-Balandier Georges, « Réel social » et nouvelles démarches. Le lien social en question ». Cahiers internationaux de sociologie, vol. 86, janvier-juin 1989, pp. 5-13. PUF. Paris.

-Djamel Aissani, « *Histoire et évolution du mouvement associatif en Algérie* », Acte du colloque sur le mouvement associatif à caractère culturel complexe sportif de proximité d'ouzellaguen , Bejaia 2001.

- Colonna Fanny, sur le cas de l'Aurès, « Présence des ordres mystiques dans l'Aurès au XIX contribution à une histoire sociale des forces religieuses en Algérie », in revue, « les ordres mystiques dans l'Islam, cheminement et situation actuelle », de A.Popovic et G.Veistein, (sous direction). Ed, EHESS, Paris 1988, PP245-265.

-Colonna Fanny et Ugo, « Lignage religieux et confréries », Paris, in revue, le Maghreb peuple et civilisations, S/D, Camille et Yeves Lacoste, Ed La découverte, 2004.

- Nadir Ahmed. « Les ordres religieux et la conquête française (1830-1851) », in-RASEJP 4/ 1972, pp 819-872.
- Nadir Ahmed. « Le maraboutisme, superstition ou révolution ? », in-Collona Fanny et Haddab Mustapha (sous direction), Méthode d'approche du monde rural, Alger, OPU, 1984.
- Omar Derras, « Le phénomène associatif en Algérie », Allemagne, Ed fondation Fredrich Ebert cité par Farida Amyar, liberté, 06 juin 2007.
- Robin Nil Josef. « Notes et documents concernant l'insurrection de 1856-1857 de la Grande Kabylie » in-Revue africaine, N° 44, OPU, 1900.
- Salhi Mohammed Brahim. « Confrérie religieuse et champ religieux en Grande-Kabylie. Au milieu du XX^e siècle : La Rahmaniyya », in-Annuaire de l'Afrique du nord, Tome XXXIII CNRS 1994, pp. 253-269.
- Salhi Mohammed Brahim. « Lignage religieux, confrérie et société en Grande Kabylie (1850-1950) » in-Ibla. 1995. pp. 15-30.
- Salhi Mohammed Brahim. « Entre subversion et résistance. L'autorité des saints dans l'Algérie du XX^e siècle », in, L'Autorité des saints. Perspectives historiques et socio-anthropologique en Méditerranée occidentale. Sous Direction de Mohammed Kerrou, Paris, Recherche sur les civilisations, 1998. pp.305-312.
- Salhi Mohammed Brahim. « Réflexion froide sur des questions chaudes : quelle anthropologie du religieux en Algérie, Quelques éléments pour un débat », In-Isaniyat n° 15, 1999. pp. 87-94.
- Salhi Mohammed Brahim. « Modernisation et retraditionalisation dans les champs associatifs et politique : le cas de la Kabylie », In-Insanniyat, N° 8,1999. pp. 21-42.
- Salhi Mohammed Brahim. « Elément pour une réflexion sur les styles religieux dans l'Algérie d'aujourd'hui », In-Insaniyat, n° 11, 2000, pp. 43-63.

-Salhi Mohammed Brahim. Compte rendu du livre « Les versets de l'invincibilité : Permanence et changement religieux dans l'Algérie contemporaine, Sciences-Po, Paris, 1996 », In-Insaniyat, n° 27, 2005.

- Salhi Mohammed Brahim. « Les usages sociaux de la religion en Kabylie, de la spécificité à l'universalité », in-Awal n° 33, Paris, la Maison des Sciences de l'Homme, 2006. pp. 03-15.

-Salhi Mohammed Brahim. « Élitisme entre modernisation et retraditionalisation : les acteurs de la contestation identitaire en Kabylie 1980-2001 », Ed, CASBA-C.R.E.A.D-ARCAASD-le CAIRE. 2004.

- Salhi, Mohamed Brahim, « Espace montagnard : mutation et permanence, cas de la région du Djurdjura ». Revue L'espace montagnard entre mutations et permanences, Ed CRASC, 2005

- Salhi. Mohammed Brahim, « Bilan critique de l'ethnologie en Algérie », cours de première année, Ecole doctorale d'anthropologie, Oran, 2007.

- **Mémoires et thèses :**

- Kenzi Azeddine. Tajmaet de village, Leqlæa des Ait Yemmel : étude des structures et des fonctions, Tizi-Ouzou, 1998. Mémoire de Magistère.

-Salhi Mohammed Brahim. Société et religion en Kabylie. 1850-2000, thèse de doctorat d'Etat en lettre et en science humaine, université paris III, 2004.

- **Encyclopédies :**

- Berman. P. J, th. Blanquis, et autre, Encyclopédie de L'Islam. LEIDEN. BRIU. Tome 11 2005.

-Luis. B, Ménage. V. L, et autres. Encyclopédie de L'Islam, Paris, G-P. Maisonneuve-Larose S.A Tome III, 1975.

-Beraman. J. P, Blanque TH et autres. Encyclopédie de L'Islam, Paris, LEIDEN. BRIU, Tome X 2002.

-Berman. P.J, Bianquis. TH et autres. Encyclopédie de l'Islam, Paris, LEIDEN. BRIU. Tome XI 2005.

- **Dictionnaires :**

-Gresle Francois, Perrin Michel et autres. Dictionnaire des sciences humaines, sociologie, psychologie sociale, anthropologie, Paris, Nathan, 1990.

- Lacoste-Dujardin Camile. Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie., Paris, La Découverte, 2005.

S/D Labro Cécile, Dictionnaire Hachette, Paris, Ed 2010, collection N° 11, édition 1, 125 000 définitions, 3 000 illustrations. 2009.

Annexe :

Annexe N° 1:
Mode de transcription des mots arabes

Annexe :

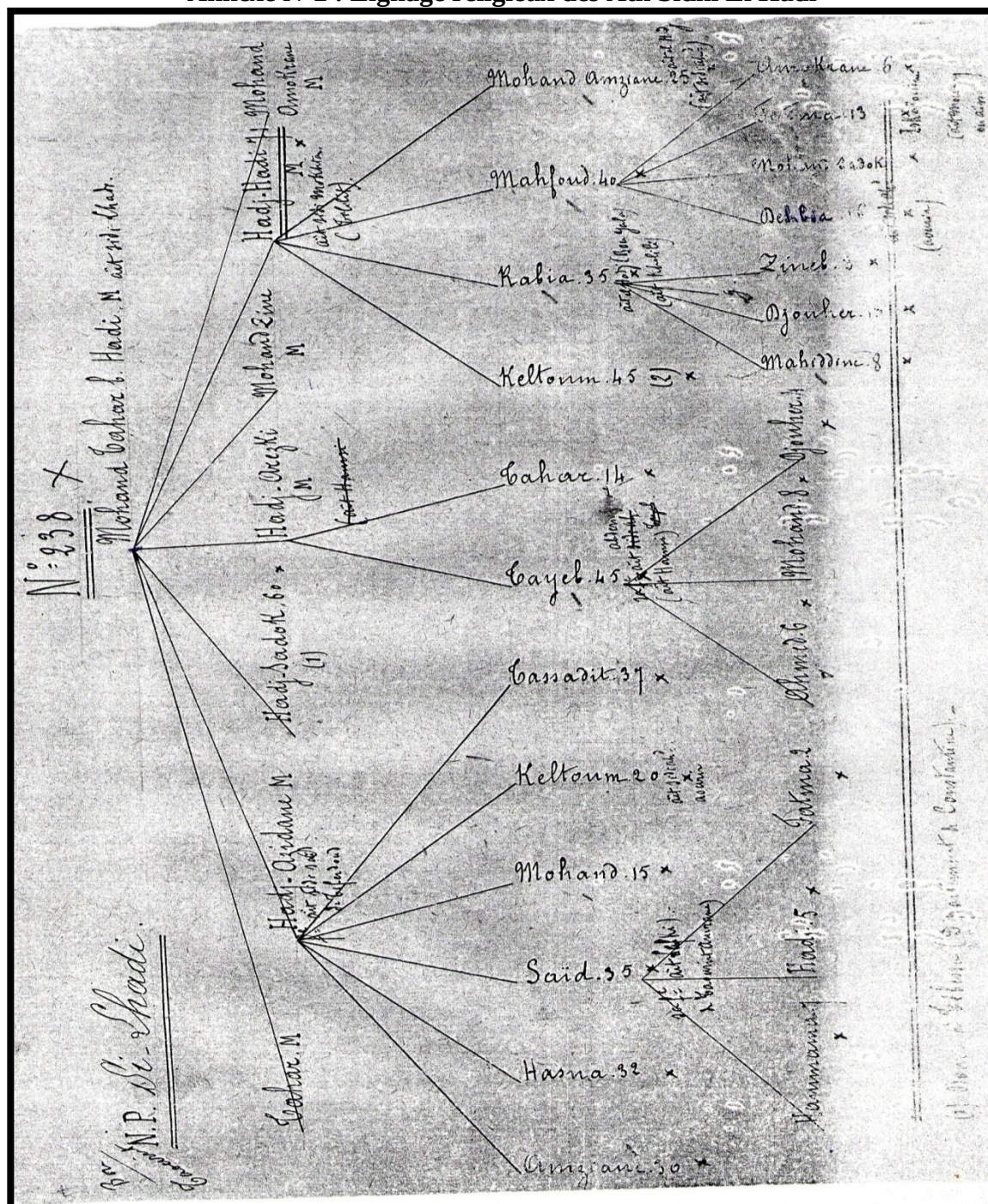
Annexe N°1 : Mode de transcription des mots arabes :

LISTE DES TRANSLITTÉRATIONS					
SYSTÈME DE TRANSLITTÉRATION DES CARACTÈRES ARABES :					
Consonnes			Voyelles longues		Diphthongues
ء	' (sauf à l'initiale)	ز z	ق	ā	و aw
ب	b	س s	ك	ū	ي ay
ت	t	ش sh	ل	ī	يـ iyy (forme finale ī)
ث	th	ص ṣ	م m	Voyelles brèves	
ج	dj	ض ḍ	ن n	ا a	وـ uww (forme finale ū)
ح	ḥ	ط ṭ	ه h	u	
خ	kh	ظ ṣ	و w	i	
د	d	ع ʿ	ي y		
ذ	dh	غ gh			
ر	r	ف f			
ة a; at (état construit)					
ال (article, al- et l- (même devant les antéro-palatales))					

Annexe :

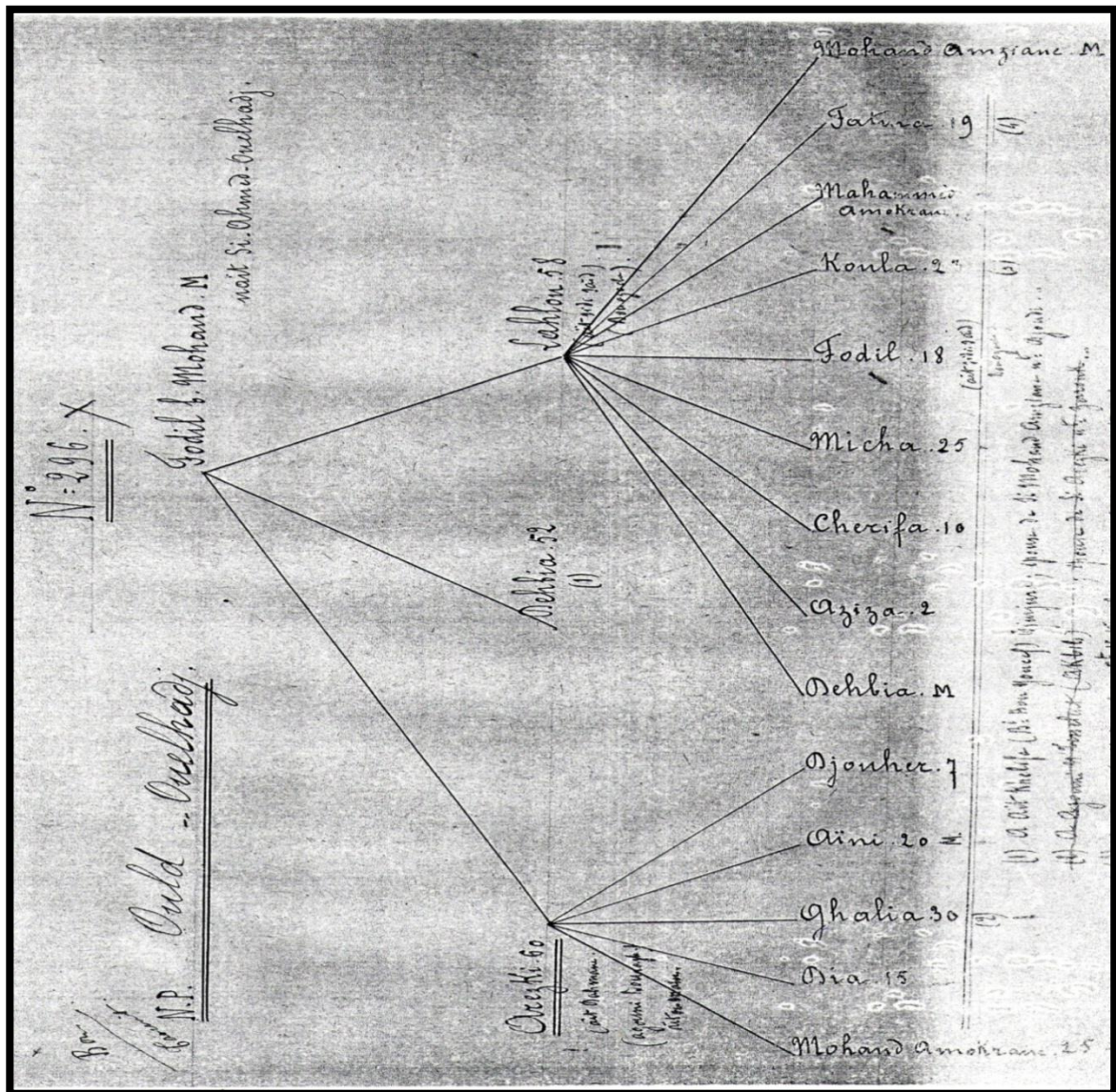
**Annexe N°2 :
Lignage religieux des *Ath Sidhi El Hadi***

Annexe N°2 : Lignage religieux des Ath Sidhi El Hadi



¹ Arbre généalogique du lignage religieux des *Ath Sidhi El Hadi*, extraite de l'arbre généalogique réalisé par l'administrateur principal durant la période coloniale, 1892.

**Annexe N°3 :
Lignage religieux des Ath Sidhi
Mouhend Oulhadj**



Annexe N°3 : Lignage religieux des Ath Sidhi Mouhend Oulhadj

² Arbre généalogique du lignage religieux des Ath Sidhi Mouhend Oulhadj
Extraite de l'arbre généalogique réalisé par l'administrateur principale durant la période coloniale, 1892.

Annexe :

**Annexe N° 4 :
Lignage religieux des Belhadi**

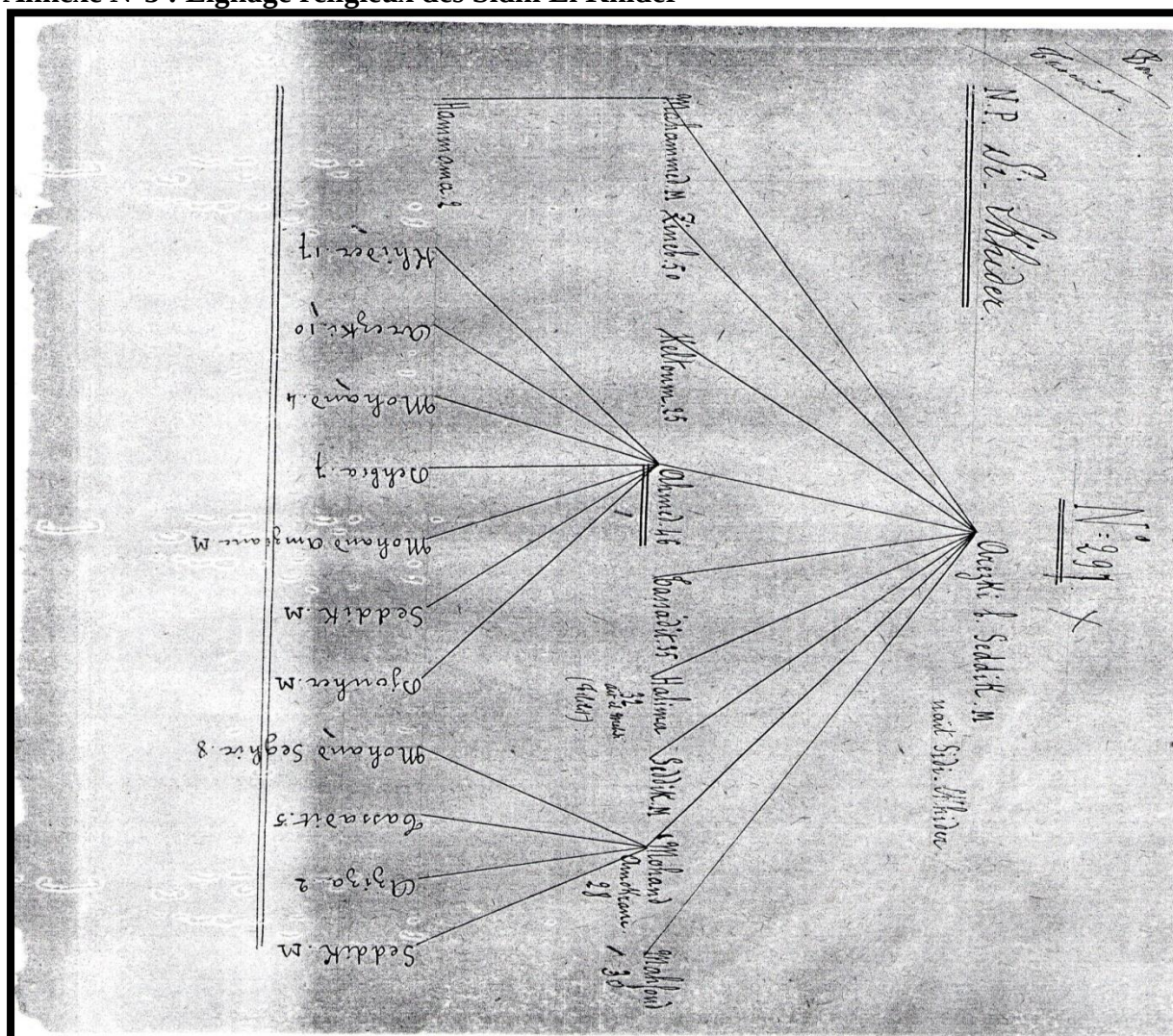
³ Arbre généalogique du lignage religieux des *Belhadi*
extraite de l'arbre généalogique réalisé par l'administrateur principale durant la
période coloniale, 1892.

Annexe :

**Annexe N°5 :
Lignage religieux des Sidhi El Khider**

Annexe :

Annexe N°5 : Lignage religieux des Sidhi El Khider



⁴ Arbre généalogique du lignage religieux des Ath Sidhi El Khider extraite de l'arbre généalogique réalisé par l'administrateur principale durant la période coloniale, 1892.

**Annexe 6 :
Tableau récapitulatif du nombre
d'habitants et d'habitat de la commune
d'Ain El Hammam selon RGPH2008.**

Annexe :

Annexe N° 6 : Tableau récapitulatif du nombre d'habitants et d'habitat de la commune d'Ain El Hammam selon RGPH2008.

Annexe N°6 : tableau récapitulatif représentant le nombre de population et d'habitat dans la commune d'Ain El Hammam selon RGPH 2008.

TABLEAU RECAPITULATIF COMMUNAL

I-HABITAT

DISPERSION	CONSTRUCTIONS	LOGEMENTS			
		HABITES	INHABITES	A USAGE PROF.	TOTAL LOGEMENTS
AGGLOMERATION CHEF LIEU	1 355	1 255	803	37	2 095
AGGLOMERATIONS SECONDAIRES	2 845	2 002	1 370	1	3 373
ZONE EPARSE	359	129	248	0	377
TOTAL	4 559	3 386	2 421	38	5 845

II-POPULATION

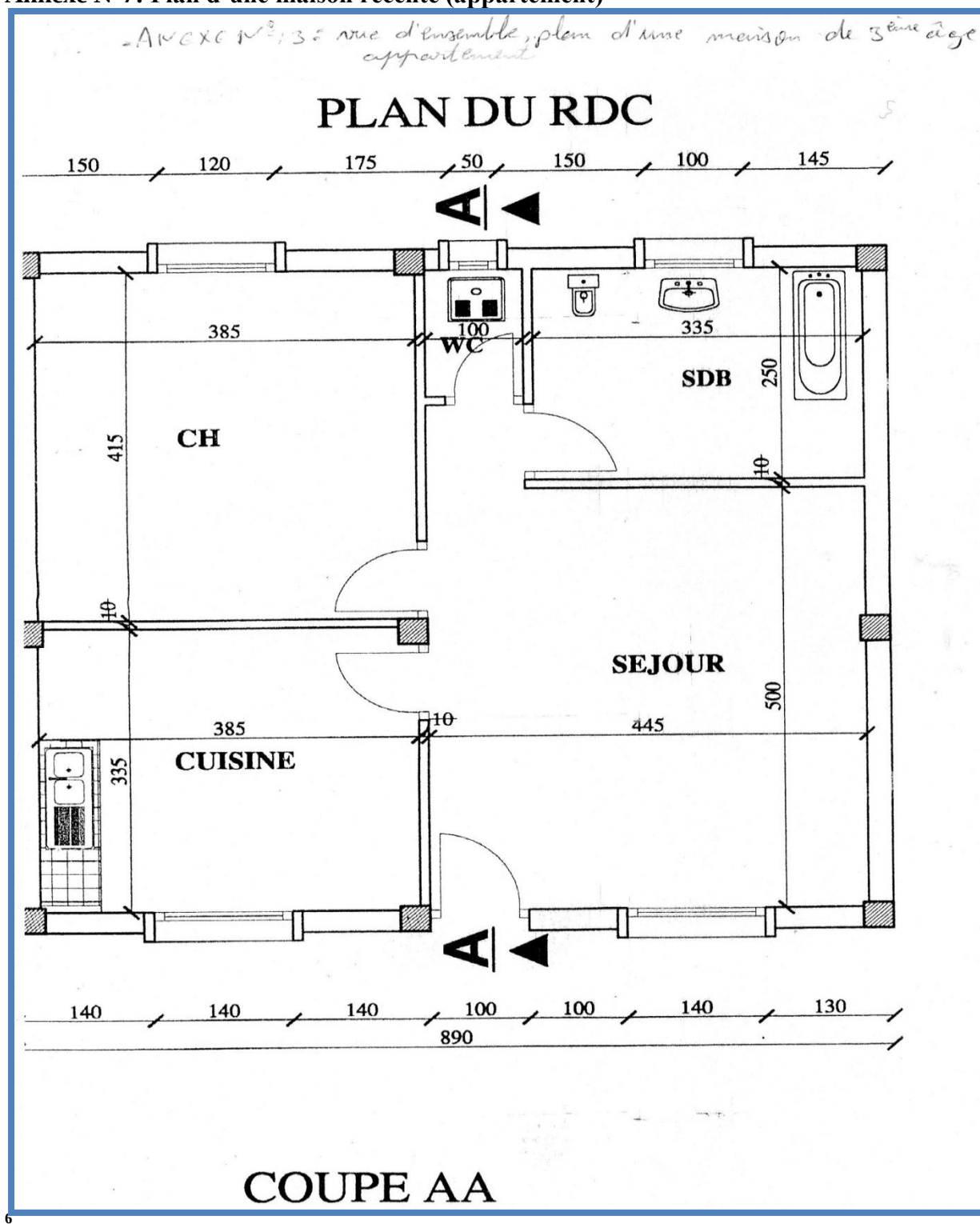
DISPERSION	MENAGES	POPULATION		
		MASCULIN	FEMININ	TOTAL (M+F)
AGGLOMERATION CHEF LIEU	1 290	3 794	3 735	7 529
AGGLOMERATIONS SECONDAIRES	2 136	5 773	6 087	11 860
ZONE EPARSE	136	438	404	842
POPULATION NOMADE				0
POPULATION COMPEE A PART				0
SANS DOMICILE FIXE				0
TOTAL	3 562	10 005	10 226	20 231

⁵ Le nombre a **d'habitants et d'habitat** u village Tawrirt Menguellet et de la région d'Ain El Hammam selon le RGPH 2008.

**Annexe N°7:
Plan d'une maison récente
(appartement)**

Annexe :

Annexe N°7: Plan d'une maison récente (appartement)



⁶ Un plan d'une maison récente extraite du plan du RDC récupéré dans les services de la souche à Ain El Hammam.

**Annexe N°8 :
Formulaire à remplir pour l'aide à
l'auto construction**

Annexe :

Annexe N° 8: Formulaire à remplir pour l'aide à l'auto construction.

Liste		COMMUNE DE AIN EL HAMMAN		FICHE NAVETTE Daira - CNL-DLEP	
N°	Noms et prénoms	N° et date de décision du	Certificat de possession	P. Construire	C. Charges date dépôt à CNL
1					C. charges date retour
2					<i>Souscription</i>
3					Date de lancement
4					1 ^{ère} tranche date de dépôt
5					1 ^{ère} tranche date de verst
6					2 ^{ème} tranche date de dépôt
7					2 ^{ème} tranche date de verst
8					3 ^{ème} tranche date de dépôt
9					3 ^{ème} tranche date de verst
10					Observation
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					

⁷ Fiche à remplir pour l'aide à l'Auto construction, fournie par les services de la CNL-DLEP, récupéré au service de l'aide à l'Auto construction de la commune d'Ain I Hammam.

Annexe N°9 :
Le nombre d'organisations sociales sur
le territoire d'Ain El Hammam et sur
le territoire du reste de la wilaya
De Tizi-Ouzou

Annexe :

Annexe N°9 : Le nombre d'organisation social sur le territoire d'Ain El Hammam et sur le territoire du reste de la wilaya de Tizi-Ouzou

COMMUNES ET DAIRA	ASSOCIATIONS LOCALES						
	TOTAL	DONT ASSOCIATIONS DE QUARTIERS ET VILLAGES	DONT ASSOCIATIONS CULTURELLES	DONT ASSOCIATIONS SPORTIVES	DONT ASSOCIATIONS RELIGIEUSES	DONT ASSOCIATIONS SOCIALES	ASSOCIATIONS JEUNES/ENF
TIZI OUZOU	471	132	93	101	47	81	17
TOTAL DAIRA	471	132	93	101	47	81	17
AIN EL HAMMAM	214	99	38	22	46	08	01
ABI YUCEF	28	08	09	05	06	00	00
AKBIL	32	09	10	05	08	00	00
AIT YAHIA	48	11	18	03	12	01	03
TOTAL DAIRA	322	127	75	35	72	09	04
AZAZGA	100	41	18	16	13	05	07
FREHA	6874	31	14	08	13	02	6
YAKOUREN	62	31	11	03	14	02	01
IFIGHA	31	04	12	07	07	00	01
ZEKRI	20	09	04	00	07	00	00
TOTAL DAIRA	287	116	59	34	54	09	15
AZEFFOUN	82	33	12	09	22	03	03
AKERROU	13	06	02	00	05	00	00
AGHRIBS	47	20	14	04	09	00	00
AIT CHAFAA	38	18	08	03	09	00	00
TOTAL DAIRA	180	77	36	16	45	03	03
BENI DOUALA	61	12	15	07	17	06	04
BENI AISSI	15	07	02	02	03	01	00
BENI ZMENZER	33	11	08	09	04	00	01
AIT MAHMOUD	23	06	09	01	06	01	00
TOTAL DAIRA	132	36	34	19	30	08	05
BENI YENNI	16	01	05	03	04	03	00
YATATEN	24	06	08	03	07	00	00
IBOUDRARENE	13	02	05	03	02	01	00
TOTAL DAIRA	53	09	18	09	13	04	00
BOGHNI	62	26	07	06	11	06	06
BOUNOUH	33	17	03	05	08	00	00
ASSI YUCEF	38	18	07	06	06	01	00
MECHTRAS	13	01	02	07	02	00	01
TOTAL DAIRA	146	62	19	24	27	07	07

Page 1 :

⁸ Le nombre d'organisation social sur le territoire d'Ain El Hammam et sur le territoire du reste de la wilaya de Tizi-Ouzou récupéré dans le service de la drague de la wilaya de Tizi Ouzou.

Annexe :

COMMUNES ET DAIRA	ASSOCIATIONS LOCALES						
	TOTAL	DONT ASSOCIATIONS DE QUARTIER ET VILLAGES	DONT ASSOCIA TIONS CULTUR ELLES	DONT ASSOCIATIONS SPORTIVES	DONT ASSOCIATIONS RELIGIEUSES	DONT ASSOCIA TIONS SOCIALES	ASSOCIATIONS JEUNES/ENF
BOUZEGUENE	86	25	18	27	10	03	03
BENI ZIKKI	21	01	07	05	07	01	00
IDJEUR	24	05	09	03	06	00	01
I. OUMALOU	64	13	24	10	13	02	02
TOTAL DAIRA	195	44	58	45	36	06	06
D. BEN KHEDDA	86	42	12	14	08	07	03
TIRMITINE	57	24	11	05	14	01	02
TADMAIT	58	27	05	07	09	07	03
SIDI NAMANE	37	20	02	03	10	01	01
TOTAL DAIRA	238	113	30	29	41	16	09
DRAA EL MIZAN	81	43	11	05	16	06	00
A-Y-MOUSSA	65	33	09	06	11	02	03
AIN ZAOUIA	42	12	15	08	05	00	02
FRIKAT	32	11	03	03	14	00	01
TOTAL DAIRA	221	99	38	24	46	08	06
IFERHOUNENE	52	19	25	06	19	02	01
IMSOUHEL	51	18	14	05	13	00	01
ILLILTEN	29	06	08	07	05	00	00
TOTAL DAIRA	139	33	47	18	37	02	02
L.N.IRATHEN	60	15	15	11	13	02	04
IRDJEN	39	18	08	05	08	00	00
A AGGOUACHA	13	04	01	01	05	02	00
TOTAL DAIRA	108	37	24	17	26	04	04
MAATKAS	72	28	16	12	13	03	00
S EL THENINE	35	06	08	07	14	00	00
TOTAL DAIRA	107	34	24	19	27	03	00
MAKOUDA	59	23	12	09	15	00	00
BOUDJIMA	43	20	09	09	05	00	00
TOTAL DAIRA	102	43	21	18	20	00	00

⁹ Un document qui représente la suite du document précédent.

Annexe :

COMMUNES ET DAIRA	ASSOCIATIONS LOCALES						
	TOTAL	DONT ASSOCIATIONS DE QUARTIERS ET VILLAGES	DONT ASSOCIATIONS CULTURELLES	DONT ASSOCIATIONS SPORTIVES	DONT ASSOCIATIONS RELIGIEUSES	DONT ASSOCIATIONS SOCIALES	ASSOCIATIONS JEUNES/ENF
MEKLA	67	31	13	05	10	00	08
SOUAMA	18	06	06	03	02	00	01
AIT KHELLILI	31	09	09	03	05	00	05
TOTAL DAIRA	108	46	28	11	17	00	06
OUADHAS	37	07	09	14	04	00	03
TIZI N'TLETA	28	13	03	03	07	00	02
A.GUEGHRANE	41	12	08	12	08	01	00
AIT BOUADDOU	21	06	07	03	05	01	01
TOTAL DAIRA	124	38	26	28	24	02	06
OUACIFS	31	06	05	07	09	03	01
AIT BOUMAHDI	18	05	05	02	06	00	00
AIT TOUDERT	23	12	04	02	05	00	00
TOTAL DAIRA	72	23	14	11	20	03	01
OUAGUENOUN	49	26	07	07	06	02	01
AIT AISSA MIMOUN	44	22	07	04	10	00	01
TIMIZART	71	32	17	04	16	02	00
TOTAL DAIRA	164	80	33	15	32	02	02
TIGZIRT	32	08	08	06	04	02	02
IFLISSEN	53	29	08	04	10	00	02
MIZRANA	33	17	05	02	09	00	00
TOTAL DAIRA	116	54	21	12	23	02	04
TIZI GHENIFF	77	47	17	01	09	00	03
M'KIRA	42	24	05	03	08	01	01
TOTAL DAIRA	119	71	22	04	17	01	04
TIZI RACHED	42	17	08	05	07	03	02
AIT OUMALOU	25	07	05	01	12	00	00
TOTAL DAIRA	67	24	13	06	19	03	02
TOTAL WILAYA	3471	1298	733	495	673	173	99

¹⁰ La suite du nombre des associations sociales existantes au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou.

Annexe :

**Annexe N°10 :
Règlement intérieur du comité du
village**

Annexe N°10 : Règlement intérieur du comité du village.

**COMITE DU VILLAGE
TAOURIRT MENGUELLET**

REGLEMENT INTERIEUR

- I - CHAMP D'APPLICATION**
- II - VALIDITE**
- III - CHAPITRE**

I - CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement intérieur est conçu, et appliqué sur l'ensemble du territoire appartenant au Village Taourirt Menguellet à l'intérieur des frontières naturelles du village « Aux assemblées générales du village et aux réunions du Comité ».

II - VALIDITE

Le présent règlement a une durée de vie égale à celle du Comité.

Toutefois, des amendements peuvent être apportés avec l'approbation de tous les membres fondateurs.

III - CHAPITRES

I - ORGANISATION

1 - L'ensemble des membres du Comité étant réparti en Commission doivent assumer leur responsabilité.

2 - Réunions = Périodicité

- a) 1 Assemblée générale du village = mensuelle
- 2 Réunion bimensuelle du Comité

b) Ordre du jour des réunions :

- 1 L'ordre du jour doit être pré-établi avant chaque réunion
- 2 Un timing des réunions sera établi pour chaque point
- 3 La présidence des réunions doit être assumée par un Président du Comité, le secrétariat de séance doit être désigné sur place

¹¹ Règlement intérieur du comité du village récupéré dans le comité lui-même.

II - PRESENCE - ABSENCE

- a) La **présence** de tous les membres fondateurs est une condition sine qua non pour la bonne marche des affaires du village
- b) **Absence**
 - A) Toute absence est soumise à une autorisation ou une justification
 - B) Un système de notation pour chaque absence doit être fixé à 5 points par absence aux réunions du Comité et 10 points à l'assemblée générale du Village et lorsque les cas dépassant les 20 points, un avertissement écrit doit être adressé au fauteur. Au troisième avertissement, une commission de discipline sera instaurée et statuera à cet effet.

III - REGLEMENT - CONFLIT

- A) Tout litige né entre citoyens du village doit faire l'objet d'une étude au sein du Comité lors d'une réunion extraordinaire et les décisions prises seront appliquées par les membres du Comité désignés à cet effet.
- B) Aucune initiative personnelle n'est permise à l'effet de régler un quelconque litige

PONCTUALITE - RETARD

- 1. Les ouvertures de séance débuteront à l'heure inscrite sur la convocation
- 2. la feuille de présence avec émargement sera faite dans les dix minutes qui suivent l'ouverture de la séance
- 3. en cas de retard d'un membre, tout point discuté, ou décision prise, ne sera revue ni remise en cause

DISCIPLINE DANS LES REUNIONS

- C) Prise de parole - L'intervention des membres se fera à main levée et ne doit pas être interrompu par d'autres membres jusqu'à clôture de son intervention

ABANDON DES REUNION

- D) Aucune sortie de la réunion n'est permise sans l'aval du Président de séance. Tout abandon, suite à une altercation quelconque sera sanctionnée.

SANCTION

En cas de traduction d'un membre devant la commission de discipline, cette dernière sera constituée d'une majorité relative (plus de huit membres) lesquels statueront sur le cas.

**Annexe N°13 :
Tableau récapitulatif du nombre
d'associations religieuses sur le
territoire d'Ain El Hammam et sur le
territoire du reste de la wilaya de Tizi-
Ouzou.**

Annexe :

Annexe N°13 : Tableau récapitulatif du nombre d'associations religieuses sur le territoire d'Ain El Hammam et sur le territoire du reste de la wilaya de Tizi-Ouzou.

XXI- AFFAIRES RELIGIEUSES

*** REPARTITION DES INFRASTRUCTURES ET DES EFFECTIFS**
DU SECTEUR DU CULTE PAR DAIRA ET PAR COMMUNE AU 31/12/2007 :

DESIGNATION DES COMMUNES	MOSQUEES		ZAOUIA		PERSONNEL								
	NBRE	DONT FONCTI ONNEL LES	NBRE	EFFE- CTIF ETUDI- ANTS	IMAM AGREE	IMAMS PROF- ESS	MOR CHIDA	IMAMS MOUDE RES	IMAMS INSTITU- TEURS	MAITR ES D'ENS. CORANI QUES	MUEZ ZINS	QUAYEMS (AGENTS D'ENTRE- TIENS)	QUA- YEMS VACAT- AIRES
TIZI-OUZOU	27	21	1	11	2	2	4	8	8	8	7	9	5
TOTAL DAIRA	27	21	1	11	2	2	4	8	8	8	7	9	5
A-E-HAMMAM	17	6	0	0	0	0	0	1	1	1	2	0	1
ABI-YOUCF	8	4	0	0	0	0	0	0	1	0	1	4	0
AIT-YAHIA	9	5	0	0	0	0	0	1	1	2	0	2	0
AKBIL	19	11	1	23	0	0	0	3	1	3	4	2	1
TOTAL DAIRA	53	26	1	23	0	0	0	5	4	6	7	8	2
AZAZGA	10	10	1	53	1	0	0	3	4	5	1	4	5
FREHA	12	9	0	0	0	0	0	1	2	1	3	1	1
IFIGHA	10	8	0	0	0	0	0	1	4	0	0	4	0
ZEKRI	21	3	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0
YAKOUREN	15	8	0	0	0	0	0	0	4	0	1	2	0
TOTAL DAIRA	68	38	1	53	1	0	0	6	14	7	6	11	6
AZEFFOUN	33	16	0	0	0	0	0	5	3	2	2	3	1
AGHRIBS	16	9	0	0	0	0	0	1	2	2	2	1	0
AKERROU	11	5	1	25	0	0	0	1	1	2	1	4	0
AIT CHAFAA	19	4	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0
TOTAL DAIRA	79	34	1	25	0	0	0	7	9	6	6	8	1
BENI-DOUALA	18	10	1	18	0	0	0	2	4	2	1	1	3
A- MAHMOUD	13	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
BENI-AISSI	3	3	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0
B-ZMENZER	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DAIRA	43	17	1	18	0	0	0	2	5	2	2	3	5
BENI-YENNI	8	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
IBOUDRARENE	7	4	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0
YATAFEN	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
TOTAL DAIRA	17	7	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	0

Annexe :

*** REPARTITION DES INFRASTRUCTURES ET DES EFFECTIFS
DU SECTEUR DU CULTE PAR DAIRA ET PAR COMMUNE AU 31/12/2007(suite) :**

DESIGNATION DES COMMUNES	MOSQUEES		ZAOUIA		PERSONNEL								
	NBRE	DONT FONCTIONNELS	NBRE	EFFECTIF ETUDIANTS	IMAM AGREE	IMAMS PROF. ESS	MOR CHIDA	IMAMS MOUDERES	IMAMS INSTITUTEURS	MAITRES D'ENSC. CORANIQUES	MUEZ ZINS	QUAYENS (AGENTS D'ENTRETIENS)	QUAYENS VACATAIRES
BOGHNI	11	4	1	45	0	0	0	4	1	0	0	2	3
ASSI-YOUCF	6	4	0	0	0	0	0	1	0	2	2	1	0
BOUNOUH	19	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0
MECHTRAS	8	2	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0
TOTAL DAIRA	44	11	2	45	0	0	0	6	2	3	2	4	3
BOUZEGUENE	24	21	1	18	1	2	0	4	4	3	4	15	4
BENI-ZEKKI	7	5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
I-OUMALOU	16	12	1	17	0	0	1	1	2	0	1	9	1
IDIEUR	7	7	1	15	0	0	0	1	1	1	1	7	0
TOTAL DAIRA	54	45	3	50	1	2	1	6	7	5	6	32	5
D-B-KHEDDA	4	4	0	0	1	0	0	2	3	3	0	0	0
SIDI-NAMANE	14	6	0	0	0	0	0	5	2	0	0	1	1
TADMAIT	7	6	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0
TIRMITINE	10	9	0	0	0	0	0	0	4	1	2	2	0
TOTAL DAIRA	35	25	0	0	1	0	0	7	9	5	3	4	1
D-E-MIZAN	10	5	0	0	1	1	0	1	1	2	1	2	0
AIN-ZAOUIA	7	5	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0
FRIKAT	4	3	0	0	0	1	0	1	0	0	1	1	1
A-Y-MOUSSA	3	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
TOTAL DAIRA	24	15	0	0	1	2	0	4	1	4	2	4	1
L-N-RATHEN	24	9	0	0	0	0	0	1	4	3	2	1	1
A-AGOUACHA	6	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
IRDIEN	13	7	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1	0
TOTAL DAIRA	43	18	0	0	0	0	0	2	7	3	2	2	1
IFERHOUNEN	23	9	1	10	0	0	0	4	2	0	2	3	0
ILLILTEN	11	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
IMSOUHEL	11	8	1	6	0	0	0	1	1	1	1	3	2
TOTAL DAIRA	45	19	2	16	0	0	0	5	3	1	4	7	2
MAATKAS	14	6	0	0	0	0	0	3	2	2	0	1	1
S-E-TENNE	11	6	1	9	0	0	0	0	2	1	1	2	0
TOTAL DAIRA	25	12	1	9	0	0	0	3	4	3	1	3	1

*** REPARTITION DES INFRASTRUCTURES ET DES EFFECTIFS
DU SECTEUR DU CULTE PAR DAIRA ET PAR COMMUNE AU 31/12/2007(suite) :**

DESIGNATION DES COMMUNES	MOSQUEES		ZAOUIA				PERSONNEL							
	NBRE	DONT FONCTIONNELS	NBRE	EFFECTIF ETUDIANTS	IMAM AGREE	IMAMS PROF. ESS	MOR CHIDA	IMAMS MOUDERES	IMAMS INSTITUTEURS	MAITRES D'ENSC. CORANIQUES	MUEZ ZINS	QUAYENS (AGENTS D'ENTRETIENS)	QUAYENS VACATAIRES	
BOGHNI	11	4	1	45	0	0	0	4	1	0	0	2	3	
ASSI-YOUCF	6	4	0	0	0	0	0	1	0	2	2	1	0	
BOUNOUH	19	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	
MECHTRAS	8	2	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	
TOTAL DAIRA	44	11	2	45	0	0	0	6	2	3	2	4	3	
BOUZEGUENE	24	21	1	18	1	2	0	4	4	3	4	15	4	
BENI-ZEKKI	7	5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	
I-OUMALOU	16	12	1	17	0	0	1	1	2	0	1	9	1	
IDIEUR	7	7	1	15	0	0	0	1	1	1	1	7	0	
TOTAL DAIRA	54	45	3	50	1	2	1	6	7	5	6	32	5	
D-B-KHEDDA	4	4	0	0	1	0	0	2	3	3	0	0	0	
SIDI-NAMANE	14	6	0	0	0	0	0	5	2	0	0	1	1	
TADMAIT	7	6	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	
TIRMITINE	10	9	0	0	0	0	0	0	4	1	2	2	0	
TOTAL DAIRA	35	25	0	0	1	0	0	7	9	5	3	4	1	
D-E-MIZAN	10	5	0	0	1	1	0	1	1	2	1	2	0	
AIN-ZAOUIA	7	5	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	
FRIKAT	4	3	0	0	0	1	0	1	0	0	1	1	1	
A-Y-MOUSSA	3	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	
TOTAL DAIRA	24	15	0	0	1	2	0	4	1	4	2	4	1	
L-N-IRATHEN	24	9	0	0	0	0	0	1	4	3	2	1	1	
A-AGOUACHA	6	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
IRDIEN	13	7	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1	0	
TOTAL DAIRA	43	18	0	0	0	0	0	2	7	3	2	2	1	
IFERHOUNEN	23	9	1	10	0	0	0	4	2	0	2	3	0	
ILLILTEN	11	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	
IMSOUHEL	11	8	1	6	0	0	0	1	1	1	1	3	2	
TOTAL DAIRA	45	19	2	16	0	0	0	5	3	1	4	7	2	
MAATKAS	14	6	0	0	0	0	0	3	2	2	0	1	1	
S-E-TENNE	11	6	1	9	0	0	0	0	2	1	1	2	0	
TOTAL DAIRA	25	12	1	9	0	0	0	3	4	3	1	3	1	

**Annexe N°14 :
Le règlement intérieur de l'association
religieuse**

Annexe :

Annexe 14 : Le règlement intérieur de l'association religieuse

ASSOCIATION RELIGIEUSE DE LA MOSQUEE DU VILLAGE

TAOURIRT MNGUELLET

COMMUNE AIN EL HAMMAM WILAYA DE TIZI-OUZOU

SIEGE : MOSQUEE DU VILLAGE TAOURIRT MENGUELLET

COMMUNE AIN EL HAMMAM

STATUTS

DISPOSITION GENERALES

Article-1/ La présente association est une organisation régie par les lois en vigueur. Elle regroupe des personnes physiques et morales sur une base contractuelle dans un but non lucratif.

Article-2/ Elle a été librement constituée conformément à la loi 90-310 du 04 décembre 1990 relative aux associations par ses membres fondateurs, dont la liste est jointe en annexe.

Article-3/ L'adhésion au sein de l'association est libre et volontaire pour les personnes physiques ou morales dans les limites fixées par la loi et les statuts.

Article-4/ L'adhésion est souscrite auprès du bureau de l'association et se manifeste par la signature d'une fiche d'adhésion et la remise à l'intéressé d'une carte d'adhésion.

Article-5/ Pour être membre de l'association, l'adhérent doit remplir les conditions ci-dessus :

- être majeur ;
- jouir d'une bonne moralité ;
- et jouir de ses droits civiques.

Article-6/ La qualité du membre de l'association se perd par :

- la démission formulée par écrit auprès du bureau de l'association ;
- le décès ;
- le non paiement des cotisations ;
- la radiation par motif grave (déterminée par le règlement intérieur de l'association) ;
- la perte de l'un des critères fixés initialement pour toute adhésion ;
- et la dissolution de l'association.

Annexe :

Article-7/ Sont les électeurs, tous les membres de l'association ayant la qualité d'adhérents s'acquittant régulièrement de leurs cotisation.

Article-8/ Les candidatures à l'élection s organes de direction se font sur une liste ouverte à membres de l'association remplissant les conditions énumérées dans l'article 5 des présents.

Article-9/ Les comptes de l'association comprennent toutes les ressources et les dépenses.

Article- 10/ Les apurements des comptes se font au plus tard le 31 décembre de chaque année

Article-11/ La gestion financière de l'association doit être conforme aux principes comptables règles de contrôle financier en vigueur.

Article -12/ L'assemblée générale se réunie au moins une fois par an pour l'approbation et le budget de l'association.

OBJET/DENOMINATION/SIEGE

Article-13/ L'association a pour but :

- Rénovation et entretien de la mosquée
- Et s'engage à ne poursuivre d'autres objectifs que celui ou ceux déclarés.

Article-14/ l'association est dénommée : association religieuse de la mosquée du village TA MINGUELLET, COMMUNE AIN EL HAMMAM.

Article -15/ Le siège de l'association est fixé à : la MOSQUEE de TAOURIRT MENGUE commune AIN EL HAMMAM, WILAYA de TIZI-OUZOU.

Article -16/ L'association exerce ses activités exclusivement sur le territoire de la MOSQUE TAOURIRT MENGUELLE, commune AIN EL HAMMAM.

Article -17/ La durée de l'association est indéterminée.

COMPOSITION/ORGANISATION/FONCTIONNEMENT

Article -18/ L'association est dotée :

- D'un organe délibérant qui est l'assemblée générale :
- Et d'un organe de direction qui est le bureau exécutif.

Article -19/ L'assemblée générale est l'organe souverain de l'association, elle est constituée l'ensemble de ses adhérents remplissant les conditions de vote établies par les statuts de l'association pour mission :

- Emettre des avis sur les programmes des activités et les résultats qui en découlent.
- Rapport sur la gestion financière et sur le bilan moral.

- approbation des statuts ainsi que le règlement intérieur et leurs amendements ;
- déterminer le montant des cotisations des adhérents.

Article -20-/ L'assemblée générale de l'association se réunit en session ordinaire au moins une fois par an.

Article -21-/ L'assemblée générale de l'association se réunit régulièrement, dès que le quorum des deux tiers de ses membres est atteint.

- si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée est convoquée dans les huit (08) jours qui suivent la première convocation ;
- en cas de carence constatée lors de la deuxième assemblée, une troisième assemblée est convoquée et pourra délibérer quelque soit le quorum atteint par cette dernière.

Article -22-/ L'assemblée générale de l'association exerce ses fonctions par le biais des délibérations, ces dernières sont consignées sur un registre des délibérations confié au Secrétaire Générale de l'association.

Article -23-/ L'assemblée générale de l'association se prononce lors des délibérations :

- 1- à la majorité des trois tiers des membres de l'assemblée générale pour :
 - l'adoption ou la modification des statuts ;
 - la dissolution de l'association et la dévolution du patrimoine de cette dernière ;
 - l'adoption du programme d'action annuel de l'association.
- 2- à la majorité absolue des membres de l'assemblée générale pour l'adoption du rapport moral et financier de l'association, ou pour toutes les autres questions dont elle aura à connaître.

Article -24-/ L'assemblée exerce un contrôle sur la gestion effectuée par le bureau pour ce qui est du patrimoine de l'association. A ce titre elle peut, s'il y a nécessité, se faire aider en faisant appel à toute expertise jugée utile.

Article -25-/ Le bureau exécutif de l'association est élu parmi les membres de l'association remplissant les conditions de vote telles qu'elles sont arrêtées par les lois et dans les limites des présents statuts.

Article -26-/ Le bureau de l'association, élu conformément à la loi, dans les limites du présent statut, est composé de :

- Président : OULD OULHADJ Abdelkrim
- Premier Vice Président : AIT IBRAHIM Omar
- Deuxième Vice Président : SIAMER Djamel
- Secrétaire Générale : OULD CHALLAL Mourad
- Secrétaire Générale Adjoint : OUSALEM Boukhalfa
- Trésorier : YAHIA TENE Amrane
- Trésorier Adjoint : ABDESSEMED Mouloud
- Huit membres (assesseurs) :
 - 1) SIAMER Mustapha
 - 2) BOUAZIZ Makhoul

Annexe :

- 3) OULDOULHADJ Larbi
- 4) AIT SIAMER Samir
- 5) AIT MENGUELLET Farès
- 6) LATAMENE Samir
- 7) OUSALEM Arezki
- 8) OULDOULHADJ Arezki

Article -27/ le bureau de l'association ainsi composé est chargé au nom de l'association de :

- représenter l'association auprès des autorités publiques ;
- conclure tout contrat, convention au accord en rapport avec son projet ;
- acquérir à titre gracieux au onéreux des biens meubles ou immeubles pour le besoin des activités de l'association telle que prévu par ses statuts ;
- suggérer à l'organe de délibération toutes mesures susceptible d'améliorer les systèmes d'organisation et l'installation de divers organes de l'association ;
- étude de cas de radiation de chaque membre ayant commis une interaction grave ;
- porter des amendements sur les statuts et les règlements intérieurs ;
- élaboration du projet de règlement intérieur ;
- définir les attributions de chaque vice présidents et ses assesseurs ;
- garantir l'application des statuts ainsi que des décisions des assemblées générales ;
- gestion du patrimoine et des biens de l'association.

Article -28/ le bureau exécutif de l'association est élu pour un mandat de trois ans. La durée du mandat peut être écourtée ou prolongée par délibération de l'assemblée générale en cas de défaillance ou de nécessité.

Article -29/ le renouvellement du bureau de l'association au moins quinze jours avant la fin du mandat du bureau sortant.

RESSOURCES FINANCIERES

Article -30/ Les ressources de l'association sont constituées par :

- les cotisations de ses adhérents dont le montant seront fixées par le règlement intérieur de l'association ;
- les réserves liées aux activités de l'association ;
- les dons et legs reçus dans le respect des lois et règlements en vigueur ;
- les subventions éventuelles de l'Etat, de la Wilaya et de la commune.

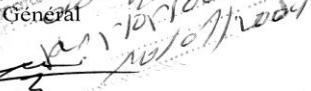
DISSOLUTION ET REVOLUTION DU PATRIMOINE

Article -31/ la dissolution volontaire de l'association est prononcée par l'assemblée selon le quorum et la majorité énoncée précédemment.

Article -32/ en cas de dissolution de l'association l'assemblée générale à travers sa délibération réglera la dévolution de son patrimoine mobilier et immobilier par voie de cession ou de donation.

Fait à Ain El Hammam, le

Le Président  13/01/2008

Le Secrétaire Général  16/01/2008



P/Ls Président de l'APC
L'Agent délégué
Signé: BENABDESSLAM

16 AVR 2008

**Résumé dans la langue
française**

Notre recherche a pour ambition d'explorer le rapport, société et religion à travers la composition et la recomposition des rapports sociaux à l'intérieure même de ces deux champs de valeurs. Pour cela nous avons pris comme éléments d'exploration quelques aspects de la vie en communauté, notamment, les éléments se rapportant à l'intégration sociale. Au sein d'une communauté villageoise dans la Kabylie du Djurdjura.

En effet, l'objet de cette présente recherche est centré sur des éléments de production et de reproduction du lien social et religieux dans le village *Tawrirt Menguellet* qui représente le terrain de notre enquête. Nous avons mis cette communauté villageoise à l'épreuve des changements qui ont touché cette région de la Kabylie, notamment durant ces dix dernières années.

Cette présente recherche s'inscrit dans l'approche du changement social, celle-ci se propose de comprendre le contenu des changements dans la composition des rapports sociaux ainsi que dans leurs recompositions. Les changements en question ont touchés, toute fois, la vie sociale et culturelle de cette communauté. Il s'agit aussi de comprendre les modalités selon lesquelles les acteurs sociaux s'emparent-ils du symbolisme religieux et des éléments qui coordonnent la société afin de la conserver et de la lier à leur quotidien et leurs réalités.

L'idée axiale de cette étude se décline en plusieurs axes développés dans sept chapitres :

Afin de dérouler l'histoire du village, nous avons élaboré un premier chapitre dans lequel nous avons montré les différentes étapes historiques que les habitants du village avaient vécues. En l'occurrence, nous avons mis en perspective le rôle de la sainteté dans la formation du village ainsi que dans son étymologie toponymique. En deuxième lieu nous avons déroulées la trame historique du village avant la soumission et après cette soumission, tout en donnant une visibilité aux différents découpages administratifs qui ont touchés la région et qui ont changé complètement son site topographique. En outre les *Ath Menguellet*, ne se sont pas fiés à l'évidence, à chaque fois qu'il y a un soulèvement dans la région du Djurdjura, ils étaient les premiers à suivre les insurgés.

Cependant, le soulèvement le plus important était celui de 1871 où les habitants de ce lieu ont répondu à l'appel de Sheikh El Haddad. A partir de la répression de cette insurrection, les habitants des *Ath Menguellet* n'ont pas vraiment marquées le champ de l'histoire, jusqu'aux années 30-40 où les habitants des *Ath Menguellet* conscients de leurs situation se sont intégrés dans le mouvement nationaliste, en s'engageant dans les parties politiques et en créant des cellules afin d'intégrer les jeunes des *Ath Menguellet* et cela à travers la cellule des scouts musulmans, par la suite de la cellule du FLN. Les habitants de ce territoire ont continué leurs luttes jusqu'à l'indépendance du pays en 1962. Ce qui n'a pas empêcher ces habitants à poursuivre leurs vie sociale à l'intérieur du village en mettant en place des alternatives quant à l'absence des hommes qui étaient soit au maquis ou bien émigré et en donnant aux femmes du village le pouvoir et la liberté de gérer le village avec leurs orientations a partir du maquis. .

Afin de mettre en perspective les éléments de permanence et de changement nous avons élaboré un deuxième chapitre dans lequel nous avons fait une présentation de la société locale. Cette présentation se décline en quatre sections, la première se rapporte à la description géographique du village tout en mettant l'accent sur ses limites naturelles. En suite nous nous sommes tournés vers l'intérieure du village dans lequel nous avons extrait des éléments qui composent ce lieu, à l'exemple des cimetières et des sources d'eaux. Afin de faire connaître les groupes sociaux composants cet espace, nous avons fait une sorte de fiche signalétique dans laquelle nous avons présenté les lignages religieux et les groupes laïcs du village. Dans la troisième section nous avons ramené le village dans son contexte global qui se défini par la commune d'Ain El Hammam aujourd'hui en donnant une visibilité à l'évolution démographique et sociale de la région. Afin de reconnaître les facteurs conducteurs à ces changements nous avons élaboré une section dans laquelle nous avons déroulé l'histoire et l'actualité de ces facteurs qui sont l'école, l'émigration, l'investissement dans la construction et les moyens de transports.

Sur le plan de l'évolution de l'espace physique du village que nous avons considéré comme étant les changements les plus visibles pour l'observateur. Dans un

troisième chapitre nous avons exploré en utilisant l'observation directe des changements opérés sur le cadre bâti afin de comprendre la nature de ces changements nous avons appelé l'aide d'un spécialiste dans le domaine de la construction à côté des entretiens que nous avons effectués avec des habitants du village. Et comme élément d'analyse nous avons essayé de savoir qu'elle est l'impacte de ces changements sur la composition et la décomposition des rapports sociaux entre ces occupants des lieux.

Dans un quatrième chapitre, nous avons mis en perspective un autre élément de permanence mais qui est aussi le premier espace qui reçoit les changements les plus récents notamment, en matière de marchandise. Nous nous sommes intéressées aux marchés les plus importants de la région des *Ath Menguellet*. Dans la mesure où le marché hebdomadaire continu à représenter un des espaces favorables pour la production des rapports sociaux à travers les échanges et le don contre don qui se produit entre les acheteurs et les vendeurs.

Le cinquième chapitre nous l'avons consacré à la sainteté dans le village, en présentant le saint illustre *Jeddi Menguellet*, qui est le saint patron des *Ath Menguellet* par sa fondation des lieux. Nous avons procédé en deux temps : le premier est de présenter le côté historique de l'existence du saint qui est relatif à son ascendance qui remonte jusqu'au prophète par le biais de son gendre Ali, en deuxième lieu sa descendance après son arrivée dans le Djurdjura. Le deuxième volet de ce chapitre nous l'avons consacré aux pratiques organisées autour de son sanctuaire dans le but de le vénérer et de raviver la relation à ce saint.

Le sixième chapitre à l'organisation et la gestion du village « *Tawrirt Menguellet* » qui est placé sous la tutelle de la nouvelle forme de gestion qui vient de prendre place dans son enceinte villageoise. Le comité de village exerce une double fonction, celle de la gestion intérieure du village et celle de médiateur et de coordinateur avec l'extérieure. D'autant plus sa gestion du sanctuaire de *Jeddi Menguellet* qui représente en retour la source financière principale du comité du village.

En dernier lieu, et dans un septième chapitre nous avons mis en perspective un autre aspect de changements que le village *Tawirt Menguellet* avait connu au même temps que la nouvelle forme de gestion du village. Un autre lieu de sociabilité religieuse vient de redémarrer ses fonctions par le biais d'un basculement de quelques habitants du village vers une nouvelle forme de sociabilité religieuse qui implique de nouveaux comportements religieux. Cette nouvelle forme de gestion dans le village a marquée une rupture avec la nouvelle structure de gestion villageoise en s'organisant en association religieuse. La rupture entre les deux organisations suite au refus catégorique des membres de l'association de tout aide financier de la part du comité du village, dès lors où la source financière principale de ce dernier est le sanctuaire de *Jeddi Menguellet*, que ces membres considèrent comme étant illégitime et non religieuse. Par ailleurs, suite à une analyse des rapports que tient cette association avec le comité du village nous avons constaté que les provocations entre les deux organisations sont des plus vives.

ملخص البحث باللغة العربية

إن موضوع دراستنا يتمحور حول التعرف على العلاقة بين المجتمع و الدين و ذلك عن طريق دراسة العلاقات الاجتماعية التي تبنى في ضل هادين الحقلين. و لبلوغ هدفنا من خلال هذه الدراسة قمنا باستغلال بعض العناصر المكونة للحياة الاجتماعية, بالخصوص تلك العناصر المتعلقة بالتنشئة الاجتماعية داخل مجتمع قروي في منطقة القبائل بجبال جرجرة.

لقد ركزنا على العناصر المتعلقة بإنتاج و إعادة إنتاج العلاقات الاجتماعية و الدينية في قرية "ثوريث منقلات" التي هي بمثابة حقل بحثنا. لذلك قمنا بوضع هذه المجموعة تحت ضوء التغيرات التي مست هذه المنطقة, خاصة خلال العشر سنوات الأخيرة.

لقد أنجز هذا البحث في إطار نظري للتغيرات الاجتماعية, هذه الأخيرة تتمحور حول دراسة موضوع التغيرات القائمة في تركيب و إعادة تركيب العلاقات الاجتماعية, حيث أن هذه التغيرات لم تمس فقط الحياة الاجتماعية, بل تعدتها للمساس بالحيات الثقافية و الاقتصادية لهذه المجموعة. و من هنا قمنا بطرح الأشكال التالي:

ما هي الحالة التي تتواجد فيها قرية "ثوريث منقلات" اليوم؟ ما هو دور الجمعيات المسيرة للشؤون الاجتماعية و الدينية في القرية؟

و من أجل مناقشة هذه الإشكالية و تأكيد أو نفي تلك الفرضيات , و للتعرف على حقيقة و واقع هذه القرية و ذلك عن طريق التطلع على تشكيلة الجماعات القاطنة في هذه القرية و ذلك بالتطلع على تاريخها و دورها الفعال في بناء هذه القرية. و للتوصل إلى إعادة بناء هذا التاريخ اعتمدنا بعض المراجع المكتوبة كالاعتماد على دليل تاريخي المتمثل في كتاب قام بانجازه أحد الباباوات الفرنسية المتمثل في "هونري جونوفواه" الذي قام بسرد واقع هذه المجموعة من جميع النواحي الاجتماعية الدينية , الثقافية , الاقتصادية و السياسية. و كان هذا الكتاب بمثابة المنطلق الذي من خلاله تعرفنا أكثر على هذه القرية خاصة من الناحية التاريخية.

كما استثمرنا بعض الوسائل المنهجية التي بفضلها تمكننا من التوغل أكثر في حقل البحث. هذه الوسائل المنهجية تتمثل بالملاحظة المباشرة و الملاحظة بالمشاركة التي تعتبر من أهم الوسائل التي يستعملها الباحث في الميدان الأنثروبولوجي. إضافة إلى وسيلة المقابلة التي بفضلها جمعنا الوسائل التي استخدمت في بناء مضمون هذا البحث.

الفكرة الرئيسية لهذا البحث تفرعت إلى سبعة أبواب :

الباب الأول مخصص لتاريخ هذه القرية و التي من خلالها تعرفنا على مختلف العائلات الموجودة داخل القرية و التي تتفرع بدورها إلى مجموعتين, المجموعة الأولى هي مجموعة العائلات المرباطة أما المجموعة الثانية هي مجموعة العائلات اللانكة أو القبائلية. فمن خلال هذا التمييز بين هاتين المجموعتين تمكننا من معرفة دور كل منهما في تكوين هذه القرية. خاصة عائلة سي الهادي التي بفضل الولي الصالح سيدي الهادي تم جمع هذه العائلات في هذه القرية. حتى أنه بني له ضريح تخليدا لدوره الفعال في جمع سكان هذه القرية و التوفيق بينهم في حالات الحرب و السلم. كما تقدمنا في هذا الباب إلى مرحلة حرب التحرير أين قمنا بسرد الواقع الاجتماعي لهذه القرية و دورها خلال حرب التحرير.

أما الباب الثاني خصصناه لتقديم قرية "ثوريث منقلات" في محيطها الاجتماعي و من خلالها انتماها لمنطقة عين الحمام. لقد قمنا بتقديمها تاريخيا من خلال مختلف التقسيمات الإدارية التي مست محيطها الطبيعي في مرحلة الاستعمار و بعد الاستقلال إلى يومنا هذا. كما أعطينا أهمية لازدياد عدد السكان من سنة 1966 إلى سنة 2008 تاريخ الإحصاء الوطني الأخير. كما قمنا بتقديم بعض عناصر المتسببة في إحداث التغيرات الحالية.

في الباب الثالث اهتمنا بالتغيرات التي مست هندسة البناء و المحيط الفيزيقي للقرية, و لقد كان هدفنا من ذلك هو مدى تأثر العلاقات الاجتماعية الكائنة بين سكان القرية. خاصة هؤلاء الذين انتقلوا من محيط القرية القديم إلى المنطقة السفلى من القرية بإتباع الطريق المعبدة الخاصة بالسيارات.

في الباب الرابع قمنا بالاهتمام بالأسواق الأسبوعية لمنطقة بني منقلاث. بحيث تعتبر هذه الأخيرة كمحيط رئيسي لتكوين نوع من العلاقات الاجتماعية بين المشتري و البائع أولا ثم بين كل القوات البشرية التي تقوم بزيارة السوق. هناك بعض التغيرات التي مست هذا المحيط ألعائقي و جعل منه مصدرا للقلق و التخوف مما دفع بعض السكان إلى رفع شكوى إلى المسؤولين, و لقد كان القرار هو غلق بعض من هذه الأسواق الأسبوعية خاصة خلال سنوات الاستقرار التي مرت بها البلاد بين سنة 1990-2000 .

في الباب الخامس تم اهتمامنا بأحد الأماكن المقدسة في منطقة بني منقلاث, و هو ضريح الولي الصالح "جدي منقلاث" الذي كان بمثابة الأب الروحي لسكان بني منقلاث. و لكي نظهر دوره الفعال في تشكيل و جمع هذه المنطقة على شكل مجموعة قبلية قمنا بتقسيمها إلى مرحلتين: المرحلة الأولى هو الاهتمام بالجانب التاريخي لهذا الولي الصالح المتعلق بتاريخه الشخصي, كوصوله إلى منطقة القبائل و علاقته بأهل البيت. أما في المرحلة الثانية فلقد اهتمنا بالموسم الذي ينضم في هذا المكان المقدس, كما قمنا بجمع بعض الأبيات الشعرية التي نظمت على شرف الشيخ.

في الباب السادس تم اهتمامنا بالجانب التنظيمي للقرية و ذلك من خلال هيكل "ثاجماعث" التي هي بمثابة مجلس اجتماعي تناقش فيه جميع أمور القرية العمة و الخاصة. فلقد لاحظنا بعض التغيرات التي مست نظامها الداخلي و طريقة تسييرها. فهي تعتبر أيضا كهزمة وصل بين التشكيلة الداخلية للقرية و الجهات المسنولة للبلدية و الولاية.

أما في الأخير فلقد اهتمنا بجانب آخر من التغيرات التي طرأت على القرية و هو جانب آخر من التنظيم و هي الجمعية التي تدير الجانب الديني في القرية. بحيث أن هذه الجمعية ذو طابع ديني إذ هي تقوم بتسيير «مسجد السنة» المتواجد في القرية.